هكذا من الأصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11318 DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 20 JUIN 1981

LE TROISIÈME LANCEMENT DE LA FUSÉE ARIANE A ÉTÉ UN SUCCÈS

LIRE PAGE 35

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

Algérie, 2,50 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,50 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 8,50 kr. ; Espagne, 70 ptas ; E.-U., 40 cts ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 10 p. ; Italie, 300 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 l. ; Norvège, 4,50 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 ese. ; Sénégal, 265 F CFA ; Suède, 4,50 kr. ; Suisse, 1,30 FS ; U.S.A., 50 cents ; Yougoslavie, 25 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS-CEDEX 09 Tél. : 246-72-23 C.C.P. 4207-23 PARIS

Télex : Paris 65572

BULLETIN DU JOUR

## M. Mitterrand et l'Afrique noire

Bien que la visite que M. Habib Thiam, premier ministre du Sénégal, achève à Paris n'ait guère donné lieu à commentaires officiels, il est clair que les dirigeants de Dakar, confrontés à de graves difficultés économiques et financières, recevront une aide exceptionnelle de la France. En effet, M. Abdou Diouf et ses collaborateurs ont adopté un programme de redressement draconien et ont immédiatement pris d'importantes mesures d'austérité, dont la suppression de plus d'une vingtaine de leurs représentations diplomatiques. D'autre part, le Sénégal reste l'un des partenaires privilégiés de la France en Afrique noire.

Le premier voyage que M. Guy Penne, conseiller pour les affaires africaines et malgaches, a entrepris au début du mois situe parfaitement ce que devraient rester les points d'application de la politique africaine de M. Mitterrand. Bénéficiant de l'entière confiance du président, il peut être considéré comme son représentant personnel dans cette région du monde. Ce n'est pas sans raison que, parmi les étapes de ce déplacement, figuraient Dakar, Abidjan, Yaoundé et Libreville. Ces quatre capitales sont celles d'Etats politiquement stables et, dans le cas des trois dernières, de pays dont l'économie a atteint un stade de développement beaucoup plus important que celui de leurs voisins. Quant à l'escale de Conakry, elle tient plus à la nature d'anciens liens d'amitié entre le président de la République française et M. Sékou Touré, et au fait que le président guinéen — seul chef d'Etat d'Afrique noire à s'être prononcé en faveur du candidat sortant — devrait être cet été l'hôte officiel de M. Giscard d'Estaing.

Dans trois semaines, c'est M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, doyen des hommes politiques francophones, qui est attendu à Paris. La huitième conférence franco-africaine, prévue cet été à Kinshasa, a été reportée à octobre. Elle pourrait, sur la suggestion des dirigeants africains, qui restent très profondément attachés au maintien de la réunion périodique de ces assises, avoir lieu soit à Paris, soit à Marseille, fief électoral de M. Gaston Defferre, l'un des pères de la « loi-cadre » qui devait mener les territoires d'outre-mer à l'autonomie, avant qu'ils accèdent à l'indépendance.

Si le chef de l'Etat a maintenu les anciennes structures, tel le ministère de la coopération et du développement, c'est parce qu'il est convaincu que l'Afrique noire doit constituer l'un des axes essentiels de la politique étrangère de la France. C'est aussi parce qu'il entend traiter personnellement de ces problèmes.

Dès lors, les rumeurs faisant état de l'inquiétude de certains dirigeants africains, soucieux de substituer en matière de défense le concours éventuel des Etats-Unis à celui de la France, apparaissent démenties de fondement. Si M. Mitterrand est fermement résolu à tourner le dos à toute forme d'ingérence dans les affaires internes des Etats africains et à ne point couvrir des interventions du type de l'« opération Barracuda », qui permit le retour du président Dacko au Centrafrique, il entend également éviter toute mesure susceptible de déstabiliser ces pays. Au demeurant, beaucoup de dirigeants africains, et c'est notamment le cas des Sénégalais, entendent moins prendre appui sur la diplomatie américaine qu'aider la France à faire contrepoids aux initiatives africaines de l'administration Reagan, particulièrement fâcheuses en Afrique australe.

(Lire nos informations page 42.)

## La politique pénale

### L'Assemblée européenne se prononce pour l'abolition de la peine de mort

Le Parlement européen s'est prononcé, jeudi 18 juin, à une large majorité, en faveur d'une abolition de la peine de mort. Dans les faits, ce vote vise uniquement la France. Mais ce pays est désormais présidé par un abolitionniste.

La suppression de cette peine ne saurait masquer l'absence présente de politique pénale — l'amnistie n'en tenant pas lieu, — qui réclame une action cohérente et spécifique ; non plus que la situation pénitentiaire, que chacun juge préoccupante.

### Un symbole pour les prisons

par PHILIPPE BOUCHER

Les prisons méritent mieux que le pardon septennal et partiel concédé à leurs occupants. Elles méritent mieux que ces mesures d'apaisement que souhaitent, pour des motifs différents, mais avec la même ardeur, surveillants et détenus ; aux uns la liberté ou une diminution de peine, aux autres une charge allégée grâce à l'abaissement du nombre des prisonniers. Elles méritent mieux que la portion congrue des largesses mesurées décidées depuis le 21 mai. Les prisons méritent une politique. Amnistie et finances, pour nécessaires ou traditionnelles qu'elles soient, ne font pas une politique.

Les prisons posent des questions de trois ordres : pour quoi faire ? Pour qui ? Comment ? La dernière de ces questions est la plus simple à résoudre et ne souffre pas la discussion. L'incarcération doit s'accompagner de dignité. Ce que le précédent septennat avait résumé par la juste formule « la détention et elle seule ». Même si ce principe a été vite oublié.

La dignité suppose elle aussi des conditions claires : des conditions matérielles dignes du vingtième siècle, et le respect du prisonnier. Ce qui revient à rejeter à la fois les cellules à peine dignes d'un gourbi de fond de désert et la surpopulation pénitentiaire. Or, même compte tenu de l'amnistie, il y aura encore 36 000 personnes environ dans les prisons pour 26 000 places théoriques, les unes convenables, les autres — soyons clairs — ignobles.

La dignité emporte enfin le souci de la considération pour les occupants des établissements pénitentiaires : détenus, et surveillants. Aux premiers doivent être fournis travail et enseignement qui leur évitent l'affreuse torpeur pénitentiaire, née du désœuvrement ou bien le poids d'un travail stupide qui n'est ni formateur ni rémunérateur. Ce qui, de surcroît, compromet l'indemnisation des victimes. Sur ce point, il n'est pas interdit d'avoir de l'imagination ni d'écarter la tradition.

Aux surveillants qui assurent l'une des fonctions les plus difficiles qui soient, et l'une des plus ingrates, doit être donnée, notamment par une formation moins sommaire, une image moins désastreuse.

Dans ce domaine, l'argument selon lequel « on ne va pas traiter mieux les délinquants que les honnêtes gens » est sans valeur.

Une société se juge aussi à ses prisons. Cela a été dit cent fois et c'était cent fois vrai. M. de Malesherbes s'effarait, au dix-huitième siècle, de la situation pénitentiaire. On n'apprend pas la dignité à des gens qu'on fait vivre indignement.

(Lire la suite et l'article de JOSYANE SAVIGNEAU page 16.)

## Le statut de la communication audiovisuelle

### Une commission de « sages » va élaborer des propositions

*Les rapports du nouveau gouvernement avec la presse audiovisuelle continuent, à deux jours des élections législatives, de susciter déclarations, polémiques et, à l'intérieur même des chaînes de l'Etat on contribues par lui, d'assez sérieux remous.*

*Le vote à l'automne prochain puis l'application en janvier d'une nouvelle loi sur l'audiovisuel clarifieront peut-être ces rapports ambigus. Une réunion interministérielle s'est tenue, dans la matinée du 18 juin, à l'hôtel Matignon, sous la présidence de M. Jérôme Clément, conseiller technique du cabinet du premier ministre, chargé des problèmes de culture et de communication, afin de mettre au point un calendrier de la réforme de l'audiovisuel, dont le projet de loi devrait être déposé à la session d'automne du Parlement. Dès la semaine prochaine, une commission de six à neuf « sages » devrait être mise en place pour élaborer des propositions qui devraient servir de base au projet de loi.*

*Dans l'immédiat, et de manière plus précise, l'action du gouvernement peut s'exercer sur certaines institutions comme la Sofirad, à la tête de laquelle M. Michel Caste vient d'être nommé, tandis que M. Michel Bassi, directeur général de R.M.C., devrait être prochainement remplacé.*

*Dans l'entretien qu'il nous a accordé le 17 juin, M. Georges Fillioud confirme et les critiques du gouvernement à l'égard des responsables de chaîne et sa volonté de voir changer très rapidement les pratiques en usage à la radio et à la télévision. Mais il rejette les intentions qui lui sont prêtées de mettre l'audiovisuel au service du nouveau pouvoir.*

### Un entretien avec M. Fillioud

#### « Un constat de divergences fondamentales »

*« Les journalistes ont souvent protesté contre l'existence même d'un ministère de l'information qui représente, à leurs yeux, une tutelle pernicieuse de l'Etat sur leur travail et leur mission. L'ancien pouvoir croit, à plusieurs reprises, au moins formellement fait disparaître ce ministère. La gauche, à peine arrivée, le ressuscite sous l'appellation peu trompeuse de « communication ». Est-ce donc de bon augure ?*

— D'abord, c'est la loi. La loi de 1974 a organisé la tutelle de la puissance publique sur le service public de radio-télévision. Cette tutelle est exercée par le premier ministre qui peut la déléguer à un membre du gouvernement. Il n'y a donc pas de novation : nous sommes là, comme en d'autres domaines, héritiers de la situation que nous avons trouvée au lendemain du 10 mai. Cette situation ne nous satisfait pas : on changera donc la loi, mais cela doit passer par les procédures constitutionnelles et il faut le temps. En attendant, nous sommes respectueux des textes en vigueur.

» Mais j'attache beaucoup d'importance au fait que nous avons créé un ministère de la « communication » et non de l' « information ». Ce n'est pas une simple nuance de vocabulaire.

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN
et DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 33.)

## Radios et liberté

*Face à la libération des radios libres, le gouvernement est dans une situation inconfortable, qui la paralyse.*

*Politiquement, il ne peut user d'une répression, la saisie des émetteurs, dont le parti socialiste a été lui-même victime alors qu'il était dans l'opposition (Radio-Riposte).*

*Techniquement, il ne peut brouiller continûment les radios libres qui émettent jour et nuit, en province comme à Paris.*

*Juridiquement, il se trouve devant un tait accompli qui bafoue la loi, celle du monopole de la diffusion, loi qui ne peut être modifiée avant l'automne.*

*Sans doute la ministre de la communication a-t-il justement défini plusieurs règles importantes : les dérogations seront provisoires et révocables, la publicité ne devra pas dépasser cinq minutes (non cumulables) par heure, la création de chaînes (de programme et de publicité) sera prohibée.*

*En attendant que ces principes deviennent réalité, la liberté risque de tourner à l'anarchie.*

*Aussi convient-il que le gouvernement définisse lui-même et au plus vite une ligne politique et un cadre juridique, et en particulier un statut de société à but non lucratif qui devrait s'imposer aux radios libres, si l'on veut en limiter le nombre et le caractère commercial.*

*Cependant, le règlementation des radios libres (en attendant les télévisions libres) ne résoudra pas tout. Ces radios ne doivent pas faire oublier le bon fonctionnement des radios locales officielles et la situation des chaînes nationales, qui, elles, sont en mesure d'assumer les tâches culturelles nécessaires au pays. Or, tant à Radio-France que dans les trois chaînes de télévision, force est de constater que tout paraît aller à vau-l'eau.*

*Le foisonnement autour des radios libres et le désordre qui atteint les chaînes nationales sont devenus un problème de gouvernement qui ne peut attendre un vote du Parlement.*

## Fabriquer des besoins ?

par PIERRE DROUIN

Vu de haut, le monde apparaît comme de plus en plus dialogué. Le travail se fait de plus en plus rare et les sociétés ne savent absolument pas comment répondre à ce besoin fondamental. La faim s'étend dans les pays de l'hémisphère sud et les magasins regorgent de victuailles à l'Ouest. La technologie avance si vite dans les pays industrialisés qu'on ne sait plus vers quels marchés se tourner. Mieux — si l'on peut dire — des producteurs s'efforcent de créer des sollicitations nouvelles, pour essayer d'imposer un produit des appareils qui n'ont pas de marché.

C'est sur ce dernier avatar de l'histoire industrielle en France qu'il faut attirer davantage l'attention parce qu'il n'est pas, semble-t-il, suffisamment perçu par l'opinion et parce que le nouveau gouvernement sera peut-être appelé à prendre des options différentes de l'ancien.

Sans doute, y a-t-il beau temps que la publicité déploie ses séductions pour pousser les consommateurs vers l'achat. Mais elle exerce ses talents sur une masse de personnes qui savent de quoi il retourne. Qu'elle vante telle amélioration apportée à une machine domestique, telle contrée de vacances lointaine, tel parfum, etc., l'affiche ou l'annonce télé des envies pré-existantes. On ne peut exciter l'appétit que pour quelque chose qui fait partie d'un paysage familier — qu'il soit connu ou rêvé. Contrairement à ce que l'on dit parfois, la publicité ne peut réellement créer des besoins nouveaux.

Comment les « fabriquer » pour ouvrir un marché ? Car il est sûr qu'ils ne naîtront pas du tout seuls. Prenons l'exemple le plus actuel : celui des nouveaux médias (télévision par câble, magnétoscope, vidéotexte, vidéodisque, etc.).

(Lire la suite page 36.)

LA JORDANIE DU REFUS

Lire page 5 le début de l'enquête de J.-P. PERONCEL-HUGOZ

Le roman de l'amour filial

Lucien Bodard
Anne-Marie
roman

"Un étrange chant d'amour... Il peut tout Bodard."
Françoise Xénakis/ Le Matin

"Tout destine Anne-Marie à devenir un classique de l'amour filial, cette splendeur interdite."
Bertrand Poirot-Delpech/ Le Monde

GRASSET

AU JOUR LE JOUR

## Variante

*L'anniversaire du 18 juin a fourni à la nouvelle opposition néo-gaulliste la première occasion de manifester dans la rue contre le nouveau pouvoir. Ainsi vit-on, jeudi, des chiraquiens en rangs serrés affronter — sans grave violence — des cordons de C.R.S. et réclamer à grands cris la démission du ministre de l'intérieur.*

*Les enragés de naguère criaient « Pouchet démission ! » et « C.R.S.-S.S. ! ». Désormais, on entendra sans doute « Defferre démission ! » et « C.R.S.-P.S. !». A peu de chose près, la France continue.*

BRUNO FRAPPAT.

« CHARULATA » DE SATYAJIT RAY

## Une femme sans importance

*Charulata*, de Satyajit Ray (réalisé en 1964), a pour décor Calcutta, alors capitale de l'empire des Indes, au dernier tiers du dix-neuvième siècle, mais à peine entrevue : comme dans une pièce de Strindberg, nous restons confinés dans l'espace bourgeois des passions refoulées, d'une sexualité frustrée, d'une violence sourde des sentiments et des passions. Rien n'éclate, la tragédie s'estompe, la vie continue. Des êtres souffrent, et autour la société bouge, le monde change. La vingtième siècle pointe lentement à l'horizon.

Le grand sujet de préoccupation, pour la haute société indienne de Calcutta, du moins pour une certaine élite exclusivement masculine, est la prochaine élection au Parlement de Westminster, où vont s'affronter les tories de Disraeli et les libéraux de Gladstone. Gladstone triomphe. C'est la promesse, jugent ces mêmes notables, de meilleurs jours à venir pour une Inde dont on ne prend pas suffisamment en compte, à Londres, les légitimes intérêts.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 30.)

### TOURISME ET TEMPS LIBRE

Nous présentons dans notre supplément « le Monde des loisirs et du tourisme » les premières mesures prises par le gouvernement, notamment : l'augmentation de la T.V.A. pour les hôtels de luxe et l'adoption du principe du chèque-vacances.

Lire pages 19 et 20.

Le Monde

idées

# LES JEUNES DEVANT LES URNES

Nous donnons aujourd'hui la parole à quatre jeunes : Renaud Larsen salue le retour du temps de l'honnêteté, de la rigueur et de l'imagination. Pour André Vallini, il convient de choisir l'effort durable contre la facilité ruineuse. Thibaut Carrière dénonce les procès d'intention faits au président socialiste et demande qu'on attende, pour le juger, les résultats de sa gestion. Michel Ferchaud répond point par point à Jacques Ellul, selon lequel « rien d'important » ne s'était passé le 10 mai. De son côté, Gabriel Matzneff commente un récent article du journal des lycéens socialistes.

## Avoir dix-huit ans en juin 81

par RENAUD LARSEN (*)

HÉRITIER des grands combats qui depuis 1949 portent la socialisme jusqu'à nous, F. Mitterrand suscite chez les jeunes, dont je suis, de grandes espérances.

Nous ne voulons pas être une autre « bof génération ». Nous voulons vivre, participer de toutes nos forces à la vie de la nation, à la construction du monde moderne. Nous voulons être des individus à part entière, capables de prendre des initiatives, d'assumer des responsabilités, et qu'on nous donne la possibilité de faire nos preuves.

Nous ne voulons plus être considérés comme des voix potentielles pour tel ou tel candidat, mais comme des citoyens politiquement adultes.

A ce titre, nous réclamons une information continue des Français, et dans tous les domaines, sur ce qui concerne la nation. Il serait souhaitable que des bilans établis par le gouvernement soient publiés dans la presse écrite et expliqués à la télévision par les divers responsables, pour faire connaître au pays l'évolution de son économie et de ses acquis tant culturels que sociaux.

Le peuple français est un peuple qui a une maturité politique, qui doit être considéré comme adulte, ce qui n'a pas été fait pendant la précédente septennat.

Ce qu'il faudrait, c'est redonner à ce peuple, si vivant, si vigoureux, une mémoire collective, car la mémoire est révolutionnaire, et, pour cela, cesser d'émasculer l'enseignement de l'histoire, lui redonner le sens des valeurs issues de la résistance, et par là même balayer les résidus vichystes encore présents dans la société française.

Ce que nous attendons aussi de M. Mitterrand, et de son gouvernement, c'est qu'ils se donnent pour tâche de dissiper le climat de peur, si bien créé et entretenu par Giscard et son garde des sceaux, qu'ils informent sur la nécessité d'abroger la peine de mort, qu'ils tâtent contre tous les racismes, et qu'ils ne tolèrent plus les bavures policières.

Les Français veulent une justice indépendante de l'exécutif. Ils souhaitent que toute la lumière soit faite sur l'affaire de Broglie, quels que soient les personnages compromis.

Ils espèrent que la France aura enfin une politique cohérente des Droits de l'homme quels que soient les lieux ou les nations concernés.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, le temps d'une renaissance, d'un nouvel humanisme, est enfin venu. C'est le temps de l'honnêteté, de la rigueur, de l'imagination, de la créativité retrouvée, de l'inspiration féconde. Nous, les jeunes, nous vivons ce temps avec ardeur et enthousiasme, et nous espérons que F. Mitterrand saura exercer le pouvoir non par goût du pouvoir comme Giscard, mais pour changer le monde.

(*) Etudiant à Liège.

## Vers une nouvelle révolution française ?

par ANDRÉ VALLINI (*)

WINSTON CHURCHILL, en 1940, promettait à son peuple « du sang, de la sueur et des larmes » ; F. Mitterrand doit, aujourd'hui, convier les Français à l'effort, à la patience, au rassemblement. Michel Rocard, le 10 mai au soir, tenait déjà et encore le langage noble et difficile de la rigueur et du réalisme : Edmond Maire, André Bergeron, André Henry parlent eux aussi d'un changement mesuré, maîtrisé, réfléchi. Avec d'autres, ils prônent la lucidité dans les exigences immédiates et la patience dans les résultats à venir.

Nombreux doivent être ceux qui, comme eux, savent et redoutent les surenchères et la démagogie qui pourraient tout compromettre ; les mêmes doivent aussi savoir et redouter le découragement et le démission qui pourraient atteindre alors tous ceux qui, désormais, par millions, les vrais leviers de commande de l'économie : industriels, cadres supérieurs, chefs de P.M.E. et P.M.I., artisans, professions libérales, commerçants.

Nécessité fait loi. La loi est, aujourd'hui, de choisir l'effort durable contre la facilité ruineuse. F. Mitterrand a sept ans pour faire, avec d'autres qui continueront après lui, tout ce que la gauche propose pour la France :

— Retourner l'optique aliénante de l'organisation du temps travail + loisirs en une vision globalisante de la vie sociale; affective, économique, relationnelle, civique et ludique de chaque individu.

— Desserrer l'appareil bureaucratique de l'Etat et décentraliser les responsabilités administratives et économiques vers les régions et les communes ;

— Attribuer de plus en plus largement les pouvoirs d'initiative et de décision à chaque citoyen et à chaque groupe de citoyens (coopératives, mutuelles, associations, comités de ville et de quartier, etc.) ;

— Entamer une autre politique de coopération internationale en Europe, avec le tiers-monde et qui soit basée sur le respect mutuel et le générosité loyale et constructive.

— Construire enfin, au-delà du parti socialiste et autour de lui, un vaste rassemblement fédérant, en les respectant, les composantes idéologiques d'une gauche aujourd'hui éclatée qui va des radicaux aux trotskystes en passant par le P.S.U., les écologistes, des mouvements comme Choisir, le M.L.F., l'association Echanges et Projets et peut-être d'« ailleurs »... Dès ces après les assises du socialisme de 1974, 1984 pourrait être l'année des assises d'une gauche nouvelle, démocrate, conviviale et libertaire et qui, en plus, aura fait les preuves de son aptitude à gérer les affaires, donc une gauche aussi « responsable » !

Pour l'heure, c'est une action plus limitée mais non moins importante qu'il faut engager et surtout soutenir :

— Réduire d'urgence les graves inégalités sociales, vaincre une fois pour toutes la misère et l'injustice.

— Abroger au plus tôt les « lois scélérates » sur les libertés, l'Université et les travailleurs immigrés.

— Changer, comme c'est déjà en voie d'être fait, certaines « méthodes » de gouvernement, faire souffler l'air pur et neuf de l'alternance. Mais vaincre le chômage, réduire l'inflation, relancer l'économie, est tout aussi urgent, et risquerait d'échouer si l'on ne sait pas profiter de la chance, longtemps espérée mais rarement attendue, qui s'offre aujourd'hui ; les responsables économiques doivent faire contre mauvaise fortune bon cœur et saisir cette occasion où la loi de l'effort peut être acceptée par les travailleurs, assurés qu'ils sont maintenant que leurs intérêts aussi en dépendent ; les responsables syndicaux doivent saisir cette occasion où les revendications sont portées par un courant politique populaire et majoritaire pour éviter tout excès ruineux.

Que ceux qui regrettent ce régime, le trouvant soit « tristounet » soit suspect, se souviennent : de l'Histoire ; seule la vérité et le rigueur sont révolutionnaires et sans où elles font vraiment avancer les choses ; le mensonge et la facilité sont des trahisons au sens où ils font échouer les aspirations réelles et réalisables du peuple.

Il était l'heure, le 10 mai au soir, de danser et chanter à la Bastille et ailleurs ; il est l'heure aujourd'hui de travailler pour faire de cette date non pas une victoire frileuse ou éphémère, mais une victoire durable et solidement chaleureuse.

La « Grande Révolution française » et ses idées ont fait le tour de la terre ; depuis le France est le symbole historique de la démocratie politique. La nouvelle et belle expérience qui commence peut et doit avoir le même écho dans tous les peuples de la planète si elle réussit ; la France en est digne et les Français ne peuvent se dérober à ce nouveau rendez-vous de l'Histoire.

(*) Etudiant, diplômé de Sciences Po et maître en droit.

## Juger sur les résultats

par THIBAUT CARRIÈRE (*)

POUR la première fois de son histoire, la France a élu au suffrage universel un président socialiste. L'inquiétude de certains contraste avec la joie de beaucoup d'autres. Le 21 mai, à Paris et en province, la liesse populaire était à son comble. Pour ceux qui ont eu le bonheur d'être présents rue Soufflot et le soir dans les rues de la capitale, ces moments d'une très grande intensité resteront inoubliables. La gaieté, la joie, l'espoir et le sourire régnaient ce soir-là dans la rue.

Ce fait si rare est à lui seul significatif et mérite qu'on s'y arrête. Pourquoi ? Comme si la France oppressée, réduite au silence, sortait soudainement d'une longue léthargie. Elle sait que l'avenir sera difficile et que beaucoup de problèmes ne s'effaceront pas d'un coup de baguette magique ; mais elle espère plus d'égalité, plus de justice, entendre un autre langage et avoir le sentiment d'être enfin écoutée.

### Trois principes

Comprendre cela, c'est comprendre l'échec du président sortant. Il s'est battu lui-même en se disant président de tous les Français, mais en prouvant qu'il était surtout président d'une caste politico-financière. Aujourd'hui, sur la dépouille du président sortant, l'U.N.M. se présente comme un contrepoids face « aux excès socialistes ». En fait, ceux qui tiennent ce langage n'y croient pas au fond d'eux-mêmes. Leur unique but est la reconquête du pouvoir perdu. En reconnaissant la majorité sortante, ils espèrent à terme le départ de François Mitterrand et l'avènement de Jacques Chirac.

Le danger est alors grand de voir pendant un certain temps les institutions bloquées et l'instauration d'une « cohabitation » gouvernementale de type IVe République, car le fossé entre Mitterrand et Chirac est trop profond pour qu'ils s'accordent sur une plate-forme commune. Aujourd'hui, la France n'a pas les moyens économiques d'assumer une telle instabilité politique. C'est bâtir une vérité qu'on ne peut oublier. On nous prédit l'apocalypse alors que la sagesse serait de donner à François Mitterrand les moyens de gouverner et de le juger sur les résultats obtenus sans le condamner d'avance. Le premier but du nouveau président est de répartir plus équitablement les effets de la crise, afin qu'elle soit mieux supportée par tous.

Le socialisme n'a rien à voir avec le communisme ou le marxisme, comme on essaye de nous le faire entendre. Le socialisme est d'abord et avant tout synonyme de justice, d'égalité et de liberté, trois principes sans lesquels une République n'existe que sur le papier. N'en déplaise à certains, si la vérité blesse. L'histoire jugera.

(*) Etudiant alsacien à Paris.

«RIEN D'IMPORTANT»

## Réplique à... Jacques Ellul

*L'article de Jacques Ellul « Rien d'important » (Le Monde du 27 mai), nous a valu un certain nombre de lettres, dont celle-ci, de M. Michel Ferchaud, instituteur élève des P.T.T. à Poitiers :*

Je crois que le thème qui a eu le plus d'importance pendant la campagne électorale était vivre, vivre mieux, avoir les moyens et le temps de vivre, vivre au pays... Les trois problèmes fondamentaux évoqués par M. Ellul reconpent parfois ce thème, mais, sincèrement, je ne crois pas que ce soient les rapports Nord-Sud qui préoccupent la jeunesse d'aujourd'hui, mais plutôt l'angoisse du chômage, et, pour ceux qui ont la chance de travailler, l'impression de passer tout leur temps à l'usine ou dans le métro.

Aussi je vais essayer de démontrer que M. Ellul se trompe dans sa critique en reprenant ses trois problèmes fondamentaux.

1) *Les rapports Nord-Sud.* — Il faudrait produire autant pour consommer moins et donner les « restes » au tiers-monde ! Qui serait touché par cette réduction de consommation, alors que certains ne disposent pas toujours du strict minimum (on peut encore voir certaines personnes âgées acheter pour se nourrir du Nouilles ou du Canigou parce que c'est moins cher que le bœuf en boîte) ?

En supposant que nous réduisions notre consommation, nous allons la réduire sur le superflu mais pas sur l'essentiel ; dans ce cas à quoi servirait d'exporter nos produits non consommés vers le tiers-monde ?

De plus il faut à tout prix éviter à ces pays une évolution trop rapide ; ils ont d'ailleurs plus besoin de conseils, d'enseignants, de formateurs que de technologie ou d'usines clefs en main.

Mais pour envoyer des enseignants, il faut pouvoir en disposer, et les propos de M. Ellul sur le rôle envahissant de l'Etat laissent peu de doute de ce côté.

2) *L'étatisme croissant.* — L'honorable professeur parle des idées généreuses sur la régionalisation et la décentralisation, mais n'a-t-il jamais lu le projet socialiste ou feu le programme commun ? N'a-t-il jamais entendu parler d'assemblée régionale élue au suffrage universel ? Ceux qui aujourd'hui commencent à parler de l'écrasante tutelle ministérielle, d'autonomie des universités, disaient-ils le même chose en 1968 ou du temps béni de Mme Saunier-Seïté ?

La seule autonomie à rejeter, selon moi, est la régionalisation fiscale intégrale, sauf si elle était assortie d'une péréquation des recettes au niveau national.

En quoi est-il contradictoire de vouloir recruter des fonctionnaires et de vouloir la décentralisation ? Est-ce irréaliste de recruter du personnel pour les P.T.T. alors que, faute d'effectifs suffisants, une lettre met deux jours pour aller de Poitiers (Vienne) à La Roche-sur-Yon (Vendée). Soutils si bureaucratiques, ces bureaux de poste ouverts de 9 h à 19 h, et même le samedi matin ? Est-ce accroître la bureaucratie que de vouloir assurer la continuité d'un service public de qualité auquel les Français sont très attachés ?

3) *La croissance.* — Pour M. Ellul, la qualité de la vie serait intrinsèquement contradictoire avec un accroissement de production. Quelle de la vie aposse que l'on ait les moyens de cette qualité, et si l'accroissement de production peut permettre au producteur de disposer de plus de temps libre en diminuant son temps de travail (diminution compensée par des gains de productivité dont les travailleurs n'ont guère bénéficié jusqu'ici), comment dans ces conditions être contre l'accroissement de production ?

Quant au programme nucléaire, deux choses sont sûres : ce qui est en chantier sera terminé, ce qui est en projet se fera si la population le veut. Quant au manque d'énergie venant des centrales non construites, il pourra toujours être comblé grâce au charbon encore disponible dans les mines que le précédent gouvernement avait fait fermer, tant cela en attendant le renfort significatif des énergies nouvelles.

M. Ellul ne doit pas aimer la relance par la consommation, il préfère sans doute la relance par l'investissement, qui a été mené avec le succès que l'on sait depuis 1974.

Bien entendu, il y aura deux conséquences immédiates à cette politique : la première sera une augmentation de la production, et non des prix (en raison de l'importance du secteur public et de la socialisation du crédit) ; la seconde (dès le moteur réamorcé) sera la diminution du nombre des demandeurs d'emploi. Les entreprises embaucheront comme elles l'ont fait en 1968. Osera-t-on rappeler qu'à l'époque l'augmentation considérable du SMIC n'avait pas entraîné un « dérapage » des prix ?

J'estime donc qu'il n'y a pas lieu d'essayer de démolir toute une politique avant qu'elle ait pu donner des résultats. S'il ne s'est vraiment rien passé le 10 mai, il n'y a pas de quoi en faire un drame !

Cependant un espoir est né avec l'élection de François Mitterrand, souhaitons qu'il soit confirmé et amplifié avec les législatives, mais aussi par la suite, dans la vie de tous les jours, pour que « changer la vie » ne soit pas qu'un slogan.

Pendant la campagne, François Mitterrand avait déclaré : « *Ils veulent conserver le pouvoir ; mon objectif : vous le rendre* », alors prenez-le, prenons-le.

## L'arrosoir et la fraternité

par GABRIEL MATZNEFF

QUE l'on ait dix-sept ou soixante-dix-sept ans, il faut se méfier des mots plus gros que le cœur, simplifiés rement de ces mots qui sonnent bien au langage des politiciens et des curés, et dont nos oreilles sont, depuis l'âge du catéchisme, inlassablement bercées : la fraternité, la justice, la communion, l'amour. A la fin de sa vie, saint Séraphin de Sarov accueillait chaque visiteur par ces mots : « Ma joie, Christ est ressuscité ! » Seuls les sots peuvent croire qu'il est facile d'appeler son prochain « ma joie ». Une telle transparence à autrui suppose toute années d'ascèse, de tension agonique, et de désespoir surmonté. Dans l'autobus, dans la rue, à la piscine, rares sont les gens à qui j'ai envie de sourire. Les gens s'aiment, me dites-vous. Non, ce n'est pas vrai, les gens ne s'aiment pas. C'est profaner le mot « amour » que de le mettre ainsi à toutes les sauces.

*Je songeais à cela en lisant le dernière livraison de l'Arrosoir (1), le sympathique journal des lycéennes et des lycéens socialistes. Dans ce numéro, l'Arrosoir publie un chant révolutionnaire destiné, je suppose, à l'éducation politique des jeunes militants. On y lit, entre autres, ceci : « Nous ne voulons plus de guerre, car nous aimons l'humanité. Tous les hommes sont frères. Nous clamons la fraternité, la république universelle. Empereurs et rois, tous au tombeau. »*

*Il est inquiétant de voir des filles et des garçons de dix-sept ans — tel est l'âge des rédactrices et des rédacteurs de l'Arrosoir — ressortir de pareilles vieilleries. L'amour de l'humanité est une chimère. Aimer sa petite amie, aimer son chien, aimer sa voisine de palier, oui, cela a un sens. Mais aimer l'humanité ? Nous pouvons aussi bien prétendre que nous désordons d'amour pour les Martiens. Cet amour acquis à bas prix ne nous compromet guère.*

*Que tous les hommes sont frères est un truit qui court depuis longtemps, et nous avons déjà lu ce quelque part. Franchement, je préfère Hobbes nous enseignant, au contraire, que l'homme est un loup pour l'homme. Il n'est que d'ouvrir les yeux autour de soi pour comprendre que Jésus prenait ses désirs pour des réalités, et que c'est Hobbes qui a raison : partout, autour de nous, ce n'est pas le spectacle de l'amour qui nous est donné, mais celui de la brigue, de la jalousie et de la méchanceté.*

*Les gens qui, pour « arriver » (comme on dit), sont prêts à passer sur le corps de leur prochain, sont seulement plus nombreux que ceux qu'enlme un esprit de bienveillance et de sacrifice. En outre, si l'on proclame la fraternité universelle, il est aboutit d'en exclure les empereurs et les rois. Or bien l'on n'aime que ses amis, ce qui est mon cas, ou bien on pratique l'amour planétaire, et alors il faut aimer autant le financier que le serveur, le riche que le pauvre, et les rois que les sujets.*

*Comme dirait M de La Palice, le propre de l'universalité est d'être universelle ou de n'être pas.*

(1) 31, rue Ballu, 75009 Paris.

" Choisir "
Quel Président pour les femmes ?
réponses de
François Mitterrand
préface de
Gisèle Halimi
idées/gallimard

Le Monde

# étranger

## AFRIQUE

### LA CONFÉRENCE DE L'O.U.A. A NAIROBI

## *Le gouvernement kényan compte sur le sommet pour rehausser son prestige en une période difficile*

**Les travaux de la conférence ministérielle chargée de préparer le sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), lequel se tiendra du 24 au 27 juin à Nairobi, ont été dominés, jeudi 18 juin, par la « normalisation » des relations entre le Maroc et la Libye (« le Monde » du 19 juin). De nombreux délégués ont été intrigués par ce développement, qui pourrait profondément modifier le climat du sommet, surtout si le monarque chérifien y participait, après l'avoir boudé pendant plusieurs années.**

**Le pays hôte, le Kenya, dont le chef d'Etat, M. Arap Moi, assurera pendant un an la présidence de l'organisation panafricaine, est aux prises avec une difficulté, comme le rapporte notre correspondant.**

De notre correspondant

Nairobi. — O.U.A. oblige, le capitale kényane fait toilette. Rien n'échappe à l'ardeur des brigades de nettoyage. Vestiges coloniaux dans une métropole moderne, quelques vieux immeubles, pourtant promis à une démolition prochaine, ont même eu droit à un ultime décrassage. Des policiers, mitraillette en main, font cercle autour des grands hôtels. A l'entrée du centre de conférences Kenyatta, les mesures de sécurité sont draconiennes. Le souvenir de l'attentat — resté impuni — qui fit quinze morts dans les salons de l'hôtel Norfolk n'est pas si lointain. Les étudiants trop turbulents ont été éloignés dans leur village. La grande réunion continentale, qui flatte l'orgueil du pays hôte, vient à point nommé rehausser le prestige d'un gouvernement en proie depuis plusieurs mois à des difficultés de tous ordres.

Président élu pour cinq ans en octobre 1978, M. Daniel Arap Moi se trouvo à mi-mandat. Jusqu'au début de 1981, les réussites de son régime l'emportaient nettement sur les échecs : une succession conduite sans heurt, un style de gouvernement plus ouvert et plus populiste, une décrispation sensible de la vie publique, un rééquilibrage ethnique de l'équipe dirigeante, une diplomatie plus dynamique. Aujourd'hui, le tableau est moins brillant. Au fil des mois, les épreuves se sont multipliées, mettant souvent à jour la nervosité d'un pouvoir aux assises encore fragiles.

En mars, on apprit l'existence et l'échec d'un « complot » ourdi contre le président Moi. Un homme d'affaires do Nairobi et son obligeur complice — un jeune chômeur — furent accusés d'avoir tenté d'acquérir illégalement armes et munitions. Au terme d'un procès conduit avec une minutie exemplaire, la justice les acquitta. Pourtant cette affaire n'a pas livré tous ses secrets. N'était-ce qu'une machine de piste montée par le ministre de l'intérieur, M. Charles Njonjo, dont le nom fut « lâché » dès le début de l'enquête ? Personnage-clé du régime, incarnant la permanence, celui-ci commodit aisément ses accusateurs. La garde des sceaux imprudent dut même remettre sa démission.

Les rivalités dont témoigne cette affaire sont particulièrement intenses au sein de l'ethnie des Kikouyous, privée de la magistrature suprême depuis la mort de Jomo Kenyatta (l'actuel président appartient à une petite tribu de la vallée du Rift, les Tugen, branche de la famille des Kalenjin). Tout porte à croire qu'elles s'aviveront peu à peu à l'approche de l'élection présidentielle. Grâce à sa compétence et à sa solide implantation régionale, le vice-président et ministre des finances, M. Mwai Kibaki, s'est imposé comme le chef de file des Kikouyous, en partie au détriment de M. Njonjo. L'un et l'autre proclament régulièrement leur loyauté au chef de l'Etat. Jusqu'à preuve du contraire, le triumvirat qu'ils forment avec M. Moi constitue toujours le « premier cercle » du pouvoir.

M. Moi proclame son souci de renforcer l'unité nationale. Dans cette optique, il a ordonné le démantèlement de toutes les associations tribales et multiplié les gestes apaisants envers l'autre grande ethnie du Kenya, celle des Luos.

Le gouvernement a dû contenir, en mai, une poussée de fièvre sociale. Les six cents médecins du secteur public hospitalier se sont mis en grève pour protester contre la non-satisfaction de leurs revendications salariales. La fermo réplique du pouvoir lui permit, au nom de l'intérêt national, de réduire un mouvement qui n'avait guère trouvé d'écho populaire. S'affirmant solidaire des médecins et de M. Odinga, plusieurs centaines d'étudiants, tous pour une bonne part, effrontément la police dans la rue. Une nouvelle fois, l'université de Nairobi fut fermée sine die. Ses quinze mille étudiants, en vacances forcées, doivent se présenter deux fois par semaine aux autorités administratives de leur lieu de résidence.

La raidissement du régime n'a pas épargné la presse, ébranchée depuis deux ans par un climat de plus grande liberté. Saisissant un prétexte futile, le pouvoir a arrêté et détenu pendant trois jours cinq journalistes du *Nation*. Ce quotidien, le meilleur de Nairobi, appartient à l'Aga Khan. Epilogue de plusieurs mises en garde, cette pression peu discrète sur la presse nationale a sensiblement terni l'image du régime. Depuis cet incident, plusieurs dirigeants ont réaffirmé leur respect sourcilleux de la liberté d'expression sans convaincre tout à fait. D'autant moins que le *Standard*, second journal de Nairobi, se signala par un zèle progouvernemental plutôt suspect, et a récupéré, aux dépens du *Nation*, le monopole de la publicité administrative. Le président Moi reproche à ce dernier quotidien de jouer le « rôle d'un parti d'opposition » (dans un pays soumis au système du parti unique de fait). Animé par une susceptibilité maladive, le pouvoir assimile le moindre critique à une offense intolérable.

### Violences dans le Nord-Est

Le politique étrangère kényane souffre des hésitations de l'équipe dirigeante. Deux « lignes », par exemple, semblent s'opposer à propos d'une éventuelle réconciliation avec la Somalie, pro-occidentale et hostile comme le Kenya, aux interventions soviétiques en Afrique. D'un côté, les partisans d'une ligne « dure », anti-arabe et pro-tchadienne, refusent de faire confiance au gouvernement de Mogadiscio lorsque celui-ci assure avoir abandonné toute prétention territoriale sur le nord-est du Kenya (1). Le ministère kényan des affaires étrangères campe sur cette position intransigeante. En revanche, le président Moi semblo plus favorable à une normalisation avec le voisin du Nord.

La province kényane du Nord-Est, peuplée de Somalis en majorité nomades, fut le théâtre, les 8 et 9 novembre 1980, de troubles sanglants au sujet desquels des bribes d'information n'ont filtré peu à peu qu'au cours des deux derniers mois. Sans être officiellement interdits dans cette région, les journalistes ne peuvent s'y rendre qu'en possession d'un laissez-passer, en pratique impossible à obtenir. Un infirmier ayant vu des cadavres dans un hôpital a été arrêté. Selon un témoin du drame, au moins deux cents personnes sont mortes cette nuit-là, soit abattues par les forces de l'ordre, soit brûlées vives dans leur maison.

Ce déferlement de violence, à la lueur des torches, constituait une action de représailles après le meurtre, quelques heures plus tôt, de quatre fonctionnaires, par les « *shifta* » (bandits). Depuis plusieurs mois, ces derniers avaient multiplié les raids dans la région. Le gouvernement kényan a toujours suspecté la Somalie de manipuler ces bandes de « *shiftas* », mi-brigands mi-rebelles, et d'entretenir ainsi un foyer d'agitation dans une province mal contrôlée par Nairobi. Les autorités locales ont-elles voulu, en frappant la population somalie par l'entremise de militaires originaires d'autres ethnies — Kikouyous notamment — mettre toute velléité subversive ?

La responsabilité directe du gouvernement dans cet épisode n'est toutefois pas prouvée. La régime kényan reste l'un des moins répressifs d'Afrique. Les prisons n'abritent plus aucun détenu politique depuis deux ans. Le Parlement est l'un des plus animés du continent. Le justice jouit d'une grande indépendance. Les relations internationales sont, dans l'ensemble, harmonieuses. En dépit des remontrances du pouvoir, la presse n'a pas perdu tout regard critique.

Confronté à de sérieux problèmes économiques et sociaux — insuffisance des terres arables, absence de richesses minières, lenteur de la lecture pétrolière, déficit alimentaire, chômage urbain, montée de la criminalité — qu'aggrave une fantastique progression démographique (le plus forte du monde), le gouvernement tente de les surmonter en mettant l'accent sur les cultures d'exportation. Son orientation résolument capitaliste, favorisant le libre entreprise, et sa rigueur financière lui ont conservé la confiance des milieux d'affaires occidentaux. Peu de pays de l'O.U.A. sont en mesure de présenter un bilan aussi « globalement positif ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Parmi ces « durs » figurent aussi les nostalgiques de l'alliance privilégiée avec Somali, dont M. Njonjo. La Somalie, il est vrai, entretient de bons rapports avec les pays modérés arabes du Golfe.

## *A travers le monde*

### Honduras

● ASSASSINAT DE DEUX DIRIGEANTS DE GAUCHE. — Les cadavres de deux dirigeants du parti Union révolutionnaire du peuple (URP-gauche), MM. Fidel Martinez et Tomas Nativi, qui avaient été enlevés le 9 juin, ont été retrouvés jeudi 18 juin au sud de Tegucigalpa. — *(A.F.P.)*

### Sénégal

● RECONNAISSANCE D'UN NOUVEAU PARTI. — Le multipartisme sans limitation, instauré au Sénégal par le président Abdou Diouf, depuis son entrée en fonctions, le 1er janvier dernier, a trouvé, jeudi 18 juin, sa première illustration avec la reconnaissance du Rassemblement national démocratique (R.N.D.), dont le secrétaire général est M. Cheikh Anta Diop. M. Mamadoune Fall, ministre de l'intérieur, a signé, jeudi, le document accordant à cette formation son statut de parti politique. — *(A.F.P.)*

### Zaïre

● LE GENERAL MOBUTU s'est rendu, jeudi 18 juin, à Kolwezi, dans la province du Shaba, pour assister aux manœuvres qui s'y déroulent sous le nom de code de « Nkoy 81 » (Léopard 81). Ces manœuvres, qui sont commencé dimanche, ont pour objectif de permettre aux forces armées zaïroises d'éprouver leurs capacités au combat « face à une menace intérieure ou à une agression extérieure ». Plus de six mille hommes, représentant les trois armes et la gendarmerie y participent. — *(A.F.P.)*


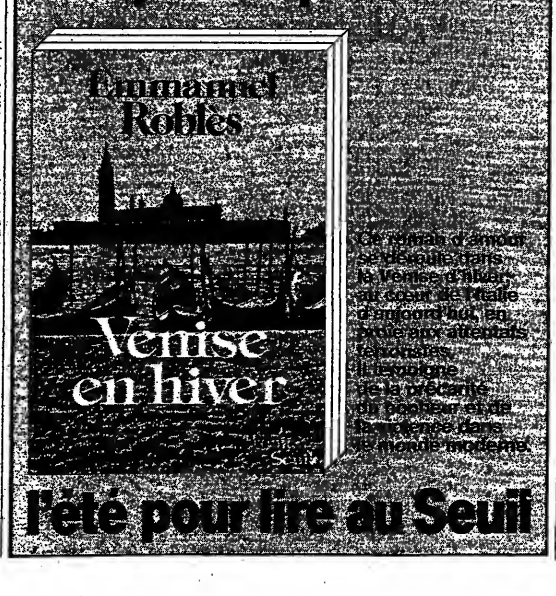



## EUROPE

### R.F.A.

## Le chancelier Schmidt conteste aux pacifistes le droit exclusif d'invoquer l'Évangile

De notre correspondant

Bonn. — En se rendant, jeudi, à Hambourg, où se tiennent les « Journées de l'Eglise évangélique », le chancelier Schmidt avait, somme toute, résolu de mettre sa tête dans la gueule du lion. Après des semaines d'apparent abattement, il a récemment retrouvé son dynamisme et sa combativité. Il vient d'en fournir une nouvelle preuve en ne craignant pas d'affronter les pacifistes et contestataires de toutes ouances qui donnent le ton au grand rassemblement de Hambourg.

Personne n'a été surpris lorsque le chef du gouvernement a défendu, une fois de plus, la double résolution do l'OTAN (réarmement nucléaire et négociations avec l'U.R.S.S.) et réaffirmé, face à de nombreux objecteurs, le besoin pour l'Occident d'assurer sa sécurité. « *Celui qui est incapable do se défendre*, s'est-il écrie, *subira le même sort que les Afghans.* » Plus généralement, M. Schmidt a soutenu qu'il continuera de presser les Américains comme les Russes pour qu'ils s'engagent dans des négociations sérieuses en vue de limiter les armements.

L'un des thèmes de discussion portait sur le degré d'intervention des Eglises dans le domaine politique. A diverses reprises en effet, le chancelier a récemment critiqué les prêtres et les théologiens qui abuseraient de leurs fonctions ou autorité pour défendre des thèses plus politiques que religieuses. Jeudi à Hambourg, il a cependant reconnu sans peine que l'Eglise devrait exprimer les inquiétudes des citoyens dans tous les domaines. Face aux problèmes contemporains, M. Schmidt estime cependant que « *diverses réponses chrétiennes sont possibles* ».

Avec beaucoup de véhémence, le chancelier a donc contesté qu'il suffise d'invoquer le *Sermon sur la montagne* (1) pour trouver la solution du problème de la paix. A cet égard, M. Schmidt a cité le cas des conjurés du 20 juillet 1944 qui tentèrent d'éliminer Hitler. Selon lui, les auteurs de cet attentat avaient « moralement raison », bien qu'ils aient violé les enseignements du *Sermon sur la montagne*. De même, les peuples soviétiques qui ont résisté à Hitler ont bien fait de ne pas prendre à la lettre certains préceptes religieux. Le choix de ces deux exemples n'était certainement pas fortuit. Il s'agissait pour M. Schmidt de répondre à ceux des contestataires qui accusent le gouvernement de se lancer sur la voie du militarisme et du fascisme.

Alors qu'aucune des questions posées n'est finalement parvenue à le désarçonner, il est lui-même passé à la contre-attaque. Selon lui, les Eglises devraient veiller à ne pas succomber aux pressions d'un « *mouvement de la paix* ». Rappelant que les soldats du Reich portaient sur leur ceinturon la devise « Dieu avec nous », M. Schmidt a mis en garde contre une attitude analogue chez beaucoup do prêtres pacifistes enclins à s'imaginer que leur politique serait « *la seule à être justifiée par l'autorité divine* ».

JEAN WETZ.

(1) Il s'agit du texte de l'Evangile, dit « des Béatitudes » : « *Bienheureux les pacifiques, parce que le royaume de Dieu sera à eux.* »

### U.R.S.S.

## Animateur du séminaire des « exclus de la science »

## M. Brailosvky est condamné à cinq ans de relégation

De notre correspondant

Moscou. — Après deux jours de procès, le mathématicien juif Victor Brailovsky a été condamné, jeudi 18 juin, à une peine de cinq ans d'exil intérieur, pour diffamation de l'Etat soviétique. Seuls sa femme et son fils ont pu assister aux audiences, la salle étant remplie de « représentants de l'opinion publique » triés sur le volet et de policiers en civil.

Inculpé en vertu de l'article 190 du code pénal de la Fédération de Russie, M. Brailovsky risquait trois ans de prison, mais le procureur n'a pas demandé la peine maximale. Etant donné que l'accusé n'avait jamais été condamné auparavant. Arrêté en novembre 1980, M. Brailovsky a déjà passé en prison sept mois, qui viendront en déduction de sa peine de relégation à raison de trois mois d'exil pour un mois de prison.

L'accusation reprochait au mathématicien d'avoir écrit, en 1976, deux lettres adressées au gouvernement des Etats-Unis, où il envisageait la possibilité du départ vers Israël d'un certain nombre de juifs soviétiques et indiquait que la pratique des autorités, en la matière, était « arbitraire ». Il lui a été également reproché d'avoir participé, jusqu'en 1979, à la rédaction d'un samizdat : *Les juifs en U.R.S.S.*.

Il semble en fait que le pouvoir soviétique ait voulu surtout empêcher M. Brailovsky de continuer à organiser chez lui des séminaires scientifiques où se rassemblaient des mathématiciens et des physiciens d'origine juive, interdits d'émigration et de travail en U.R.S.S. Une fois par an, des scientifiques occidentaux participaient à ces travaux qui permettaient aux « otkaznik » (personnes auxquelles on a refusé le droit d'émigrer) d'avoir des contacts avec leurs collègues étrangers.

Spécialiste de cybernétique, M. Brailovsky avait demandé, en 1972, l'autorisation d'émigrer en Israël avec sa femme, sa mère et ses deux enfants. En 1976, il avait refusé de partir sans sa femme, elle-même mathématicienne, qui ne pouvait recevoir de visa sous prétexte qu'en tant que professeur à l'université de Moscou elle aurait pu détenir des secrets d'Etat ».

DANIEL VERNET.

### Pologne

## LE GÉNÉRAL MOCZAR EST ÉLU DÉLÉGUÉ AU CONGRÈS DU PARTI

Le général Mieczyslaw Moczar, membre du bureau politique, a été élu, jeudi 18 juin, délégué au neuvième congrès extraordinaire du parti ouvrier unifié polonais par la conférence de l'organisation du parti de Kielce.

Honzmme de lettres, président de l'association d'anciens combattants Zbowid, président de la Chambre suprême de contrôle Nik (équivalent de la Cour des comptes), le général Moczar semble avoir bénéficié ces derniers temps, l'équipe Kania-Jaruzelski.

En Bulgarie, *Narodna Armiya*, organe du ministère de la défense, écrivait jeudi 18 juin que les événements de Pologne ont abouti « *une phase critique* » pour « *la communauté socialiste tout entière* ». La farouche tête de classes qui se déroule en Pologne ne pourrait se terminer que de deux manières, à savoir un retour au « *socialisme véritable* » ou l'abandon total du système communiste, ajoute-t-il. Il déplorait en outre que les mesures prises pour stabiliser la situation « *ne soient pas efficaces* » bien que « *des forces vives et saines* » au sein du parti et de l'armée aient lancé « *une offensive décisive pour sauvegarder et raffermir les conquêtes socialistes du peuple polonais* ».

A Moscou, l'agence Tass a cité jeudi un sévère réquisitoire de *Rude Pravo*, l'organe du P.C. tchécoslovaque affirme que « *les forces contre-révolutionnaires adoptent en Pologne une tactique et des objectifs similaires à ceux d'il y a treize ans en Tchécoslovaquie* ». Le journal se réfère à l'« *expérience* » tirée de ces événements et prodigue quelques conseils au POUP : « *Ne pas céder* », ni « *être opportuniste* », résister résolument aux éléments contre-révolutionnaires et garantir le « *rôle directeur* » joué par *le parti* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le collectif national de liaison « Solidarité avec Solidarnosc »* (1) organise une soirée d'information vendredi 19 juin à partir de 20 heures à la paroisse Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy Paris 13e.

(1) 14, rue de Nanteuil, Paris 15e, tél. : 531-43-38.

# EUROPE

## Italie

CONSÉQUENCE DU SCANDALE DE LA LOGE P. 2

### M. Alberto Cavallari remplace M. Franco di Bella à la direction du « Corriere della Sera »

C'est un événement politique bien plus qu'une affaire interne au monde de la presse que représente la nomination d'un nouveau directeur au *Corriere della Sera*, le plus ancien et le plus connu des quotidiens italiens. Un serviteur secret de la société des rédacteurs a, en effet, approuvé la désignation à ce poste, le 18 juin, de M. Alberto Cavallari, jusqu'alors correspondant du journal à Paris, en remplacement de M. Franco di Bella, qui avait, au début de mois, pris un congé de convalescence puis donné sa démission. M. Gaspare Barbiellini-Amidei, directeur adjoint, qui avait assuré l'intérim, demeure en fonctions.

Ce changement est destiné à permettre, dans un premier stade, la restauration de l'*autorité du* journal et du rôle qu'il tient dans la vie politique italienne, en le dégageant de l'emprise des amitiés de Licio Gelli, manipulateur de la loge P. 2. La conservation avait été totale, voilà quelques semaines, lorsque les noms de MM. Franco di Bella, directeur, Roberto Gervasio, collaborateur du journal, et d'autres journalistes du groupe Rizzoli (1), apparurent sur la liste des membres de la loge, à côté de ceux de M. Angelo Rizzoli, président du groupe, et de M. Bruno Tassan Din, directeur général.

Si les rédacteurs et le personnel se trouvaient relativement impuissants à réagir vis-à-vis de ces deux derniers, l'un propriétaire, l'autre gestionnaire, ils firent rapidement comprendre à M. di Bella le *caractère intenable* d'une situation qui jetait la suspicion sur certaines prises de position politique du journal et le faisait passer pour un instrument du pouvoir occulte de M. Gelli, impliqué dans nombre d'opérations délictueuses, sinon criminelles.

Le choix d'un successeur n'en incombait pas moins à M. Angelo Rizzoli. Pour gage de ses intentions, celui-ci sollicita une personnalité juridique et morale unanimement respectée de donner sa caution. Le professeur Ginseppe Branca, sénateur de la gauche indépendante, ancien président de la Cour constitutionnelle, accepta cette mission de apparaître et donna son approbation aux réserves à la désignation de M. Alberto Cavallari.

Âgé de cinquante-trois ans, originaire de Plaisance, celui-ci a toujours appartenu au *Corriere della Sera* et fait la transition entre la vieille génération de journalistes libéraux, dont M. Dino Buzzati (2) était une des personnalités les jeunes rédacteurs qui, vents des mouvements du « ma irampant » d'après 1968, et de la gauche, demeurent encore proches des positions d'une utopie morallisante.

Envoyé spécial du journal notamment en Chine et en Union soviétique, rarement impliqué dans la politique intérieure, auteur d'ouvrages sur la Chine et la France (dont il avait tiré un spectacle tournant), M. Alberto Cavallari s'inscrit dans une dimension internationale du journalisme italien qui, sans méconnaître la force des enracinements régionaux, interprète l'Italie dans le cadre de l'Europe. Ce qui ne l'a pas toujours fait apprécier des représentants, d'une politique privilégiant le provincialisme et l'appartenance au monde méditerranéen.

Homme d'un caractère entier, il a été obligé pour rendre au *Corriere della Sera* son autorité et son indépendance politique. Mais ce professionnel *rigoureux* aura aussi à négocier avec un journal impécunieux, qui rassemble des publics non accumule un déficit que combient en partie les bénéfices du *Corriere*. Les participations, les augmentations de capital, les grandes fiscales pour l'édition du *Corriere* et certaines personnalités participant au capital, ont des implications qui relèvent des partis. La tâche dévolue à M. Alberto Cavallari *suppose qu'il accepte* : — *et surtout* les socialistes — que la vigilance critique l'emporte sur l'échange de bons procédés.

Le sauvetage du *Corriere della Sera* et de son indépendance devrait aussi avoir le plan professionnel, si les bailleurs de fonds étaient plus libres vis-à-vis du pouvoir politique. Il reste que l'entrée en fonctions de M. Cavallari se situe dans la ligne du changement amorcé avec l'élection, en 1978, de M. Sandro Pertini à la présidence de la République et manifesté par le maintien donné au sénateur Spadolini de former le nouveau gouvernement.

JACQUES NOBÉCOURT.

(1) Héritier d'une grande maison d'édition, qui contrôlait des hebdomadaires, une compagnie de production de films, une chaîne d'hôtels, une série de librairies internationales, M. Angelo Rizzoli a acquis, en 1974, la majorité des actions du *Corriere della Sera* et des publications annexes puis, ultérieurement, d'autres journaux politiques populaires, dont *Il Mattino*, de Naples. Acculé par de très difficultés financières, il a dû, en avril, céder 40 % de ses parts à la Banque centrale contrôlé par M. Roberto Calvi, personnalité très discutée du monde financier italien. Mort le 18 juin, ainsi que patron et destinateur, la majeure partie de son œuvre a été traduite en France chez Robert Laffont.

# PROCHE-ORIENT

## Israël

LE RASSEMBLEMENT DES SURVIVANTS JUIFS DE L'HOLOCAUSTE

### TÉMOINS DE L'HORREUR ET DE L'ESPOIR...

De notre correspondant

Jérusalem. — Près de dix mille personnes ont assisté, dans la soirée du 18 juin, devant le mur des Lamentations, à une impressionnante cérémonie qui marquait la clôture de la réunion mondiale des survivants juifs de l'holocauste (« le Monde » du 16 juin), et au cours de laquelle a été lu un « testament » rédigé en dix langues. Ce texte, signé par tous les participants, demande que se transmette « de génération en génération » la mémoire des « six millions de victimes » et ajoute : « Rappelez-vous ce que les assassins allemands et leurs complices ont commis contre le peuple juif. Rappelez-vous ce qu'un monde indifférent nous a fait subir. » En conclusion, les rescapés lancent : « Plus jamais ! »

En tenue de vacances, appareil de photo en bandoulière, accompagnés de leurs familles, ils ressemblaient à tous ces touristes en congressistes qui envahissent sans cesse Jérusalem. Mais si tous n'arborent pas de badge de « la réunion mondiale des survivants juifs de l'holocauste », la plupart portent sur la veste gauche la marque indélébile d'un numéro matricule. En dépit des apparences, ce ne sont pas des visiteurs comme les autres car tous ont fait, il y a quelque quarante ans, le voyage vers Maïdanek, Sobibor, Treblinka, Matthausen, Bergen-Belsen ou bien Auschwitz.

« *Durant les différentes cérémonies rassemblés côte à côte, je nous ai remis à l'appel sur le terre-plein du camp, nous a déclaré l'un d'eux. Et puis maintenant, nous voilà une nouvelle fois regroupés. Mais nous avons l'air prospère et un peu empâté. Nous portons des vestes ou des robes à fleurs. Cela m'a d'abord paru déroutant. Mais c'est que des millions sont morts, que les plus meurtris d'entre nous, les rescapés, n'ont pas pu venir. Cette réunion propose que nous sommes vivants. Il faut que nous soyons non seulement les témoins de l'horreur, mais aussi de l'espoir* »

Etrange atmosphère au Palais des congrès de Jérusalem, lieu central du congrès. Manifestement, le passé même le plus affreux, le plus lourd, ne peut être reconstitué pour ceux qui ne l'ont pas connu. « *Cela me gêne* », dit une vieille dame venue de Philadelphie. En regardant ces petits-enfants, elle ajoute à mivoix : « *Ce n'est pas ici non plus qu'il faudrait chercher ce qui s'est réellement passé. Quel décalage ! C'est intraduisible.* »

Et pourtant, il n'est presque plus quelque chose à Jérusalem. Quelques réflexions le montrent : « *Toutes nos blessures se sont rouvertes. Moi aussi je croyais avoir oublié...* », « *Hier soir à l'hôtel, grand-chose y ressemblait ce qu'elle n'avait jamais dit : ses nous n'étions pas venus ici, nous ne l'aurions pas su.* » Il y avait aussi ceux qui ne disaient rien, mais témoignaient bien plus qu'ils ne le pensaient. Par exemple, cette femme impassible dans le brouhaha général : « *Ce que tu ressens ? Oh ! Je suis tellement devenue indifférente à tout* », dit-elle avant de lancer, sur un ton presque violent : « *Plus rien ne m'intéresse, à l'exception de mes petits-enfants.* »

Malgré ses réticences, elle devait évoquer quelques souvenirs : « *J'aurai tout dit quand nous serons que j'ai travaillé dans une salle où se trouvaient les fours crématoires. J'éclairer allemand qui nous commandait se saoulait à l'arrivée de chaque convoi en disant qu'il ne pouvait plus voir ça...* »

Le congrès aura donné lieu à d'incroyables retrouvailles. Dans un restaurant, un écrivain a retrouvé l'héroïne de son livre de souvenirs, la femme qui, à Auschwitz, lui avait sauvé la vie. Déporté à treize ans, l'un des plus jeunes survivants, M. Samuel Pisar, avocat international et défenseur du rapprochement Est-Ouest (1) craignait un peu qu'une trop grande « *émotivité* » ne l'emporte. Lors cette réunion, et que le poids du passé n'empêche de « *se tourner résolument vers l'espoir* ». Il a été bouleversé lorsqu'un inconnu est venu l'interpeller à la tribune officielle ! C'était un camarade qu'il avait disparu depuis trente-huit ans. Pour sa part, Mme Simone Veil, présidente de l'assemblée des Communautés européennes, a réuni, dans l'intimité, chez des amis israéliens, plusieurs de ses compagnes d'Auschwitz.

#### La fierté des participants

Au Palais des nations, et dans les journaux, de multiples avis de recherche ont été publiés. Afin de faciliter les rencontres, de jeunes Israéliens ont utilisé un ordinateur. Des magnétophones étaient mis à la disposition des congressistes pour qu'ils puissent raconter leurs expériences et augmenter ainsi les archives de l'Institut Yad Vashem, principal centre de documentation sur l'holocauste. Un magistrat américain chargé des poursuites actuellement engagées aux États-Unis contre les criminels de guerre réfugiés dans ce pays, a lancé un appel pour recueillir des témoignages supplémentaires et compléter ses dossiers.

Après avoir visité Jérusalem et ses environs, et notamment les kibboutz créés par les rescapés, citoyens de l'État juif, beaucoup de congressistes ont manifesté leur fierté devant le spectacle qu'offre Israël, soulignant que le peuple juif massacré, humilié et avili, avait apporté dans ce pays la preuve de sa réhabilitation.

Toutefois, des voix discordantes se sont aussi fait entendre. Ainsi, M. Samuel Pisard a-t-il déclaré, dans un discours à le Knesset : « *Grand Israël* soit dans *chaque installation nucléaire une nouvelle chambre à gaz, dans chaque librairie d'armes à ses adversaires une nouvelle entreprise d'extermination, il manifeste une totale incompréhension psychose de sécurité (...). Mais la psychose peut devenir paranoïa suicidaire si tout danger ou menace, réel ou supposé, devient le prétexte automatique d'une intervention militaire.* » M. Pisar s'est félicité de la transformation radicale de l'image de peuple juif en l'espace d'une génération. Il a toutefois critiqué que cette image soit « *teintée de vertus quasi prussiennes* », préférant admirer un Israël à l'avant-garde de la recherche scientifique et du progrès technique, notamment dans l'agriculture et l'industrie.

FRANCIS CORNU.

(1) Auteur de *les Armes de la paix* (Denoël), et d'une biographie, *le Sang de l'espoir* (Laffont).

### La mémoire des juifs de France gravée dans le marbre

De notre correspondant

Jérusalem. — Sur une colline de Judée, au-dessus de la vallée des Térébinthes, où David affronta Goliath, s'élève la mémoire de la déportation des juifs de France. Sur un mur de pierre blanche s'étale une sombre frise de 35 mètres de long portant les noms, prénoms, date et lieu de naissance de quatre-vingt mille *juifs déportés, internés ou fusillés*. Les photocopies des pages du répertoire constitué par Me Serge Klarsfeld (1) — c'est lui qui, avec l'association des fils et filles de déportés, a eu l'initiative de ce monument — sont désormais gravées dans le marbre.

En présence de quelque trois cents délégués français participant à la réunion mondiale des survivants de l'holocauste, à Jérusalem, le mur a été inauguré le jeudi 18 juin. M. René Samuel Sirat, grand rabbin de France, M. Marc Bennetous, ambassadeur de France en Israël, M. Shabou Ben Elissar, représentant le gouvernement israélien, ont rappelé au cours de la cérémonie combien était symbolique le choix de cette date, celle de l'appel à la résistance de la « *France de l'honneur* », celle de la « *déportation de la terre au racisme et à l'horreur* ».

M. Sirat a annoncé l'organisation d'un « *voyage d'un pèlerinage à Auschwitz*, où les survivants de France devront transmettre leur « *message* » à des représentants des nouvelles générations, qui, a-t-il dit, *devront apprendre « dans les livres d'histoire tels qu'ils sont écrits »*. Le souvenir de l'holocauste. Il a rappelé la nécessité du maintenir dans un monde qui « *voudrait oublier* » et où le racisme se manifeste à nouveau.

*Pourquoi ce monument en Israël ? Entre autres raisons, à le fin de la cérémonie, un ancien déporté avait cité celle-ci avec amertume : « Ici, au moins, ce monument ne sera-t-il pas souillé par des graffiti antisémites ou des croix gammées. »* — F. C.

(1) Mémorial de la déportation des juifs de France.

## LES SUITES DU RAID ISRAÉLIEN SUR TAMUZ

Le raid israélien contre le réacteur irakien de Tamuz fait l'objet de débats au Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi dans d'autres instances internationales. A l'Assemblée européenne, qui tient une session plénière à Strasbourg, une séance houleuse a été consacrée à l'affaire dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 juin. Après le retrait d'un projet de résolution communiste, deux textes sont en concurrence, l'un soutenu par les démocrates-chrétiens, les conservateurs et les gaullistes, l'autre par les socialistes. Tous deux condamnent le raid israélien, mais le projet socialiste enjoint à Israël de payer les dégâts et recommande l'institution d'une zone dénucléarisée au Proche-Orient. Le vote a été renvoyé à une nouvelle séance vendredi.

De même, le conseil ministériel de l'organisation de l'unité africaine (O.U.A.), qui tient une session à Nairobi sur le Proche-Orient et la Palestine, a évoqué le raid de Tamuz. « De nombreux délégués ont déclaré que le moment est venu de prendre une décision concernant des sanctions contre Israël », a indiqué un porte-parole.

### LES DÉBATS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

### Les États-Unis s'entendent avec l'Irak sur un projet de résolution condamnant Jérusalem

De notre correspondant

Washington. — Les États-Unis ont réussi à s'entendre à l'ONU avec l'Irak, le jeudi 18 juin, sur un projet de résolution condamnant le raid israélien contre le centre de recherches nucléaires de Tamuz. Ce texte devait être voté vendredi, probablement à l'unanimité, par le Conseil de sécurité.

C'est un succès personnel pour le nouvel ambassadeur américain, Mme Jeane Kirkpatrick, qui siège pour la première fois aux Nations unies en première cette internationale. Tout le monde a noté son habileté. La délégation soviétique en revanche a paru assez risquée : elle aurait visiblement isoler les États-Unis par un texte plus dur qui aurait entraîné leur veto.

Le projet de résolution a été négocié mot à mot par Mme Kirkpatrick et le ministre irakien des affaires étrangères, M. Saadoun Hammadi. Il propose au Conseil de sécurité de « *condamner fermement l'attaque militaire israélienne* » qui est « *une claire violation de la charte des Nations unies et des normes de conduite internationales* ». Le gouvernement de Jérusalem est invité à ne plus commettre d'actes de ce genre et à « *placer de manière urgente ses installations nucléaires sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique* ». Selon les auteurs du texte, l'attaque du 7 juin « *constitue une sérieuse menace* » pour l'Agence elle-même, qui est « *le fondement du traité de non-prolifération nucléaire* ».

Aucune sanction n'est requise. La délégation américaine a obtenu qu'on n'en tienne à un paragraphe très vague qui dit seul : « *Le Conseil de sécurité considère que l'Irak est en droit à des réparations appropriées pour la destruction dont il a souffert et pour laquelle Israël a reconnu sa responsabilité* ».

M. Hammadi a fait accepter quant à lui le principe suivant : « *Le Conseil de sécurité reconnaît le droit inaliénable de l'Irak et de tous les États membres, actuellement les nations en développement, d'établir des programmes technologiques et scientifiques pour développer leur économie et leur industrie à des fins pacifiques, en accord avec leurs besoins présents et futurs et en conformité avec les objectifs internationalement acceptés de prévenir la prolifération des armes nucléaires.* »

Les États-Unis n'étaient sans doute jamais allés aussi loin, à l'ONU, dans une condamnation d'Israël.

Dans cette affaire qui l'embarrassait énormément, Washington a fait tout son possible pour ne pas se couper des gouvernements arabes. La résolution du Conseil de sécurité lui permet non seulement d'atteindre cet objectif mais de renouer avec l'Irak. Jusqu'au raid de 7 juin, les deux pays étaient en train de normaliser progressivement leurs relations diplomatiques, rompues en 1967 à cause de la guerre de six jours. Ils avaient conclu au cours des derniers mois plus d'accords économiques avec Bagdad que pendant les treize années précédentes.

ROBERT SOLÉ.

### M. Begin évite de réagir aux critiques de Paris et de Washington

De notre correspondant

Jérusalem. — Les propos de M. Mitterrand, fils de M. Chirac, de même que l'élaboration par les États-Unis d'une résolution pour condamner Israël au Conseil de sécurité, n'avaient jusqu'à ce vendredi matin 19 juin, provoqué à Jérusalem aucun commentaire. Seule réaction : alors qu'il était question, à Paris et à New-York, de réparations qu'Israël devrait verser à l'Irak, le gouvernement israélien a fait savoir, dans un bref communiqué, en fin de matinée ce vendredi 19 juin, qu'il était prêt à verser des indemnités à la famille de M. Damien Chaussepied, technicien français tué lors du raid israélien.

Le gouvernement, en réalité, fait le gros dos. Selon divers observateurs politiques israéliens, il ne fait pas de doute que le premier ministre ne veut pas perdre tout ou partie du crédit qu'il pense avoir gagné en manifestant sa « fermeté » dans la crise avec la Syrie, et surtout dans le bombardement de Tamuz. Aussi ne souhaite-t-il pas relever les critiques — en espère-t-il retarder le moment le plus possible — afin de ne pas fournir de munitions à l'opposition travailliste, dont les objections ont été, en fait, reprises par les gouvernements français et américain.

Les consultations de Paris et de Washington visent avant tout M. Begin, et l'on n'ignore pas à Jérusalem que, dans ces deux capitales, la victoire du premier ministre, le 30 juin prochain, serait acquise avec déplaisir. Jusqu'à présent le gouvernement s'était efforcé à amalgamer les premières réactions américaines étaient « *relativement modérées* ». Mais il apparaît que ce n'était qu'un écran de fumée.

De nombreuses indications en provenance de Washington permettent, en effet, de croire que l'irritation dans les milieux gouvernementaux est très grande à l'égard de M. Begin. Même si personne n'envisage une prise de rentière en cause des relations avec Israël. Pour le moment, le premier ministre assiste dans de ne pas faire remarquer que les États-Unis se sont engagés dans une singulière initiative en organisant des manœuvres avec l'Irak sur une résolution qui puisse être adoptée par l'ensemble du Conseil de sécurité.

Curieusement, les dirigeants travaillistes n'ont pas, pour l'instant, profité de cette aide extérieure, mais c'est peut-être parce qu'ils ne veulent pas donner l'impression d'avoir partie liée avec ceux qui dénigrent le gouvernement israélien. A Jérusalem, le soupçon de « *trahison* » est particulièrement dangereux et fréquemment utilisé par la majorité. Selon des militants travaillistes, M. Shimon Pérès espère que la réputation internationale, dans la mesure où elle est partagée par le parti, suffira à discréditer M. Begin.

Le Conseil de sécurité se devant pas voter la résolution avant vendredi soir, il paraît impossible que le gouvernement israélien réagisse dans l'immédiat étant données les règles du repos sabbatique. Le silence ne serait vraisemblablement rompu qu'après le conseil des ministres hebdomadaire qui se tient le dimanche. — F. C.


Rémy
DÉCORATION
82-84 Fg St-ANTOINE
présente ses
LAMPES
et
BRONZES
anciens signés
chez
RÉMY BOUTIQUE
73 Fg St-ANTOINE
PARIS 343.65.58

LES PIANOS
DAUDÉ

هكذا من الأصل





# LA JORDANIE DU REFUS

## I. – La Nouvelle Pétra

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

**Kérak. — C'est une grosse bourgade bédouine de vingt mille âmes, à la fois farouche et bon enfant, à 125 kilomètres au sud d'Amman. Ecrasée par les ruines géantes de son château croisé, oubliée sur son piton rocheux depuis qu'au douzième siècle « *la dame du sroc* » Etiennette de Châtillon, vaincue, avait dû la remettre à Saladin, sultan des musulmans, la petite cité paraissait il y a peu de temps encore endormie à jamais.**

Un beau jour, dans cette région escarpée où l'on n'avait plus vu séjourner un étranger depuis Lawrence d'Arabie (1) ou Glubb pacha (2), firent leur apparition les turbans rouges ou verts de technidiens sikhs, puis ce furent des fellahs égyptiens en galabiehs roses ou bleu ciel, suivis d'ouvriers pakistanais en pantalons bouffants. Enfin un soir au crépuscule tous les fellahs papotant devant la mosquée se tournèrent comme un seul homme vers un minibus d'où descendaient, en jean moulant et maquillées comme des actrices 1935, des jeunes Philippines en groupe.

Cette nuit-là Kérak dormit mal, mais elle avait senti qu'une ère nouvelle, qu'elle le veuille ou non, avait commencé pour elle. S'agirait-il de ce « *temps du progrès et de la prospérité* » promis depuis des années par Radio-Amman.

Les ingénieurs indiens, les paysans ultotiques et aussi les jolies Asiatiques ont travaillé dur. Des routes ont été ouvertes, des champs défrichés ; les équipements publics ont été développés ou modernisés et des petites industries de transformation créées dans la vallée ; des touristes ont été amenés ; le classement mou des portières des Mercedes officielles est devenu un bruit familier. Kérak a eu ses statistiques. Kérak a été saisie par le siècle. Pour le moment elle en est fière, mais toute cette agitation, toutes ces réalisations, ont-elles pour autant apporté une amélioration en profondeur du sort de ses habitants ?

### Une réussite capitaliste

On peut en douter quand on voit des adolescents fumer deux paquets de cigarettes par jour pour se donner l'air conquérant des publicités d'outre-Atlantique ; lorsqu'on s'aperçoit que les nomades de la province ne se nourrissent plus que de conserves qu'ils inaugurent sans même les réchauffer ; quand on rencontre Abdallah, jeune berger, propriétaire d'une centaine de chèvres et de moutons, qui vit avec un transistor en guise d'oreiller.

Bien que tardifs et atténués, les phénomènes constatés à Kérak font bien de ce modeste chef-lieu de district un microcosme de cette « *Jordanie du refus* » — ainsi que le rais du Caire appelle le royaume hachémite depuis que le roi Hussein a refusé de participer au processus de paix de Camp David même, et récemment encore, par le biais d'une hypothétique « *option jordanienne* », qui consisterait à remettre à Amman, au moins transitoirement, la Cisjordanie occupée par Israël.

La Jordanie du refus, c'est aussi un pays qui, « débarrassé », au lendemain de la meurtrière confrontation de 1970, de ses éléments armés palestiniens, aujourd'hui repliés au Liban (3), mais ayant conservé ses citoyens d'origine palestinienne — ils représentent approximativement 50 % de sa population totale et 90 % de celle de sa capitale — adonnés avec talent au commerce, à l'industrie et à la finance, est devenu en moins de deux lustres un exemple de réussite capitaliste. Exemple d'autant plus remarquable que, en 1967, après la perte de la Cisjordanie, qui contribuait pour près de 50 % au revenu national, on ne donnait pas cher de la survie économique d'une Jordanie réduite à la rive orientale du Jourdain. Habitué au stéréotype du Palestinien de Beyrouth avec sa mitraillette et sa dialectique, l'observateur découvre aujourd'hui à Amman son cousin insatiendu, fumeur de gros cigares, lecteur de journaux bourgeois et principal pivot des succès économiques du pays.

Quasiment, tout marche bien en Jordanie. A commencer par les affaires. Toute brûlante d'activités commerciales ou financières, atteignant avec sa périphérie un million d'habitants (la population globale du royaume est de deux millions deux cent mille âmes, non compris la rive occidentale du Jourdain occupée par les Israéliens depuis 1967), Amman, qui était en 1946 un bourg besogneux de quarante-six mille résidents, est en 1981 une grande ville éclatante de santé. Nouvelle Pétra — cette petite cité arabe nabatéenne du sud de la Jordanie actuelle qui, à la fin de l'Antiquité, parvint à contrôler une bonne partie du négoce oriental — elle a su, à la faveur de l'affaiblissement de Beyrouth et de l'incapacité égyptienne, devenir la nouvelle plaque tournante du Proche-Orient. Son revenu intérieur brut provenait pour 63 %, en 1980, du secteur des services.

Amman a ouvert en un an et demi cinq nouveaux grands hôtels, aussitôt bourrés d'hommes d'affaires de tous les coins du monde, y compris de la Corée du Sud et de Singapour. Elle s'est offert un boulevard périphérique de 60 kilomètres que déjà déborde la frénésie immobilière. Elle se construit un second aéroport international qui perpétuera le souvenir de la reine Alia, née en 1977 dans un accident d'hélicoptère.

Vraie aux démonies depuis l'an passé par le régime baasiste de l'indigente Syrie (4), la monarchie hachémite est, en contrepartie, choyée depuis lors par le régime baasiste du riche Irak, sans parler des bienfaits dont lui prodiguent de longue date les dynastes pétroliers de la péninsule Arabique. En 1980, la « pension » versée à Amman, en trois parts à peu près égales, par Bagdad, Ryad et les principautés du naphte, a globalement représenté 8 milliards de francs. Cette somme, ajoutée à l'aide occidentale, surtout américaine, de 1 milliard de francs, bien gérée et pas trop mal distribuée, a fait qu'en 1980 une nation dont les exportations (notamment des phosphates) ne couvrent que 15 % des importations a pu, comme les années précédentes, se donner le luxe d'une balance des paiements confortablement excédentaire. Amman a en caisse, en devises, la valeur d'un moins une année d'importations. Le dinar jordanien, totalement convertible, est l'une des monnaies les plus fortes du monde arabe. Le taux actuel de croissance économique est de 9 %, alors que celui de l'inflation ne dépasse pas 10 %.

### Cent mille immigrés

Si la Jordanie a été le seul Etat arabe non pétrolier (avec le Liban) à devoir, à l'heure de la prospérité, attirer chez lui une main-d'œuvre étrangère — plus de cent mille personnes originaires du tiers-monde en 1981 — c'est qu'à l'époque des vaches maigres plus de quatre cent mille membres (dans leur grande majorité il s'agit de Jordaniens d'origine palestinienne) de sa population active étaient allés travailler dans la péninsule Arabique et qu'ils y sont encore. Pour le moment, plutôt que de rentrer en Jordanie, ils préfèrent y investir spécialement dans le bâtiment — et en 1979 ils ont transféré dans leur patrie d'adoption l'équivalent de plus de 2,5 milliards de francs. Aussi bien les expatriés figurent-ils en bonne place parmi les artisans d'une expansion qui, d'après les chiffres des Nations unies, a signifié un doublement en trois ans du revenu annuel *per capita* jordanien, lequel a dépassé 5 500 francs en 1979.

Afin d'atténuer le caractère importé, artificiel, de ses succès la Jordanie s'est lancée depuis 1976 dans une politique acharnée de mise en valeur de ses ressources, au demeurant fort limitées, agricoles et industrielles. La part de ces deux secteurs a ainsi grimpé en cinq ans de 15 à 27 % dans le revenu intérieur brut. Fruits et légumes du Jourdain, y compris, il est vrai, ceux de la rive occupée, approvisionnent l'Arabie Saoudite. Aqaba, l'unique Jordanienne sur la mer Rouge, déjà vouée au tourisme et au trafic portuaire (3) (notamment pour le compte de l'Irak, surtout depuis la guerre avec l'Iran) est en train, avec le concours de la société française Spie-Batignolles, de casser, sur ses 25 kilomètres de côte, un vaste complexe d'engrais chimiques. Sur la mer Morte se prépare à une grande échelle l'extraction de la potasse du Lissan (avec 2 milliards de tonnes, les gisements, découverts en 1973, constituent le plus vaste réserve mondiale de ce produit), et plus au sud celle du cuivre de Finan.

Même s'il est vrai que « *le pouvoir jordanien (après) avoir montré une grande efficacité dans la gestion (...) d'un système économique (...) basé sur l'aide extérieure, (...) semble aujourd'hui déployer un même talent pour la transformation de ce système (6)* », il n'en demeure pas moins que le « *miracle jordanien* » reste fragile, dépendant qu'il est pour une bonne part des changements d'humeur (ou de régime) pouvant se produire à Bagdad ou à Ryad et de la fausse paix qui règne dans la région.

Prochain article :

**L'OMBRE DES FRÈRES MUSULMANS**

### La percée culturelle française

« Dans le domaine culturel, en Jordanie, on entend parler avant tout de la France. Les autres grands pays lui font guère d'efforts. » C'est le peintre Ali Jaber, de formation surtout anglo-américaine, qui la constate lui-même. Avec sa petite enveloppe annuelle de 8,5 millions de francs pour la coopération culturelle et technique, l'ambassade de France assènera, il faut le dire, par une active collaboration jordanienne, tait des merveilles : relèvement du palais hellénistique d'Irak El-Amir, grande exposition d'art moderne français, en mars 1981, neuf heure trente de télévision en français par jour (très suivie aussi par les 200 000 Israéliens francophones), etc.

Partie de zéro ou presque, la francophonie a beaucoup progressé depuis 1967 grâce à la venue de nombreux Palestiniens de Jérusalem. Originaire de Safra, le philosophe Fahmi Jadaane, sera à l'automne 1981 le premier citoyen jordanien à devenir professeur associé dans une université française (Paris-III). Parmi les Jordaniens de souche on note que s'exprimant volontiers en français le prince héritier Hassan, le grand archéologue spécialiste de Pétra, Faouzi Zayédine, et même le président de l'Académie de langue arabe, M. Abdul Karim Khalifeh.

Une trentaine seulement de coopérants techniques ou enseignants français servent dans le royaume, mais les deux d'entre eux qui sont détachés à l'université d'Amman ont réussi à faire passer de sept à cent dix, en quatre ans, le nombre des étudiants de la section de français (il y a cinq cents étudiants dans le département d'anglais et six cents dans celui de langue arabe). Au sein de l'enseignement secondaire, surtout celui dispensé par les congrégations chrétiennes, mais qui suivent de nombreux mouvements, près de quinze mille enfants apprennent le français en 1981. Quant aux adultes inscrits aux cours du centre culturel français d'Amman, leur nombre a doublé en deux ans, dépassant les deux mille personnes, dont beaucoup s'y rendent profiter des programmes français à la télévision ».

J.-P. P.H.

(1) Officier et écrivain britannique (1888-1935), qui fut l'un des artisans de la révolte arabe — appelée « révolution » par les Arabes — contre les Ottomans en 1916 - 1918.

(2) Commandant britannique de la Légion arabe de 1939 à 1956, date à laquelle cette formation devint l'armée jordanienne.

(3) En mars 1981, il n'y avait plus qu'une centaine de Palestiniens emprisonnés en Jordanie pour des raisons politiques et aucun condamné à mort, selon la section locale de la Ligue internationale des droits de l'homme.

(4) En février, un commando syrien, arrivé à Souaileh, près d'Amman, aurait eu pour mission d'assassiner le président du conseil jordanien, M. Moudar Badrane.

(5) Le trafic total d'Akaba est passé de 1,5 million de tonnes en 1974 à plus de 5 millions de tonnes en 1979.

(6) François Rivier, *Croissance industrielle dans une économie assistée : le cas jordanien*. Centre français d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain. Beyrouth, 1981. 227 pages.

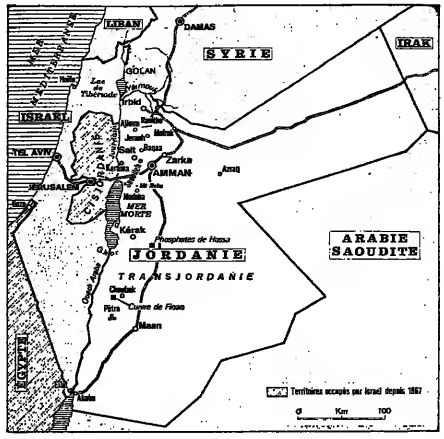



**Le bon moyen de payer en francs hors de France.**

Vous pouvez maintenant emporter vos francs à l'étranger en toute sécurité, en chèques de voyage émis par la Société Française du Chèque de Voyage et libellés en francs français. Ces chèques de voyage SFCV, créés sous l'égide de la Banque Nationale de Paris, du Crédit Lyonnais, du Crédit Agricole, du Crédit Commercial de France et de l'American Express, sont disponibles auprès de leurs Agences et Correspondants ainsi qu'auprès d'un grand nombre d'autres Etablissements en France et dans le monde.

Emportez ces chèques de voyage SFCV en toute confiance: vous les utiliserez dans les magasins, les restaurants, les hôtels, pour vos billets d'avion ou vos locations de voiture. En cas de perte ou de vol vous pourrez en obtenir le remplacement intégral, en cours de voyage, auprès du réseau mondial American Express. Avant de partir à l'étranger, en vacances ou pour affaires, munissez-vous de chèques de voyage SFCV. Ils bénéficient des 90 ans d'expérience internationale de l'American Express.

CHÈQUES DE VOYAGE S.F.C.V. en francs français.
*Service American Express dans le monde entier.*

Etablissements co-fondateurs: Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Crédit Agricole, Crédit Commercial de France, American Express.

Gilles & Malherg

**PARIS-LOS ANGELES 3820 F.***
Vol quotidien. Départ tous les jours 12 h 30.
**Vous plaire, ça nous plaît**
TWA
*Tarif Loisir aller/retour: séjours de 14 à 60 jours. Prix valable jusqu'au 25/06/81 et sujet ensuite à variations saisonnières.

# PROCHE-ORIENT

## Iran

### ALERTE AUX FRONTIÈRES A LA SUITE DE LA « DISPARITION » DE M. BANI SADR

Les postes-frontières et aéroports iraniens ont été mis, jeudi 18 juin, en état d'alerte à la suite de la « disparition » de M. Bani Sadr. M. Ladjevardi, procureur de la révolution à Téhéran, a annoncé que la justice iranienne avait « perdu » mardi la trace du président dont l'« incompétence politique » pourrait être prochainement par le Parlement samedi (« le Monde » du 19 juin).

D'autre part, M. Bazargan, ancien premier ministre, a affirmé jeudi que ses partisans poursuivraient le boycottage des débats parlementaires « tant que nous n'aurons pas obtenu la liberté d'expression et de communication avec le public ».

Enfin, l'imam Khomeiny a déclaré jeudi, à l'occasion de la célébration de la naissance de son petit-fils, que l'Iran « était sur le point de réaliser la révolution du peuple en mettant en échec les tendances anti-islamiques ». — (A.F.P., A.F.)

## Egypte

### DES RIXES ENTRE COPTES ET MUSULMANS FONT DEUX MORTS ET TRENTE ET UN BLESSÉS AU CAIRE

*(De notre correspondant.)*

Le Caire. — Alors que, traditionnellement, le ministère égyptien de l'intérieur attend pour annoncer les mauvaises nouvelles, qu'elles aient été diffusées par les radios ou la presse étrangères, il a publié jeudi 18 juin, avant tout le monde, un communiqué faisant état de « violents incidents » confessionnels survenus la veille au soir dans un quartier populaire du Caire et ayant fait deux morts et trente et un blessés.

Cette célérité d'explique, sans doute, par la gravité de ces événements, premiers du genre, à notre connaissance, à se dérouler dans la capitale depuis l'accession au pouvoir de M. Sadate, il y a douze ans.

Selon un schéma devenu habituel ces dernières années en Egypte, une dispute « personnelle » entre un copte et un musulman a dégénéré, mercredi 17 juin à Zaqazig-el-Hamra (secteur très pauvre situé au nord-ouest de Choubra, principal quartier bi-confessionnel du Caire), en heurts rangés entre habitants du quartier, chaque communauté prenant parti pour son coreligionnaire.

La police est intervenue, relevant deux morts sur les lieux et constatant les dégâts causés à plusieurs magasins. Quarante-deux personnes ont été arrêtées et quatre armes à feu saisies. Vingt-quatre heures après, la tension reste vive dans le quartier.

Les derniers incidents confessionnels connus remontaient au 23 mai, à Alexandrie (*le Monde* du 25 mai), où la correction infligée par un boulanger copte à son patron musulman (et non pas à l'un de ses clients comme nous l'avions alors écrit par erreur) avait provoqué la mort de celui-ci. Les fondamentalistes islamiques avaient suscité une expédition punitive anti-chrétienne.

Au cours du lustre écoulé, notamment dans les provinces à population mixte de Haute-Egypte, une dizaine de coptes, dont un prêtre, ont été assassinés par des Frères musulmans ou assimilés, au cours d'« incidents parmi les plus graves » qu'ait connus le pays depuis six mois sans qu'une église soit saccagée ou détruite.

Il y a quelques mois, l'administration, pour la première fois semble-t-il depuis la révolution de 1952, a appliqué un vieux firman ottoman, toujours en vigueur, en faisant démolir une église construite sans autorisation du gouvernement dans le faubourg populaire de Bassatine, au Caire.

Cette affaire avait frappé l'imagination des chrétiens, de plus en plus nombreux à estimer que « l'indulgence du pouvoir à l'égard des revendications intégristes islamiques encourage ces extrémistes à se montrer de plus en plus agressifs à l'égard des coptes ».

La brouille persistante, depuis mai 1980, entre le rais et Chenouda III, patriarche des coptes orthodoxes, n'est pas de nature à calmer les esprits au sein de la minorité chrétienne, pas plus que cette récente confession de M. Sadate à un hebdomadaire cairote, selon laquelle, dans sa jeunesse, il « admirait et admirait » Hassan El-Banoa, fondateur en 1928 de la confrérie des Frères musulmans.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

LISEZ
Le Monde des PHILATÉLISTES
L'HEBDOMADAIRE DE LA PHILATÉLIE

# DIPLOMATIE

## DEVANT LA PRESSE DIPLOMATIQUE

### M. Cheysson a justifié la politique française au Proche-Orient

C'est à un vaste tour d'horizon international qu'a procédé M. Claude Cheysson, jeudi 18 juin, au cours de son premier déjeuner avec l'Association de la presse diplomatique française depuis qu'il a été nommé ministre des relations extérieures. Sur un certain nombre de points comme l'Afghanistan, la Pologne, le dialogue Nord-Sud, la nécessité pour la France d'honorer ses contrats qu'elle a signés, M. Cheysson s'est dit qu'il réaffirmer ce qu'il a déjà dit et, d'autres circonstances, en particulier dans une interview au *Monde* (nos éditions du 28 mai). Mais il a également apporté des réponses souvent précises, formulées parfois avec vivacité, parfois avec passion, sur nombre d'autres points.

La première question a été de savoir pourquoi le point de vue de la France sur le Proche-Orient avait été exposé dans un quotidien étranger, en l'occurrence le *Washington Post* (le *Monde* du 19 juin). Avec une irritation teintée d'ironie, M. Cheysson a fait observer que le premier ministre avait commenté le raid israélien contre la centrale nucléaire irakienne devant Europe 1, et qu'il y avait eu le lendemain un communiqué du Quai d'Orsay. Cela étant, et tout en précisant qu'il avait lu le texte de l'interview, il a expliqué que le chef de l'Etat n'avait pas voulu donner l'impression d'utiliser — comme ses prédécesseurs — un média français pendant la campagne électorale. « S'il avait cru pouvoir attendre une semaine de plus, il se serait adressé à un *journal français* », a-t-il dit.

Le ministre a repoussé l'argument selon lequel en établissant une distinction entre Israël et son premier ministre, M. Begin, qu'il a vivement critiqué, le président Mitterrand s'était immiscé dans la campagne électorale israélienne. « Nous avons condamné, a-t-il dit, une action militaire, et il se trouve que celui qui l'a revendiquée et y a ajouté des commentaires était le premier ministre. »

Une fois réglés les problèmes de raid israélien et de la centrale nucléaire irakienne, un autre objet auquel il a repris l'argumentation du chef de l'Etat (*le Monde* du 19 juin), M. Cheysson est passé aux autres points :

● *Proche-Orient.* — « La France est totalement liée par l'initiative européenne qui exprime une volonté commune. Il était bon que la déclaration des Dix sur le Proche-Orient *précédent sur ces grands principes qui doivent être réaffirmés et respectés.* » Ces principes concernent le droit de tous les pays de la région, y compris Israël, à la sécurité, le droit du peuple palestinien à s'autodéterminer et à avoir un avenir.

« Je suis fier que la France ait été derrière la création de l'Etat d'Israël et ait participé à la réparation des souffrances endurées par les juifs. C'est pour les mêmes raisons qu'elle est pour le respect des droits du peuple palestinien », a-t-il dit.

● *Un bureau de l'O.L.P. à Paris.* — La C.E.E. a reconnu que l'O.L.P. est représentative, mais pas comme unique représentant du peuple palestinien. Dans cet esprit, un bureau de l'O.L.P. serait normal à Paris, mais « pas question de recevoir un représentant de l'O.L.P. comme s'il représentait un Etat ». A propos d'une éventuelle visite de M. Arafat en France, M. Cheysson a dit : « Ceux qui connaissent qu'ils veulent détruire Israël ne peuvent être des interlocuteurs de la paix. A moins qu'ils ne changent de position. »

● *Jérusalem.* — La décision du gouvernement israélien de faire de Jérusalem la capitale d'Israël « unilatérale ». « Il y a continuité dans la politique de la France, de la C.E.E. et de la communauté internationale pour défendre le droit, qui ne permet pas de modifier unilatéralement le statut de Jérusalem. En outre, les Lieux saints sont un problème qui intéresse les Israéliens, mais aussi les Jordaniens, les Palestiniens, trois cultures, trois religions... Comment pourrait-on admettre que soient prises à leur sujet des décisions unilatérales ? »

● *Liban.* — Après avoir réaffirmé l'attachement de la France à « la souveraineté pour » le ministre a souligné le désir de Paris d'apporter son concours à une solution. Et attendant, a-t-il ajouté, « nous avons des conversations avec les autorités pour des livraisons de pièces détachées et d'équipements destinés aux forces de sécurité libanaises ».

● *Afrique du Sud.* — « Pas un obus, pas une cartouche, par un tournevis militaire, pas un boulon, rien de militaire ou d'origine militaire ne sera livré à l'Afrique du Sud. C'est catégorique. » Pour le reste, à propos de l'apartheid, la France sort d'une période où « les positions étaient ambiguës... Là où l'ambiguïté était grande, cela nous a mis dans une situation embarrassante. Nous héritons de contrats embarrassants. »

● *Les ventes d'armes.* — En dehors de l'Afrique du Sud, « il y aura des contrats d'armements, mais il y aura aussi certains types d'armes que le gouvernement français ne laissera pas partir en direction de certains pays où leur utilisation pourrait des problèmes graves ».

● *Le problème des réfugiés politiques.* — Le ministre rappelle que les Basques sont une poignée parmi des dizaines de milliers de réfugiés politiques en France, dont cent cinquante mille d'Extrême-Orient. « La patrie des droits de l'homme ne livrera pas, quoi qu'il arrive, un réfugié politique, que ce soit M. Bani Sadr ou tout autre. La France ne va pas, parce qu'elle a une fraternité totale avec l'Espagne par la langue, par la volonté de démocratie et la détermination de lutter contre le terrorisme — et elle ne le montrer clairement chez elle, — elle ne va pas renoncer à ce qui fait une partie de sa grandeur et qui est d'être une terre d'asile. »

● *Les communistes au gouvernement.* — A la question de savoir si la présence éventuelle de ministres communistes au gouvernement ne gênera pas son action diplomatique, M. Cheysson a répondu : « Ce qui compte, c'est la politique que font la France et les hommes qui en sont les principaux responsables. M. Mitterrand a été élu avant tout sur l'image prépondérante dans la définition des grands principes. Dès lors qu'un ministre s'inspire Dupont ou Durand ou peaucoup moins d'importance. Il n'y aura pas un seul ministre qui ne soit pas totalement d'accord sur la politique du gouvernement. Il n'y aura pas de position contraire, comme avec l'ancienne majorité. »

● *Rapports avec l'U.R.S.S.* — « Nous aurions souhaité avoir avec l'Union soviétique des rapports d'une certaine intimité comme par le passé. Mais il n'est pas possible d'avoir avec les Soviétiques le même genre de rapports si leurs troupes restent en Afghanistan. »

● *La conférence de Madrid.* — A propos de la conférence sur la sécurité et la coopération, M. Cheysson a exprimé l'espoir qu'un rendez-vous puisse être pris « pour une conférence sur le désarmement en Europe, ce qui serait rassurant. Les Russes savent que toute possibilité de dialogues d'échanges, serait gagnée net s'il y avait la moindre interférence en Pologne. En prenant des rendez-vous, par exemple pour la fin de l'année, cela permettrait de passer le cap dangereux du mois de juillet. »

● *Le conflit du Sahara occidental.* — « Les grands principes seront réaffirmés. Comment s'exprimera-t-il ? Je ne sais pas encore. On en parlera dans quelques semaines, parce que ça trouve courage de la part du roi du Maroc d'aller à Nairobi voir ses pairs qui ne partagent pas tous son point de vue. Il serait indécent de tenter d'adopter une position précise pendant que les Africains discutent. » — P. B.

# ASIE

## LA CRISE CAMBODGIENNE

### Les pays de l'ASEAN, réunis à Manille, ont réaffirmé des positions aussi intransigeantes que celles de Hanoi

*De notre envoyé spécial*

Manille. — Quarante-huit heures après l'annonce d'une quasi-alliance sino-américaine de nature à affecter profondément le rapport de forces mondial, et particulièrement asiatique, les ministres des affaires étrangères des pays de l'ASEAN (1), réunis à Manille, ont réaffirmé, jeudi 18 juin, leur opposition résolue et conjoint, leurs positions de principe dans l'affaire cambodgienne. En accord avec les résolutions adoptées depuis deux ans par l'Assemblée générale des Nations unies, et « dans le but de favoriser un à un *règlement politique satisfaisant au Cambodge* », les cinq pays proposent, dans un premier temps : 1) l'envoi d'une force de maintien de la paix des Nations unies au Cambodge ; 2) Le retrait de toutes les forces étrangères dans les délais les plus brefs et sous la supervision des « casques bleus » ; 3) Le désarmement de toutes les factions khmères immédiatement après le retrait des troupes d'occupation. L'ASEAN estime que les « prétendues élections » de mars dernier, « tenues à l'ombre de deux cent mille soldats vietnamiens », ont un caractère « frauduleux » et « constituent une légitimité supplémentaire au régime de Heng Samrin installé par les Vietnamiens ».

Les signataires « réaffirment qu'ils continuent à reconnaître le gouvernement du Kampuchea démocratique (Khmers rouges) et à soutenir sa représentativité au sein des Nations unies ». Ils « accueillent favorablement les consultations en cours entre les nationalistes cambodgiens en vue de la formation d'un front uni » pour la libération du Cambodge et réaffirment leur soutien et leur solidarité avec la Thaïlande, pays de la « ligne de front ». Les Cinq donnent également leur caution à un « programme de rapatriement volontaire des déplacés et réfugiés cambodgiens entrepris par le gouvernement thaïlandais en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ».

Enfin, après avoir pris note de la proposition vietnamienne d'une conférence régionale entre les gouvernements de l'ASEAN et de l'indochine, les ministres estiment que l'internationalisation du conflit cambodgien, par la mise en puissances extérieures sur l'« *règlement politique satisfaisant au Cambodge* », les cinq pays proposent, dans un premier temps : 1) l'envoi d'une force de maintien de la paix des Nations unies au Cambodge ; 2) Le retrait de toutes les forces étrangères dans les délais les plus brefs et sous la supervision des « casques bleus » ; 3) Le désarmement de toutes les factions khmères immédiatement après le retrait des troupes d'occupation. L'ASEAN estime que les « prétendues élections » de mars dernier, « tenues à l'ombre de deux cent mille soldats vietnamiens », ont un caractère « frauduleux » et « constituent une légitimité supplémentaire au régime de Heng Samrin installé par les Vietnamiens ».

Les signataires « réaffirment qu'ils continuent à reconnaître le gouvernement du Kampuchea démocratique (Khmers rouges) et à soutenir sa représentativité au sein des Nations unies ». Ils « accueillent favorablement les consultations en cours entre les nationalistes cambodgiens en vue de la formation d'un front uni » pour la libération du Cambodge et réaffirment leur soutien et leur solidarité avec la Thaïlande, pays de la « ligne de front ». Les Cinq donnent également leur caution à un « programme de rapatriement volontaire des

mois prochain à New-York, puissent aujourd'hui plus qu'hier produire un assouplissement de la politique intransigeante de Hanoi. Les exercices, d'un côté comme de l'autre, apparaissent comme secondaires. Après la décision prise par Pékin et Washington de « coopérer dans tous les domaines » et à l'échelle planétaire pour faire contrepoids à l'Union soviétique, et à ses alliés, l'heure ne paraît plus être aux tentatives de compromis régionaux, ni l'initiative aux mains des puissances mineures. Les Grands paraissent, en effet, décidés à mener la danse. L'ASEAN, comme l'Indochine, se trouve entraînée dans la stratégie de la tension, dans la dynamique de la confrontation et de la polarisation. On voit mal dans ces conditions comment poursuivre le dialogue en vue d'un règlement politique et pacifique du problème cambodgien — ce dont la Chine, attachée à punir Hanoi et à l'faire payer Moscou, ne veut à aucun prix. Une fois de plus, derrière le paravent de déclarations de principe où de propagande, l'engrenage de la confrontation se remet en marche.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

LIBRAIRIE DUCHENE
LIVRES ANCIENS ET MODERNES
Spécialisée de 1re et 2e guerre mondiale
Livres, ouvrages, documents historiques réglementaires
Catalogue sur demande
581-33-18
27, rue de la Butte-aux-Cailles. 75013 PARIS

## Le rapprochement entre les États-Unis et la Chine après la visite de M. Haig

### MOSCOU : un nouveau pas a été franchi

De notre correspondant

Moscou. — Le tournant tant redouté par l'U.R.S.S. a-t-il été pris dans les relations sino-américaines ? Les commentateurs soviétiques ne répondent pas encore à cette question, mais ils le posent ouvertement, après la visite de M. Alexander Haig à Pékin et la décision de M. Reagan de vendre des armes offensives à la Chine. Depuis leur rupture avec Mao, les Soviétiques craignent par dessus tout d'être pris en tenaille entre l'OTAN à l'ouest et la Chine à l'est, et de devoir alors se battre sur deux fronts. Pendant de longues années, les mauvaises relations entre Washington et Pékin, entretenues par la querelle de Taïwan et aggravées par le conflit indochinois puis par les développements de la détente Est-Ouest avaient paru les mettre à l'abri des mauvaises surprises.

Leur inquiétude a crû lorsqu'ils ont soupçonné M. Brzezinski, le conseiller spécial du Président Carter, de vouloir jouer la « carte chinoise ». Moscou n'a pas ménagé ses avertissements. Il est impossible, explique-t-on ici, de jouer la « carte chinoise » sans mettre en péril cause de la paix. « *L'alliance* (des Etats-Unis avec la Chine) *sur la plate-forme antisoviétique exclurait la coopération avec l'U.R.S.S.*, écrivait la *Pravda* dès 1978, dans un article autorisé.

L'établissement de relations diplomatiques entre Washington et Pékin, à partir de 1er janvier 1979, a constitué pour les Soviétiques le premier signal d'alarme. Ils ne pouvaient ouvertement reprocher à deux puissances d'entretenir des rapports d'Etat alors qu'eux-mêmes cherchaient une normalisation avec la Chine, mais ils s'indignaient chaque fois qu'un gouvernement occidental envisageait de vendre aux chinois du matériel militaire ou une technologie de pointe. M. Arbatov, directeur de l'Institut des Etats-Unis et du Canada à Moscou, avait très précisément défini la position de l'U.R.S.S. : si la Chine devient « *une sorte d'allié militaire de l'Ouest, un allié informel peut-être, disait-il, mais un allié dans le sens qu'une alliance dans son ensemble apparaîtra alors sous un jour différent. Nous devrions reconsidérer nos relations avec l'Occident. Si un tel axe était créé sur une base antisoviétique, c'en serait fini de la détente* ».

Le Kremlin risque maintenant de regretter la retenue que l'ancien président Carter avait imposée dans les ventes de matériel militaire à la Chine. *La Pravda*, qui revient ce vendredi 19 juin sur la visite du secrétaire d'Etat américain à Pékin, n'en est pas encore à la menace directe, mais elle n'en note pas moins qu'« *un nouveau pas a été franchi dans la voie du rapprochement sino-américain, militaire et stratégique, dans les tentatives de profiter des ventes d'armements* (de la direction chinoise), *dans la jeu risqué visant à compromettre la détente* ». Dans ces conditions l'U.R.S.S. « ne peut rester indifférente au projet de vente à la Chine d'armes, de matériel et de technologie de guerre américains ».

La *Pravda* énumère tous les dangers pour démocratie sur les voisins de la Chine mais elle ne dit rien des conséquences politiques que les dirigeants soviétiques pourraient tirer de la décision américaine. La menace n'est par immédiate : il la peut revenir à un renouant le dialogue avec Washington. Les relations avec les Etats-Unis restent l'obsession du Kremlin. Encore faudrait-il que l'administration républicaine se prête au jeu, ce qui ne semble pas être le cas actuellement.

A un moment où les contacts soviéto-américains sont pratiquement rompus, la nouvelle politique chinoise de Washington augmente les risques de malentendus et de tensions internationales. Elle ne peut que renforcer certains dirigeants de Moscou dans la conviction qu'il y a décidément rien à attendre de M. Reagan. Si elle s'imposait, une telle conclusion pourrait être lourde de conséquences sur l'action de l'U.R.S.S. dans d'autres parties du monde, en Pologne par exemple.

DANIEL VERNET.

### Pékin : un porte-parole déclare « n'avoir jamais entendu parler » de stations d'écoute sino-américaines

Pékin a démenti les informations en provenance de Washington selon lesquelles deux bases d'écoute sino-américaines chargées d'intercepter des fusées soviétiques avaient été construites en territoire chinois (*le Monde* du 19 juin). « *Nous n'avons jamais entendu parler de cela* », a déclaré ce vendredi 19 juin un porte-parole gouvernemental.

Aux Etats-Unis, bien que la Maison Blanche et le département d'Etat se contentent traditionnel « *pas de commentaire* » des sources gouvernementales ont confirmé l'existence de ces radars d'écoute qui surveillent la trajectoire des fusées soviétiques entre leur base de lancement de Tyuratam (Asie centrale) et la péninsule du Kamtchatka. Ces stations, situées au Xinjiang (Sinkiang) se ont pas pratiquées, précise-t-on, que celles d'Iran, abandonnées après la chute du chah. « *Leur position leur permet pas de regarder au fond des pas de tir.* »

Selon *Washington Post*, M. Deng Xiaoping avait mis, en 1979, comme condition à l'installation de ces stations qu'elles soient aux mains de techniciens chinois et que Pékin ait accès aux informations recueillies. Le journal ajoute que l'augmentation des échanges américano-chinois dans le domaine du renseignement aurait été l'un des thèmes des entretiens du secrétaire d'Etat M. Haig à Pékin.

Cette visite de M. Haig a provoqué, cette semaine, durement jeudi par l'agence Chine nouvelle : « *Si les Etats-Unis se bornent à prêter attention aux pressions de la clique Hua pro-taïwanaise et ignorent les sentiments du peuple chinois, les relations sino-américaines ne pourront manifestement pas être maintenues en l'état, sans parler de leur développement.* » « *En ce qui concerne les mûrissent qui aux Etats-Unis offrement que la Chine, ayant besoin de l'appui américain pour combattre l'hégémonisme soviétique, aura à avaler* leur « *pilule* » (le soutien américain à Taïwan et la vente d'armes à ce) relèvent de n'est pas seulement *un faux calcul, mais cela dénote leur ignorance de l'histoire* » et de la réalité internationales. Elle ne peut que renforcer certains dirigeants de Moscou dans la conviction qu'il y a décidément rien à attendre de M. Reagan. Si elle s'imposait, une telle conclusion pourrait être lourde de conséquences sur l'action de l'U.R.S.S. dans d'autres parties du monde, en Pologne par exemple.

DANIEL VERNET.

### LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU NICARAGUA EN VISITE A PARIS

Le Père Miguel d'Escoto, ministre des affaires étrangères du Nicaragua, est arrivé, jeudi 18 juin, à Paris pour une visite de travail de deux jours, au cours de laquelle il devait être reçu, notamment par M. François Mitterrand et Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Le chef de la diplomatie sandiniste, d'origine guyaynne qui effectue une tournée en Europe, s'entretiendra également avec Mme Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste et rencontrera, à titre privé, M. Michel Rocard, ministre d'Etat chargé du plan et de l'aménagement du territoire. Comme M. François Mitterrand, M. Michel Rocard est membre du Comité de défense de la révolution sandiniste.

Initialement prévue pour la fin de la semaine dernière, cette visite avait dû être reportée, le Père d'Escoto étant « bloqué à Bagdad, en raison de problèmes de liaisons aériennes », avait-on indiqué à l'ambassade du Nicaragua, à Paris. Les entretiens franco-nicaraguayens devraient permettre de préciser la politique du nouveau gouvernement français à l'égard du Nicaragua et de l'Amérique centrale. La France pourrait accroître, en particulier, son aide au Nicaragua sur le plan alimentaire.

● *M. Pierre-Elliot Trudeau*, premier ministre du Canada, sera reçu le 26 juin à l'Elysée par M. Mitterrand.

Libres opinions
Le partage et le
TED LAPIDUS
SOLDES
LE PRIX UFOR.QU

# TIERS-MONDE

## *Libres opinions*

## Le partage et le don

par FRANÇOIS DE RAVIGNAN (*)

*PARLER du tiers-monde aujourd'hui, c'est généralement parler d'aide. De l'aide que nous lui apportons bien sûr, et non point de celle qu'il nous apporte : les Hollandais ou les Belges sont « dix fois plus généreux que nous », écrivait dans ces colonnes Charles Condamines (1), oubliant sans doute que les vaches hollandaises se nourrissent à vil prix de manioc produit par les travailleurs de Thaïlande et de soja du Brésil, tandis que le faim gagne du terrain à grands pas dans ces pays (2).*

*Nul doute, certes, que l'aide (celle que nous apportons) soit de nature à favoriser une relance de la croissance de nos économies productivistes, comme l'a rappelé Claude Cheysson (3). Nul doute non plus que le « new deal » qu'il préconise n'aille dans le sens des attentes des gouvernements de la plupart des pays du Sud. Mais s'il est un mythe tiers-mondiste qui a la vie dure, c'est bien celui qui assimile les exigences des gouvernements aux besoins de leurs peuples. Aucun habitant du tiers-monde n'aurait le malheureux d'assimiler les options du peuple français tout entier aux propos de ses présidents successifs. C'est pourtant à un exercice de ce style que se livrent le plupart de nos hommes politiques lorsqu'ils rapportent ce que « le tiers-monde dit », ce que « le tiers-monde pense », ce que « le tiers-monde réclame », en citant les propos de ses gouvernants.*

*Les aides que ceux-ci réclament, alimentaire, technologique, militaire, sont capables en effet de créer les enclaves modernisées dont ces gouvernements ont besoin pour se maintenir au pouvoir et participer à ce concert des nations où il est malséant de devoir demander le prix des places. Elles sont incapables de créer le travail de tous et de résoudre le problème de la faim des pauvres. Bien pis, elles l'aggravent.*

*Les grands périmètres agricoles, les implantations industrielles se paient d'une accentuation de l'exportation des matières premières industrielles et agricoles. La rentabilité des entreprises créées sur capitaux étrangers exige qu'on n'y crée qu'un nombre limité d'emplois ; et, de toute façon, leur technologie sophistiquée est-elle celle qu'il faut employer pour faire face à la demande de travail issue d'une démographie galopante ? Mais qui s'en soucie, dès lors que ces objections vont contre l'intérêt immédiat ? Qui entend par exemple le cri d'alarme poussé par l'Union générale des travailleurs sénégalais en France (4), dénonçant le grand projet technocratique de « mise en valeur » du fleuve Sénégal, qui s'apprête à conduire à la faim et au désespoir une population de sept cent mille personnes, dont on n'a consulté aucune avant de décider ? La vraie clameur des peuples, c'est là qu'elle est, et non pas dans les demandes des gouvernements, qui réclament de l'aide, entre autres pour de tels projets, et l'obtiennent.*

*L'autre voie, la seule capable de créer le travailler-manger de tous, c'est celle qui met au travail le maximum de bras, les bras de tous, pour produire l'alimentation de tous, et satisfaire d'abord les besoins essentiels. Ce n'est pas une question de technique occidentale, ni d'argent ni d'aide, mais de volonté politique, comme quelques rares exemples de par le monde l'ont montré. Cette voie-là posturait évidemment une réduction de nos échanges avec les pays du tiers-monde qui ne produiraient plus par priorité ce qui est nécessaire aux pays du Nord. Elle obligerait nos pays à remettre en question profondément un mode de production et une croissance économique qui se paient de la faim des autres, comme l'eut des candidats à l'élection présidentielle, celui des écologistes l'a proposé. « A quoi servent les vers ? », se demandait dans ces colonnes une personnalité du monde scientifique (5). Eh bien ! entre autres choses, à ceci : rappeler la nécessité, pour le pain du monde, de partager, et non point de donner ou d'aider. Car le partage, ce n'est pas le don, c'est même tout le contraire. On ne donne que de son surplus — en somme de ce qu'on a plus ou moins justement accumulé. On ne partage que soi-même.*

(*) Agronome.

(1) *Le Monde* du 25 avril 1981.
(2) Jacques Berthelot et François de Ravignan, *les Sillons de la faim*, éd. l'Harmattan, Paris, 1981.
(3) *Le Monde* du 30 avril 1981.
(4) U.G.T.S.F., 53, quai National, Bât. 2, 92300 Puteaux.
(5) *Le Monde* du 29 avril 1981.

TED LAPIDUS
SAINT - HONORÉ
Homme SOLDES Femme
23, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

UN COLLOQUE DU GRAND-ORIENT DE FRANCE

## L'émergence des pays pauvres provoquera une remise en cause de notre mode de vie

*« Rien dans la crise révolutionnaire que nous vivons ne sera résolu si l'on ne prend en compte l'émergence du tiers-monde... Il faut, désormais, penser autrement. »* Sur cette ardente détermination, le grand maître R. Leray a ouvert, samedi 13 juin, au siège du Grand-Orient de France, un colloque sur le thème « Emergence du tiers-monde ».

*« Les chiffres n'ont pas de signification réelle »*, pour prendre la mesure du phénomène, devait paradoxalement dire M. R. Razakaboana, ministre des finances du gouvernement de Madagascar. *« Il faut une approche globale, intégrant les variables d'ordre culturel et de civilisation. »* Puis le ministre a dénoncé deux *« mythes »*

*« dans lesquels semblent parfois s'enfermer les marxistes »* — celui de l'intervention de l'Etat, qui est souvent bureaucratisation, celui de *« l'industrialisation pour l'industrialisation »* rejetant au second plan l'agriculture. Cette dernière approche explique en partie la permanence de problèmes alimentaires dont la solution est pourtant la clef du développement et peut-être de l'émergence du tiers-monde. M. Razakaboana estime, en outre, que la *« conjoncture extérieure »* n'est pas favorable aux jeunes nations non pétrolières (diminution du volume global des échanges entre pays industrialisés et pays en développement ; système monétaire désavantageux, comme en témoigne la hausse du dollar, etc.). Face à ces problèmes, déclare-t-il, *« l'Occident hésite à apporter des solutions adéquates ; les pays de l'Est tâtonnent de façon mauvaise ; la coopération Sud-Sud n'est qu'embryonnaire ».*

*« Y a-t-il vraiment émergence ? »* se demande à son tour M. P. Adoeama, représentant du B.I.T. auprès des Nations unies. Pas, en tout cas, assure-t-il, pour tous les pays puisque certains *« s'enfoncent dans la misère et sont en voie de sous-développement »*. Pour *« éviter la catastrophe »*, l'ancien ministre togolais souhaite, quant à lui, que chaque pays définisse une politique nationale de l'emploi — dont il trace les grandes lignes — et démocratise sa vie politique. Il déclare : *« L'émergence implique la recherche de solutions globales, des complémentarités... Les populations concernées doivent être consultées sur les décisions socio-économiques, pour faire contrepoids au rôle prédominant des élites. Cela suppose le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. »*

N'est-ce pas aussi un droit essentiel que la satisfaction des besoins alimentaires vitaux des 450 millions de personnes sous-alimentées ? devait demander M. Gérard Weill, délégué général du Comité français de la campagne mondiale contre la faim.

Evoquant d'autre part la situation spécifique des femmes, Mme Cécile Goldet, présidente de la commission sénatoriale chargée des problèmes des défavorisés et du quart-monde, estime qu'il est *« temps que leur place devienne une préoccupation constante »*. Dans cet esprit, *« la culture ne doit-elle pas être placée au premier plan » ?* Ce qui *« émerge du tiers-monde, c'est la progression de l'islam »*, répond M. Bruno Etienne, spécialiste du Maghreb qui constate les *« dégâts causés par les Frères musulmans »* dans le monde islamique, mais aussi parmi les immigrés. Les natifs du tiers-monde sont également exposées aux conséquences nouvelles et immenses de l'informatique, de la télécommunication et de la télématique, pense pour sa part M. Bokonga, ancien ambassadeur du Zaïre en France.

C'est plus contre l'insuffisance de la science économique que le professeur François Perroux a voulu mettre en garde l'auditoire. *« La logique des multinationales cherchant à porter au maximum leur profit est incompatible avec le développement »*, a-t-il dit. De surcroît, *« le développement des pays pauvres ne se fera que si on met l'industrie au service de l'agriculture »*. Or, dans certains pays, c'est encore l'inverse qui se produit.

Chargé de faire la synthèse des débats, M. Claude Julien, gérant du *Monde* et rédacteur en chef du *Monde diplomatique*, s'est livré à une large réflexion sur la complexité des problèmes du tiers-monde. Ceux-ci *« sont les nôtres »*, devait-il déclarer, précisant : *« Les relations entre pays en développement et pays industrialisés ne relèvent pas seulement des échanges économiques mais aussi des cultures. Nos sociétés sont marquées par le tiers-monde même quand elles préfèrent l'ignorer. »* Si l'espèce de désintérêt qui se manifeste actuellement devait se perpétuer, *« le réveil pourrait être amer »*. *« Nous sommes marqués (...) parce que nos cultures, nos systèmes de pensée, ont reçu l'apport de civilisations anciennes (...), parce que nous sommes imbriqués dans des rapports économiques parfois conflictuels avec le tiers-monde. »*

Selon M. Claude Julien, les techniques que nous lui offrons ne sont pas neutres mais porteuses d'idées, de cultures. Les concepts venant des pays industrialisés ne sont, d'autre part, guère applicables à des sociétés encore largement rurales. Les *« transferts de technologie »* peuvent se traduire par un viol des cultures traditionnelles. *« Notre culture est beaucoup moins universaliste et beaucoup plus eurocentriste »* qu'il n'y paraît.

D'autre part, le prospérité et les libertés dans les pays riches semblent être le *« bon côté »* d'une médaille dont le revers est la misère et les dictatures dans un grand nombre de jeunes Etats. Or, estime encore M. Claude Julien, nos choix politiques et économiques menacent nos propres libertés. *« Nous avons hypothéqué notre liberté pour le pétrole, avant et après les forts hausses, ou par les livraisons d'armes à des régimes révoltants. Serons-nous capables de sacrifices économiques pour retrouver ces libertés ? Qu'est-ce qui est prioritaire : les droits de l'homme — qu'invoquent non sans quelque hypocrisie certains Occidentaux — ou la notion de droit des peuples ? »* Et dans ce dernier cas, encore faudrait-il que les élites généralement coupées des masses et se comportant en *« relais naturels »* du Nord retrouvent leur authenticité.

Pour M. Claude Julien, l'émergence du tiers-monde remettrait en cause notre mode de vie, résultat de notre ingéniosité mais aussi de l'exploitation de ressources ne nous appartenant pas *(« le gaspillage chez nous est lié au pillage ailleurs »)*, atteindrait nos cultures, pourrait créer des conditions sociales incontenables. En somme, le maintien de notre mode de vie suppose, dans une large mesure, la non-émergence du tiers-monde. *« Sommes-nous prêts à changer notre mode de croissance pour assurer notre liberté ? N'a-t-elle pas plus de prix que tout ce que nous consommons ? »*

La conclusion du grand maître Roger Leray devait aller dans le même sens. Lui aussi estime qu'aucun progrès n'est à attendre si nous ne cherchons pas à respecter les cultures des pays en développement, *« si nous n'avançons pas vers une humanité fusionnelle et fraternelle, avec une redistribution des acquis, le destin de tous étant lié à l'émergence du tiers-monde ».*

GÉRARD VIRATELLE.

PROFITEZ DE L'AFFAIRE ROLLEI DE L'ETE.

LE CELEBRE ROLLEI 35 TE :

935F flash compris.

(valeur réelle : 1.150 F.)

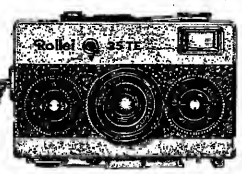

Rollei vous propose une offre exceptionnelle : un ensemble comprenant le fameux 24 x 36 compact Rollei 35 TE équipé d'un système optique CARL ZEISS de grande précision (objectif TESSAR 3,5/40 mm traité multicouches) et le flash Rollei 121 BC à computer (d'une portée de 6 mètres, avec une 100 ASA).

Cette offre est valable jusqu'au 30 juin dans la limite des stocks disponibles.

Alors courez vite chez les grands spécialistes de la photo et soyez les premiers à profiter de cette bonne affaire !

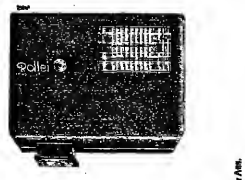

Chlin Guilhard & Ass.

LE PRIX UFOR, QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE, POUR VOUS ?

Le prix Ufor, c'est le prix d'un bijou quand on a réduit les marges ou supprimé des intermédiaires : c'est cela qui nous permet d'être moins cher. Rien d'autre. Par contre, nous ne transigeons pas sur la qualité de la fabrication. Et bien sûr, tous nos bijoux sont en or 18 carats avec le poinçon officiel. Leur poids en or est indiqué sur l'étiquette. Vous pouvez le vérifier vous-même sur place. Alors qu'est-ce que cela veut dire ? Eh bien, puisque nos bijoux sont moins chers, vous pourrez en acheter de plus beaux. Pour la même somme.

UFOR, NOUS FAISONS BAISSER L'OR.

Photo Dominique Nabokov

UFOR - Forum des Halles - Niveau 2. UFOR - Opéra - 8, rue Halévy - Paris 9e. UFOR - 7, av. Victor-Hugo - Paris 16e.

Le Monde

# politique

## La campagne officielle à la radio et à la télévision

### Envoi

*Mieux vaut tard... La campagne électorale a, hormis ce soir, A la veille du deuxième et dernier tour, no.. politiciens ont tenu à prouver qu'ils savaient enfin se servir de la télé. Ils ont mis la tenue, mais ça y est, ils ont enfin compris la mode d'emploi de cet instrument difficile à manier. Preuve, par exemple, la rôle dévolu aux journalistes de service. Il s'est nettement modifié au cours des semaines. Les témoignages de satisfaction et d'admiration qu'ils cernaient à leur candidat sont devenus beaucoup plus rares et les points d'interrogation ont remplacé les points d'exclamation. Les questions se sont affutées, précisées. Elles traduisent assez bien celles que se pose l'opinion. Vous critiquez tout, vous ne proposez rien, vous êtes inutile à tout effort de solidarité et de justice sociale... Ces belles lancées à Alain Juppé par une jeune femme au visage fermé passaient sur ras du filet. Pas de floritures, pas d'amortis. Du coup, son lob à lui prenait du punch, il répondait de revers au tac et on suivait la partie avec un regain d'intérêt.*

*Autre point frappant, le totale transformation de l'image de marque des communistes. Ils sont méconnaissables. On nous présente des maires, des conseillers généraux, des députés en ballottage heureux, des Ducloné, des Jacques Rimbault, gens d'un certain âge, habillés du bleu sombre, genre homme d'affaires ou grand commis de l'Etat. Rien en apparence ne les distingue de leurs adversaires du R.P.R. Et leurs propos sont tout ce qu'il y a de plus rassurant. Ils prônent l'union la plus large, la concertation, le respect des différences et la bon usage, pondéré, responsable, de la démocratie.*

*Enfin, il n'y a plus que des socialistes heureux. Emportés par l'élan de la victoire, ils décoiffent, ils planent, ils flottent en état de sourtaine apaisanteur ils veulent nous réapprendre le goût de la vie et des voyages. Ils sont du bonheur, le désir de consommer. Fort de la tête. Edwige Avice — elle est ministre de la jeunesse et des sports — se lance!, pas gênée, dans des promesses aussi vagues que généreuses. Au début, ça m'a effacée, et puis je me suis dit que, au fond, c'est par cette porte ouverte au rêve que n'est engouffrée la gauche malgré la formidable tir de barrage d'un pessimisme calculé au centime près par l'ancienne majorité.*

CLAUDE SARRAUTE.

### LA CAMPAGNE OFFICIELLE

VENDREDI 19 JUIN

— France-Inter, TF 1, Antenne 2 et FR 3, à 20 h. 10 : M. Lionel Jospin, P.S., huit minutes ; M. Georges Marchais, P.C., quatre minutes ; MM. Henri Colombier, Michel d'Ornano et José Rossi, U.D.F., cinq minutes ; M. Jacques Chirac, R.P.R., sept minutes.

### Tribunes et débats

VENDREDI 19 JUIN

— M. *Georges Sarre*, député (P.S.) à l'Assemblée européenne, est l'invité du journal de R.T.L. à 18 heures.

(*Dessin de KONK.*)

### Chez les rapatriés

## LE RECOURS MÈNE CAMPAGNE POUR LE P.S. A TOULOUSE

*(De notre correspondant)*

Toulouse. — Les dirigeants du mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), MM. Guy Pèrez, Claude Laquière et Jacques Roseau, sont venus mener campagne à Toulouse, mercredi 17 juin, en faveur de MM. Gérard Bapt, député socialiste sortant de la deuxième circonscription de la Haute-Garonne (Toulouse-Centre), et Louis Larreng, candidat du P.S. dans la troisième circonscription (Toulouse-Sud), suppléant du député sortant, M. Maurice Andrieu, qui ne se représentait pas.

A bord de voitures équipées de haut-parleurs, ils ont sillonné plusieurs quartiers de la ville, comme ils l'avaient fait dans d'autres communes du Midi, pour appeler les rapatriés d'Afrique du Nord à soutenir la politique que M. Mitterrand veut mettre en œuvre.

Au cours d'une conférence de presse organisée en présence des deux candidats socialistes et de M. Jean-Michel Baylet (M.R.G.), député sortant de la deuxième circonscription du Tarn-et-Garonne, M. Roseau, porte-parole du RECOURS, a notamment déclaré que les rapatriés avaient « *su faire preuve de réalisme politique en apportant leur soutien, dès le premier tour, aux candidats du président de la République, dont les engagements précis sont, d'ores et déjà, en cours de réalisation, notamment avec l'annonce d'une loi d'amnistie définitive* ».

### A Massy

## LE MEETING DE M. GERMON DÉSERTÉ PAR LES MILITANTS COMMUNISTES

Le plupart des militants communistes présents jeudi soir 18 juin, à Massy (Essonne) au meeting d'union organisé par le P.S., le P.C., le M.R.G. et le P.S.U., pour soutenir M. Claude Germon, candidat socialiste dans la troisième circonscription de l'Essonne, ont quitté la salle au moment où ce dernier prenait la parole. Le secrétaire national du P.S. succédait à la tribune à M. Pierre Juquin, candidat communiste distancé au premier tour des élections législatives, le 14 juin dernier.

« C'est *avec clarté*, a expliqué M. Juquin, *que je confirme mon désistement en faveur de Claude Germont* », précisant qu'il est conscient « *de ce qu'une telle décision peut coûter aux militants et aux électeurs communistes* ». Mais, a-t-il ajouté, *ce désistement correspond à notre loyauté et à notre conception de la politique* ».

Pour sa part M. Germon a rappelé qu'en 1978, battu au premier tour des élections législatives par M. Juquin, il avait demandé à ses électeurs de voter pour le candidat communiste arrivé en tête.

Le 14 juin dernier, les résultats de cette circonscription ont été les suivants :

Abst., 32,17 % (suff. ex., 125 713). MM. C. Germon, 43 845 ; P. Juquin, 32 962.

En 1978, M. Juquin avait obtenu 42 860 voix (pour 146 458 suffrages exprimés, le maire de Massy obtenant 33 962 voix.

## Situations électorales

### DANS LE CALVADOS

## Des ministres en rangs serrés... contre M. d'Ornano

De notre envoyé spécial

Deauville. — « *Quand il pleut sur la cuvé, il dépouille sur le rivage* », dit M. Jean Besse, le candidat socialiste dans la troisième circonscription du Calvados, n'oublie pas de citer ce vieux proverbe normand à chacune de ses réunions électorales. Pas besoin d'en dire plus pour que ses auditeurs comprennent : M. Michel d'Ornano est atteint par la défaite de M. Valéry Giscard d'Estaing. Il veut y croire. M. Jean Besse, lui, le fils d'instituteurs du bocage normand, petit devenir le tombeur de l'ami du président déchu. Ce qui n'était qu'un *rêve* naguère encore prend, aujourd'hui, des formes plus précises. M. Michel d'Ornano a été mis en ballottage. De peu, certes — 154 voix, — mais en ballottage quand même. En sur le papier, ces seules réserves sont chez les abstentionnistes...

Curieuse circonscription que celle-ci : un triangle qui a pour sommets l'hôtel de ville de Lisieux, la banlieue ouvrière de Caen et Honfleur ; un triangle qui englobe aussi les planches de Deauville, les collines du pays d'Auge, les souvenirs de Cabourg et Dives, la plus vieille cité industrielle du Calvados. La mer et la *ville*, la campagne et l'industrie, une circonscription « complète » détestée par M. d'Ornano depuis 1967 au prix de dures luttes. Le député sortant, pour ce faire, a dû batailler ferme : il a dû s'imposer face aux centristes d'abord, aux réformateurs ensuite. Il lui faut aujourd'hui se battre contre les socialistes, qui lui ont boulé les communistes hors de ce qui fut longtemps leur fief (le 14 juin, le candidat du P.S. a demandé celui du P.C. dans toutes les communes des deux cantons du Calvados, Troarn et Douvil, seul a reçu encore un conseiller général communiste).

M. d'Ornano connaît bien son terroir. Cette fois encore, au retour d'une R-16 grise, il l'a allonné dans tous les sens, s'arrêtant dans les cent quarante-huit communes, descendant dans les marchés, allant de ferme en ferme. (M. Chirac y a fait de bons scores), visitant les ateliers et les usines. Tel le marquis de Carabas, il montre d'une main la pharmacie dont il a arraché le droit d'ouverture, l'école qu'il a pu maintenir ouverte. l'entreprise pour laquelle il a obtenu des commandes. Les usines surtout : « *Pour toutes, j'ai fait quelque chose.* » Il est vrai que, grâce à l'instrument dont il avait su se doter, le Cebatur (la Comité régional d'expansion), il a réussi à faire venir des entreprises et à sauver des emplois. A Lisieux comme à Caen, à Honfleur comme à Cherbourg. Peut-être aujourd'hui regrette-t-il de ne s'être pas contenté, comme certains de ses « voisins », de distribuer des décorations et de présider des banquets.

Ce libéral pragmatique retrouve en face de lui, comme en 1978, un socialiste qui n'est jamais aussi heureux que lorsqu'il débat de l'idéologie du mouvement ouvrier et révolutionnaire. Mais M. Jean Besse, cet ancien professeur au centre régional d'éducation physique et sportif d'Houlgate, a bien évolué. Il n'est plus tout à fait le Gevaudan de ses débuts. Des années de militantisme pour implanter son parti dans les usines du Calvados, une nouvelle campagne pour faire passer le message socialiste dans le milieu rural traditionnel lyeux ans à Paris aux côtés de M. Jean-Pierre Chevènement pour connaître les études du P.S., l'ont contaînt à confronter ses théories aux réalités.

M. d'Ornano sait bien que ce militant du CERES n'est pas rejeté par l'électorat comme il y a trois ans. En quatorze ans de règne sans partage, lui-même ne s'est pas fait que des amis : tous ceux qui ont eu à pâtir des décisions qu'il a fallu prendre, tous ceux qui ont trouvé la tutelle un peu lourde, les « centristes » déçus du peu de place qui leur a été faite, les gaullistes à qui le leader giscardien n'a jamais fait de cadeau, bien au contraire, et même les républicains indépendants qui parfois auraient bien voulu exister en dehors du ministre». Et que faire devant l'urbanisation qui s'étend dans cette circonscription, qui se chanlerise », s'ouvrière » de plus en plus : Trouzn, le carton le plus proche de Caen, représente maintenant 20 % des électeurs.

M. d'Ornano se veut confiant : sauf en 1968, c'est toujours au second tour qu'il a été élu. Dans sa circonscription, M. Giscard d'Estaing a devancé M. Mitterrand le 10 mai. Justement, ce 10 mai. Il faut le faire oublier. Pour M. d'Ornano, ce ne fut pas seulement la défaite de son chef politique, mais surtout celle de son ami. Il veut montrer que l'on peut gagner en restant fidèle à VGE. Pour lui, ce sera un symbole.

En face, « *battre d'Ornano* » serait aussi un symbole qui couronnerait toutes les autres victoires. Alors, on ne lésine pas. Les reproches tombent : *Le électricité française bradée aux américains* », le chômage qui a augmenté « *même à Deauville* ». L'agriculture qui s'est appauvrie. Les emplois qui ne sont pas venus autant que promis, l'avenir de la société métallurgique de Normandie et de ses cinq mille salariés toujours menacé. L'eau de Seine qui n'a pas retrouvé sa pureté d'avant l'industrie » Pour Deauville » qui balance les circulaires de M. d'Ornano, ministre de l'environnement. Pour aider M. Besse, les ministres sont venus en rangs serrés : MM. Michel Jobert, Alain Bombard, Jean-Pierre Chevènement, Joseph Franceschi, Mme Nicole Questiaux.

Mercredi soir, M. d'Ornano, devant un millier de personnes à Pont-l'Evêque, n'avait, pour le soutenir, que les leaders locaux du R.P.R. et M. Olivier Stirn, un « *ancien ministre* » comme lui. Au même moment, M. Besse, à Dives, n'avait réuni que cent cinquante personnes et les responsables communistes. Mais il y avait à ses côtés M. Louis Mexandeau paré des attributs de sa fonction ministérielle. Le monde à l'envers. Les Normands, si pragmatiques, peuvent y être sensibles.

Th. B.

RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

3e circ. (Honfleur, Lisieux I). Inscr., 76 428 ; vot., 58 216 ; abst., 24,31 % ; suff. exp., 56 062.
MM. M. d'Ornano, U.N.M.-R.P.R., 27 705 ; J. Besse, P.S., 19 858 ; J.-J. Fouques, P.C., 6 139 ; C. Hodiesne, A.S., 2 084.


**30%** remise de caisse sur nos TAPIS D'ORIENT (sauf ceux marqués d'un carré rouge)

**Atighetchi** 4, r. de Penthièvre (8e) Miromesnil Tél. 265-90-43 + jusqu'au 30 juin

ouvert dimanche 21 juin



*COIFFURE MASCULINE DU NOUVEAU !*

La Coiffeuse

Shampooing + Coupe et Brushing

laque et service compris jusqu'au Mardi 30 Juin inclus

5 rue CAMBON

Métro: Concorde ou Madeleine

Tél. : 260.85.82


### EN CHARENTE

## Un critère, la taxe sur le cognac

De notre correspondant

Angoulême. — On se souviendra longtemps des législatives de 1981 dans le Cognacais. Qu'elles mettent fin ou non au mandat du maire R.P.R. de Cognac, M. Francis Hardy, qu'elles consacrent ou non l'ascension du conseiller général socialiste M. Bernard Villette, elles auront eu en fin de compte pour fil conducteur les comportements des hommes politiques locaux vis-à-vis des taxes sur le cognac.

M. Francis Hardy, le député sortant, est de la famille. Une maison de cognac porte son nom. Il connaît le dossier. La fronde contre les taxes imposées par le gouvernement, c'est lui qui l'a conduite à l'Assemblée nationale. Sans hésiter réellement plus de cause : ce qui l'a desservi, comme-t-il en ajoutant que l'attitude ambiguë des socialistes à l'époque n'a pas facilité son combat.

Si le député sortant ne mène pas une campagne tonitruante pour le second tour, ce n'est pas qu'il ait baissé pavillon : « *J'ai fait mieux que pour le premier tour de 1978 et la gauche, elle, a perdu du terrain.* » En réalité, si le total des voix de gauche est bien d'un point inférieur à ce qu'il a été, le score de M. Hardy l'est aussi, puisque le candidat du Parti des forces nouvelles a pris la différence. Mais, c'est sûr, M. Francis Hardy a échappé à l'effondrement de l'ancienne majorité grâce à sa parfaite implantation locale, à son travail, fructueux même de ses adversaires, et à sa position de maire de la ville.

A gauche, un professeur de collège, fils d'agriculteur, M. Bernard Villette, tente de convaincre les exploitants que l'Office des vins qui leur fait si peur ne concernera pas le cognac. Il fait valoir aussi qu'en exigère la volonté collectiviste de son parti et que les socialistes veulent simplement démocratiser certaines institutions : comme par exemple le Bureau national interprofessionnel du cognac où la cooptation, héritage des lois de Vichy, doit céder le pas à l'élection. M. Villette a obtenu le 14 juin 4 ou 5 points de pourcentage de plus qu'il n'en espérait. « *C'est logique finalement, car la gauche est majoritaire dans la circonscription depuis 1976, à l'exception de la législature de 1978 gagnée par M. Hardy face à la division de la gauche non communiste et contre le candidat communiste au second tour.* »

Cette fois l'adversaire est socialiste. Le désistement à gauche fut net, le vague une plus puissante. Mais une feront les onze mille électeurs disparus entre les rangs des vignes du 10 mai au 14 juin ?

LOIC HERVOUET.

RÉSULTATS DU PREMIER TOUR
2e circonscription (Cognac)

Inscr., 71 899 ; votants, 51 827 ; abst., 27,91 % ; suff. ex., 50 763.
MM. Hardy, U.N.M.-R.P.R., 23 668 ; Villette, P.S., 20 063 ; M. Tirard, P.C., 6 132 ; S. Sulan, P.F.N., 897.

### EN CHARENTE-MARITIME

## Pour une poignée de bulletins nuls...

De notre envoyé spécial

Royan. — M. Jean-Noël de Lipkowski, député sortant (U.N.M.-R.P.R.) de la cinquième circonscription de la Charente-Maritime, estime qu'il est un cas unique. Il prétend qu'il a été *virtuellement* réélu lors du premier tour du 14 juin. Il espérait, alors qu'il va avoir à affronter, le 21 juin, son rival socialiste, M. Henri-Georges Dubois, dans un scrutin dont l'issue est très incertaine. Sûr de son bon droit, le délégué national du R.P.R. aux relations internationales a déposé le 16 juin, devant le Conseil constitutionnel, un recours visant à faire annuler la proclamation des résultats.

Il affirme, en se fondant sur le règlement des élections, que les sept cent soixante-six bulletins du candidat inscrit sans étiquette à la première place, et revendiquant « *écologiste de gauche* », M. Gilles Goinadel, doivent être « *tenus pour nuls et par suite ne pas être décomptés comme suffrages exprimés* ». Le motif invoqué : la non du suppléant de M. Goinadel était inscrit dans les mêmes caractères que ceux du candidat. Or la commission de recensement a estimé que seule étaient nuls les bulletins recensés comme tels par les bureaux de vote ou pour lesquels des réclamations avaient été déposées. Tous les *autres, qui n'ont pas fait l'objet* de réserves dans la plupart des bureaux de vote, ont donc été validés. Une décision que M. de Lipkowski considère comme un « *déni de justice* », d'autant, précise-t-il, que la préfecture et la commission de propagande chargées de contrôler la régularité des bulletins ont été alertées deux jours avant la date du scrutin. Le candidat sortant trouve cela « *un peu fâcheux* ». Il estime qu'il a raté, *selon* les résultats officiels, sa réélection de 119 voix (1).

### Un mystérieux parachuté

Son adversaire, M. Dubois, s'étonne non seulement qu'une erreur aussi grossière n'ait pas été décelée par la commission de propagande, mais que l'imprimeur ait pu réaliser des documents non conformes. Le candidat socialiste s'hâte pas à parler de « magouille » et, en fin de compte, pense que « ce n'est pas le citoyen qui est fautif et qu'on ne peut le pénaliser en témoignant des suffrages qui sont des actes volontaires et conscients ». Le Conseil constitutionnel tranchera. Quoi qu'il en soit, une lourde hypothèque pèse sur le scrutin de dimanche prochain.

Cette contestation n'est, en tout cas, pas faite pour arranger les choses. L'inscription, le dernier jour de l'ouverture des listes de candidats, de M. Goinadel, *un avocat parisien*, avait déjà suscité bien des interrogations. Chacun se demandait de qui ce mystérieux parachuté de dernière minute pouvait-il bien être le soumarin. Du M. Papaux du parti communiste ou de M. de Lipkowski ?

Ce dernier reconnaît que les deux hypothèses sont envisageables, mais qu'en ce qui le concerne « *il n'a pas l'imagination assez déliée pour cela* ». Ce qui est sûr, c'est que le campagne de M. Goinadel, axée sur « *des idées écologiques et proches de la gauche* », a pénalisé le candidat *socialiste à tel point* que M. dubois lors du premier tour du 1ère quarts des suffrages de M. Goinadel iront à son adversaire. Les pessions montent et la polémique est loin d'être close.

Aujourd'hui le siège de M. de Lipkowski peut revenir à son adversaire socialiste. Les résultats seront vraisemblablement très serrés puisqu'il manque 529 voix à M. Dubois, en additionnant les voix de gauche et ceis sans les suffrages de M. Goinadel, pour égaler le score de son rival, candidat unique de l'ancienne majorité. Le encore, le participation des abstentionnistes sera décisive et, sur ce point, le député sortant est confiant, car le beau temps lui a, dit-il, coûté cher. Il en veut pour preuve les trois cars de « vieux » qui sont partis en promenade le 14 juin. « *Vous voulez que je vous dise, lance-t-il, je suis sûr* de gagner et *avec 2 000 voix d'avance.* » Pour ce faire, il n'a pas hésité à mettre, selon son expression, « *le pied au plancher* » entre les deux tours, accentuant sa campagne, dénonçant « *la hargne, la violence* » de son adversaire, qui osa dire qu'il n'a rien fait alors que, é Royan, « *il a tout fait* », énumérant une é une ses réalisations.

Manifestement, M. de Lipkowski ne porte pas M. Dubois dans son cœur. Ce médecin âgé de trente-quatre ans, issu d'une famille modeste, maire de Saujon depuis 1977, pour qui « *le résultat est acquis, que l'on soit battu ou gagnant, puisque enfin la parti socialiste aura sa vraí place dans cette circonscription à l'issue de la campagne* ». Le seule da Charente-Maritime où M. Giscard d'Estaing a devancé M. Mitterrand lors de l'élection présidentielle. Il ne *sait mecs mon*, qui adhéra au parti en 1978, s'est lancé dans la bataille, « *c'est, dit-il, pour créer un courant socialiste dans une région et pour être la porte-parole de tous ceux qui n'ont pas eu ea chance dans la vie. Mais je ne suis pas partem pour faire carrière dans la politique*, ajoute-t-il, *mais pour construire quelques choses.* »

Si demain le département de Charente-Maritime a cinq députés de gauche, pour lui un pas aura été franchi. La circonscription de Royan est sans doute la plus difficilement « gagnable ». M. de Lipkowski est un vieux routier de la politique. Lui un benjamin. Mais cela lui plaît énormément !

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) Après examen de la commission de recensement, les résultats de la cinquième circonscription s'établissent comme suit : inscrits, 84 502 ; votants, 58 039 ; exprimés, 56 305. J. de Lipkowski (U.N.M.-R.P.R.), 28 954 ; H.-G. Dubois (P.S.), 18 454 ; J. Papaux (P.C.), 8 081 ; G. Goinadel (écol.), 778. 764 bulletins de M. Goinadel ont été déclarés nuls.


MAUVAISES
WILLIAMS,

John F
est à nouv
L'écune John
spectaculaires
du monde à son
Emerson Fi
remporté toute
Bientôt, vou
noir et or
L'écune
pour un nouve
les circuits lor
l'ouvre
Grand Prix

هكذا من الاصل



# MAUVAISES NOUVELLES POUR FERRARI, WILLIAMS, RENAULT, ALFA ROMEO, ETC...

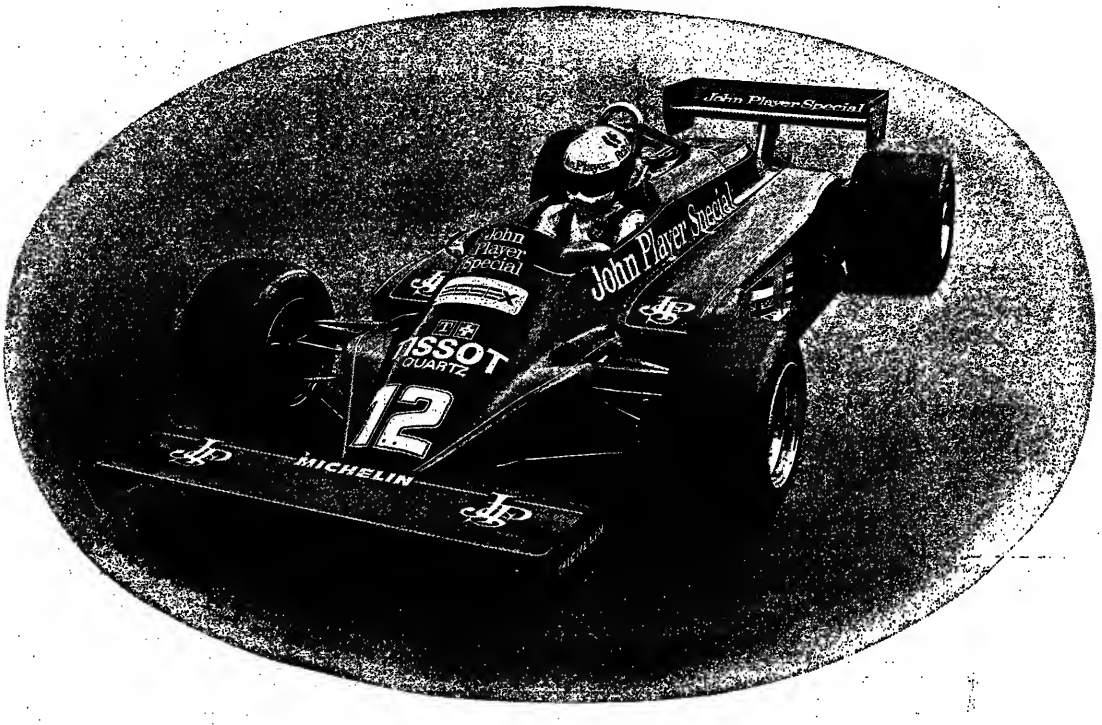


# John Player Team Lotus est à nouveau dans la course.

L'écurie John Player Team Lotus a connu de nombreux succès spectaculaires: elle ne compte pas moins de neuf championnats du monde à son actif. Des pilotes comme Graham Hill, Jim Clark, Emerson Fittipaldi, Ronnie Peterson et Mario Andretti ont remporté toute une série de Grands Prix les uns après les autres. Bientôt, vous pourrez à nouveau admirer la célèbre livrée noir et or sur les circuits automobiles du monde entier. L'écurie John Player Team Lotus s'est reconstituée pour un nouveau contrat de quatre saisons et réapparaîtra sur les circuits lors du Grand Prix d'Espagne: Attendez de voir à l'oeuvre Elio de Angelis et Nigel Mansell sur les John Player Specials noir et or.

# Grand Prix d'Espagne: 21 juin 1981.

# POLITIQUE

*La préparation*

## Situations électorales

### DANS LE CHER

## Le maire communiste de Bourges est optimiste, mais sans excès

De notre envoyée spéciale

Bourges. — Un avant-bras bandé à cause d'une déchirure musculaire qui ne veut pas guérir, épuisé par deux campagnes électorales successives, choqué par le double échec national de l'ancienne majorité, M. Jean-François Deniau, ancien ministre, chef d'orchestre de la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing, n'a pas perdu de sa superbe. Il se bat comme un lion pour conserver son siège de député, de la première circonscription du Cher (Bourges).

« *On me donnait perdant dès le premier tour, et vous voyez on a bien résisté* », dit-il en examinant les résultats. En effet, s'il n'a réuni, dimanche dernier, que 42,91 % des suffrages exprimés, il n'en avait pas obtenu plus de 43,86 % au premier tour de 1978. Il y a trois ans, dans les trois circonscriptions du Cher, la droite, perdante sur le papier au premier tour, avait finalement emporté la totalité des sièges. Mais l'histoire ne bégaie pas tout à fait. Si dans sa circonscription M. Deniau se trouve de nouveau en présence du candidat du P.C.F., M. Jacques Rimbault, maire de Bourges, les duels se livrent cette fois, dans la deuxième et la troisième circonscription, avec les candidats du parti socialiste.

Le parti communiste, implanté fortement depuis longtemps dans ce département, y a, en effet, accusé, le week-end dernier, une importante chute en n'obtenant que 25,53 % des voix contre 28 % en 1978, soit 7,47 points d'écart. Le maire de Bourges s'en est le mieux sorti avec une baisse de 5,62 points.

« *On retrouve ici ce qu'il s'est passé sur le plan national : amené par la personnalité de chacun* », commente M. Deniau. En ce qui le concerne, s'il a pu résister d'est grâce à son action de conseiller général. « *En tant que conseiller général, j'ai aidé tous ceux, particuliers ou communes, qui sont venus me trouver et cela sans leur demander leur couleur politique.* »

Multipliant les contacts personnels, il essaie de convaincre les abstentionnistes et... des électeurs du parti socialiste de voter pour lui, son principal argument étant le lutte contre le communisme. « *Je suis un homme libre contre un parti, une machine, un appareil, car M. Rimbault est membre du comité central du P.C.F... ; 70 % des gens dans la circonscription sont sous mairie communiste, ils savent ce que c'est que l'emprise du parti... Ils savent aussi que Deniau, c'est un esprit indépendant.* »

### Éviter les « retombées »

Il est bien bon enfant, cet homme d'appareil, et s'il ne nous reçoit pas les pieds sur le bureau comme M. Deniau, il n'en est pas moins accueillant, chaleureux même. Des traits de caractère qui ne devraient pas être dédaignés dimanche prochain. Optimiste mais sans excès, M. Rimbault espère que ses quatre années passées à la tête de la mairie de Bourges vont l'aider. « *On ne peut pas reprocher à cette municipalité le sectarisme ou l'opportunisme. Il y a seize communistes, quinze socialistes, un gaulliste et cinq autres démocrates. Notre principe est de faire un maximum de travail collectif et d'équipe. On ne regarde pas les étiquettes. Dans la gestion de la ville, nous avons pris en compte ce que représente une ville comme Bourges avec son passé, la présence d'une petite et moyenne bourgeoisie et... l'église qui domine la place de mairie. Nous avons fait une politique de gauche, bien sûr, en nous préoccupant des travailleurs et des plus défavorisés, des écoles, mais nous n'avons pas négligé la vieille ville, le fleurissement de la commune, etc. Nous ne poursuivons pas un projet sans avoir recouru à la concertation et à la participation.* »

Lucide, il explique : « *Je ne pense pas être sûr des voix socialistes, mais il y a trois candidats de la gauche dans le département — un communiste, deux socialistes, si on ne fait pas cause commune, il y aura des retombées dans l'une ou l'autre des circonscriptions...* »

Socialistes et communistes ont donc décidé de travailler ensemble. M. Rimbault se déplace rarement sans le candidat socialiste ou son suppléant. Jeudi soir, il y a eu, à Bourges, un grand meeting commun auquel a participé M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., venu soutenir M. Rimbault. Vendredi soir les communistes étaient attendus dans la troisième circonscription où le premier ministre, M. Pierre Mauroy, devait présider un meeting pour le candidat socialiste, Mme Berthe Fiévet. Celle-ci a recueilli, le 14 juin, 29,87 % des voix, la communiste, Mme Marguerite Renaudat, adjointe au maire de Bourges, en obtenant 21,08 %. Mme Fievet se trouve face à M. Serge Vinçon (U.N.M.-R.P.R.), qui devait être le suppléant de M. Maurice Papon. L'ancien ministre et député sortant, que l'on accuse d'avoir participé à la déportation de mille six cent quatre-vingt-dix juifs pendant l'occupation, alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde, a dû accepter de laisser la place à M. Serge Vinçon et de n'être que son suppléant pour obtenir l'investiture de l'U.N.M., l'équipe n'a eu que 29,09 % des suffrages. Elle était concurrencée par M. Pierre Caldi (15,80 % des suffrages) qui avait comme suppléante la fille de M. René Dubrueil, lequel siegeait à l'Assemblée nationale en tant que suppléant de M. Papon. La bataille du deuxième tour sera donc serrée.

Le candidat socialiste de la deuxième circonscription, M. Jean Rousseau, est beaucoup plus décontracté. Au premier tour, il a atteint 37,51 % des suffrages, le candidat communiste, M. Fernand Micouraud, en recueillant 25,72 %, et il peut espérer une partie des voix des écologistes et celles de Lutte ouvrière.

Son avance étant importante sur M. Boinvilliers, député sortant U.N.M.-R.P.R. (36 % des suffrages), il a été accueilli, mercredi soir, à une réunion publique qui se tenait à Aubigny-sur-Nère comme le futur député de la circonscription et il lui a fallu freiner les ardeurs : « *Rien n'est encore fait, disait-il, mais si vous voulez m'offrir un beau cadeau le 21 juin, élisez-moi, c'est mon anniversaire !* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

### DANS L'ISÈRE

## M^e Gisèle Halimi : convaincre les socialistes indisciplinés

De notre correspondant

Grenoble. — Trois semaines seulement de présence sur le terrain d'une circonscription qu'elle découvrait, un contact plutôt difficile au départ avec une population mi-rurale, mi-urbaine, une campagne improvisée, des électeurs socialistes choqués par la mort du député sortant, Jacques-Antoine Gau (P.S.) quelques heures seulement; avant l'ouverture officielle de la campagne, enfin « l'émotion » provoquée parmi les militants et sympathisants socialistes par le « parachutage » imopiné de la présidente du mouvement Choisir : le nouveau combat qu'engageait dans la quatrième circonscription de l'Isère M^e Gisèle Halimi apparaissait bien malaisé.

Parcourant inlassablement la circonscription et ses soixante-dix-neuf communes, la candidate soutenue par le parti socialiste a fait une campagne-marathon, qui s'est transformée en épreuve physique redoutable pour cette femme à l'aspect fragile, mais qui, dès les premières paroles qu'elle prononce, impose à son auditoire sa force et sa détermination. Après les inévitables mouvements de curiosité provoqués par l'avocate parisienne dans cette terre dauphinoise qui lui valurent un public nombreux dès ses premières réunions, Mme Gisèle Halimi semble n'avoir surmonté deux obstacles difficiles qui rendaient sa départ son combat incertain : être femme et militante féministe.

Pour l'aider dans sa campagne, Mme Gisèle Halimi déplaça plusieurs ministres — son voisin de circonscription, M. Louis Mermaz, MM. Pierre Joxe, Michel Crépeau, Michel Jobert, qui devait être à Voiron vendredi, tandis que d'autres se faisaient excuser, comme MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Cot.

Alors que le mouvement en faveur de Mme Halimi s'amplifiait, les militants socialistes de la circonscription tardaient à le rejoindre. Son résultat lors du premier tour des élections législatives (33,21 %) a convaincu certains de venir l'épauler. « *On saterа pour elle au second tour, mais sans plaisir* », affirme un adhérent socialiste qui a donné sa voix le 14 juin au candidat communiste, M. Robert Veyret.

La présidente du mouvement Choisir devrait cependant être élue sans trop de difficultés. Il lui restera alors à prouver qu'elle peut, sans être enracinée dans le sol dauphinois, devenir une bonne avocate dans cette circonscription.

CLAUDE FRANCILLON.

RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

Inscr., 71 474 ; vot., 50 870 ; exprim., 50 048.

Mme Halimi, 16 625 ; MM. Hannoun, U.N.M.-R.P.R., 14 036 ; Veyret, P.C., 6 472 ; Roder, U.N.M.-C.D.S., 1 721 ; Commandeur, écol., 1 643 ; Compiaret, Alt. R., 621.

(Publicité)

R.C.H. - Nouveau journal communiste déjà présent dans 85 départements

LES MILITANTS DU P.C.F. DISCUTENT AU GRAND JOUR

15 mai : acte de naissance de « R.D.V. » (Rencontres communistes Hebdo). Directeur : Henri Fiszbin.

15 juin : diffusé dans 85 départements, fin par plus de dix mille lecteurs, « R.C.H. » a déjà acquis une large audience nationale. Elle lui permet dès le numéro prochain de paraître sur 8 pages.

Son axe principal : mettre le doigt sur les questions de l'heure, sans tabou et sans exclusive, pour susciter la réflexion, sans prétendre dire le dernier mot.

Son objectif pour les prochaines semaines : construire autour des élections à une vaste discussion des communistes. A cet effet, une tribune de discussion développera dans le numéro 6 à paraître le 26 juin.

UN SEUL MOYEN POUR OBTENIR « R.C.H. » ? L'ABONNEMENT !

1 an : 100 F - de soutien : 500 F à l'ordre des éditions Rudes et Recherches « R.C.H. », 19, rue Bérenger, 75008 Paris. Tél. : 271-57-60.

### DANS LES HAUTES-ALPES

## Force brutale à Briançon et force tranquille à Gap

De notre envoyé spécial

Briançon. — Un vent mauvais souffle sur les esprits. Et l'atmosphère délétère qui plane à Briançon sur la campagne électorale amène les candidats de la deuxième circonscription des Hautes-Alpes à des extrémités verbales et physiques peu dignes de la sérénité apparente du site. La vieille cité de Vauban se fait l'écho des querelles personnelles de deux hommes, MM. Paul Dijoud et Robert de Caumont. Le premier se plaint amèrement de l'arrivée du second, en 1976, à Briançon. Avant, souligne-t-il dans ses réunions publiques, « *nous vivions paisiblement* ».

L'intéressé ne nie pas que le combat politique qu'il mène comme candidat socialiste a aussi un aspect moral, dès lors qu'il s'attaque à un « *chef de bande* ». Dans sa maison transformée en quartier général de campagne — et le camouflage militaire de ce terme n'est pas superflu, — M. de Caumont dresse avec complaisance la liste de ce qu'il affirme être les exactions des « *hommes de main* » de son adversaire. Deux fois agressé, le candidat socialiste insiste sur les dernières violences dont il a été victime. La veille du second tour de l'élection présidentielle, un employé municipal, colleur d'affiches de M. Dijoud, a des heurts de loisir, l'a frappé au visage à l'aide d'un « *coup de poing américain* ». La première fois, indique-t-il, c'était en pleine séance du conseil municipal (les agresseurs ont, en effet, été condamnés le 6 novembre dernier à « *une peine de fait et violences légères* »). La troisième fois, insiste-t-il, « *ils* » se sont situés près de chez moi. Le fils de M. de Caumont entre dans la pièce, l'œil auréolé de couleurs jaunes, violettes, et le téléphone qui carillonne toutes les cinq minutes, annonce une « *descente* » des « *nervis* » chez un unni politique des candidats socialistes.

Dans le bureau paisible de sa mairie qui domine la ville, M. Dijoud affirme que la campagne électorale est calme. Il se refuse à toute déclaration, disant pour dénoncer « *l'exploitation politique* » d'incidents au niveau des colleurs d'affiches.

Le maire de Briançon, ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, affirme qu'il n'attaque pas son adversaire, qu'il ne fait que se défendre. L'abondante littérature sous forme de tracts et de journaux éphémères répandue dans la ville s'emploie chaque jour un peu plus le contentieux entre les deux hommes.

M. de Caumont, qui a été l'un des fondateurs des GAM (groupes d'action municipaux), dénonce les dix zones d'aménagement concerté (ZAC) réalisées par M. Dijoud, alors que le logement social connaît « *une crise très grave* », et celui-ci répond qu'il a doublé le nombre des H.L.M. de Briançon et qu'il a contribué à la création de cinq stations de sports d'hiver. Chaque attaque trouve un écho outre-atlantique, les Hautes-Alpins assistent, un peu effarés, à ce déballage peu ragoûtant. Parallèlement, chacun essaie d'exposer la politique qu'il souhaite voir mise en œuvre.

Jeudi soir 18 juin, à l'occasion d'une réunion publique, M. Dijoud a tenté — à sa manière de mettre un terme à l'escalade des tensions : « *Je supplie humblement M. de Caumont de ne pas faire sortir ce journal où il m'insulte encore ; je m'engage de mon côté à ne plus prononcer son nom dans mes tournées. Il faut que nous apaisions cette ville. (...) C'est l'appel d'un maire qui, avec humilité, reconnaît qu'il n'a pas réussi à apaiser les passions.* »

Les raisons de cet antagonisme virulent apparaissent dans le résultat du premier tour des élections législatives. L'addition des voix obtenues par la première par M. de Caumont (9 117) et le candidat du P.C.F. M. Warbelow (2 953) donne un avantage — en théorie — de près de mille voix au candidat socialiste contre le sortant qui a obtenu 11 117 voix. Tout repose donc ici sur la mobilisation ou non, le 21 juin, des 23,58 % d'abstentionnistes du premier tour.

La terrasse de l'hôtel du Globe, à Laragne-Montéglin, M. Pierre Bernard-Reymond, député sortant, (U.N.M.-C.D.S.) de la première circonscription des Hautes-Alpes, raconte comment, le 13 mai 1958, dans la cour de récréation du lycée, Dominique Tarare, à Gap, un « *grand* » de classe de première lui ayant appris qu'un général parlait aux Français du remaire de Paris dans les mœurs de la IV^e République. Il est devenu gaulliste (« *le cadre gaulliste et de contenu centriste* »).

A quelques mètres de lui, M. Daniel Chevallier, candidat du P.S., poursuit sa distribution de tracts, entouré de plusieurs militants. Les deux hommes ne se parleront pas. Tous les deux ont pourtant parcouru le marché dans la matinée, mais à une heure d'intervalle.

### M. Bernard-Reymond joue son va-tout

M. Bernard-Reymond, député depuis 1971, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes, joue son va-tout. S'il est battu dimanche soir, il devient « *obscur* » : « *Je n'ai aucune idée de ce que je deviendrai... Je chercherai du boulot à Gap ou à Paris. Si je suis battu, cela se fera dans un contexte d'ingratitude. J'ai sacrifié toute ma vie professionnelle...* »

M. Pierre Bernard-Reymond ne se fait aucune illusion, à la fois sur l'aide que lui apporteront, dans ce cas de figure, ses amis politiques, et sur la reconnaissance, pour le travail accompli, de ses électeurs. Que peut-on contre un « *raz de marée* » (socialiste) ? Pourtant, il se bat avec énergie. Sa chance, la seule, ce sont les « *pêcheurs à la ligne* ». Avec un taux d'abstention de 25,41 % au premier tour des élections législatives, un adversaire qui espère bien réunir sur son nom au second tour les 52,76 % d'électeurs qui ont voté pour un candidat de gauche au premier tour (P.S. : 37,77 % ; P.C. : 14,99 %), M. Bernard-Reymond, seul candidat de la majorité sortante le 14 juin (45,60 %), n'a pas deux stratégies possibles : il doit mener une campagne de mobilisation des abstentionnistes et il a écrit à chacun d'eux.

Délaissant les grands thèmes nationaux — d'ailleurs, les gens « *n'ont pas peur des ministres communistes ; ils n'ont plus peur de rien !* », M. Bernard-Reymond met l'accent sur ses réalisations, rappelle la manne de subventions qu'il a apportée à toutes les communes.

Méticuleusement, l'équipe socialiste réfute le bilan de son adversaire. L'« équipe », en effet, puisque MM. Daniel Chevallier, enseignant, chercheur à l'université scientifique et médicale de Grenoble, conseiller général du canton de Veynes — où il est né — depuis 1979, et Jean-Louis Silvestre (suppléant) né à Gap, ingénieur des travaux ruraux, sont étroitement associés dans cette campagne électorale. Le « style socialiste » se veut chaleureux et décontracté. Le contact avec la population est à l'évidence plus direct. En apparence plus serein que son adversaire, M. Chevallier conteste l'analyse de sondages d'I.N.M. quant aux motivations des abstentionnistes. Si ceux-ci se dérangent pour aller voter le 21 juin, explique-t-il, ils se partageront également entre les deux candidats. Quant aux « *risques* » d'un mauvais report de l'électorat communiste au second tour. M. Chevallier estime qu'il ne tiendrait à un déchet de 5 à 10 %. Il est vrai qu'en ravissant le mandat de conseiller général de Veynes au candidat communiste, M. Ferrero, M. Chevallier ne s'est pas attiré les sympathies de « *peigne dur* » du P.C. et que cela peut laisser quelques traces.

Dans leur campagne, les socialistes soulignent le « *culot* » de l'ex-ministre qui « *somme les nouveaux ministres de faire dans les huit jours ce qu'il n'a pas fait depuis dix ans* », et insiste sur le fait que M. Bernard-Reymond a impliqué dans les négociations communautaires sur le prix du mouton. Mais ces critiques, aussi vives qu'elles soient, sont, ici, dénuées d'attaques personnelles.

LAURENT ZECCHINI.

« A tout niveau d'études, une solution... »

Secrétariat-Gestion-Comptabilité

Préparation : B.E.P., Bac G, B.T.S.,

EXTERNAT - DEMI-PENSION

ISEEC Institut des Sciences et des Etudes Economiques et Commerciales du Cours Nadaud

Ecole technique PRIVEE

18/22, rue Tiphaine 75015 PARIS - Tél. 579.82.37 - 337.71.16 +

Métro La Motte Picquet Grenelle

VERTIBLIND®, LE NOUVEAU DÉFI DE FICHET AUX CAMBRIOLEURS.

Vertiblind®, la réponse Fichet à l'évolution des cambrioleurs.

Finis le pince-monseigneur et le tournevis. Aujourd'hui les cambrioleurs font des méthodes d'effraction modernes qui rendent les systèmes de protection classiques insuffisants. Face à ces nouvelles techniques, Fichet oppose son expérience, sa technologie et sa connaissance des cambrioleurs.

Le résultat, une nouvelle génération de protection : Vertiblind®.

Vertiblind®, un dispositif de protections multiples.

Adaptable à votre porte d'entrée actuelle, Vertiblind® en élimine les points vulnérables, cibles préférées du cambrioleur :

– Du côté serrure, par un système "Vertibar S" avec 6 points de fermeture condamnée par la célèbre serrure à double sûreté 480 toujours incrochetée à ce jour. En plus deux dispositifs nouveaux et exclusifs "Fichet" :

• un entrebâilleur automatique.

• un pare-attaques qui condamne irrémédiablement les pênes en position fermée lors d'une tentative d'arrachement de la sûreté.

– Du côté des paumelles, par une barre de pivotement "Vertigond" brevetée Fichet, qui renforce la fonction porte et l'empêche et s'oppose aux attaques classiques à la "pince-monseigneur".

– Enfin, le panneau ouvrant de la porte reçoit un véritable bouclier : "Toledo". Il s'agit d'une nouvelle innovation Fichet. D'une épaisseur de 52 mm il comprend un matériau isolant (mousse phénolique) qui apporte une isolation thermique efficace. De ce fait, vous pourrez ainsi économiser de l'énergie et bénéficier de la déduction fiscale légale correspondante.

– L'ensemble Vertiblind® est non seulement efficace, mais peut recevoir toute décoration l'harmonisant avec votre intérieur.

Garantie de l'expérience Fichet, technologie d'avant-garde, qualités de protection et d'isolation, autant d'atouts qui nous permettent aujourd'hui de lancer un nouveau défi aux cambrioleurs.

Vertiblind® et la gamme Fichet, chez les installateurs agréés exclusifs "Points Forts".

Fichet a sélectionné 300 serruriers spécialistes ; ce sont les "Points Forts".

POINTS FORTS

Ils sauront vous conseiller pour sélectionner, parmi les 30 modèles Fichet, le réponse à votre problème.

Ils vous offriront des devis gratuits et des facilités de paiement.

Enfin, vous bénéficierez de 2 exclusivités Fichet : l'assurance perte de clés gratuite, et Barické un tout nouveau système qui vous garantit une serrure vierge avec remise des clés sous scellé.

Il y a sûrement un "Point Fort" près de chez vous.

Fichet

division serrurerie de Fichet Bauche.

L'EXPÉRIENCE ET L'INNOVATION.

Siège social : 15-17, av. Morane-Saulnier - BP 11 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex

Agences régionales : Caen (31) 86.04.36 - Lyon (78) 39.05.30 - Mérignac (56) 97.84.09 Nancy (83) 41.08.98 - Nice (93) 80.29.37-38 - Paris (1) 755.65.70 - Septèmes-les-Vallons (42) 22.21.93.

Agpol Pubertori Lumière / Groupe DDB.

COLLECTION DE LA R.P.P.

LE RISQUE DE GUERRE par Ch. ZORGBIBE

L'INFORMATION MANIPULÉE par S. BAUMAN et A. ÉCOUVES

FEUX CROISÉS SUR LE STALINISME par F. MITTERRAND, L. JOSPIN..

MÉCANIQUE DES MONNAIES (2e édition) par J. RIBOUD

Éd. de la Revue Politique et Parlementaire

17, Av. Gourgaud - 75017 PARIS - Tél. 267.05.43

puf DIFFUSION

هكذا من الأصل



*des élections législatives*

# POLITIQUE

## Situations électorales

### EN COTE-D'OR

## « Fanfan la rose » contre un « baron »

De notre envoyé spécial

Beaune. — M. François Patriat, socialiste en rupture de ban avec la direction de son parti, et M. Jean-Philippe Lecat, gaullo-pompidolien devenu giscardien, s'affrontent pour la première fois. Mais leur combat est plus ancien qu'il y paraît. En 1968, pendant que le premier participait aux nuits de mai au quartier Latin, le second s'apprêtait à conquérir la troisième circonscription de la Côte-d'Or (Beaune), dont il est aujourd'hui le député sortant. En somme, l'étudiant Patriat, tout juste sorti de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, faisait peur aux futurs électeurs de M. Lecat, et de loin, sans y penser, contribuait à sa victoire sur le radical sortant. M. Pierre Charles, qui se présentait sous l'étiquette F.G.D.S. (Fédération de la gauche démocrate et socialiste).

« *C'était un agitateur très connu* », dit encore aujourd'hui M. Lecat. Pourtant, M. François Patriat, trente-huit ans, dit « Fanfan la rose », « soixante-huitard » rangé des barricades, devenu vétérinaire et, depuis 1976, conseiller général dans son pays d'origine, ne fait plus peur à personne. Heureusement pour lui, car il s'agit de récupérer au second tour les voix — modérées, personnelles et de fidélité — de celui qu'il a devancé au premier. M. Pierre Charles, radical de gauche, officiellement investi par le P.S.

M. Charles s'est retiré de la compétition. Son maintien au second tour aurait permis, à coup sûr, la réélection de M. Lecat à la faveur d'une « triangulaire ». Certes, M. Patriat, soutenu par les militants socialistes locaux, avait « piraté » sa candidature en refusant de respecter le choix de la direction du P.S. ratifié par la convention nationale de ce parti. Mais, ainsi que l'a déclaré la fédération départementale du M.R.G., « *il convient malgré tout de barrer la route aux candidats de droite et de voter pour le candidat de gauche le mieux placé* ».

Au premier tour, M. Lecat, candidat unique de l'Union pour la nouvelle majorité, a réuni 46,70 % des suffrages exprimés. La gauche totalise le reste : 24,47 % pour M. Patriat, 22,04 % pour M. Charles et 6,71 % pour le candidat du P.C.F., M. Vellieu, qui appelle clairement ses électeurs à reporter leurs suffrages sur le candidat de gauche placé en tête. Arithmétiquement, M. Patriat dispose de 2 765 voix d'avance sur le député sortant. Mais il faut compter sur les abstentionnistes du premier tour (30,31 %) et sur le report des voix de M. Charles.

Le plan de campagne établi, dès le 16 juin, par M. Lecat est significatif à cet égard. L'ancien ministre de la culture et de la communication a collé sur les murs de son bureau, entre les portraits de Charles de Gaulle, de Georges Pompidou — décédé, celui-là — et de M. Valéry Giscard d'Estaing, une carte de sa circonscription sur laquelle il a inscrit, pour chaque canton, en noir, le nombre de voix recueillies par M. Charles, et en rouge le nombre d'abstentionnistes supplémentaires, par rapport au second tour de l'élection présidentielle. Dans chaque commune, un représentant du député sortant s'efforce de mobiliser ceux qui n'ont pas voté le 14 juin. Quant aux électeurs de M. Charles, M. Lecat ne cherche pas à leur forcer la main. Une opération outrancière de séduction risquerait de provoquer des mouvements de rejet.

M. Patriat, à l'inverse, leur fait des risettes. Il est, vrai qu'il a beaucoup à se faire pardonner, ce jeune homme qui a eu l'impertinence d'anticiper les règles et d'affronter au premier tour, sans soutien national, un notable élu en 1967, battu en 1968 et en 1973, élu en 1974 à la faveur d'une élection partielle puis de nouveau battu en 1978. M. Patriat prétend que, s'il avait laissé faire, M. Pierre Charles aurait subi un nouvel échec le 21 juin. M. Lecat affirme le contraire : M. Charles, selon lui, aurait gagné et M. Patriat échouera peut-être.

Le « *pur produit de mai 68* », comme dit M. Lecat, s'est efforcé, entre les deux tours, d'atténuer les rancœurs qu'a pu éprouver une partie de l'électorat de M. Charles, et de démontrer que le dynamisme de sa jeunesse vaut bien l'expérience dont se prévaut son adversaire.

M. Patriat ne fait pas dans la dentelle. Il ne va pas jusqu'à dire qu'il faut voter pour lui parce que socialiste. Il est « *du bon côté du manche* », mais il le laisse entendre. Il mène, en quelque sorte, une campagne « à la chiraquienne » qui peut être résumée en une formule : « *Un député efficace, c'est un député de la majorité* ».

Elle puissant et sûr de lui, M. Lecat est sur la défensive, face à un jeune homme qui a dû combattre sur plusieurs fronts à la fois : contre le député sortant, contre la direction du parti socialiste et contre le temps. Les Inaliances nationales du P.S., après avoir tiré les oreilles du rebelle, l'ignorent. M. Patriat, qui s'« fait » la campagne présidentielle de M. Michel Rocard en 1969 et signé la motion présentée par ce dernier au congrès de Metz en 1979, a tout de même obtenu de l'actuel ministre du plan et de l'aménagement du territoire un télégramme de soutien de dernière minute. Seul M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération, proche de M. Rocard, est venu le soutenir publiquement dans la troisième circonscription.

M. Lecat, depuis la victoire de M. Mitterrand, a du temps de libre. M. Patriat n'en a pas. Le vétérinaire court la campagne en jean et bottes de caoutchouc, la nuit parfois et tous les matins — une césarienne à gauche, une petite passe à droite — et fait de la politique l'après-midi. « *On veut un député actif, qui se défonce* », dit-il. M. Patriat reconnaît que son adversaire l'a été. Mais à quoi cela sert-il, ajoute-t-il, de se « défoncer » quand on est un « *baron du giscardisme* » et que l'on a perdu le pouvoir ?

JEAN-YVES LHOMEAU.


LUXE, ESPACE ET VUE SUR MER

RESIDENCE AZURELLE

A Nice, au Mont Fabron, dominant la baie des Anges, 3 petits immeubles luxueux offrent encore quelques très beaux appartements, du studio au 4 pièces — Grand confort — Loggias — Balcons — Terrasses prolongeant tous les appartements — Piscine privée. Livraison immédiate.

2 PIÈCES - 57 m² + balcon 6 m² = 568 000 F

4 PIÈCES - 100 m² + balcons 20 m² = 870 000 F

Prix fermes et définitifs, clés nécessaires.

CAPRI LOISIRS

14, RUE MAGELLAN 75008 PARIS (1) 720.74.64.

Veuillez m'adresser une documentation sur Azurelle.

Nom ... Prénom ...

Tél. bur. ... Tél. dom. ...

Adresse ...

LM 19-6

TELEX PARTAGE

ETRAVE SERVICE TELEX / PARIS ☎ 345.21.62

Pergamon Press France

L'URSS aujourd'hui et demain

Ce livre vous aidera à mieux cerner les problèmes réels qui se posent en URSS aujourd'hui pour les progrès de demain.

S

SOLDES

Du 12 au 30 juin 1981.

ROCHE BOBOIS

92-98, bd de Sébastopol. Paris. Tél. 278 10 50.

10 à 18, rue de Lyon. Paris. Tél. 343 84 55.

(parkings assurés).

VOTRE PLACE EST ICI.

POUR VOS VOYAGES D'AFFAIRES EN EUROPE, LA QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX.

Pour vous qui voyagez fréquemment en Europe, Air France a créé la Classe Affaires : un ensemble de services adaptés à vos besoins. Au sol, vous bénéficiez déjà d'attentions particulières : enregistrement séparé, choix de votre siège, et possibilité d'enregistrer jusqu'à 15 minutes avant le départ, si vous n'avez pas de bagages. En vol, un compartiment spacieux vous est réservé à l'avant de l'appareil. L'écartement entre les fauteuils vous permet d'étendre confortablement vos jambes. Un repas de qualité vous est servi. Pour votre prochain voyage d'affaires en Europe, votre place est ici.

AIR FRANCE

LE VOYAGE QU'IL VOUS FAUT.

BCI HAVAS CONSEIL

# 631 candidats sont en lice pour les 320 sièges métropolitains qui restent à pourvoir

Le système uninominal majoritaire à deux tours par circonscriptions favorise, pour ne pas dire condamne, les compositions des deux grands courants politiques à s'entendre. L'effet de ce type de scrutin est encore accentué par l'application de la règle des 12,5 % qui interdit à tout candidat du premier tour s'étant pas arrivé en première ou seconde position, et n'ayant pas *recueilli* un *nombre* de voix au moins égal au huitième des inscrits, de se présenter au second tour. Ajoutée aux désistements, cette règle aboutit à ce qu'il n'y ait qu'un seul candidat dans dix des trois cent vingt circonscriptions de métropole où la siège reste à pourvoir.

Peuvent donc être logiquement considérés comme élus six socialistes (MM. Mas, dans la première circonscription des Ardennes ; Masse, dans la huitième des Bouches-du-Rhône ; Battist, dans la vingt-deuxième du Nord ; Bourguignon, dans la troisième de Seine-Maritime ; Rodet et Mosonnet, respectivement dans les première et troisième de la Haute-Vienne) ; trois *communistes* (M. Marchais, dans la première circonscription du Val-de-Marne ; Mme Frayssé-Cazalis, dans la septième des Hauts-de-Seine, et M. Zarka, dans la deuxième de la Seine-Saint-Denis), et un radical de gauche (M. Jean-Michel Baylet, dans la deuxième du Tarn-et-Garonne).

On relève une seule « triangulaire », qui oppose, dans la quatrième circonscription du Bas-Rhin, le député sortant M. Gengenwin (U.N.M.-C.D.S.) à MM. Sautter, qui s'est mis en congé de son parti, le R.P.R., et Bortz (P.S.).

Dans les trois cent neuf autres circonscriptions, il s'agit de duels entre des candidats de la majorité sortante, bénéficiant de l'investiture ou du soutien de l'U.N.M., et des représentants de la gauche. Pour ces derniers, la répartition politique est nettement favorable au P.S., qui aligne deux cent soixante et un des siens, dont deux (M. Giovannelli, dans le sixième circonscription du Morbihan, et M. Patriat, dans la troisième de la Côte-d'Or) avaient été investis par leur fédération départementale, alors que les instances nationales du P.S. soutenaient deux autres candidats. En outre, le P.S. avait laissé défendre ses couleurs à M. Debatisse (F.R.P., gaulliste de gauche), dans la deuxième circonscription de Paris, et à Mme Halimi (Choisir), dans la quatrième de l'Isère, qui, tous deux, restent en lice.

Le parti communiste — dont sept des quatre-vingt-dix sortants l'ont emporté le 14 juin, tandis que quarante-six étaient devancés par leurs concurrents socialistes — présente trente-sept candidats (trois sont d'ores et déjà élus, comme on vient de le voir, trente sont des sortants et quatre des nouveaux venus : MM. Vanco (Alpes-Maritimes, 4e), Rimbault (Cher, 1re), Combastel (Corrèze, 1re) et Chomat (Loire, 1re).

La Mouvement des radicaux de gauche — dont un des dix sortants (M. Maurice Faure, Lot 1re) a été réélu au premier tour — représente le gauche face à un candidat de l'ancienne majorité dans huit circonscriptions, qu'il détient déjà, et espère gagner quatre sièges : deux en Haute-Corse (avec MM. Zuccarelli et Lutzi), celui de la première circonscription de la Corse du Sud (avec M. Alfonsi) et de la troisième de l'Eure (avec *M. Loncle*).

Trois députés sortants appartenant à l'ex-majorité sont d'ores et déjà évincés : MM. Roux (R.P.R., Paris, 19e), Bozzi (R.P.R., Corse-du-Sud, 1re) et Muller (M.D.S., Haut-Rhin, 4e).

Au vu des chiffres du premier tour, la compétition s'annonce serrée dans une douzaine de circonscriptions où ni le potentiel des voix de gauche ni celui des candidats modérés n'atteint la barre des 50 %. Dans ces circonscriptions, l'issue du scrutin dépend des électeurs qui, le 14 juin, avaient apporté leurs suffrages aux candidats écologistes, sans étiquette ou indépendants, et d'extrême droite.

Dans sept de ces circonscriptions, le potentiel de la majorité dépasse celui de la gauche : la troisième du Calvados (M. Michel d'Ornano, U.N.M.-P.R.), la cinquième de la Charente-Maritime (M. Jean de Lipkowski, U.N.M.-R.P.R), les première et neuvième du Nord (MM. Georges Delfosse, U.N.M.-C.D.S., et Serge Charles, U.N.M.-R.P.R.), la deuxième du Bas-Rhin (M. André Bord, U.N.M.-R.P.R.), la première des Vosges (M. Philippe Seguin, U.N.M.-R.P.R.) et la septième du Val-de-Marne (M. Robert-André Vivien, U.N.M.-R.P.R).

Dans les cinq autres, la gauche, qui sera représentée par un candidat socialiste, est en position dominante sans toutefois être majoritaire. C'est le cas de MM. Dangoumeau (Gironde, 1re), Sueur (Loiret, 1re), Bladt (Moselle, 6e), Esther (Paris, 20e) et Mme Lacuir (Val-d'Oise, 4e).

Nous publions ci-dessous la liste des candidats du deuxième tour pour l'ensemble des circonscriptions de Paris et des sept départements de la région parisienne (à l'exception des trois circonscriptions où il n'y a plus qu'un seul candidat en lice). On compte ainsi cinquante-trois duels en Ile-de-France. Pour les circonscriptions restant en ballottage dans les autres départements de la métropole, nous n'avons retenu que les circonscriptions dont les sièges étaient détenus par l'ancienne majorité et où ses candidats disposent d'un potentiel de voix inférieur à 50 % et celles où le sortant, appartenant à cette majorité, n'est plus en lice.

Le nom des députés sortants ou, à défaut, celui des élus de 1978, qui ont participé aux gouvernements de M. Barre, apparaît en italique. Pour chacune des circonscriptions citées figure le pourcentage des abstentions du premier tour. Le premier candidat cité est celui arrivé en tête du ballottage. Son nom et son étiquette sont suivis du pourcentage des voix qu'il peut escompter, compte tenu des résultats du 14 juin.

ANNE CHAUSSEBOURG.

## Cinquante-trois duels en Ile-de-France

**PARIS**

2e circ. (37,81) : MM. *Domitati*, U.N.M.-P.R. (44,36) ; Dabosse, P.R.P. — 3e circ. (31,75) : MM. *Deduquet*, U.N.M.-R.P.R. (44,65) ; Barre, P.S. — 10e circ. (31,38) : M. *Martin*, U.N.M.-R.P.R. (45,07) ; Mme Toubain, P.S. — 11e circ. (30,28) : MM. *Perrin*, U.N.M.-C.D.S. (43,20) ; Richard, P.S. — 12e circ. (31,39) : MM. *de Bénouville*, U.N.M.-R.P.R. (46,48) ; Pacaudin, P.S. — 13e circ. (33,44) : Mme Questiaux, P.S. (63,15) ; M. Mérand, U.N.M.-R.P.R. — 14e circ. (33,83) : MM. *Quilès*, P.S. (56,81) ; Ferrus, U.N.M.-R.P.R. — 15e circ. (36,29) : Mme *Aviez*, P.S. (53,16) ; M. de La Malène, U.N.M.-R.P.R. — 17e circ. (32,88) : MM. Toubon, U.N.M.-R.P.R. (55,35) ; Bocquet, P.S. — 18e circ. (35,82) : Mmes *Missoffe*, U.N.M.-R.P.R. (48,33) ; Kahn, P.S. — 20e circ. (34,22) : MM. *Chinaud* (45,35) ; Estève, P.S.

20e circ. (37,06) : MM. Delanoë, P.S. (51,03) ; *Le Tac*, sort. R.P.R. — 37e circ. (36,54) : MM. Josselin, P.S. (55,67) ; *Pierre-Bloch*, U.N.M.-rad. — 29e circ. (32,62) ; MM. *Frelaut*, U.N.M. - R.P.R. (39,19) ; Escutia, P.S. — 28e circ. (32,63) : M. Billon, P.S. (55,86) ; Mme Chouraqui, U.N.M.-R.P.R. — 30e circ. (33,56) : MM. *Bariani*, U.N.M.-rad. (38,64) ; Charzat, P.S. — 31e circ. (33,83) : MM. Pesce, U.N.M.-P.S. (60,47) ; Guassavino, U.N.M.-R.P.R.

∴

**ESSONNE**

1re circ. (31,61) : MM. S. Dassault, U.N.M. (32,74) ; Benson, P.S. — 2e circ. (32,67) : MM. Guyard, P.S. (51,07) ; Lebon, U.N.M.-R.P.R. — 3e circ. (32,17) : MM. Germon, P.S. (53,26) ; Tagand, U.N.M.-R.P.R. — 4e circ. (27,58) ; MM. Tavernier, P.S. (50,45) ; Chiarra, U.N.M.-R.P.R.

**HAUTS-DE-SEINE**

2e circ. (32,76) : MM. Treskaut, U.N.M. - R.P.R. (48,74) ; Saudrin, P.S. — 3e circ. (30,15) : MM. *Frelaut*, P.C. (56,96) ; Aubert, U.N.M.-R.P.R. — 4e circ. (31,34) ; MM. Ballanger, U.N.M.-R.P.R. (40,96) ; *Jans*, P.C. — 5e circ. (29,50) : MM. Labbé, U.N.M.-R.P.R. (50,66) ; Neuville, P.S. — 11e circ. (31,63) : MM. Santini, U.N.M.-M.D.S. (36,57) ; *Ducoloné*, P.C. — 12e circ. (29,76) : MM. *Fontenaut*, U.N.M.-C.D.S. (39,94) ; Le Bail, P.S. — 13e circ. (31,95) : MM. *Grussi*, U.N.M. - C.N.I.P. (38,08) ; Bassinet, P.S.

**SEINE-ET-MARNE**

1re circ. (30,68) : MM. *A. Vivien*, P.S. (61,22) ; Mantoi, U.N.M. - R.P.R. — 2e circ. (31,87) : MM. Pourré, P.S. (59,78) ; Chariot, U.N.M.-R.P.R. — 3e circ. (31,88) : MM. *Hérault*, U.N.M.-R.P.R. (46,44) ; *Le Foll*, P.S. — 4e circ. (25,43) : MM. *Feyraitte*, U.N.M. - R.P.R. (48,02) ; Frumion, P.S.

**SEINE-SAINT-DENIS**

1re circ. (34,50) : MM. Bonnemaison, P.S. (72,85) ; Terranova, U.N.M.-R.P.R. — 2e circ. (33,79) : Mme Nelertz, P.S. (64,12) ; M. Chalmejane, U.N.M.-R.P.R. — 4e circ. (36,96) : MM. Bartolone, P.S. (70,16) ; Ondet, U.N.M. - R.P.R. — 7e circ. (34,71) : MM. Odru, P.C. (70,50) ; Goeta, U.N.M.-M.D.S. — 8e circ. (35,96) : MM. Asensi, P.C. (71,35) ; Robert, U.N.M.-R.P.R. — 9e circ. (21,01) : MM. Mahéas, P.S. (61,68) ; Baculi, U.N.M.-R.P.R.

**VAL-DE-MARNE**

2e circ. (30,89) : MM. Tabanou, P.S. (67,34) ; Macé, U.N.M.-R.P.R. — 4e circ. (30,94) : MM. *Pranchard*, P.S. (55,49) ; *Gricinsky*, U.N.M.-P.S. — 5e circ. (31,16) : MM. *Beaumont*, U.N.M. (43,25) ; Cathala, P.S. — 6e circ. (31,06) : MM. Wasquerel, U.N.M.-R.P.R. (46,16) ; Jacquemin, P.S. — 7e circ. (31,40) : M. *R.-A. Vivien*, U.N.M.-R.P.R. (49,50) ; Mme Gérard, P.S. — 8e circ. (33,76) : MM. Poirier, U.N.M.-P.R. (36,15) ; Mme Nevoux, P.S.

**VAL-D'OISE**

1re circ. (36,86) : MM. *A. Richard*, P.S. (60,01) ; Lauhenaud, U.N.M.-U.D.F. — 2e circ. (32,99) : MM. *Delalande*, U.N.M.-R.P.R. (40,63) ; Le Coadic, P.S. — 3e circ. (30,23) : MM. *Mouligargent*, P.C. (75,44) ; Bonguo, U.N.M.-R.P.R. — 4e circ. (28,23) : M. Petit, U.N.M.-C.D.S. (47,23) ; Mme Leroux, P.S. — 5e circ. (33,78) : MM. Coffineau, P.S. (64,32) ; Schreiner, U.N.M.-R.P.R. (37,65) ; Schreiner, P.S. — 8e circ. (27,70) : MM. *Ginoux*, U.N.M. - C.N.I.P. (36,08) ; Bassinet, P.S.

## Cent seize points chauds en province

**AIN**

1re circ. : (33,33) : MM. *Boyon*, U.N.M. - R.P.R. (48,38) ; Robin, P.S.

**AISNE**

2e circ. (35,16) : MM. *Rossi*, U.N.M. - rad. (44,38) ; Lefranc, P.S.

**ALLIER**

1re circ. (34,88) : MM. *Bolland*, U.N.M.-R.P.R. (41,35) ; Desgranges, P.S. — 2e circ. (29,32) : MM. Bélorgey, P.S. (61,94) ; *Péronnet*, U.D.F.-rad.

**HAUTES-ALPES**

1re circ. (25,41) : MM. *Bernard-Reymond*, U.N.M.-C.D.S. (46,60) ; Chevallier, P.S. ; 2e circ. (29,58) : MM. *Dhaud*, U.N.M.-P.R. (47,94) ; de Caumont, P.S.

**ALPES-MARITIMES**

1re circ. (29,83) : MM. *Ehrmann*, U.N.M. - P.R. (44,26) ; Gallo, P.S. — 2e circ. (30,45) : MM. *Icart*, U.N.M.-P.R. (46,91) ; Colonna, P.S.

**ARDECHE**

1re circ. (27,43) : MM. Chapuis, P.S. (57,53) ; Michel, U.N.M.-C.D.S. — 2e circ (27,12) : MM. Liogier, U.N.M - R.P.R. (47,74) : Alaize P.S

**ARDENNES**

3e circ .(24,71) MM *Sourdille*, U.N.M.-R.P.R. (45,60) ; Charpentier. P.S.

## Rectificatifs

● PARIS (20e circ.) — M. Joël Bœuf, que nous avons classé comme candidat « divers gauche », nous demande de préciser qu'il est « chiraquien indépendant », membre du R.P.R., et qu'il soutient pour le second tour, M. Joël Le Tac, député sortant. M. Bœuf avait recueilli, le 14 juin, 734 voix, soit 5,38 % des suffrages exprimés.

● SOMME (2e circ.) — M. L'Hebrier, qui a obtenu 2 311 voix, soit 5,07 % des suffrages exprimés, le 14 juin, n'est plus « extrême droite » mais membre du parti radical. Il est l'ancien président de l'ARIL, formation née d'une scission avec l'alliance républicaine fondée par M. Turer-Vignaceur. M. L'Herbier n'avait pas reçu l'investiture de l'U.N.M. dont le seul bénéficiaire est le député sortant R.P.R., M. Massoubre.

● RHONE (5e circ.). — Les résultats du premier tour sont les suivants : inscrits, 39 695 ; votants, 24 582 ; abst. 38,04 % ; suff. exp., 24 357 MM Pierre-Bernard Cousté, député sortant, U.N.M.-R.P.R., 13 466 voix, RUELLE ; L. Charbon, P.S., 3 046 ; F Gélin P.C. ) 998 ; G. Faussurier, P.F.N., 815. M. Cousté, qui avait été réélu avec 53,87 % au premier tour de 1978, l'emporte cette fois avec 55,41 % des voix.

**ILLE-ET-VILAINE**

1re circ. (33,34) : MM. *Hervé*, P.S. (52,30) ; *Crassard*, U.N.M.-R.P.R. — 2e circ. (32,93) : MM. Boucheron, P.S. (53,43) ; Grillon, U.N.M.-R.P.R. — 5e circ. (26,60) : MM. *Hamelin*, U.N.M.-R.P.R. (48,88) ; Chopier, P.S.

**INDRE**

1re circ. (25,86) : MM. *Aurillac*, U.N.M. - R.P.R. (43,16) ; Sapin, P.S. — 2e circ. (28,55) : MM. Lagorsol, P.S. (56,83) ; *Tissandier*, U.N.M.-P.R. — 3e circ. (23,87) : MM. *Mourot*, U.N.M. - R.P.R. (46,12) ; Benault, P.S.

**INDRE-ET-LOIRE**

1re circ. (33,17) : MM. *Royer*, U.N.M. (45,61) ; Lasseaulx, P.S. — 2e circ. (30,12) : MM. *Delaneau*, U.N.M.-P.R. (45,45) ; Testu, P.S. — 3e circ. (25,85) : M. Chatagnon, U.N.M - R.P.R. (45,04) ; Mme Morè, P.S. — 4e circ. (29,29) : MM. Voisin, U.N.M.-R.P.R. (41,47) ; Provenx, P.S.

**ISERE**

1re circ. (31,58) : M. *Cabenal*, U.N.M.-P.R. (41,85) ; Mme Sicard, P.S. — 2e circ. (30,71) : MM. *Castellan*, U.N.M.-P.R. (45,31) ; Bally, P.S.

**JURA**

1re circ. (30,77) : MM. *Feit*, U.N.M.-P.R. (49,39) ; Brune, P.S. — 2e circ. (27,39) : MM. *Barbier*, U.N.M.-rad (44,06) ; Sanna-Cruz, P.S.

**LOIR-ET-CHER**

1re circ. (27,28) : MM. Mortelette, P.S. (55,70) ; Bict, U.N.M.-C.D.S. — 2e circ. (34,21) : MM. Corrèze, U.N.M.-R.P.R. (48,72) ; Lorjeoux, P.S — 3e circ. (23,77) : MM. *Desanlis*, U.N.M.-C.D.S. (46,57) ; Girond, P.S.

**LOIRE**

1re circ. (29,10) : MM. *Durafour*, U.N.M.-rad. (45,82) ; Chomat, P.C. — 2e circ. (29,62) : MM. *Neuwirth*, U.N.M. - R.P.R. (45,45) ; Vernin, P.S. — 3e circ. (25,77) : MM. Bader, P.S. (54,72) ; Le Coq, U.N.M.-U.D.F.

**LOIRE-ATLANTIQUE**

1re circ. (26,42) : MM. *Perrone*, U.N.M.-R.P.R. (46,17) ; Nastat, P.S.

**LOIRET**

1re circ. (27,75) : MM. *Doufiagues*, U.N.M.-P.R. (45,54) ; Sueur, P.S. — 2e circ. (26,77) : MM. Perdrau, P.S. (53,21) ; Grard, U.N.M.-R.P.R.

**MARNE**

1re circ. (30,42) : MM. *Schmaltzer*, U.N.M.-C.D.S. (44,24) ; Colin, P.S. — 2e circ. (31,12) : MM. *Feulais*, U.N.M. - R.P.R. (49,94) ; M. Lesagne. — 3e circ. (29,09) : MM. *Bernard*, U.N.M. - R.P.R. (47,54) ; Mme Chepy, P.S.

**HAUTE-MARNE**

1re circ. (27,37) : MM. *Fèvre*, U.N.M.-P.R. (42,90) ; Carrier, P.S. — 2e circ. (26,80) : MM. *Deliau*, U.N.M.-R.P.R. (45,32) ; Chantreux, P.S.

**MEURTHE-ET-MOSELLE**

2e circ. (36,01) : MM. *Coulais*, U.N.M.-P.R (42,36) ; Durupt, P.S.

**MEUSE**

1re circ. (34,53) : MM. *Longuet*, U.N.M.-P.R (47,39) Bernard, P.S. — 2e circ. (24,59) : MM *Broyer*, U.N.M.-P.R (47,80) ; Damont P.S.

**MORBIHAN**

3e circ (22 15) MM *Le Tobellec*, U.N.M.-C.D.S. (44,36) ; Giovanelli. P.S.

**MOSELLE**

4e circ. (31,13) : MM. *Ferrett*, U.N.M. - P.R. (46,39) ; Malgras, P.S. — 6e circ. (27,62) : MM. Bousch, U.N.M.-R.P.R. (42,45) ; Bladt, P.S.

**NORD**

1re circ. (26,59) : MM. *Delfosse*, U.N.M.-C.D.S (47,30) ; Burie, P.S — 2e circ (32,67) : M *Dhénin*, U.N.M. - R.P.R. (42,79) ; Mme Oesella, P.S. 13 061 — 3e circ (27,42) : MM. *Charles*, U.N.M.-R.P.R. (48,80) ; Odoux, P.S — 12e circ. (18,19) : MM. Le Garrec, P.S. (52,47) ; *Legendre*, U.N.M.-R.P.R.

**OISE**

4e circ. (28,09) : MM. *Delsaine*, U.N.M. - R.P.R. (38,52) ; Anclaint, P.S.

**PUY-DE-DOME**

4e circ. (28,72) : MM. Adevah-Pœuf, P.S. (50,53) ; Debatisse, U.N.M.-C.D.S.

**PYRENEES-ATLANTIQUES**

2e circ. (24,29) : MM. *Camalat*, U.N.M.-R.P.R. (43,14) ; Prat, P.S. — 4e circ. (26,19) : MM. Destrade, P.S. (50,37) ; *Marie*, U.N.M.-R.P.R.

**PYRENEES-ORIENTALES**

1re circ. (34,45) : M. *Aldoy*, U.N.M.-M.D.S. (40,07) ; Mme Soum, P.S.

**BAS-RHIN**

2e circ. (29,76) : MM. Ohler, P.S. (45,00) ; Bord, U.N.M.-R.P.R. — 4e circ. (31,42) : MM. *Gengenwin*, U.N.M.-C.D.S. (52,62) ; Sautter, ex-R.P.R. (32,11) ; Bortz, P.S. (30,10).

**HAUT-RHIN**

4e circ. (42,69) : MM. Bockel, P.S. (40,19) ; Kiensler, ex-U.D.F.

**RHONE**

1re circ. (36,44) : M. *Cellis*, U.N.M.-R.P.R (45,99) ; Mme Patrat, P.S. — 2e circ. (26,33) : MM. *Fenech*, U.N.M. - U.D.F. (47,21) ; Collomb, P.S. — 3e circ. (30,03) : M. *Hamelin*, U.N.M.-R.P.R. (47,39) ; Bernard, P.S.

**HAUTE-SAONE**

1re circ. (24,69) : MM. Bergelin, U.N.M.-R.P.R. (49,59) ; Charpentier, P.S. — 2e circ. (21,84) : MM. *Bamier*, U. N. M. - C.D.S. (45,57) ; Michel, P.S.

**SAONE-ET-LOIRE**

1re circ. (33,56) : MM. *Maisonl*, U.N.M.-C.N.I.P. (46,36) ; Wocrne, P.S. — 4e circ. (29,72) : M. Lotie, P.S. (50,69) ; *Jarrot*, U.N.M.-R.P.R.

**SABTHE**

3e circ. (24,98) : MM. *de Matgret*, U.N.M.-R.P.R. (49,66) ; Chauveau, P.S.

## QUARANTE-SIX COMMUNISTES SORTANTS « ÉLIMINÉS » PAR DES SOCIALISTES

La règle des désistements réciproques prive d'ores et déjà le parti communiste de quarante-six des quatre-vingt-dix sièges qu'il *détenait dans l'assemblée* sortante. Nous donnons ci-dessous la liste des circonscriptions où le candidat socialiste a devancé un *député sortant communiste*, le nom de ce dernier figure entre parenthèses.

ALLIER, 3e circ. : M. Chambard (M. Goldberg).

ALPES - DE - HAUTE - PROVENCE, 2e circ. : M. Bellon (M. Girardot).

ARDENNES, 1re circ. : M. Mas (M. Léger) ; 2e circ. : M. Istace (M. Visse).

BOUCHES - DU - RHONE, 5e circ. : M. Ojmeta (M. Lazzarino) ; 8e circ. : M. Leonetti (Mme Porte) ; 8e circ. : M. Masse (M. Tassy).

CORREZE, 2e circ. : M. Cassaing (M. Chaminade)

COTES - DU - NORD, 4e circ. : M. *Briand* (M. Lezaour)

ESSONNE, 1re circ. : M. Berson (M. Combrisson) ; 3e circ. : M. *Germon* (M. Juquin) ; 4e circ. : M. Tavernier (M. Vizet).

GARD, 1re circ. : M. Benedetti (M. Deschamps) ; 4e circ. : M. Sournet (M. Millet).

HERAULT, 3e cir. : M. Lacombe (Mme Barbera).

LOT-ET-GARONNE, 2e circ. : M. Couzes (M. Ruffe).

*MEURTHE-ET-MOSELLE*, 7e circ. : M. Durieux (M. Porcu).

MOSELLE, 5e circ. : M. Drouin (M. Depietri).

NORD, 17e circ. : M. Moreau (M. Wargnies) ; 21e circ. : M. Dehoux (M. Gauthier) ; 22e circ. : M. Battist (M. Mason).

OISE, 3e circ. : M. Braine (M. *Maillet*).

PARIS, 13e circ. : Mme Questiaux (Mme Moreau) ; 29e circ. : M. Billon (M. Laurent) ; 31e cir. : M. Planchou (M. Ville).

PAS-DE-CALAIS : 5e circ. M. Lengagne (M. Bardol) ; 10e circ., M. Wacheux (M. Andrieux) ; 11e circ., M. Josèphe (Mme Chavatte).

RHONE : 11e circ., Mme Sublet (M. Houël).

SARTHE ; 2e circ., M. Douyère (M. Boulay).

SEINE-MARITIME, 3e circ. M. Bourguignon (M. Laroy) ; 4e circ., M. Bateux (Mme Privat) ; 9e circ., M. Beaufils (M. Bourgois).

SEINE-ET-MARNE ; 2e circ. M. Fourré (M. Bordu).

SEINE-SAINT-DENIS ; 1re circ. M. Bonnemaison (Mme Fost) ; 5e circ. Mme Neiertz (M. Coutier) ; 6e circ. M. Bartolone (Mme Chonavel) ; 9e circ M. Mathéas (Mme Goutmann)

SOMME ; 1re circ., M. Dessein (M. Grenetz) ; 4e circ., M. Becq (Mme Lebianc).

VAL-DE-MARNE ; 2e circ. M. Tabanou (M. Fiterman) ; 8e circ., Mme Nevoux (M. Kalinsky).

VAL-D'OISE ; 3e circ., M. Coffineau (M. Canacossi).

VAUCLUSE : 3e circ., M. Gatel (M. Marin)

HAUTE-VIENNE ; 1re circ., M. Rodet (Mme Constans) ; 3e circ., M. Mocceur (M. Jouve).

PENSE

LE MOUVEMENT FR

malgré les

Chamalières

enter

ides en SUISSE

école de danse mania lausanne

# PENSER UNE AUTRE ÉCOLE

Le constat est indiscuté. L'école est malade et mal-aimée : ministrée en de nombreux secteurs — le collège, surtout ; soumise à des pressions contradictoires — ces usagers, les parents d'élèves, n'hésitant pas à contester la parole du maître ; victime d'économies à courte vue — les dernières budgets de l'éducation ont régressé en francs constants...

Que faire ? La réponse dépend du diagnostic. Il est facile de se forger une bonne conscience en se convaincant que le délabrement actuel n'est que la conséquence momentanée d'une politique erronée, en somme, une mauvaise passe que quelques crédits supplémentaires suffiraient à effacer. Non que ces moyens financiers soient inutiles, mais s'il s'y cantonne le renouveau n'ira pas au fond des choses. Car l'école n'est pas seulement malade des politiques qu'elle a dû subir : ses structures mêmes, sa logique et ses normes sont en cause. Les pratiques scolaires, les traditions et les habitudes pédagogiques ne sont pas indifférentes à la sélection par l'échec ; les réactions de rejet des jeunes ne naissent pas « ex nihilo ».

Faire face suppose donc des remises en cause. Il faut renverser l'ordre des priorités : se convaincre que l'inadaptation de nombreux jeunes s'enracine dans l'inadaptation de l'école à leurs diverses personnalités. Le nouveau pouvoir socialiste semble en être conscient : ses textes de référence en la matière — plan socialiste pour l'éducation nationale (1978) et projet socialiste (1981) — posent la question pédagogique. Le premier consacre un développement à la « recherche » et à la « diffusion de l'innovation », réclamant pour celle-ci « un financement sans précédent, dans un esprit de large tolérance et de responsabilité collective » ; le second affirme que « le pluralisme des pédagogies doit être reconnu » et approuve le principe d'une « équipe pédagogique collectivement chargée d'un groupe de classes (...) dont les configurations pourraient varier selon les matières enseignées ».

Il y aura fort à faire, tant le passif est lourd. Après quelques relâchements soixante-huitards, les pesanteurs avaient, en effet, repris leurs droits. Ces dernières années, l'innovation pédagogique était de plus en plus limitée, contrôlée et morcelée. Au sommet, les travaux de chercheurs de l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.) étaient mal ou peu diffusés, et vulgarisés. A la base, l'initiative revenait à d'infimes minorités actives, survivant grâce au volontarisme militant d'enseignants plus soucieux que d'autres des remises en cause.

La seule initiative officielle de ces dernières années fut, en 1979, la création des « Projets d'activités éducatives et culturelles » (PACTE), qui remplacèrent les « 10 % pédagogiques », alors moribonds. Ces activités culturelles pluridisciplinaires, sur un thème précis, prolongeant les programmes d'enseignement, ont sans doute permis de mieux intégrer des connaissances déjà acquises et donné à des élèves mal intégrés l'occasion de s'exprimer. Mais l'initiative n'appartenant que rarement aux élèves eux-mêmes, les « PACTE » n'évitent pas toujours l'apathie et se heurtent aux structures scolaires inchangées (nécessité d'achever le sacro-saint programme, rigidité des emplois du temps, etc.). Le nouveau pouvoir saurait d'ailleurs de les repenser.

Restent les « militants »... On oublie trop souvent que, malgré la lourdeur de notre système éducatif centralisé — ou à cause d'elle, — la France a donné naissance à une des traditions pédagogiques les plus vivaces, désormais répandue bien de nos frontières : celle qui prend appui sur le mouvement coopératif, lancé à la fin des années 20 par Célestin Freinet, instituteur à Bar-sur-Loup. Les méthodes et les outils qui y ont été façonnés — équipe pédagogique, imprimerie et atelier, classe coopérative, correspondance scolaire, etc. — sont aujourd'hui le fonds de référence commun aux diverses « pédagogies de rupture », qu'elles soient fédérées par l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM) ou par d'autres groupements plus faibles, comme le Cronpe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.).

Autant de signes de piste, présentés dans ce dossier, qui sont autant d'invites à penser une autre école.

## LE MOUVEMENT FREINET : SOIXANTE ANS D'UNE PÉDAGOGIE MODERNE

*Au collège de Chamalières*

## Inventer malgré les contraintes

RIEN ne distingue *a priori* le collège Teilhard-de-Chardin de Chamalières (Puy-de-Dôme). Sept cent quatre-vingts élèves, quarante-huit professeurs et un principal proche de la retraite. Une banlieue résidentielle qui a voté *Giscard* — son ancien maire a chaque consultation électorale. Bref, un collège sans histoire, sans « signe particulier ».

Et pourtant, certaines classes n'y sont pas tout à fait « comme les autres ». Prenons par exemple la quatrième D (vingt-quatre élèves, tous germanistes) pendant un « cours » de mathématiques : ici, trois filles font du découpage dans du papier plié ; là, deux garçons dressent un tableau chiffré des probabilités de sortie d'un nombre au jeu de dés ; plus loin, deux filles attablées en tête-à-tête étudient le calcul des puissances à l'aide d'un « *tiroir auto-correctif* » ; dans une salle adjacente, trois élèves armés de règles, compas et rapporteurs tentent de retracer mathématiquement le profil d'une cruche ; à la table voisine, deux garçons se livrent avec fièvre à des calculs algébriques. « *On fait une recherche à partir de mon idée* », explique Yannick, le visage empourpré sous ses tâches de rousseur. Quelle idée ? Une observation de hasard, très simple. Yannick a observé, en planotant sur sa calculette, que la soustraction de deux nombres formés de deux chiffres successifs et inversés (12 - 21, 45 - 54, etc.) donne toujours — 9. Il a fait part de sa découverte à son professeur de mathématiques, M. Edmond Lemery, qui l'a aussitôt incité à chercher lui-même, avec des camarades intéressés par le calcul, émoulu de l'école normale, Edmond et Janou Lemery. C'est Edmond qui, le premier, a rencontré la pédagogie Freinet, pendant son service militaire (il travaillait avec un collègue instituteur dans un service météorologique de l'armée). Après 1968, « *On a profité de la secousse* », le couple Lémery essaye d' « *institutionaliser une équipe* ». Non sans mal, car l'innovation en milieu traditionnel entraîne parfois de sérieux inconvénients. Ainsi, par exemple, les expériences de « *notation analytique* » des élèves (se substituant au traditionnel classement chiffré) provoquaient des conseils de classe particulièrement longs, jusqu'à trois, quatre heures, parfois !

Aujourd'hui, l'équipe a adopté une ligne de compromis : les élèves sont notés à l'occasion de contrôles — pardon, de « tests ». Jamais de tests-surprises, bien entendu, puisque l'évaluation pour les pédagogues Freinet ne doit comporter aucun piège ; ce sont les élèves eux-mêmes qui déterminent leur rythme d'apprentissage.

ROGER CANS.

(*Lire la suite page 14.*)

* *Dessin de PLANTU.*

*A Vence*

## Le respect de la nature

Ecole de l'éducation nationale et ne pouvant plus mener à bien ses expériences pédagogiques, Célestin Freinet fonde en 1935, à Vence (Alpes-Maritimes), une école primaire privée. Celle-ci fonctionne toujours, sous la houlette de Mme Elise Freinet, qui en a décrit la recherche dans plusieurs ouvrages, parus aux éditions Françoix Maspero. Mère d'un des élèves de cette école, Mme Lipiansky livre son témoignage de parent sur une démarche pédagogique progressiste, dont son fondateur aurait voulu faire un moyen de transformation de l'école publique. A l'école de Vence, les frais de scolarité, à la charge des familles, sont calculés en fonction des revenus des parents.

« *QUEL bien est plus précieux que l'avenir de l'enfant* ? » questionnait Célestin Freinet. Je n'ai pas senti cette préoccupation lorsque, pour conserver le contact avec mon fils, j'acceptais la fonction de présidente de parents d'élèves d'une école maternelle et primaire à Nice. Au contraire : dans cet endroit sinistre de prétendue culture, on traît l'original de l'enfant pour lui substituer du préfabriqué, afin de le réduire à n'être qu'un produit de consommation pour une société de consommation. Les grands oubliés à l'école sont nos propres enfants. Ayant eu le triste privilège d'observer cette destruction, je n'allais pas récidiver. J'abordais donc l'école Freinet de Vence avec l'espoir d'y découvrir la vie tout court.

Il n'y a ni grille ni barrière à la maison des enfants, car, sans aucun doute, c'est *leur* maison. En un éclair, je revois mon fils, dans la petite cour macadamisée de son école, sans arbres — ce qui est un record d'absurdité quand on connaît la végétation méditerranéenne — me dire au-revoir derrière des barreaux, comme un singe. Ici, une étendue de plus maritimes, entrecoupée d'aires de jeux au milieu desquelles s'harmonisent des petites maisons aux fenêtres et volets bleus, qui sont les classes. Dans un coin, je repère un poulailler, une volière, un clapier ; plus loin, un bassin de poissons rouges et des serres abritant la culture de radis et de petits pois, surveillés et vendus par les enfants ! Car à l'école Freinet on a le respect de la nature et le sens de l'autogestion.

### Autogestion

Toutes les portes des classes restent ouvertes, ce qui me permet de me hasarder, en même temps que les chiens et chats du territoire Freinet, au cours de Jean-Claude (CM1-CM2-enfants de huit ans et demi-douze ans, total : vingt-trois). La classe est aménagée en fer à cheval afin que tous les élèves se trouvent face à face. Jean-Claude président de séance, désigne au sort, chaque matin, représente le trait d'union entre ses camarades et Jean-Claude ; la fameuse entrée qui consacrée le rapport de force et de distance entre le maître et l'enseigné n'existe pas. Jean-Claude est parmi ses élèves. Le programme est élaboré par les enfants avec l'approbation du maître et non décidé par avance par tout l'état-major de l'éducation nationale, « *Donner soif à l'enfant* », slogan de Freinet et rôle essentiel du maître, consiste à se préoccuper davantage des besoins de l'enfant plutôt que de lui imposer, d'en haut, un enseignement qui l'asservit à l'adulte.

La matinée commence par une séance de « libre expression » consacrée aux événements vécus par les enfants en famille ou à l'extérieur, à la poésie et à la lecture de textes choisis par eux-mêmes. Moïse, avec aisance, raconte sa chute de vélo dans le port de Saint-Laurent-du-Var, s'expose ainsi aux persifleurs de son groupe qui ne manquent pas d'ironiser sur ses mésaventures humides liées peut-être à l'origine de son prénom... Mélanie récite un poème sur la mort, puisé dans *Fatras*, de Jacques Prévert. Des malos insatisfaites se lèvent pour en savoir plus sur cet écrivain et sur le choix des poèmes, en général. Ils sont affamés de questions, ces enfants qui détiennent la parole et qui, conscients de cette conquête, ne se la coupent pas, par autodiscipline.

Je suis ensuite sollicitée pour participer au vote des poèmes composés par les enfants. Les textes retenus sont imprimés dans le journal distribué aux parents. L'arbitrage s'effectue par les enfants et le maître qui jugent de la qualité de l'œuvre littéraire. Pas de note à l'école Freinet ; pas de fausse compétition : l'émulation s'exerce par les enfants eux-mêmes qui, par leur appréciation, sanctionnent avec amitié et solidarité, le travail des uns et des autres.

J'ai enfin devant moi des élèves heureux, à l'aise dans leur monde, exprimant avec une richesse de vocabulaire étonnante leurs joies et leurs peines.

PATRICIA LIPIANSKY.

(*Lire la suite page 14.*)


*l'Europe est au cœur du monde de demain, elle a besoin de techniciens du commerce international.*

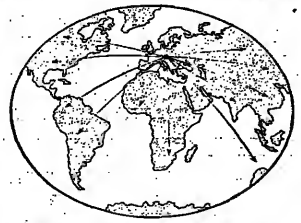

en deux ans, préparez les diplômes d'État :

**BTS**
**de commerce international**

**BTS**
**d'action commerciale**

formation supérieure de cadre européen
par alternance de l'enseignement fondamental
avec la pratique des affaires.

- stages en entreprise ici première année,
- pratique intensive des langues,
- préséotation aux examens des chambres de commerce internationales,
- stages en Europe en deuxième année, avec mémoire de fin d'études européen bilingue et séminaires spécialisés selon option dans nos centres associés :

Bruxelles / Lausanne / Londres / Madrid / Stuttgart et American Collège - Paris.

Niveau bac ou classes terminales. Service logement pour étudiants de province.

Pour recevoir une documentation gratuite et un dossier d'admission, compléter la demande de renseignements ci-contre et cocher la case correspondant à la brochure qui vous intéresse.

IAC Institut supérieur de formation aux Affaires et à la Conduite des entreprises
Etablissement privé d'enseignement supérieur du Groupe I.P.S.A.
71, Faubourg St-Honoré 75008 Paris tél. 266.66.82

☐ B.T.S. de commerce international.
☐ B.T.S. d'action commerciale.

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Niveau d'études : _____
Date : _____ Signature :

HOEC/R

Carrières informatique

La société ABL formera cette année une centaine d'Analystes - programmeurs.

Des spécialisations micro et télécom sont prévues.

Les candidats justifiant d'un niveau BAC mini doivent adresser leur CV à :

abl 91, Fg St Honoré 75008 PARIS

Etudes en SUISSE

littéraires,
scientifiques et commerciales

**Baccalauréat (séries A, B, C, D)**
Baccalauréats suisses. Admission dès 10 ans. Internat et externat.
Ambiance calme et studieuse.
Excellents résultats.

école lemania lausanne

3 ch. de Préville, Tél. 19-41/21/20 15 01, Télex 26600

**Ecole d'Administration et Direction des affaires**

L'e.a.d. propose un enseignement portant sur tous les problèmes d'administration et direction des entreprises.
Cinq options professionnelles en troisième année :

- Finances
- Gestion du Personnel
- Marketing
- Publicité et Relations publiques
- Commerce international

Trois ans d'études après le baccalauréat.
Admissions directes :

- en deuxième année : DEUG ou équivalent
- en troisième année : Licence ou Maîtrise
- sur dossier : B.T.S./D.U.T.

Service de placement et des stages

EAD
15, r. Soufflot, 75240 Paris - Cedex 05 - 329-97-60
Enseignement supérieur privé
ancienne « Ecole des Attachés de Direction »
Demandez notre documentation.

ead
Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Niveau d'études _____

**COLLEGE SEVIGNE**
établissement privé d'enseignement supérieur agréé par l'Etat fondé en 1880
Directeur : Gilbert Py, Agrégé de l'université
28 rue Pierre Nicole 75005 Paris - 326.25.86
PREPARATION AUX CONCOURS
- Etudiants présents et correspondants -
- Instituts Régionaux d'Administration (I.R.A.)
- Agrégations et C.A.P.E.S.
(Lettres, Lettres Modernes, Grammaire, Philosophie, Histoire, Géographie, Anglais, Allemand)
- Ecole Normale d'Instituteurs.
C.F.P. CENTRE LAÏQUE DE FORMATION PEDAGOGIQUE
- Instituteurs pour l'enseignement privé -
- Après concours d'entrée 3 ans d'études
- obtention du - D.E.U.G. (mention 1er degré)
- Certificat d'Aptitude Pédagogique

L'ANGLETERRE EST NOTRE SALLE DE CLASSE...
...l'Anglais s'apprend sur le terrain. En prise directe sur la vie en Angleterre.
● FORMATION PROFESSIONNELLE
● UNIVERSITAIRE
ÉLÈVE
30 CENTRES DE SÉJOUR
Londres, Oxford, Portsmouth, Brighton, etc.
PRIX : séjour de 2 semaines à Oxford, Hôtel compris.
BRITISH EUROPEAN CENTRE
5, rue Richepanse
Tél. : 260.32.
75008 Paris
BON POUR UNE DOCUMENTATION BEC GRATUITE
Parents ☐ Elève ☐

# Le respect de la nature

*(Suite de la page 13.)*

Mais qu'on ne se méprenne pas : la vie est également faite de contraintes, et il y en a à l'école Freinet. *« C'est tromper les enfants sur la vie,* écrivait Freinet, *que de leur faire croire à une totale liberté. »* La pédagogie devra être pour l'élève une continuelle incitation à aller jusqu'au bout de ses possibilités. Cette loi consistant à tenir compte de l'évolution de chaque écolier aboutit à une obéissance naturelle parce que répondant à des besoins réels.

### Ouverture

Ici, la théorie suit la pratique au lieu de la précéder. Ainsi des mathématiques, par exemple. Les élèves de la classe de Jean-Claude souhaitent semer des fèves. Compte tenu de la superficie du terrain disponible, mesurée par les enfants eux-mêmes, — du poids des graines au mètre carré, les apprentis jardiniers sont invités à évaluer le nombre de kilos de graines dont la coopérative scolaire devra faire l'acquisition, puis la récolte escomptée, enfin la recette qu'ils pourront espérer suivant le prix de vente, soit de gros, soit de détail, calcul de la T.V.A., etc.

L'ouverture de l'école sur la vie est permanente. Une visite à L.B.M. donne envie aux enfants de comprendre le fonctionnement de la machine à calculer. Un papa ingénieur viendra expliquer le mécanisme de ce minicalculateur et le calcul au système binaire. Le lancement de la navette spatiale suscite un intérêt qui permet d'ajuster les mathématiques à l'actualité : combien de réservoirs ? Combien de tonnes de combustibles ? Calcul du volume, transformation *en mètres cubes...* Les abris d'oiseaux ont besoin d'être remplacés : dimension à calculer, prix du bois au mètre carré, recherche et comparaison par les enfants du meilleur tarif ; responsabilités engagées par ces derniers lors de l'acquisition du matériau, puisqu'ils gèrent la coopérative scolaire et sont donc garants de la caisse.

J'admire la polyvalence des enseignants, qui doivent sans cesse se remettre en cause pour faire face à la demande des enfants. Car il serait faux de penser que l'initiative laissée à l'enfant se traduit par un allégement des tâches du maître ; bien au contraire, celui-ci doit préparer les conférences, s'occuper de la correspondance interscolaire, surveiller le travail individualisé, actualiser les fichiers, et se transformer en imprimeur...

Chez Brigitte, je me retrouve chez les tout-petits (trois-cinq ans)... Aujourd'hui, après une promenade, Rupert préside et raconte que *« le vent l'a emporté très loin, au-dessus de Rome, qu'il voulait s'arrêter là pour manger et dormir, mais le vent l'a ramené à la maison ».* Sans savoir lire, les enfants impriment et illustrent le texte de Rupert. Premier effleurement avec la magie des lettres et l'odeur de l'encre. On se bouscule devant la presse pour assister à la naissance du mot, favorisant ainsi un contact avec le code écrit, prélude à l'appréhension de la lecture et de l'écriture.

Chez Carmen (cinq-sept ans), après cette première découverte commence le véritable apprentissage de la lecture et de l'écriture. L'enfant a la possibilité de tâtonner parce qu'on respecte sa démarche et son rythme dans sa façon d'aborder la langue écrite. Chaque apport est approprié ; ainsi est-ce l'école de la réussite. Même prospection dans l'apprentissage des mathématiques, qui part de situations occasionnelles. Par exemple, un enfant prétend que son père vient de fêter ses vingt-trois ans. Les autres se rendent compte, par l'énoncé, que cela est impossible, puisque le fils aîné de ce « papa » est âgé de dix ans : c'est donc de trente-trois ans qu'il s'agit.

J'ai demandé à Elise Freinet si elle pensait qu'on puisse introduire une pédagogie humaine et sensible, alors que le grand courant Freinet est aujourd'hui hors-la-loi, hors de l'enseignement de masse. *« Il n'y aura pas de réforme tant qu'il le faut. Il n'y aura pas de éducateurs qui s'entendent, qui tiennent compte de la personnalité de l'enfant* et de son *génie »*, a-t-elle répondu.

PATRICIA LIPIANSKY.

# *Inventer malgré les contraintes*

*(Suite de la page 13.)*

Avec quelques contraintes, cependant, car la quatrième D, comme les autres quatrièmes du collège Teilhard-de-Chardin et comme toutes les quatrièmes de France, doit peu ou prou suivre un programme. *« On se cogne sans cesse aux structures,* explique Edmond Lémery. *Ça fait vingt ans qu'on vit dans le compromis. Si j'avais la liberté de programme, je ferais beaucoup plus avec moins d'ambition. »* Tous ont là : des programmes trop ambitieux ou mal adaptés obligent les enseignants à bâcler, à escamoter ou à surcharger inutilement les élèves. En faire plus et mal, ou en faire moins mais mieux. Les pédagogues Freinet préfèrent la deuxième formule, *« la seule qui exporte véritablement quelque chose à l'élève, et pour longtemps ».*

En faire moins ne signifie pas moins travailler, au contraire. Il suffit de suivre n'importe quel cours Freinet de la quatrième D pour s'en rendre compte. En histoire, par exemple, ce sont les élèves eux-mêmes qui font le cours. Deux élèves ont étudié un document (une diapositive, la photo d'un manuel, un texte) et l'explicitent pour leurs camarades, à tour de rôle. Cela demande une préparation, un travail de mise en forme, sans compter l'effort de communication pour que le message de l'élève passe auprès de ses camarades. Quant au professeur, il doit suivre le travail de chacun individuellement, le conseiller, le guider dans ses recherches, puis aider l'élève à exploiter le résultat de ses recherches et enfin en faire la synthèse pour toute la classe. *« Je fais aussi des cours traditionnels,* explique Jean-Louis Dumas, le professeur d'histoire qui a rejoint l'équipe Lémery en 1978. *Il me faut constamment adapter mes techniques à la classe. Je ne fais pas la même chose avec la quatrième D et une quatrième où je suis le seul « Freinet ».*

### La joie de vivre...

L'innovation pédagogique entreprise au collège Teilhard-de-Chardin repose en grande partie sur la confection d'un journal scolaire (*la Joie de vivre*), tiré chaque trimestre à 269 exemplaires et entièrement conçu et réalisé par les élèves. Les textes qui y figurent proviennent des cours de français de Janou Lémery. Tirés au stencyl, illustrés de dessins au pochoir, ces journaux constituent l'aboutissement de tout le travail scolaire d'un trimestre. On y « valorise » les efforts et les bonnes idées de chacun. *La Joie de vivre* publie un poème d'Isabelle, la synthèse d'un débat organisé en classe ou la recherche algébrique de Yannick proposée sous forme de jeu mathématique avec calculette.

La philosophie de cela, c'est que toute idée doit être exploitée, toute recherche encouragée, toute œuvre réalisée montrée aux autres. On affiche beaucoup sur les murs, on publie, on met sous les yeux de tous le travail de chacun. *« Ah ! si nous pouvions avoir chacun notre salle ! »*, regrette Jean-Louis Dumas, obligé comme ses collègues de transporter constamment projecteurs, documents et travaux d'élèves. Seule Janou Lémery dispose de « sa » classe. Tout de même, l'équipe utilise à certains moments trois salles pour deux classes, notamment lorsqu'il s'agit de fabriquer le journal. Car pendant que certains « ronéotent » ou pressent les rouleaux encreurs sur les pochoirs, d'autres travaillent à leur « projet ». Une équipe de filles confectionne une maquette de salle de séjour. Une équipe de garçons, maniant à la fois la scie et la calculette, fabrique la maquette d'un complexe sportif. D'autres encore ont fabriqué, avec l'aide d'une bonne FACTE, trois capteurs solaires pour distillateur. Orientés chacun vers un but choisi par l'élève lui-même, guidés par des professeurs travaillant de manière « transdisciplinaire », ces projets ont évidemment une tout autre portée que la traditionnelle « *éducation manuelle et technique* » coupée des autres disciplines.

Cette pédagogie « active » suppose évidemment des enseignants conséquents et dévoués, en particulier lorsqu'ils fonctionnent en milieu traditionnel, sans autre appui que la « bénédiction » de l'administration et l'indifférence de beaucoup de collègues — et de certaines parents. *« C'est très dur, parfois,* avoue Janou Lémery. *Heureusement que nous avons le soutien des copains,* — les collègues Freinet *et de l'imprimerie de Cannes* (1). » A Chamalières comme ailleurs, l'innovation se mérite, et se paie.

ROGER CANS.

(1) Institut coopératif de l'école moderne (ICEM), place Benoît-à-Cannes (Alpes-Maritimes). L'ICEM diffuse tout le matériel pédagogique du mouvement Freinet.

INSTITUT du CHATELET
19 rue des Halles 236.09.12
75001 Paris 236.14.25
Métro Châtelet RER Les Halles
- cours secondaire privé de la 5e à la Terminale A - B - C - D
- EFFECTIF LIMITE : 12 à 15 ELEVES PAR CLASSE
- horaires renforcés et contrôle continu

POUR UNE JEUNESSE HEUREUSE DES ÉTUDES SÉRIEUSES
(en Suisse)
ECOLE D'HIVERNIERE
● Internat mixte (5 à 15 ans).
● programme des lycées français (CP-5e).
● cours intensifs de français.
● cours de vacances : 6è-Noël-Pâques.
Directeurs : Mathilde et Jean Wegmüller
CH-1807 BLONAY - Tél. 1941/21/93 11 66

COLLÈGE LIBRE DE JUILLY
JUILLY
77230 DAMMARTIN-en-GOELE
Tél. : 436-23-85
Cours de vacances du 2 au 22 août
Révision des classes de 8e à la 3e
Sports - Piscine

DANS SON NUMÉRO DE JUIN
Le Monde DE L'ÉDUCATION
EXCLUSIF L'ENTRETIEN de poche
BAC
LES SUCCÈS DES LYCÉES DE PROVINCE
Faut-il avoir peur de la graphologie?
DES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ
Le Monde DE L'ÉDUCATION La publication de référence
VOUS PROPOSE DE VOUS ABONNER VOUS NE PAIEREZ QUE 80 F, 1 AN FRANCE POUR ONZE NUMÉROS AU LIEU DE 88 F
Le Monde DE L'ÉDUCATION BULLETIN D'ABONNEMENT
OUI je m'abonne au Monde de l'Education et vous joins la somme de 80 F (étranger 104 F).
NOM .....
PRÉNOM .....
ADRESSE .....
CODE POSTAL ..... VILLE .....
03/06/81
Envoyez votre règlement à : LE MONDE, Promotion Abonnements, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL DE 192 PAGES
Le Monde
dossiers et documents
L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
26 avril - 10 mai 1981
La victoire de M. Mitterrand
• LE BILAN DU SEPTENNAT • LES PROPOSITIONS DES CANDIDATS • LA CAMPAGNE • LES RÉSULTATS
25 F
EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX 25 F

LA FEMME SECRÉTAIRE
ECOLE TECHNIQUE PRIVÉE DU SECRÉTARIAT
101, rue de Lille - 75007 PARIS
Tél. : 551-20-26 - 705-66-56
● PRÉPARATIONS
Brevets de Technicien Supérieur du Secrétariat :
OPTIONS
Secrétariat de direction
Secrétariat trilingue
Examens des Chambres de Commerce étrangères
● SÉCURITÉ SOCIALE
Régime « Etudiants »
● ADMISSION
Baccalauréat ou équivalence, à défaut examen d'entrée pour les élèves sortant de Terminale.
● PROCHAINES SESSIONS
2e Juin - 1er et 29 Juillet.
● SECTION PRÉPARATOIRE
Pour les élèves sortant de classe de Première.
Rentrée : 15 et 30 septembre.
Inscriptions dès les après-midi à l'école.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.
Imprimerie de « le Monde », 5, r. des Italiens, PARIS-IXe
Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.
Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل



## DANS UNE CLASSE COOPÉRATIVE

# Une autre répartition du pouvoir

« Stéphane m'a jeté de l'eau dans la figure, des coups de poing dans la figure. Je demandé la punaise blanche. » Cette doléance, rédigée dans un français maladroit par Vincent, huit ans, sur le cahier de revendications de sa classe, illustre un des moyens mis en place par des enseignants membres du Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.) pour instaurer de nouveaux rapports démocratiques au sein de leur classe. Si on ne peut parler de méthode unique pour cette « nouvelle pédagogie », on peut relever des principes communs aux expériences menées par chacun des quelque mille maîtres qui se réclament plus ou moins du G.F.E.N., mais aussi d'autres mouvements pédagogiques (Freinet notamment).

CATERINE Choukroun enseigne en groupe scolaire des Mordacs, à Champigny, dans le Val-de-Marne. Les vingt-deux élèves de sa classe à deux niveaux (cours élémentaire deuxième année et cours moyen première année), avec, parmi eux, une demi-douzaine d'enfants de migrants, sont assis en demi-cercle face au tableau. Chaque élève a un « métier » qu'il exerce quotidiennement : fermer la porte, nettoyer le tableau, placer les punaises de couleur. La tâche de chacun est symbolisée par une punaise sur un tableau. Un autre tableau matérialise par des punaises de couleur le niveau scolaire de tous les élèves dans chaque discipline. Au rythme d'un test par mois et par matière, les élèves se voient proposer des exercices de difficulté croissante où il est écrit en guise d'introduction : « *Fais ce que tu peux.* » Ainsi est jugé le niveau acquis.

Outre ces innovations, « *la grosse affaire des classes coopératives* », pour leurs partisans comme pour leurs détracteurs, c'est le conseil. L'assemblée générale des élèves de la classe et le maître, sous l'autorité d'un président, délibèrent chaque semaine d'un ordre du jour préparé par un bureau, sur le modèle d'une association d'adultes. Les règles d'organisation sont simples et efficaces : on s'écoute, on lève la main pour demander la parole et... on est exclu du conseil sur décision du président si l'on chahute par trop. Les problèmes soulevés au conseil sont consignés dans le cahier des revendications. Ce cahier est aussi le moyen de faire entendre des revendications individuelles à la collectivité, en dehors du conseil.

Le conseil s'occupe aussi de la gestion de la coopérative de la classe, et ses décisions collectives s'étendent jusqu'à la forme du satisfecit accordé à chacun des élèves. Ainsi la classe, par une majorité de dix voix contre sept a-t-elle décidé la suppression des billets d'honneur et de satisfaction, après quelques débats.

### « Un permis de circuler »

Autre particularité de cette classe dans l'école : l'attribution aux élèves d'un permis de circuler librement dans l'établissement. Ce permis est révocable par le conseil si un maître d'une autre classe « porte plainte » à l'encontre d'élèves turbulents ou chapardeurs dans les couloirs.

Les classes coopératives ne représentent pas seulement une nouvelle répartition du pouvoir dans la classe. La pédagogie aussi y est différente. Par la participation volontaire des élèves aux ateliers et parce que les thèmes proposés sont concrets, les enseignants cherchent à valoriser la débrouillardise et l'esprit critique de l'élève. Des groupes de niveau où les matières d'éveil — telle la fabrication d'une carte en relief à la suite d'une sortie — permettent de mettre l'élève en situation et de faciliter l'acquisition d'un savoir opératoire. Le maître oriente, par ses questions et ses propositions, la recherche de l'élève, pour le conduire « *vers une auto-socio-construction du savoir et du pouvoir* ».

Le rôle de l'instituteur est prépondérant, car il doit prendre en compte les revendications des individus dans leur « *conquête du savoir* » tout en impulsant une démarche pour l'ensemble du groupe. Cette démarche est valable non seulement, pour l'imprimerie et la poésie, mais aussi pour le calcul. Le dialogue avec le maître, qui permet aux élèves de contribuer à l'élaboration de leur savoir par leurs questions permet aussi à tous de s'approprier le verbe.

Les avis des parents sont partagés. Certains craignent que l'expérience, limitée à une année (puisque peu appliquée), se solde, l'année suivante, par un handicap, et notamment un déficit en connaissances de leurs enfants par rapport à ceux qui auront eu un enseignement traditionnel. A l'inverse, les parents qui privilégient l'acquisition d'un raisonnement ou d'une démarche trouvent un intérêt dans ces classes coopératives et collaborent avec les instituteurs.

Quant aux collègues de ces instituteurs, lorsqu'ils ne sont pas dans l'ignorance de l'expérience menée dans la classe d'à côté, ils relèvent qu'il faut y donner à fond et que cela nécessite un investissement personnel important. En rejoignant en cela les instituteurs des classes coopératives, qui se considèrent plus comme un mouvement social où chacun vient puiser des techniques en attendant de remettre en cause son savoir et son pouvoir.

PATRICK LEMOINE.

## LES « PACTE »

# *Art culinaire et Rome antique*

CUISINE et diététique : deux secteurs qui ne devraient plus s'ignorer. C'est en tout cas l'avis de deux chefs d'établissements parisiens : le lycée Chaptal et le lycée d'enseignement professionnel (LEP) Rabelais. Si bien qu'un PACTE a été mis en œuvre en commun pour entraîner douze élèves qui préparent un C.A.P. de cuisine classique au LEP Rabelais à travailler avec douze futures diététiciennes de seconde année de B.T.S. (brevet de technicien supérieur) à Chaptal. Chaque établissement a reçu une subvention de 1 000 F du ministère de l'éducation.

*Trois phases jalonnèrent la réalisation du projet : l'initiation des jeunes cuisiniers à des notions de diététique, la confection d'un repas hypocalorique, puis la visite des cuisines d'une clinique spécialisée en nutrition.*

Des petits groupes mixtes ont été constitués. Chacun d'eux a composé un plan de repas de 1 200 calories ; toutes les suggestions ont été examinées et discutées pour établir le menu final.

Alors que dans un premier temps les diététiciennes ont tenu le rôle principal en expliquant à leurs camarades les différentes compositions des aliments ou les doses à ne pas dépasser, la situation s'est inversée lorsque tous les participants se sont retrouvés dans les cuisines. Là, ce sont les garçons qui ont réglé les tours de main utiles pour ne pas rater la crème chantilly ou peler les oranges à vif...

### Une demi-amphore

Joindre la rigueur scientifique des diététiciennes et le savoir-faire des cuisiniers, tel était le pari de ce PACTE. Pour l'administration, c'est une réussite, car, observe un enseignant : « *Les participants ont compris qu'une zone d'échange possible existait entre les deux secteurs professionnels.* »

Au collège Claude-Debussy à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), la cuisine, aussi, a fait l'objet d'un PACTE. Ayant découvert un vieil ouvrage d'Apicius, devant exposé de recettes culinaires en honneur dans l'Empire romain, un professeur de français-latin de troisième, M. Chatsinglier, a proposé à ses élèves de préparer un repas à la mode latine. C'était à ses yeux un moyen de redonner vie à l'étude d'une discipline souvent en perte de vitesse.

Avant de confectionner le repas, les élèves ont effectué par groupes des recherches diverses sur l'agriculture, l'élevage, le genre de vie, le cérémonial du repas... à différentes périodes de l'histoire de Rome. Chaque groupe a exposé ensuite les résultats de ses investigations devant l'ensemble de la classe. Quand il a fallu passer à la réalisation, quelques problèmes se sont posés ; par exemple : comment conserver en mesure connue une demi-amphore ?

En principe, ce PACTE a décloisonné les différentes matières de l'enseignement. Les élèves ont fait tout autant de l'histoire, de la géographie, que de l'éducation manuelle et technique. Ils ont pénétré dans des lieux qu'ils ignoraient parfois, tel le centre de documentation où ils ont découvert le rôle de documentaliste.

Amenés à travailler en équipe, les élèves ont conduit involontairement les... enseignants du collège à mieux se connaître ! Invités par la direction de l'établissement à tester le repas latin m'ayant par la classe de troisième, les professeurs ont décidé de se retrouver pour d'autres débats culinaires. — R.E.

**Choisissez votre carrière en fonction de l'évolution du monde économique**

Ce monde aura besoin de cadres préparés :
- à la gestion des entreprises
- à la gestion commerciale
- aux techniques internationales du commerce
- à l'organisation des voyages d'affaires ou de loisirs.

L'IDRAC vous propose un enseignement capable de vous rendre très rapidement opérationnels.

3 ANS D'ETUDES (+ 1 année préparatoire pour les non-bacheliers)
— préparation en 2 ans aux diplômes d'Etat
- **BTS Action commerciale**
- **BTS Commerce International**
- **BTS Tourisme.**

— En **TROISIEME ANNEE**, formation à la **GESTION d'ENTREPRISE** ; une THESE sanctionne la fin des études à l'IDRAC.
Stages d'une durée totale de 6 mois.

Placement assuré par les « Anciens Elèves » et par le Service « Carrières » de l'école.

idrac
Tests d'entrée : mai, juin, juillet.
Ecole privée d'enseignement supérieur commercial
14, rue de la Chaussée, 75018 PARIS (585.83.18)
718, rue d'Alco, 34100 MONTPELLIER (73.86.66)
Correspondance à Lyon : 5, impasse Chastenoye
69540 FRANCHEVILLE (24.52.33)

**ÉCOLE TECHNIQUE PRIVÉE « IFOSUPD »**
FORMATION SPÉCIALISÉE DE PROTHÉSISTES DENTAIRES
Etablissement MIXTE assurant une formation de PROTHÉSISTE DENTAIRE de haut niveau
— PRÉSENTATION au C.A.P. à l'issue des trois premiers cycles scolaires.
— Cycles complémentaires de spécialisation et de préparation aux B.P. et B.M., au-delà des trois premières années.
— Niveau d'enseignement général modulé par section.
Pour tous renseignements sur les conditions d'admission écrire ou téléphoner à :
IFOSUPD
3, rue A.-Lafforgue - 13100 AIX
Tél. (42) 27-85-81

**LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS**
pour devenir
**assistant-réalisateur**
**script-girl**
**monteur-monteuse**
Cours directs (1re et 2e année).
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)
CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. 874.65.94
Documentation M sur demande

**ipesup : sciences-po**
1ère classe préparatoire aux concours HEC + ESSEC
Institut privé de Préparation aux Etudes Supérieures
16 rue du Cloître Notre Dame
75004 Paris - 325.63.30
Préparation annuelle
Stage intensif d'été
Préparation en cours du soir
HEC - ESSEC... SCIENCES-PO... MEDECINE... PHARMACIE...

**institut VALCREUSE**
1010 Lausanne
BACCALAURÉAT FRANÇAIS
MATURITÉ FÉDÉRALE
Etudes secondaires complètes
Internats (séparés filles et garç.)
Externat mixte. Classes à effectifs réduits. Sports
Calme et tranquillité assurés
Tél. 1041-21-33-10-36

**Cycle IPER-AFT**
L'AFT :
L'Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans les Transports.
et L'IPER :
L'Institut Portuaire d'Enseignement et de Recherche du Havre établissement d'enseignement supérieur créé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre.
organisent un cycle d'une année scolaire :
**Préparation aux métiers du transport international**
Octobre 1981 à Juin 1982
cycle ouvert aux étudiants titulaires d'un diplôme de deuxième cycle universitaire ou équivalent (E.S.C. E.M.M.M., etc)
Renseignements :
IPER, 1 rue Emile Zola
76086 LE HAVRE CEDEX
Tél. 35.42.09.22 Mme Tertrais

PRÉPARATION ANNUELLE
**SC-PO**
au Quartier Latin
**ÉCOLE PRIVÉE BLAISE PASCAL**
151 bis, rue Saint-Jacques
PARIS-Ve
354-09-60

**ipesup : médecine pharmacie**
1ère classe préparatoire aux concours HEC + ESSEC
Institut privé de Préparation aux Etudes Supérieures
16 rue du Cloître Notre Dame
75004 Paris - 325.63.30
Stages de préparation en septembre
Encadrement annuel par matière
HEC - ESSEC... SCIENCES-PO... MEDECINE... PHARMACIE...

**UNE CARRIERE**
avec ou sans bac
(niveau terminale)
- PUBLICITÉ
- TOURISME (CDV. - AF)
- RELATIONS PUBLIQUES
- DISTRIBUTION-GESTION-COMMERCE

2 ans - statut étudiant

**Préparation aux Brevets de Techniciens Supérieurs (diplômes d'Etat):**
- B.T.S. Publicité
- B.T.S. Tourisme (2 options)
- B.T.S. Action commerciale marketing
- Relations publiques

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR
EPPREP
10, rue de la Grange-Batelière 75009 Paris
Tél. : 770.61.60
Métro : Richelieu-Drouot

*UN TREMPLIN pour votre avenir*
esd SOUFFLOT
- BTSS bilingue, trilingue (2 ans après le bac - Année préparatoire possible).
- Examen de qualification à la sténotypie de conférence.
- Chambres de commerce étrangères.

**STAGE EN ENTREPRISE**
**SERVICE de PLACEMENT**
**École des Secrétaires de Direction**
(enseignement privé)
15, rue Soufflot, 75005 PARIS - Tél. 325-44-40
nom .....
prénom .....
adresse .....
..... diplôme .....
niveau études .....

PRÉPARER L'AVENIR
**INSTITUT BARGUE**
Etablissement privé secondaire et supérieur
3, rue Bargue 75015
Tél. : 306.77.09
EFFECTIF LIMITÉ
TERMINALES B.C.D.
SCIENCES PO
SOUTIEN (Maths...)
SPÉCIAL BAC : PRÉPARATION INTENSIVE

ÉCOLE INTERNATIONALE DE GENÈVE
*à l'avant-garde de l'enseignement international dans le monde*
Programmes francophone et anglophone
**BACCALAURÉAT INTERNATIONAL ET FRANÇAIS**
B.E.P.C.
American College Boards
G.C.E. « O » Levels
MATURITÉ SUISSE
Internats dès 12 ans
Semaine courte (sans week-end)
Semaine longue (avec week-end)
Renseignements :
ÉCOLE INTERNATIONALE DE GENÈVE
62, route du Château
CH-1208 GENÈVE
Tél. : 022/36-71-30

POUR CHOISIR UNE **ECOLE PRIVEE**
CENTRE CHOISEUL SERVICE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
23, Rue de Choiseul, 75002 PARIS
Tél. : 742.32.30
742.31.03
Renseignements gratuits sur place
Consultations psychologues

**ÉCOLE DE GESTION DE PERSONNEL**
Admission niveau bac
*Durée des études : trois années*
*Admission en 3e année sur titre*
**FACLIP**
416, rue St Honoré 75008 Paris
Téléphone : 260.39.02

**GROUPE 7**
GROUPE STYLE ET PRODUCTION TEXTILE
Vous prépare à la profession de styliste, de conseillère de mode, de directrice de mode.
Une documentation vous sera adressée gracieusement en téléphonant au 501-75-82.

UN ÉTAT D'ESPRIT NOUVEAU
COURS PRIVÉ
**BEAUSÉJOUR**
externat mixte
3e aux terminales.
A.B.C.D.
28, Bld Beausèjour
75016 PARIS - M°: Muette
Tél: 525.45.33
520.45.84

Le Monde

# société

## JUSTICE

## Des membres du P.S. jugent «préoccupantes» les tensions actuelles dans les prisons

Après les magistrats et avocats socialistes s'inquiétant des premières prises de position de la chancellerie (« le Monde du 12 juin), le « collectif système pénitentiaire » du parti socialiste — qui regroupe, outre des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire membres du P.S., des avocats, des magistrats et des socialistes — a, à son tour, remis une note à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, pour qu'elle soit transmise au garde des sceaux, au premier ministre et au président de la République.

Les membres du collectif estiment « préoccupantes » la tension actuelle dans les établissements pénitentiaires, l'anxiété croissante d'une partie du personnel, notamment après la grâce dont a bénéficié Philippe Maurice, et l'impatience inquiète d'autres fonctionnaires qui espéraient « une tentative de dédramatisation, par l'engagement immédiat du dialogue, après l'élection d'un président socialiste ». Tous s'accordent pour demander « une prise de conscience de la nécessité d'informer le personnel pénitentiaire », pour endiguer la progression de peurs fondées sur des rumeurs et des impressions.

D'autre part, le syndicat C.G.T. des personnels pénitentiaires a fait état, mardi 16 juin, de son entretien, le jeudi précédent, avec le ministre de la justice, M. Maurice Faure. Selon le communiqué syndical, s'est engagé à assurer la sécurité du personnel pénitentiaire et s'est déclaré favorable à la rénovation des établissements vétustes, rejoignant ainsi les préoccupations de la C.G.T. Le syndicat a en outre rappelé qu'il souhaitait le maintien des dispositifs de sécurité en place, notamment les portiques de détection et les quartiers de sécurité renforcée.

### L'espoir des uns, la peur des autres

Dans les prisons de plusieurs villes de France s'est élevée, le 10 mai à 20 heures, une immense clameur : la majorité des détenus saluaient ainsi la victoire de M. François Mitterrand, porteuse de leurs espoirs. Certains voyaient leur libération proche, prévoyant une amnistie générale, notamment pour les prisonniers politiques. Cinq condamnés à mort venaient d'apprendre qu'ils ne seraient pas exécutés. Ceux qui, depuis dix mois, demandent la révision de leur procès se reprenaient à croire qu'on allait les entendre. Les autres, les plus nombreux, criaient leur attente d'une détention plus humaine, sans quartiers de sécurité renforcée, sans humiliations pénibles : « *la privation de liberté est rien d'autre* », comme avait dit, à l'aube d'un septennat qu'il annonçait « libéral », le président sortant.

Le soulagement, le sentiment de libération qui, ce soir-là, touchait même les détenus, n'ont pourtant pas été partagés par les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire. « *L'espoir de la population pénale a été à la mesure des inquiétudes nées chez le personnel* », dit l'un d'eux. Réaction prévisible, le pénitentiaire étant une administration dans laquelle prédomine une sensibilité où le sens de l'ordre prévaut. Si l'on ajoute le légitime sentiment d'oubliés de personnes passant, par fonction, la majeure partie de leur temps « en détention », il est aisé d'imaginer l'hostilité instinctive des surveillants aux promesses d'abolition de la peine de mort ou de suppression des quartiers de sécurité renforcée faites pendant la campagne.

« *Dans cette atmosphère, qui, parmi ceux de gauche, aurait osé faire entendre sa voix,* dit un autre, *exprimer son souhait d'un nouveau type de relations dans les prisons, d'un autre langage ?* » Ceux qui, au soir du 10 mai, retenaient leur joie, après avoir été condamnés au silence pendant des années, pensaient cependant pouvoir être entendus dès le mise en place de la nouvelle administration. Aujourd'hui, ils sont déçus, notamment parce que la directeur de l'administration pénitentiaire nommé par M. Peyrefitte, en 1979, est toujours à son poste, et plus encore inquiets, « *car depuis le 10 mai la situation se dégrade très vite dans les prisons et que personne ne semble y prendre garde* ».

Nommé directeur de l'administration pénitentiaire après l'évasion de Jacques Mesrine en mai 1978 — qui avait entraîné le limogeage de son prédécesseur, M. Pierre Aynard, — M. Christian Dablanc a su maintenir l'ordre dans les prisons, nul ne le conteste. Mais certains émettent plus que des réserves sur les moyens qu'il a cru utile d'employer, soulignant, avec l'intelligence et l'extrême habileté qu'on lui connaît, les menaces et les promesses de promotion.

« *L'élection de François Mitterrand, d'ési sanci la libération de la parole et pourtant, aujourd'hui, le suis encore contraint à l'anonymat pour parler de la prison,* explique un fonctionnaire. *Prendre la parole, pour nous, ce n'est pas dire n'importe quoi, nous ne sommes pas des irresponsables. Mais la règle d'or de notre actuel directeur, c'est le silence. Pas de vagues, pas de trouble, pas un mot, pour le fonctionnaire comme pour le détenu. Je crois que tant qu'il sera en place ceux qui donneront leur opinion seront mutés dès le lendemain, ravant une de ces promotions-sanctions dont il a fait une méthode de gouvernement.* »

Quelle nouvelle politique peut-on faire si les hommes ne changent pas, se demandent ces fonctionnaires ? Ils ont trop servi dans une stratégie politique pour n'être pas « *un facteur d'immobilisme* ». Certes, le changement d'homme aurait d'abord symbolique, car le problème des prisons, avec quarante-trois mille détenus pour vingt-huit mille places, est immense, mais il permettrait de sortir d'une situation de blocage plus préoccupante de jour en jour.

### « Le président des détenus »

Il est urgent d'éviter que le personnel ne cède à des manipulations. A Nîmes, par exemple, les détenus avaient écrit à M. Mitterrand pour la féliciter de sa victoire. Légitimement, celui-ci leur a fait parvenir une lettre de remerciements. Elle a été photocopiée et circule parmi le personnel de toute la région. Sa lecture s'accompagne de commentaires peu amènes sur « *le président des détenus* » et le « *nouveau régime* » « *qui de toute façon ne durera pas, car on n'y empêchera* ».

Chacun sait que, par des provocations en direction des détenus capables de mettre en route un mouvement collectif, on peut parvenir à déclencher révoltes et mutineries. Ce sera d'autant plus facile que les détenus, peu enclins à bouger — ceux qui font de courtes peines — vont être libérés, bénéficient de l'amnistie.

La direction de l'administration pénitentiaire n'ignore rien des incidents des manœuvres comme du besoin de dialogue tant des détenus que des personnels, dont certains membres rappellent que « *le vide de la parole est dangereux car tous les bruits les plus tous se développent* ». Elle ne manifeste pas son intérêt pour autant. Depuis l'installation du président de la République, M. Debienc, qui s'a fait aucune déclaration publique, a seulement invité, par une note en date du 25 mai, « *prenant effet le jeudi 28 mai* », les personnels de direction à demeurer à tout moment le plus près possible des établissements. Le personnel d'encadrement est consigné, et cette mobilisation lui semble le signe d'un danger imminent. Une sorte de psychose commence de s'installer et les relations avec la population pénale sont de plus en plus tendues. Cette situation d'attente est donc nuisible à tous.

« *On ne va tout de même pas attendre que les détenus soient montés sur les toits pour ensuite essayer d'en tirer profit pour nos revendications en faisant valoir que nous ne sommes pas assez nombreux pour les tenir* », dit-on avec des *menaces de moyens* », estiment certains membres du personnel, notamment ceux qui s'ont « *plus envie de sacrifier qu'il y a aussi des mesures sociales* ».

A l'administration pénitentiaire, parmi ceux qui ont souhaité la victoire de la gauche, il est des fonctionnaires convaincus que la prison peut être autre chose qu'un pourrissoir. Les de lutter dans l'ombre et en vain contre une politique qui, selon eux, allait à l'encontre non seulement des intérêts des détenus, mais de ceux de la société tout entière, ils veulent être associés à la modification de cette politique.

JOSYANE SAVIGNEAU.

### Un symbole pour les prisons

*(Suite de la première page.)*

C'est alors la question — comme — « *la prison, pour quoi faire ?* » qui se trouve posée. De multiples réponses sont, à encore, fournies, qui se caractérisent le plus souvent par leur complication. A l'exception de l'une d'elles toutefois, qui concerne la récidive. La prison doit dissuader de recommencer. Cerles Faut-il encore que cela ne relève pas de l'impossible, que, sortant de prison, le détenu ait un métier — et en trouve un. La conjoncture, comme l'on dit, ne lui est pas favorable, alors qu'il est plus menacé. En raison de son casier judiciaire, bien sûr, mais aussi, le plus souvent, de sa fragilité, que le séjour en prison n'aura pas guérie, bien au contraire.

Pour la plupart d'entre eux, les hommes ne sortent pas affermis de la prison, mais y perdent en fait tout sens de la responsabilité. Quelques-uns « se débrouillent », d'autres se laissent glisser dans cet univers d'assistés où il n'est pas besoin de prévoir ni sa nourriture, ni son chauffage, ni son logement (1), ni même ses loisirs. Encore moins un budget. En somme manière le souci d'autre que soi-même.

Punir ou surveiller, selon le choix défini par Michel Foucault (1), expiation ou mise hors d'état de nuire, on discutera encore à la fin des temps de ces autres buts de la prison. Dans l'état actuel des faits et des mentalités, les deux finalités se mêlent.

Pour n'être pas un sentiment noble, la vengeance reste un sentiment collectif très vif, jusqu'à l'exigence de la mort qui devrait bientôt disparaître des lois françaises.

Mais la peine de mort n'est que l'apparence corrosante — encore que cachée — de la répression et de la vengeance. Dans son principe, la répression est l'un des outils de la paix sociale. Elle n'est pas l'unique méthode.

∴

La mise à l'écart que constitue l'incarcération « *suffre* moins l'exigiatif. Elle ne saurait toutefois être absolue, ni dans son principe ni dans son déroulement.

Quant au principe, il faudra débattre un jour ou l'autre des peines perpétuelles et reconnaître qu'elles ne sont pas tolérables, même si, dans les faits, elles n'ont pas de réalité. Encore que, passées quinze années de détention, l'éternité paraît proche.

Quant au déroulement, il faut — l'instable paix carcérale étant à ce prix — revenir à une conception plus apaisée des permissions de sortir accordées aux détenus. Il faut cesser de croire que de rares incidents — aussi dramatiques qu'ils soient — peuvent mettre en échec une politique : cesser de croire qu'un bon couvercle empêche la marmite de déborder. On ne gouverne ni par le silence, ni par la secret : silence des détenus (et des surveillants), secrets des autorités.

Mais la prison, si elle est un univers clos, une sorte de non-droit, n'est pas coupée du reste du monde. Elle rejette les hommes dans la liberté, leur peine subie ; elle en avale d'autres, soudain privés du libre choix de leurs allées et venues. Qui ?

La question n'est même plus posée. Or elle est essentielle. A supposer que la prison soit la sanction-ommibus, à défaut d'autre chose, qui doit la subir ?

Le dix-neuvième siècle débutant s'était posé la question et y avait répondu par des lois qui étaient, *grosso modo*, appliquées. Au fil du développement de délinquances nouvelles, quant à leur ampleur, nées avec le développement des sociétés qu'elles menaçaient, d'autres lois ont été promulguées, souvent en désordre, encore plus souvent mises en œuvre avec modération. Chacun pensera à la délinquance « en col blanc », entre autres.

On définissait sur le papier de nouvelles valeurs mais on s'abstenait d'en sanctionner vraiment. Le vingtième siècle ne s'inscrivait guère dans le code pénal.

Or, il est un code de conduite pour les citoyens autant que pour les institutions. La Constitution. Ce code n'est pas purgé de ses désuétudes, il n'est pas convenablement enrichi des données du siècle qu'il prétend régir. De la sorte, il n'y a plus de conception cohérente de la répression.

∴

La philosophie qui inspire aujourd'hui le pouvoir entend rétablir la juste organisation de la hiérarchie démocratique qu'avait méconnue cette loi en sursis qui avait nom « sécurité et liberté ». Le liberté va reprendre à son rang, le premier.

Mais de larges secteurs de l'opinion, étourdis naguère encore d'un tonnerre formidable, n'en déduire que leur souci de sécurité va être oublié au profit d'on ne sait quel humanisme. Pourtant, dans le respect de la sécurité, c'est cet humanisme qui doit avoir le pas et triompher.

Là, comme on le voit ailleurs, il faut recourir au symbole — et le faire vivre ; dire que la répression ainsi entendue sorte qu'un sort particulier lui soit fait ; que la dignité des prisons, la recherche de la sécurité et la définition judiciaire des valeurs contenues forment un tout, qui ne peut souffrir ni interruption ni cloisonnement ; quelque chose comme un secrétariat d'Etat à l'action pénale et à la sécurité. Il y a toujours du temps libre et à la solidarité nationale. Sans plus ni moins de réserve mais avec autant, comme il fut dit, d'ardente nécessité.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) *Surveiller et punir*, Gallimard, 1975. Le livre absolu sur ces thèmes.

**L'Assistant technique Jean-Dupuis** a été inculpé de meurtre, le 15 juin, par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, qui l'a fait écrouer (*le Monde* du 18-19 juin). Le magistrat a chargé deux experts aliénistes, les docteurs Defer et Diederichs, d'examiner M. Dupuis. Les dix frères de la victime, Mlle Bendé Arwels, ont demandé à Me Antoine Weil de se constituer partie civile en leur nom.

LES BRETONS DANS L'ATTENTE

## Le gouvernement n'a pas encore défini l'ampleur de la future amnistie pour les détenus «politiques»

« En ce qui concerne la loi d'amnistie, le gouvernement y travaille encore, je tiens à le souligner » : cette petite phrase du premier ministre, M. Pierre Mauroy, mercredi 17 juin, devrait être de nature à rassurer ceux qui pressaient — notamment en Bretagne et en Corse — d'exclure de l'amnistie tous les détenus politiques ayant des peines supérieures à huit ans de réclusion.

Il ne faut pas, estime-t-on à l'hôtel Matignon, confondre l'amnistie générale, prévue et de la libération immédiate des prisonniers politiques.

C'était bien ici, une amnistie générale étendue aux condamnés, même par contumace, par la Cour de sûreté de l'Etat qu'on attendait : d'une part, parce que les peines qui frappent les auteurs de ces actes avaient été prononcées par une juridiction d'exception, d'autre part, parce que la condamnation de cette cour avait été prononcée par les socialistes eux-mêmes.

La réaction dans la région ne s'est donc pas fait attendre après les premières précisions données par le garde des sceaux sur l'étendue exacte de l'amnistie, en dépit de la libération de trois détenus, dont le cas doit être examiné par la Cour de cassation. Après les FKD, qui ont signalé dans une lettre au président de la République que le projet de loi était en retrait par rapport aux précédentes lois d'amnistie (*le Monde* du 16 juin), l'un des trois prisonniers libérés la semaine dernière n'hésite pas à affirmer : « *Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement a pris une telle décision : les élus socialistes, qui sont venus témoigner à notre procès, disaient nous comprendre, qu'ils condamnaient la Cour de sûreté de l'Etat, sont aujourd'hui au gouvernement et acceptent le projet de loi proposé au conseil des ministres. Nous avons été refoulés par tous les devions passer en Cour de cassation, et notre sort n'est pas réglé pour autant. Nous sommes, en effet, susceptibles d'être rejugés à nouveau par une autre cour en l'absence d'une loi d'amnistie.* »

Au-delà de ces premières prises de position, un fait est indéniable : l'élection de M. Mitterrand a suscité un espoir réel et profond en Bretagne, rompant tous les positions affichées par les élus bretons qui n'ont jamais caché un parti pris résolument « régionaliste ». La prise de position de membres du F.L.B. (Front de libération de la Bretagne), qui affirment souhaiter le maintien de la « trêve » actuelle et prétendent des revendications au président de la République (reconnaissance du bilinguisme, rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne, suppression des préfets, reconnaissance du droit à la différence, etc.), rejoint celle d'un ancien prisonnier libéré voici quelques semaines qui nous a déclaré : « *Nous avons appelé, officiellement, à voter François Mitterrand parce que, nous sommes à gauche, mais nous ne voulons pas du socialisme au rabais. Nous savons l'histoire. Mais nous savons que si, auparavant, nous n'avions jamais eu d'autre moyen que l'action violente pour nous faire entendre, aujourd'hui nous pouvons discuter, négocier, nous battre même, mais à visage découvert. Pourquoi, dès lors, ne pas nous transformer en parti ou en association ?* »

Quant à M. Olier Mordrel, chef de file des anciens Breiz Atao, il a appelé, dès le début de mai, à voter socialiste en raison des promesses « anti-jacobines » du parti.

Les Bretons les plus radicaux acceptent aujourd'hui la consécration et alignent les mêmes revendications que les associations culturelles les plus tranquilles. Même si l'Emsav (1) est aujourd'hui à gauche, il est bien difficile de croire que ses militants pourront oublier leur cause au nom du socialisme comme le ferait un parti ou un syndicat traditionnel. « *Si le gouvernement nous déçoit,* disait un ancien prisonnier politique, *cela sera pire, bien pire qu'avant.* »

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Emsav : terme général qui recouvre tous les partis de différentes tendances qui formaient le mouvement breton depuis sa naissance.

## L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE A VOTÉ CONTRE LA PEINE DE MORT

L'Assemblée européenne, sous la présidence de Mme Simone Veil, s'est prononcé, le jeudi 18 juin, en faveur de l'abolition de la peine de mort dans toute la Communauté européenne par 135 voix contre 30 et 22 abstentions.

Dans un amendement, il s'est, vu, élevé au texte déjà adopté l'an dernier demandant aux États membres de surseoir immédiatement à toute exécution capitale. Le rapport accompagnant la résolution fait remarquer que la France est le dernier pays de la Communauté à n'avoir pas encore supprimé la peine capitale dans les faits ou en droit en temps de paix.

Au cours des explications de vote, plusieurs députés conservateurs britanniques ont défendu la peine capitale, faisant valoir la développement continu de la criminalité et du terrorisme, notamment en Irlande du Nord. D'autres ont justifié leur abstention par l'absence, dans la résolution, de toute mention de la nécessité de peines de longue durée. Pour sa part, M. Otto de Habsburg (démocrate - chrétien, R.F.A.) a dénoncé « l'hypocrisie » consistant à se prononcer contre la peine de mort, en se retenant l'avertissement, n'y a une aberration », a déploré M. Marco Pezzi (Italie) au nom du groupe socialiste. « Nous vous devez avoir une valeur plus morale et politique que juridique, a-t-il ajouté. Il représente l'opinion publique des Européens et influencera ceux qui sont appelés à prendre des décisions. »

Parmi les députés français, plusieurs membres de l'ancienne majorité se sont prononcés pour l'abolition de la peine de mort. Ce sont, pour le groupe des libéraux, MM. Robert Delaroy, Pierre Pflimlin, Mmes Marie - Jeanne Prevet, Christiane Scrivener. Pour le groupe des démocrates européens de progrès, Mme Marie - Madeleine Fourcade, M. Gérard Israël. Deux se sont abstenus : MM. Yves Galland (U.F.R.), André Tarzes (DIFD). M. Michel Poniatowski, absent au moment de vote, avait déclaré, dans le débat, qu'il s'abstiendrait.

## MÉDECINE

AUX ÉTATS-UNIS

### Un nouveau vaccin anti-aphteux a été mis au point par manipulations génétiques

Le secrétaire américain à l'agriculture, M. John Block, a annoncé, le 18 juin, la découverte d'une nouvelle méthode de production d'un vaccin contre la fièvre aphteuse par manipulations génétiques. Le programme de recherches est mis en œuvre conjointement par le département de l'agriculture et le laboratoire de manipulation génétique Genentech, à San Francisco.

Selon les sources officielles américaines, ce vaccin nouveau serait sans danger parce qu'il serait produit seulement à partir d'un segment du virus et non du virus entier, ce qui est le cas du vaccin classique.

∴

*Produite un vaccin par manipulation génétique, c'est-à-dire à partir de bactéries cultivées en laboratoire et non plus à partir de virus produits par des animaux, représente assurément un progrès, théorique et pratique, de première importance. D'une part, parce qu'à terme la production d'anaphore probablement moins onéreuse, d'autre part et surtout parce que cette méthode évite les réactions toxiques ou allergiques au vaccin. Ce dernier est, en effet, produit à partir de la fraction immunogène du virus et non à partir de la syntèse entière, source de réactivité possibles.*

*Cependant, il est impossible de dire si, en l'état actuel des travaux, une production industrielle de vaccin anti-aphteux est réalisable. La fièvre aphteuse n'existe plus en Amérique du Nord, et les travaux menés aux États-Unis n'ont pu l'être qu'en laboratoire ou sur des élevages très restreints. D'autre part, il existe sept types de virus aphteux, qui exigent actuellement chacun un vaccin spécifique. On ne sait pas encore si le produit mis au point aux États-Unis est polyvalent ou non.*

*Des travaux du même type sont entrepris en Europe, notamment en Grande-Bretagne, en Allemagne et en France, où ils sont menés par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et l'Institut Pasteur, qui ont passé un contrat sur ce point avec l'Institut Mérieux, qui produit industriellement le vaccin anti-aphteux « classique », ainsi que le laboratoire Roger Bellon.*

*La vaccination anti - aphteuse est obligatoire en France depuis 1962 (contre les virus O, A et C, actifs dans cette partie de l'Europe) pour les animaux de plus de six mois.*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



## LA COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

# LE « TEST » DU MONT-VALÉRIEN

Le président de la République a présidé, jeudi 18 juin, en fin d'après-midi, la traditionnelle cérémonie commémorative de l'appel du général de Gaulle au Mont-Valérien.

Dans la matinée, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale et compagnon de la Libération, avait déposé, au nom du chef de l'Etat, une gerbe sur la tombe du général de Gaulle, à Colombey-les-Deux-Eglises. De son côté, M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, a présidé la cérémonie du quarante et unième anniversaire de l'appel du 18 juin, à Epinal (Vosges).

A Paris, M. Jacques Chirac s'est incliné sur la tombe du Soldat inconnu, à l'Arc de triomphe. Un rassemblement de sympathisants a alors pris la forme d'une manifestation politique d'opposition. La « Lettre de la Nation », organe du R.P.R., avait indiqué, le jour même : « Il ne s'agit pas seulement de célébrer un anniversaire, mais surtout de marquer la volonté de refuser la fatalité. »

Faudra-t-il ainsi, interpréter tous les faits et gestes de M. François Mitterrand ? Donner un sens politique au rythme de son pas, à ses silences, à ses saluts ou, au contraire, à ses oublis de saluer ? Nouvel élu d'une fonction archi-codée, le chef de l'Etat a passé, jeudi 18 juin, un autre test, sous les yeux de la foule, cette fois sur la manière de commémorer l'appel du 18 juin.

Le président de la République venait de quitter, vers 19 h 30, l'esplanade du Mont-Valérien, après les cérémonies du quarante et unième anniversaire de l'appel du général de Gaulle. Ameutée, l'immuable ordonnancement aux cent règles protocolaires, préparé, répété, depuis le début de l'après-midi, rompait ses rangs tirés au cordeau. Compagnons de la Libération, ministres, hautes figures de la résistance, soldats du régiment de marche du Tchad, diplomates soviétiques et américains, pensionnaires de la maison d'éducation de la Légion d'honneur et porte-drapeaux rejoignaient ensemble, dans une mêlée générale, les pentes douces de la colline des fusillés. Retenus durant vingt minutes par le silence solennel, la « sonnerie aux morts » et la *Marseillaise*, les commentaires se libéraient.

### Une absence « logique »

On jugeait « *logique* », l'absence, fort remarquée de l'amiral Philippe de Gaulle et du général de Boissieu. Certains trouvaient plus surprenant que le président de la République n'ait pas salué quelques-uns des « compagnons », regroupés à gauche de l'immense croix de Lorraine, granit rouge scellé sur le mur du mémorial de la France résistante, qui barre l'accès à la crypte. Le général de Gaulle avait l'habitude, expliquait-on, de « *dire quelques mots aux maréchaux* », Mmes Leclerc et de Lattre de Tassigny, M. Giscard d'Estaing, lui aussi, « s'attardait ». En compagnie du général Jean Simon, chancelier de l'ordre de la Libération, M. Mitterrand avait longé les 120 mètres du mur du souvenir, rehaussé des seize médaillons, — des armoiries de Colmar, à l'extrémité gauche, au passage du Rhin, à l'extrémité droite — symbolisant la guerre de 1939-1945. Il s'était arrêté devant l'habitante, en coiffe et costume, de l'île de Sein, compagnon de la libération, et remonté la haie des drapeaux des déportés, des combattants et des résistants. Mais il n'avait serré aucune main.

Ses prédécesseurs s'entretenaient volontiers avec les membres du Conseil de l'ordre ? M. Mitterrand avait eu, pour eux, une profonde inclination du buste. Mais il était passé à distance des « compagnons », parmi lesquels se trouvaient M. Jacques Chaban-Delmas, et loin des « carrés d'officiels », parmi lesquels se tenaient M. Jacques Chirac et quelques-uns des membres du gouvernement, Mme Edwige Avice, MM. Cheysson, Delors, Jobert, Maurice Faure et Mexandeau. Des mains, devait-on remarquer, le chef de l'Etat n'en avait serré que trois durant le gros quart d'heure, réglementaire, de la cérémonie : celles de MM. Pierre Maurey, Charles Hernu et Jean Laurain, ministre des anciens combattants, placés près de lui par le protocole.

Les membres du Conseil de l'ordre laissaient dire, laissaient s'épancher ces sous-entendus. L'essentiel, pour eux, avait été préservé, relevé même par l'air grave, lourd, du chef de l'Etat : l'Elysée s'était prononcé pour un strict respect du cérémonial commémoratif. M. Mitterrand, arrivé sur l'esplanade du Mont-Valérien, à 18 h. 15, avait passé d'abord les troupes en revue, s'était immobilisé en bas des marches du mémorial pendant que le général Simon ravivait la flamme. Il avait écouté ensuite, le regard tourné vers les arbres surplombant la croix de Lorraine, une voix anonyme, relayée par les haut-parleurs, dire le texte de l'appel du 18 juin.

### Comparaisons

Il était, enfin, entré dans la crypte pour se recueillir devant les cendres des déportés, les quinze cercueils de combattants de la guerre 1939-1945, et le carcueil vide qui doit recevoir les restes du dernier « compagnon ». Longue attente. M. Mitterrand était resté absent de l'esplanade plus de cinq minutes. « *Giscard remontait après deux minutes, à peine.* » Bon point donc, entendait-on, au petit jeu des comparaisons.

Mais surtout, des « compagnons », des résistants gaullistes exprimaient leur « *plaisir* » de retrouver, par-delà les années et les oppositions, « Moriand », pseudonyme de M. Mitterrand pendant la guerre. On insistait aussi sur les médaillés de la famille, François, son frère Jacques, sa femme Danièle, infirmière du maquis de Cluny.

On relevait, plus encore, « la bonne idée » du président de la République, qui avait envoyé, le matin même, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, membre du Conseil de l'ordre de la libération, déposer une gerbe de fleurs sur la tombe du général de Gaulle, à Colombey-les-Deux-Eglises. « *Tout ce qui permet au souvenir de durer est appréciable* », notait un membre du Conseil de l'ordre.

PHILIPPE BOGGIO.

### LE 18 JUIN 1954

Alors qu'il venait d'être investi président du Conseil par l'Assemblée nationale, M. Mendès France avait adressé le message suivant au général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises : « *Au cinquième anniversaire, qui est aussi celui où j'assume de si lourdes responsabilités, je tenais les hautes leçons de patriotisme et de désouement au bien public que votre confiance m'a permis de recevoir de vous.* »

## A L'ARC DE TRIOMPHE

# La première « manif » de la nouvelle opposition

Pour la première fois de leur vie sans doute, les militants et sympathisants chiraquiens ou néo-gaullistes se sont retrouvés nez à nez, jeudi soir, avec des C.R.S. et des gardes mobiles. La commémoration de l'appel du 18 juin sous l'Arc de triomphe à Paris, en présence, durant quelques minutes, de M. Jacques Chirac, n'est, en effet, très rapidement transformée en manifestation d' « opposition ».

Dès 18 heures, plusieurs milliers de personnes avaient envahi une partie de la place Charles-de-Gaulle en criant : « *Chirac ! Chirac !* » Manifestation spontanée ? La foule, après avoir chanté *la Marseillaise* et serré les rangs autour de son leader (vite parti rejoindre la cérémonie du Mont-Valérien), désorganisant le service d'ordre en place, décidait, en tout cas, de descendre l'avenue des Champs-Elysées.

Déjà pris à *contre-pied*, les responsables du dispositif de maintien de l'ordre prenaient alors les devants. Un premier cordon de C.R.S., au niveau de la rue de Presbourg, à cinq pas de leurs cars garés en épis, se tenait prêt à barrer la route aux manifestants qui, soudain au coude à coude, ont longuement scandé : « *Liberté ! Liberté !* » et « *Chirac ! Chirac !* » pour finir sur le très nouveau slogan : « *Défierre démission !* ».

Environ cinq mille sur la place Charles-de-Gaulle, quelque deux mille manifestants trouvaient bientôt une brèche où s'engouffrer. Drapeaux tricolores au vent, ils se heurtaient alors, à hauteur de l'avenue Georges-V, à un solide barrage de gendarmes mobiles, tuslis en main. Une jeune fille déplorait alors : « *Nous ne savons pas faire les manifs.* » « *Ce à quoi son amie répondait : « On est trop timorés.* » Telle n'était pourtant pas l'impression reçue. Si la foule s'éclaircissait les minutes passent, le volume sonore ne faiblissait pas. Sur les trottoirs, ces nouveaux manifestants, entrés en opposition politique, s'exprimaient haut et fort : « *De Gaulle, Mitterrand t'e toujours insulté !* », « *Les étrangers vous la disent, les Français ont mal vodé !* », « *On a honte pour la France !* ». A propos des C.R.S., une femme, la cinquantaine, énergique, s'écriait : « *Et dire qu'on les a payés pendant vingt ans.* »

### « Familial » et anarchique

Ce rassemblement « familial » et anarchique ne pouvait cependant s'éterniser. Au nom de M. Chirac, plusieurs personnes ont instamment demandé le dispersion de la manifestation. De meuvais gré, le dernier groupe de manifestants remontait alors les Champs-Elysées vers 19 h. 30.

Dans la journée, M. Chirac avait notamment reçu à déjeuner, à l'Hôtel de Ville, quatre cents Compagnons de la Libération. Après avoir souligné « *la grandeur* » de l'appel du 18 juin, le maire de Paris avait ajouté : « *Chacun a le droit de renoncer à ses ambitions personnelles (...). En revanche, nul n'a le droit au découragement quand il s'agit de la patrie (...).* »

LAURENT GREILSAMER.

## DÉFENSE

### « LA NATIONALISATION COMPLÈTE DES INDUSTRIES D'ARMEMENTS EST « URGENTE » estime la C.G.T.

Mme Jeanine Marest, secrétaire confédéral de la C.G.T., a indiqué à l'issue de la visite de l'exposition d'armements « Sartory VIII » que la nationalisation complète des industries d'armement est plus que jamais « utile et urgente ». A cet égard, la C.G.T. demande « un meilleur équilibre entre les fabrications civiles et militaires, de façon à assurer la défense nationale mais aussi à répondre aux besoins du pays ».

La C.G.T. revendique aussi « l'arrêt immédiat de toute vente d'armes aux gouvernements fascistes, racistes et colonialistes » et le contrôle parlementaire sur les ventes d'armes.


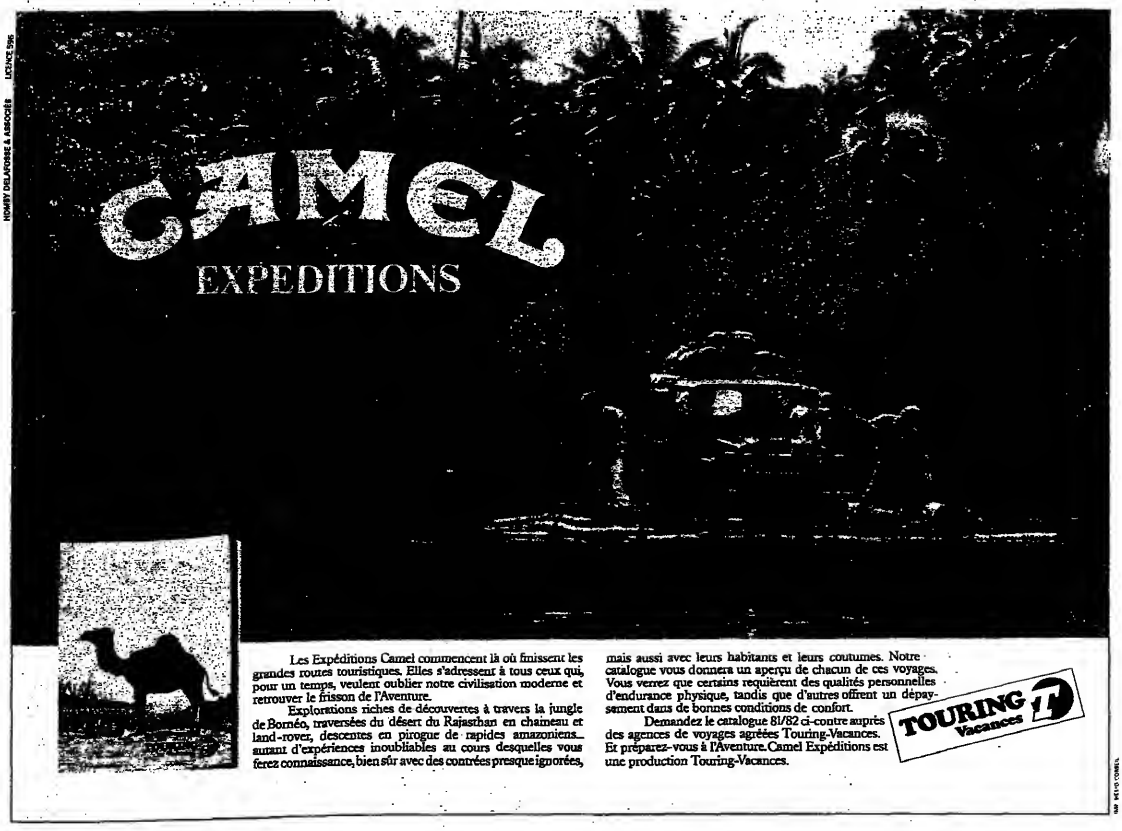


NOMBY DELAROSSE & ASSOCIÉS LICENCE 595

Les Expéditions Camel commencent là où finissent les grandes routes touristiques. Elles s'adressent à tous ceux qui, pour un temps, veulent oublier notre civilisation moderne et retrouver le frisson de l'Aventure.

Explorations riches de découvertes à travers la jungle de Bornéo, traversées du désert du Rajasthan en chameau et land-rover, descentes en pirogue de rapides amazoniens... autant d'expériences inoubliables au cours desquelles vous ferez connaissance, bien sûr avec des contrées presque ignorées, mais aussi avec leurs habitants et leurs coutumes. Notre catalogue vous donnera un aperçu de chacun de ces voyages. Vous verrez que certains requièrent des qualités personnelles d'endurance physique, tandis que d'autres offrent un dépaysement dans de bonnes conditions de confort.

Demandez le catalogue 81/82 ci-contre auprès des agences de voyages agréées Touring-Vacances. Et préparez-vous à l'Aventure. Camel Expéditions est une production Touring-Vacances.

TOURING Vacances

MR MEYER CORBEIL

# INFORMATIONS « SERVICES »

## CIRCULATION

### Le permis de conduire en 1980

Le ministère de l'intérieur et de la décentralisation vient de communiquer les résultats de l'examen du permis de conduire en 1980.

Pour l'épreuve audio-visuelle, 1 956 840 candidats ont été convoqués et 1 786 762 se sont présentés. Le nombre de reçus, 1 057 983 dont 760 867 candidats en première présentation, donne un taux de réussite de 58,09 %. Pour l'épreuve pratique, sur 2 291 961 candidats convoqués, 2 239 166 ont subi l'examen. 1 188 567 d'entre eux ont été admis définitivement, soit 51,92 % de réussite.

La répartition des admissions par catégorie de permis est la suivante :

A1, motocyclette de 1re catégorie, 4 994 ; A2, motocyclette de 2e catégorie, 17 899 ; A3, motocyclette de 3e catégorie, 10 416 ; A, ancien permis moto délivré jusqu'au 29 février 1980, 45 372 ; A4, tricycle ou quadricycle à moteur, 1 616 ; B, voitures particulières, 1 093 454 ; C, véhicules dont le poids est compris entre 3 500 kilos et 19 000 kilos, 17 448 ; A, véhicules dont le poids total est supérieur à 19 000 kilos, 16 113 ; D, véhicules affectés au transport de personnes dont le poids total est supérieur à 3 500 kilos, 40 103.

Dans cinq départements, le taux de réussite dépasse les 60 % : les Alpes de Haute-Provence (63,42 %), l'Aude (61,59 %), les Hautes-Alpes (61,36 %), l'Orne (60,64 %), le Cantal (60 %).

Dans le Somme et la Mayenne on enregistre des taux de réussite inférieurs à 45 %.

544 679 permis — toutes catégories confondues — ont été délivrés à des candidates, soit 45,83 % de l'ensemble des permis contre 46 % en 1979. Pour la catégorie B, le proportion de permis délivrés aux femmes s'est élevée à 51,59 % contre 51,40 % l'année précédente. 1 885 permis leur ont été attribués pour le conduite des motocyclettes de 2e catégorie (cylindrée comprise entre 80 et 400 centimètres cubes et vitesse supérieure à 75 kilomètres à l'heure). 303 permis pour les motos A3 (cylindrée supérieure à 400 centimètres cubes) et 2 205 permis pour les transports en commun.

### INQUIÉTUDE POUR LES DÉPARTS DE L'ÉTÉ

Le samedi 1er août risque, cette année, d'être un des jours les plus difficiles pour la circulation sur les routes, estime le directeur des routes, M. Michel Fève. Ce jour-là, deux millions six cent mille Français partiront en vacances ou en week-end. Le vendredi 31 juillet, un million de vacanciers les auront précédés. Le samedi 11 juillet, qui ouvrira un long week-end, sera aussi un jour très encombré, spécialement dans la région parisienne.

Pour sa sixième année d'activité sur les routes des vacances, Bison futé s'efforcera de canaliser au mieux ce déferlement de voitures et de caravanes qui se dirigera surtout vers le nord et sera très concentré notamment dans le « couloir rhodanien ». Bison futé conseille à tous d'anticiper ou de retarder leur départ de quarante-huit heures autour du 1er août.

## LOTO

TIRAGE N°24

DU 17 JUIN 1981

| 1 | 13 | 16 | 18 | 38 | 42 |
|---|---|---|---|---|---|

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 48

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F) |
|---|---|---|
| 6 BONS NUMEROS | 10 | 1 636 290,50 F |
| 5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire | 56 | 97 129,00 F |
| 5 BONS NUMEROS | 2 470 | 6 606,30 F |
| 4 BONS NUMEROS | 136 207 | 119,80 F |
| 3 BONS NUMEROS | 2 468 680 | 9,50 F |

PROCHAIN TIRAGE LE 24 JUIN 1981

VALIDATION JUSQU'AU 23 JUIN 1981 APRES-MIDI

## MÉTÉOROLOGIE

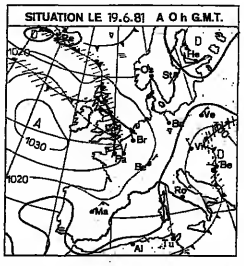


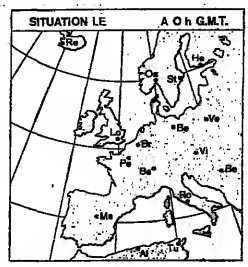


Evolution probable du temps en France entre le vendredi 19 juin à 0 heure et le samedi 20 juin à 24 heures :

Une faible perturbation, venant des îles Britanniques, traversera, samedi, la moitié nord de la France. Elle sera suivie d'un front froid qui s'étendra progressivement sur nos régions du nord et du nord-est.

Samedi 20 juin, sur la moitié sud de la France, le temps sera ensoleillé et les vents, de secteur nord, seront modérés dans la vallée du Rhône et près de la Méditerranée, faibles ailleurs. Les températures varieront peu par rapport à celles de la veille.

Sur la moitié nord de la France, le temps sera très nuageux le matin avec quelques faibles averses ou bruines ; l'après-midi, le ciel deviendra variable : il y aura des éclaircies dans l'Ouest, des nuages passagers et des averses dans le Nord et le Nord-Est. Les vents, de secteur nord, seront faibles ou modérés. Les températures varieront peu.

Le vendredi 19 juin, à 6 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,7 millibars, soit 767,9 millimètres de mercure.

Les températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juin ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 24 et 12 degrés ; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 20 et 11 ; Bourges, 19 et 6 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 16 et 11 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 15 et 9 ; Grenoble, 19 et 7 ; Lille, 15 et 10 ; Lyon, 17 et 8 ; Marseille, 21 et 13 ; Nancy, 13 et 8 ; Nantes, 20 et 15 ; Nice, 22 et 17 ; Paris-Le Bourget, 19 et 11 ; Pau, 21 et 9 ; Perpignan, 24 et 14 ; Rennes, 18 et 12 ; Strasbourg, 14 et 10 ; Toulouse, 20 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 14 degrés ; Amsterdam, 14 et 9 ; Athènes, 28 et 20 ; Berlin, 14 et 10 ; Bonn, 12 et 7 ; Bruxelles, 11 et 9 ; Le Caire, 32 et 19 ; Iles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 20 et 9 ; Genève, 15 et 5 ; Jerusalem, 26 et 10 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 18 et 8 ; Madrid, 32 et 12 ; Moscou, 22 et 13 ; Nairobi, 24 et 12 ; New-York, 27 et 19 ; Palma-de-Majorque, 27 et 14 ; Rome, 27 et 13 ; Stockholm, 16 et 10.

*(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)*

PREVISIONS POUR LE 20 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

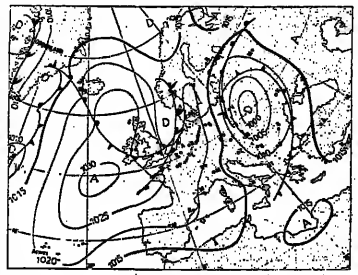

### PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 21 JUIN

Les vents de nord vont continuer à diriger vers la France de l'air frais et assez humide. Les nuages devraient par conséquent couvrir l'ensemble du pays en s'épaississant que les régions proches du golfe du Lion. Ils seront parfois accompagnés d'averses sur le Jura, les Alpes puis la Corse. Cependant le soleil devrait arriver à percer la couche nuageuse et au cours de l'après-midi des éclaircies pourront se développer, surtout sur le Centre et la moitié Ouest. Températures minimales prévues : 7 à 10 degrés ; maximales de 18 à 17 degrés sur la moitié nord, vers 18 ou 19 à la faveur des éclaircies et 22 à 25 sur la moitié sud.

Les mots croisés se trouvent dans « Le Monde des loisirs et du tourisme », à la page 26.

## PARIS EN VISITES

### DIMANCHE 21 JUIN

« La Comédie-Française », 10 h. 15, place Colette, Mme Lamarchand.

« Ministères de la marine », 10 h. 30, 9, rue Royale, Mme Pannes.

« Châteaux de Courson et de Saint-Jean-de-Beauregard », 15 h. 30, place de la Concorde, Mme Pannes.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h. 30 et 15 h. 45, entrée, Mme Hulot.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Sorbonne », 15 h., 1, rue Victor-Cousin (Arcus).

« De la ménagerie de Charles V aux poissons de la Brunvilliers », 15 h. 15, rue des Célestins (Mme Barbier).

« Val de Grâce », 15 h. 30, 1, place Alphonse-Laveran (Mme Camus).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Ministère des finances », 15 h., métro Palais-Royal (Mme Fleuriot).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 183 ter, boulevard Saint-Germain (Mme Hauller).

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Histoire et Archéologie).

« Montmartre », 10 h. 30, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« Le Palais du Luxembourg », 15 h., 15, rue de Vaugirard (M. de La Roche).

« Belleville », 15 h., métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Le Palais-Bourbon », 14 h. 45, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« Synagogue de la rue des Rosiers », 15 h. 2, rue Malher (le Vieux Paris).

« Musée Carnavalet », 15 h., 62, rue de Monceau (Visages de Paris).

### LUNDI 22 JUIN

« Les chevaux de Venise », 12 h., Grand Palais, Mme Oswald.

« Le Panthéon », 14 h. 30, façade, Mme Allaz.

« Palais et Gambetta », 15 h., gare de Sèvres-Ville-d'Avray, Mme Bocquet des Chaux.

« La place des Victoires », 15 h., 7, place des Victoires, Mme Vermersch.

« Place des Vosges », 15 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Montparnasse », 15 h., métro Montparnasse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Légendes romanes », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Cardinal-Lemoine (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

« Hôtel Biron », 15 h., 77, rue de Varenne (Visages de Paris).

## CONFÉRENCES

### DIMANCHE 21 JUIN

15 h., Centre Zen, 19, rue de l'Amiral-d'Estaing : « L'activité libératrice, point féminin de la réalisation. Initiation à la Tara Verte. »

### LUNDI 22 JUIN

19 h. 30, 94, rue de Grenelle, MM. G. Benassy, A. Boffi, H. Clavel, R. Lefèbvre : « Reconnaître et changer dans la cité » (CERFISS).

20 h. 5, rue Les Cases : « Le réalisme de la mystique rosicrucienne. »

20 h. 30, centre Bacht-OUEJ, 30, boulevard de Port-Royal, M. S. Trigano : « Les deux appels d'Abraham. »

## BREF

### FÊTE

ÉMIGRÉS A CRÉTEIL. — L'Office municipal des migrants de Créteil (Val-de-Marne) organise cette année, pendant les fêtes de la ville, une série de manifestations sur le thème des « Emigrés dans la cité ». Ces manifestations à caractère culturel et social auront lieu notamment le dimanche 21 juin, avec un Festival de folklore à la base de loisirs, et le samedi 27 juin, avec une Journée de l'immigration, salle Jean-Cocteau. Celle-ci comprendra : le projection du film « Ali au pays des mirages », un forum sur le droit de séjour, le logement et la politique des quotas, les droits civiques ; du théâtre, avec cinq sketches humoristiques présentant l'Algérien à Paris, et un récital d'artistes immigrés. — (Corresp.)

### JEUNESSE

DÉCOUVERTE DE PARIS. — La direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France organise, du 4 au 12 juillet, une session « A la rencontre de Paris » qui permettra à un groupe de jeunes, Français et étrangers, de partir, sous la conduite d'animateurs qualifiés, à la découverte à la fois du Paris historique, du Paris culturel et artistique, et du Paris de tous les jours. Coût de la session : 500 F (tout compris) et voyage aller-retour remboursé à 50 %.

★ Direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France, 6-8, rue Eugène-Oudiné, 75013 Paris. Tél. : 584-12-88, poste 325.

CHANTIERS DE JEUNES EN MILIEU RURAL. — Pour les jeunes de plus de seize ans, l'association Concordia organise des chantiers internationaux de travail dans des petites communes rurales. Aisé, en juillet, à Crandelles (Cantal), quinze jeunes vont participer à la construction d'une salle d'animation, et, à Yenne (Savoie), un autre groupe aménagera une aire de jeux. Pour trois semaines : 200 F, nourris, logés en échange du travail.

★ Concordia, 27, rue du Fort-Neuf, B.P. 238, 75024 Paris-Cedex 01. Tél. : (1) 233-42-12 et 27, rue Fernandière, 69002 Lyon. Tél. : (7) 842-71-15.

VACANCES ÉDUCATIVES. — L'AVA, Association vacances à l'année, propose plusieurs formules de vacances éducatives : pour les huit ans à douze ans, à Entraygue, en Isère, du 4 au 29 juillet et du 1er au 25 août, initiation à l'audio-visuel, la photographie ou l'expression théâtrale ; pour les douze ans à dix-huit ans, en Grèce, du 4 au 27 juillet, circuit touristique dans le Bassin méditerranéen.

★ A.V.A., 2, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris. Tél. : 805-36-34.

### LOISIRS

ACROBATIE ET TRAPÈZE. — L'Ecole nationale du cirque (direction Annie Fratellini) organise un stage d'acrobatie et trapèze, du 2e au 4 juillet prochain.

A raison de trois heures par jour, les comédiens et danseurs professionnels pourront bénéficier gratuitement de ce stage, s'ils peuvent justifier de vingt-quatre cachets par an au cours de chacune des deux dernières années. Pour la première fois en France, un professeur de l'Ecole du cirque de Moscou animera ce stage.

★ A.F.D.A.S., 20, rue Fortuny, 75017 Paris. Tél. : 227-65-52.

DENTELLES PAR CORRESPONDANCE. — Le centre d'initiation à la dentelle du Puy organise des cours par correspondance. Explications des points de base, qui s'adressent au premier lieu aux toutes débutantes.

★ 2, rue Dugueslin, 43000 Le Puy. Tél. : (71) 09-74-41 et 02-01-55.

### RENCONTRES

L'ARCHE ET LA NON-VIOLENCE. — La Communauté de l'Arche organise cet été des rassemblements à la Borie-Noble, dans l'Hérault, 14-20 juillet et 4-10 août : approches de la non-violence ; 1er-6 septembre : applications civiques et personnelles de la non-violence gandhienne.

★ La Borie Noble, 34260 Le Bonsquet-d'Orb.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiées au *Journal officiel* du 19 juin 1981.

DES LISTES

● D'admission aux concours de commissaire de police (session février-mai 1981)

● D'admissibilité au concours d'admission à l'Ecole navale en 1981.

*(Publicité)*

Pour éviter conduite en fourrière, à adopter par très bons maîtres :
● 2 jeunes bergers
● 1 chien malinois
● 1 griffon
● 1 épagneul breton
● Nombreux chatons
● Chats et chattes
Tél. : 474-07-22, S.P.A. Yvelines

**digestion difficile ?**
PREFAGYL
Pas d'utilisation prolongée sans avis médical
Visa n° GP 52 N 183

Les Petits Frères des Pauvres

*Nous sommes un temps des vacances, et comment vouloir la justice sans vouloir l'amour des plus déshérités.*

*Aidez les Petits Frères des Pauvres à emmener et gâter leurs vieux amis dans leurs châteaux du bonheur.*

Envoyez vos dons au 64, avenue Parmentier
75011 Paris - C.C.P. Paris 24-63-98

Réalisez 50 % d'économie par rapport à l'achat d'une cuisine installée
Rustiques ou modernes
Cuisines complètes en kit faciles à monter
Vous choisissez, vous emportez, et vous montez
**kit bonjour**
Centre documentation, exposition, vente :
59-103, avenue d'Italie - 75013 Paris - 589.57.64

des centaines d'idées-cadeaux
GAME'S
le plus grand choix de jeux pour adultes
PARIS
1, boulevard Gaudissart

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 256 F | 477 F | 678 F | 948 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 466 F | 837 F | 1 185 F | 1 530 F |

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS

| | | | |
|---|---|---|---|
| 298 F | 497 F | 699 F | 968 F |

II. — SUISSE, TUNISIE

| | | | |
|---|---|---|---|
| 366 F | 642 F | 916 F | 1 190 F |

Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

15.000 TAPIS D'ORIENT
avec certificat d'origine
Crédit gratuit et immédiat sur demande
ouvert tous les jours de 10 à 19 h sauf dimanche
6, RUE FLACHET LYON VIe LEURBANNE Tél. 78 37 22 20
15, R. DIEU 75010 PARIS T. 239 32 00 Rép. Républiques

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل



Le Monde

# LOISIRS ET TOURISME

## TRAIN-TRAIN DE MESURES

## Encore cent jours

LES nouveaux responsables des loisirs et du tourisme viennent de se montrer maladroits.

Le gouvernement ayant arrêté, le mercredi 10 juin, le principe de la création du « chèque-vacances », on s'attendait que M. André Henry, ministre du temps libre, rappelle la raison d'être de cette aide à la personne en vacances et qu'il esquisse quelques-unes des solutions techniques en présence. M. Henry ne semble pas maîtriser parfaitement ce dossier. Ainsi, il a déclaré, lors de la conférence de presse réunie pour expliquer les décisions du conseil des ministres, que « le *chèque-vacances ne devait pas être grevé par des charges fiscales* ». Or il n'a jamais été question d'imposer un prélèvement fiscal au chèque-vacances. En revanche, les responsables de la Sécurité sociale souhaitent qu'il soit assujetti aux cotisations sociales.

L'absence de M. François Abadie, secrétaire d'Etat au tourisme, a été remarquée, lors de la même conférence de presse. Elle était malheureuse dans la mesure où elle pouvait être interprétée comme un désintérêt à l'égard des professions touristiques, et notamment à l'égard des hôteliers, qui apprenaient que la T.V.A. frappant les établissements de quatre étoiles et plus passerait de 7 % à 17,6 %. N'aurait-il pas été normal que le ministre de tutelle du tourisme rassure, à cette occasion, les intéressés ?

Une césure semble se dessiner entre le temps libre, les associations, la culture, d'une part, et le tourisme, le secteur commercial, la détente, de l'autre. L'ère giscardienne avait trop privilégié le secteur productif et rentable. Un redressement s'imposait. Il est en bonne voie. Il serait dommageable pour l'emploi et la balance des paiements de la France que le ministère du temps libre tombe dans l'excès inverse et ne se préoccupe plus que d'associations et de bénévolat.

Il ne faut pas tirer de ces faux pas des conclusions trop tranchées. Une équipe a désormais en charge le temps libre, autour de M. André Henry, avec M. François Abadie, Mme Edwige Avice, ministre déléguée chargée de la jeunesse et des sports. Il convient de lui laisser les « cent jours » traditionnels pour élaborer une politique et en trouver les moyens.

ALAIN FAUJAS.

## Un chèque-vacances réservé aux entreprises les plus nanties ?

L'AIDE à la personne en vacances, autrement appelée « chèque-vacances », consiste en l'émission de titres achetés par les employeurs, par les comités d'entreprise ou par les caisses de retraite et revendus aux salariés à un prix inférieur à leur prix d'achat. Ces titres serviraient à régler les notes d'hôtel, les séjours en villages de vacances, les transporteurs et les agents de voyage.

L'exemple de la Caisse suisse de voyage (REKA) est tout à fait parlant : elle émet des chèques de 5 ou de 10 francs suisses qu'elle vend aux employeurs et aux associations. Ceux-ci revendent ces chèques avec une ristourne qui peut atteindre 20 % (convention collective de l'industrie chimique) et même 30 % (industrie chocolatière). Le montant maximal des chèques était fixé, en 1978, à 600 FS plus 200 FS par enfant. Le chèque REKA est un véritable billet de banque d'une durée illimitée. Acceptent ce chèque : des entreprises de transports, des hôtels-restaurants, des campings, des loueurs saisonniers, des écoles de ski et d'alpinisme, des agences de voyage, des stations-service, des remontées mécaniques.

La mise en place d'un chèque-vacances français suppose que le gouvernement ait répondu à un certain nombre de questions :

● *Qui profitera du chèque-vacances ?* Le rapport Hallaure proposait, à ce sujet, des limites rigoureuses (*le Monde* du 27 mai 1978). Pour obtenir des titres-vacances, le revenu mensuel ne devrait pas excéder une fois le SMIC pour un célibataire sans enfant, deux fois le SMIC pour un ménage sans enfant (ou un célibataire avec un enfant), et trois fois le SMIC pour un célibataire avec deux enfants (ou un ménage avec un enfant et plus). A l'époque, le nombre des familles concernées s'élevait à 2 720 000, soit 12 millions de personnes.

● *Qui paiera ?* Les entreprises bien sûr, mais le même rapport prévoyait que la contribution patronale ne pourrait être inférieure à 33 %, ni supérieure à 66 % de la valeur du titre. L'entreprise achèterait le chèque-vacances, mais le comité d'entreprise serait chargé de moduler la bonification.

● *L'utilisation ?* Le gouvernement laissera-t-il les salariés libres d'utiliser leurs chèques-vacances à leur guise ? Ou bien les obligera-t-il à les dépenser dans des organismes de tourisme social, tels que Tourisme et Travail, V.V.F., L.V.T., OCCAJ, Renouveau ? Questions posées.

● *Quel émetteur ?* Le chèque-vacances sera-t-il émis par un seul organe de type paritaire (patronat et syndicats), comme en Suisse ? Ou bien plusieurs sociétés spécialisées pourront-elles se lancer sur un marché qui rappelle, mais en beaucoup plus important, celui du titre-restaurant ?

● *Quelles charges ?* L'administration de la Sécurité sociale souhaiterait que la bonification du titre par l'entreprise soit soumise aux charges sociales normales afin que l'assiette de ses cotisations ne souffre pas d'exception. Le rapport Hallaire proposait d'exonérer la bonification de toutes charges jusqu'à un plafond correspondant, annuellement et par salarié, à la moitié du montant mensuel du SMIC.

● *Quel usage pour les produits financiers ?* Le rapport de 1978 préconisait de placer les fonds correspondant aux titres-vacances émis sur des comptes à terme. Un tiers des produits financiers seraient conservés par les sociétés émettrices. L'association « Le chèque-vacances », qui regroupe des organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., FO et FEN) ainsi que les mouvements coopératifs et mutualistes, préférait « *que les produits financiers soient affectés aux investissements de tourisme social* ».

Les limites de ce système sont connues. Tout d'abord, il est clair que les grands bénéficiaires du chèque-vacances ne se recruteront pas parmi les catégories les plus défavorisées, mais dans les grandes entreprises faisant preuve d'une bonne santé économique et d'une politique sociale dynamique. Les secteurs en récession, le salariat agricole, les entreprises familiales risquent d'être écartés, au moins dans un premier temps, de cette « manne-vacances ».

D'autre part, l'exemple de la réforme du logement a démontré que l'aide à la personne ne peut être exclusive et qu'elle ne joue pleinement son rôle qu'à la condition d'être complétée par une aide à la pierre. Tout laisse prévoir que la règle est extensible aux loisirs. L'action gouvernementale devra aider à nouveau la construction de lits et d'installations de vacances et ne pas se contenter de laisser distribuer des chèques par les entreprises ou par les comités d'entreprise.

S'il veut vraiment accroître le nombre des Français partant en vacances, le gouvernement sera donc obligé de mettre des crédits et des subventions dans l'opération. Et pas de façon modeste.

## Le prix de l'aide à la personne

DEPUIS la création des caisses d'allocations familiales, il existe une aide dite « à la personne », qui vise essentiellement à aider le départ en vacances des familles les plus défavorisées.

Cette aide, ou bons-vacances, est un système un peu compliqué puisque son montant et ses critères d'attribution sont laissés à l'appréciation de chacune des caisses d'allocations familiales (CAF).

Celles-ci déterminent chaque année leur propre plafond des ressources des ayants droit en fonction du quotient familial ainsi que trois ou quatre tranches de revenus en moyenne.

Compte tenu de ces tranches, les familles désireuses d'envoyer leurs enfants en vacances peuvent bénéficier de ces bons si elles répondent d'autre part à différentes conditions.

Ces conditions touchent au type de vacances envisagées (collectives ou individuelles), au type d'hébergement choisi (colonie, centre de vacances familiales, centre de loisirs sans hébergement ou centre aéré, chez un parent ou un ami), du lieu de séjour (en France ou à l'étranger), et enfin au type de la durée des séjours (huit jours minimum et parfois jusqu'à deux mois). Chacune de ces conditions est aussi laissée à l'appréciation des caisses. La seule contrainte imposée par la cause nationale est que la dépense pour l'aide à la personne ne dépasse pas 30 % des dépenses totales des caisses. En 1979, il est apparu que les cent douze CAF de métropole n'avaient consacré que 25 % de leurs dépenses aux bons-vacances.

### 434 millions de francs

Pour bénéficier du système, il faut se procurer des imprimés requis, qui ne sont envoyés systématiquement aux ayants droit répertoriés que dans trois quarts des caisses. En 1979, seules 36,2 % de familles ont utilisé ces bons qu'elles avaient reçus. Deux raisons à cela : de nombreuses familles renoncent, de toute façon, aux vacances et certaines autres n'ont pas du tout la capacité de « bâtir » leurs vacances. La lecture des catalogues, le choix d'un séjour, sont pour elles beaucoup trop difficiles.

Malgré tout, en 1979 toujours, les CAF ont attribué 1 673 938 bons-vacances pour un montant de 434 millions de francs. 65 % de ces bons ont été utilisés pour les vacances des enfants, principalement en colonies, et 45 % ont été utilisés pour des vacances familiales, surtout « individuelles ».

Un quart environ des familles bénéficiaires de bons-vacances qui avaient envoyé en 1979 leurs enfants en colonie jouissaient d'un revenu inférieur à un SMIC. En moyenne, 80 % des familles bénéficiaires avaient des revenus inférieurs à deux SMIC.

La durée moyenne des séjours variait, elle, de 17 jours en centre familial, 20 jours en centre de loisirs, 17 jours en vacances individuelles et 26 jours en colonie de vacances. — *O. S.*

## Le luxe épinglé

*TRAUMATISES les hôteliers ! Eux qui avaient été convaincus par M. Giscard d'Estaing se lamentent de l'arrivée de M. Mitterrand à l'Elysée. Eux qui redoutaient que les socialistes mettent à mal le luxe voyant leurs ore'ntes continuées par la projet d'augmentation du taux de T.V.A. frappant des hôtels quatre étoiles et quatre étoiles luxe qui passerait de 7 à 17,6 %. Les hôteliers de la Côte d'Azur viennent d'exprimer leur regret que cette mesure « ait été décidée sans consultation préalable des professionnels ». Ils demandent aux pouvoirs publics de retarder l'application de cette hausse au 1er janvier 1982. « Sauf à nous contraindre au dépôt de bilan, la mesure décidée par le gouvernement ne peut être applicable avant cette date, en raison de nos contrats avec les agents de voyage », ont-ils déclaré à notre correspondant régional.*

*Oui, il y a de la morosité dans l'air, une morosité touristique un peu excessive si l'on en croit certains très hauts cadres d'un palace : « Certes, il est toujours désagréable de voir augmenter les charges qui pèsent sur notre activité, reconnaissent-ils. Il ne faut tout de même pas exagérer : le gouvernement poursuit des objectifs à l'échelle nationale et il est normal qu'il se tourne vers la clientèle fortunée pour parvenir à équilibrer ses comptes. » L'étendue des dégâts semble limitée. La hausse du taux de T.V.A. se traduira par une augmentation de 9,91 % sur l'addition finale. En chiffres absolus, cela signifie un surcoût de 60 F environ pour une chambre de 600 F. Supportable.*

*« Nous ne craignons pas d'enregistrer moins de réservations. En revanche, l'inflation qui frappe tous les postes du budget d'un séjour à Paris peut conduire notre clientèle à écourter celui-ci. »*

*Et de rappeler que la chambre d'un palace supporte — qu'elle soit occupée ou non — 240 F de frais fixes par jour. Le fait que la nuitée ne soit pas stockable, en cas de diminution de la demande, a poussé les responsables commerciaux des hôtels de luxe à consentir, aux groupes notamment, des prix cassés.*

*« S'il a calculé les recettes qu'il attend d'une T.V.A. à 17,6 % sur les prix affichés, le gouvernement risque d'avoir de mauvaises surprises. Car il existe une grande différence entre les prix affichés et les prix consentis. Il aurait intérêt à en tenir sur le recette moyenne par chambre. »*

*La difficulté la plus sérieuse soulevée par la modification du taux de T.V.A. n'apparaît pas aux yeux de la clientèle. Elle concerne le personnel.*

AL. F.

(Lire la suite page 20.)

Vous partez à la GUADELOUPE ?
Une adresse !
« EN BAS VOUTE LA »
BENOIT BOURGEOIS
Route de Vieux-Fort, BASSE-TERRE - Tél. : 81-32-04
Restaurant Spécialités créoles Poissons grillés Langoustes
Bungalows à louer, au bord de la mer : 150 F par jour petit déjeuner compris
(Discothèque)

PARIS/NEW-YORK 2290F
à partir de aller-retour à date fixe, avec un repas chaud et un repas froid, boissons non alcoolisées gratuites à volonté.
CHÈQUES AMERIKEY 98F
1 chèque = 1 repas et une excursion
2 chèques = 1 nuit d'hôtel pour 1 à 4 personnes
CONSULTEZ VITE VOTRE AGENCE HABITUELLE
OU FORUM VOYAGES :
1, rue Cassette - 75006 Paris Tél. : (1) 544.38.61
jet évasion

Hôtel Club SANGHO*** à ZARZIS, près de JERBA
1 semaine : 2480 F
De PARIS à PARIS, en pension complète, boissons aux repas à discrétion, TENNIS et VOILE à volonté, sans supplément.
Départ chaque dimanche soir.
● Palmeraie et cadre verdoyant Les pieds dans l'eau !
● Plage de sable fin
● Vacances sportives, dépaysantes, culturelles.
● Hydrothérapie
● Miniclub enfants
Documentation gratuite sur demande
NOM
ADRESSE
TUNISIE CONTACT
30, rue de Richelieu 75 001 PARIS ☎ 296.02.25 & 296.14.23
Lic. A 661

IRLANDE
Demander notre documentation générale
Mac Bride Voyages
128, rue d'Assas, PARIS-6e
329-70-31 - 325-02-90
LI A 1196
Un Irlandais à Paris...
OFFRE SPÉCIALE
895 F
Vol hebdomadaire
DUBLIN

PARIS-LE CAIRE 1890F
en 1re classe, aller-retour à date fixe avec 2 nuits d'hôtel de catégorie tourisme et petit déjeuner compris.
CROISIÈRE "SHERATON" 6540F
Croisière de luxe à partir de 6540 F
CONSULTEZ VITE VOTRE AGENCE HABITUELLE
OU FORUM VOYAGES :
1, rue Cassette - 75006 Paris Tél. : (1) 544.38.61
jet évasion

# Devriez-Vous Avoir Un Compte Bancaire En Amerique?

Si vous projetez de voyager aux Etats-Unis d'Amerique pour les affaires...ou les vacances...

**Vous Devriez Avoir Un Compte Bancaire Américain.** Investissez une partie de vos économies dans une Caisse d'Epargne réglementée et garantie par le Gouvernement des Etats-Unis.

- Recueillez des Intérêts sur votre Epargne.
- Bénéficiez d'un Chéquier pour disposer facilement de vos fonds lors de votre sejour en Amérique.
- Vous, notre nouveau client, recevrez gracieusement un Cadeau avec nos compliments à titre de "Bienvenue".

Nous offrons toute une variété de Comptes d'Epargnes.

- Des Comptes "Easy Access" qui vous octroient un chéquier et un taux d'intérêt sur vos économies de 5-1/4 pour cent...
- Des Comptes d'Epargne de type courant...
- Des Titres de Dépôt à rendement supérieur pour des dépôts plus importants. Nous proposons des titres de deux ans et demi d'échéance à 12% d'intérêt (cumulable journellement ou taux annuel de 12-3/4%) avec seulement un dépôt minimum de 1000 dollars U.S. Tous les revenus sont calculés en dollars U.S.
- Des Comptes Plus Importants Peuvent Rapporter Bien Davantage!

Tous les dépôts sont garantis à concurrence de 100 000 $ par un organisme du gouvernement des Etats-Unis.

Pour des renseignements plus complets et confidentiels sur tout projet financier, avec une sélection de cadeaux gratuits, renvoyez le coupon ci-dessous:

COMMUNITY FEDERAL
SAVINGS AND LOAN ASSOCIATION

M. Fronk Wollberg
Chairman of the Board
Community Federal Savings and Loan Association
P.O. Box 650
Miami, (Hialeah) Florida 33010 U.S.A.

Je désire recevoir une information détaillée sur vos différents Plans d'Epargne.

NOM _____

ADRESSE _____

TELEPHONE _____

☐ Envoyez-moi S.V.P. des renseignements sur les Titres de Dépôt de 100 000 $.


## Le luxe épinglé

(Suite de la page 19.)

*La loi Juelin Godard de juillet 1933 prévoit que certaines catégories de travailleurs sont rémunérées au pourcentage sur les prix toutes taxes comprises. Au fil des années, cette disposition a creusé un écart injuste entre les rémunérations des uns et des autres. Par exemple, une gouvernante d'étage payée au lire gagne moins que la femme de chambre placée sous ses ordres, mais rémunérée au pourcentage. Une T.V.A. en hausse de 10,6 % se traduire par un gain supplémentaire pour certains, et poussera ceux qui ne profitent pas de ce mécénisme à présenter de nouvelles revendications.*

*Certains hôteliers ne portent pas leur cœur en écharpe pour cause de conjoncture politique et locale. Ils sont convaincus que l'hôtellerie de luxe est le seule hôtellerie digne de ce nom : « Parce que nous vendons de l'altruisme ». Ils estiment que la clientèle aura toujours besoin de luxe, c'est-à-dire de consommer un produit agréable, par exemple un whisky banal, mais servi « avec classe » dans un beau verre.*

*Ils souhaiteraient que le nouveau gouvernement entreprenne une œuvre d'assainissement de l'hôtellerie française.* « Il est urgent de la sortir de l'état d'exception où elle s'est enfermée », déclarent-ils. « Il n'existe pas, chez nous, de conventions collectives. Les modes de rémunérations sont aberrante et le dissimulation des revenus, généralisée. L'hostilité des hôteliers et restaurateurs aux centres ecréditives ne s'explique pas, tant par l'alourdissement de leurs charges dû à ce type de paiement que par l'obligation où ils se retrouveraient de déclarer la totalité de leurs recettes. »

*Et de prêcher pour leur chapelle.* « Pourquoi le gouvernement n'établirait-il pas un distingue entre les entreprises hôtelières, qui respectent le règle du jeu social, en s'engageant de leçon rigoureuse vis-à-vis de leur personnel au niveau des rémunérations et des conditions de travail, et celles qui trichent en n'utilisant même pas les formes requises en matière de contrat de travail ? »

AL. F.


مؤسسات العالم والمغرب
trans world morocco
MAROC TWM
SOCIETE DE TOURISME ET DE VOYAGES
1, Rue de Tafraout RABAT (Maroc) Tél. 302.26 - 302.51 - 302.67 - Télex : 32642



TIRRENIA CAR FERRIES:
DÈS OCTOBRE C'EST LA REVOLUTION DES TARIFS EN MEDITERRANEE
ET CET ETE LES PRIX SONT A TOUT CASSER.
PROFITEZ-EN

Quelques exemples de prix en couchettes 2e classe aller/retour par personne.

| CATEGORIES DE VOYAGEURS | SARDAIGNE GENES/PORTO TORRES | SICILE GENES/PALERME | TUNISIE NAPLES/TUNIS | MALTE NAPLES/LA VALLETTA |
|---|---|---|---|---|
| - INDIVIDUEL | 252 F | 498 F | 710 F | 464 F |
| - VOY. DE NOCE<br>- ETUDIANTS<br>- 3'AGE carte Vermeil | 218 F | 428 F | 568 F | 410 F |
| - GROUPES 30 personnes minimum<br>- INTER-RAIL | 204 F | 394 F | 526 F | 382 F |

NOUVEAUTES 1980 - LIGNE DIRECTE GENES - PALERME -
- Réservation Directe par terminaux Tirrenia à Marseille et Paris.
- Quatre nouveaux super car ferries de 10;500 tonnes en service sur différentes lignes.

Renseignement auprès de votre agence de voyages.

tirrenia Car Ferries
12, rue Godot-de-Mauroy 75009 Paris, tél. : 266.60.19
61, bd des Dames 13002 Marseille. Tél. (91) 91.92.20.

## Point de vue

# Contre une société d'assistance

par FRANÇOIS ASCHER (*)

Le développement d'une aide personnalisée et, en particulier, du chèque-vacances soulève des difficultés qui ne remettent pas en cause son bien-fondé, mais qui ne permettent pas de l'envisager comme pivot d'une nouvelle politique sociale du tourisme et, plus généralement, du temps libre.

Une première difficulté tient, malgré tout, au choix entre aide à la pierre et aide à la personne. Même si le nouveau gouvernement fait un effort budgétaire considérable dans ce domaine, partant de si peu, il ne pourra tout faire à la fois et, à court terme, les différentes formes d'aides risquent de s'opposer. Des problèmes du même type se poseront au niveau des entreprises.

Une seconde question, plus fondamentale, peut être soulevée quant au bien-fondé de la revendication du chèque - vacances. D'ordinaire, la plupart des syndicats français revendiquent des augmentations du salaire direct, en particulier parce que les primes échappent généralement à la retraite et aux indemnités-maladie. Dans une conjoncture politique difficile pour les luttes, le chèque-vacances pouvait être considéré ainsi comme une mesure défensive, tout au moins comme un pis-aller, une manière presque détournée d'arracher des moyens nouveaux à l'Etat et aux patrons. Mais, dans la conjoncture politique actuelle, ne s'agit-il pas avant tout d'élever globalement le pouvoir d'achat des travailleurs et de leur laisser la libre disposition de leurs salaires ?

Et c'est là un autre problème important posé par le chèque-vacances. En ajoutant ce nouveau ticket de consommation aux autres revenus pré-affectés (aide personnalisée pour le logement versée directement au prestataire de service, ticket-repas et chèque-restaurant, certaines aides sociales et familiales) et surtout en généralisant à un grand nombre de salariés, ne risque-t-on pas de s'acheminer vers cette « société d'assistance » que refuse Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, et, en outre, de diminuer la liberté de consommation des salariés ?

Et tout cela, sans pour autant se doter des moyens nécessaires pour une politique volontaire du tourisme. En effet, l'argent dépensé par l'Etat (et par les entreprises, en particulier par le biais des comités d'entreprise) pour financer le chèque-vacances échappera en grande partie tant aux politiques volontaires d'aménagement du territoire qu'aux politiques culturelles et de loisirs. Dans le contexte économique légué par l'ancien gouvernement, à court terme l'argent donné au chèque-vacances risque d'être autant de moins pour le secteur à but non lucratif ; parce que, dans un premier temps, les moyens seront nécessairement limités et aussi parce que des agents économiques privés pourraient en profiter plus que le secteur associatif. Ce dernier point n'est pas grave en soi, et il importe de s'appuyer aussi sur la capacité de production du secteur privé. Mais les ambitions du tourisme social et associatif ne sont pas simplement quantitatives et il faut lui donner, dans une société où les productions et les consommations culturelles et de loisir sont dominées par la loi du profit, des moyens particulièrement efficaces pour lutter contre les inégalités économiques et culturelles et promouvoir des loisirs d'une qualité nouvelle.

Les questions que nous venons d'évoquer ne doivent pas être utilisées par les pouvoirs publics pour adopter une attitude dilatoire vis-à-vis du chèque-vacances. Mais il nous semble qu'il faut considérer ce dernier plus comme une mesure d'urgence que comme le pivot des politiques à venir. Son impact immédiat pourra être très grand car les vacances ont pris une grande importance dans la vie des Français. Espérons qu'il aidera aussi à partir de nombreuses personnes qui, actuellement, ne le peuvent pas.

Mais les obstacles sont également culturels. Et comme probablement les objectifs du nouveau ministère du temps libre sont très ambitieux, souhaitons que les premières mesures n'obèrent pas l'avenir et ne bornent pas les ambitions de toutes les associations et collectivités territoriales qui désirent y contribuer.

(*) Maître-assistant à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris-VIII.

# PARTIR...

### A la découverte de l'Arizona

*Après le Mexique l'année dernière, Sud-Ouest Voyages organise cet été un circuit en bus charter conditionné au départ de Los Angeles afin de découvrir, du 5 au 20 août, le lointain Arizona. Conçu par un spécialiste du Far-West, Jean-Louis Riespegrout, ce circuit combine les visites des sites naturels (le Grand Canyon du Colorado, le Meteor Crater, le désert peint...), les vestiges du passé indien et la découverte, par des entretiens, des Apaches et de leurs réserves.*

★ Renseignements et inscriptions : Sud-Ouest Voyages, 15, quai Duperre, 17000 La Rochelle - Tél. : (46) 41-61-11.

### Le tour du monde

*Michel Fabrikant et l'agence La Croix du Sud organisent, en 1981, trois voyages autour du monde. En juillet et en août, ce sera Muscate, Singapour, Bali, Sydney, Auckland, Tahiti, Los Angeles (stop-over) (trente jours)... 27 800 francs. En octobre, et en sens inverse, Rio, Santiago, Iles de Pâques, Tahiti, Auckland, Christchurch, Sydney, Bali, Singapour : 19 850 francs.*

★ La Croix du Sud, 3, rue d'Amboise, 75002 Paris. Tél. : 261-92-70.

### Ecologie dans les Pyrénées

*L'association Créer organise à l'intention des personnes capables de marcher six heures par jour, de dormir sous tente ou en refuge et d'apprécier les merveilles végétales et animales des Pyrénées, des stages destinés à faire mieux connaître le milieu montagnard. Exemple : 22 au 26 juin, cinq jours dans la sierra de Guara en Aragon (750 F, hébergement, nourriture et encadrement compris). Du 20 au 24 juillet, cinq jours dans les estives de la haute vallée d'Ossoy (750 F). Du 3 au 7 août, cinq jours à travers les vallées de Barousse, Oueil et Larboust (750 F).*

★ CRIEER, 7, quai Saint-Pierre, 31000 Toulouse. Tél. (61) 22-30-28.


ZENITH TOUR OPERATOR
Un vrai spécialiste USA
"C'est toujours moins CHER !"
SEJOUR AUTOTOUR
MOTORHOME
CIRCUITS - VOLS REGULIERS
BOSTON 2505 F
ET JUSQU'AU 29/6
NEW YORK 2220 F
LOS ANGELES
SAN FRANSISCO 3820 F
MIAMI 3145 F
PLACES DISPONIBLES
CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE
ou 21, ave. d'Iéna 75013 Paris
Tél.: 536.14.22
ou 14, rue Thérèse 75001 Paris
Tél.: 261.61.30
LIC. A 782



TESTS GRATUITS
Pour vous rendre le choix plus facile, essayez la sen-sa-tion-nelle
Laser Sport Sprint
728.88.21
Laser France Surveuses 11, rue des Meuniers
581.52.63
Surf and Shop Paris 13e 105, rue Bobillot
763.50.72
V. L. Yachting - Sillages 47, av. de Villiers, Paris 17e



EL CONDOR
LES 3 AMERIQUES ET L'ASIE

| | |
|---|---|
| • New York | 2 110 F |
| • Rio | 4 950 F |
| • Lima | 3 710 F |
| • Location motorhomes aux U.S.A. (1 sem) | 3 000 F |
| • Grand circuit en Amérique du Sud (18 j) | 15 550 F |
| • Croisière aux Galapagos (6 j) | 5 290 F |
| • Bangkok | 3 280 F |
| • Tour du Monde (30 j) | 7 150 F |

EL CONDOR
28 Rue Delambre 75014 Paris
Tél.: 322 30 26
32 bis Rue du Mar. Joffre 06000 Nice
Tél.: (93)82 27 87
MAJ 1.a.s.r.l.

Je désire recevoir votre documentation
Nom : .....
Adresse : .....



75 mn LA MANCHE COURTE.

CALAIS-DOUVRES, LE TEMPS D'UN BREAKFAST.

TOUS LES DÉPARTS AVEC NOS 3 NOUVEAUX BATEAUX.

Calais-Douvres en 75 minutes, c'est la traversée de la Manche la plus rapide en car-ferry. Townsend Thoresen a équipé cette ligne de trois nouveaux bateaux. Ils assurent la totalité des traversées.

Ainsi, vous êtes certain de découvrir un nouveau confort en choisissant Townsend Thoresen. Salons spacieux. Boutique hors taxes. Bar. Restaurant. Il semble impossible d'aller en Angleterre avec sa voiture dans de meilleures conditions.

• 66 traversées par jour. 5 routes au départ de 3 ports français : Calais, Cherbourg et Le Havre.

2 routes au départ de Zeebrugge dont une vers Felixstowe pour l'Ecosse.

• Toute l'année : jusqu'à 50% de réduction sur minitour de 2 jours 1/2 en Grande-Bretagne et jusqu'à 20% pour 5 jours.

• Tarifs dégressifs suivant les mois, les jours et les heures de traversée.

Felixstowe, Southampton Dover, Portsmouth, Zeebrugge, Calais, Le Havre, Cherbourg

50% DE RÉDUCTION POUR 2 JOURS 1/2 EN ANGLETERRE

Consultez votre agence de voyages ou votre automobile club ou renvoyez ce coupon pour recevoir notre brochure couleur contenant le détail de nos tarifs et horaires.

Nom _____

Adresse _____

TOWNSEND THORESEN
European Ferries
41, bd des Capucines 75002 Paris - Tél. : (1) 261.51.75

M 10


هكذا من الأصل

هكذا من الاصل



HONGKONG

# A rebours

*LE voyage a commencé avec l'oubli. Sans notes pour fixer le bon moment, sans le regard crochu ou les narines volontairement dilatées qui se seraient chargées de bagages d'odeurs. Et qu'un grand bond stupide de cinq jours en Asie ne soit rien de plus que cet éclair sans foudroiement. Ce serait pu s'y laisser prendre comme par une Macque, s'y trouver différent d'y être allé, avoir fait la pleine des souvenirs au free-shop pour s'enjoliver le récit, mais la vérité on doit que la mer de Chine se brise sur le voyageur précipité, ces écueils d'Occident.*

*« Connaissance du pays » ?*

*Tout s'y oppose ; de Roissy, la veille, à Kai Tak, le lendemain, ce fut l'enjambage de l'approche, l'Extrême trop vite atteint, notre excessif lointain, volé. A peine dix-huit heures de carcasse métallique, de sas familier, de paysages de hublots tout parallèles qu'au-dessus de Brive, ces mêmes chemins de ciels changeants, ces éternels bouts de plaies de banlieue ou de bout du monde. L'odeur du kérosène apatride. Mais on va voir ce qu'on va voir, même si les modernes ont laissé de vraies chances de comprendre aux ecbots des caravanes. Nous ne sommes plus — il faut s'y résoudre — les étrangers venus du Khyber-Pass ou des rives de l'Indus dont on voyait la silhouette lentement s'approcher, nous avons pris le raccourci vertical des météorites et des oiseaux morts.*

*Donc, tout accoutrés, tout bizarres — le lameux décalage horaire, — nous allons nous enchinoiser dans le Ostron industriel de Hongkong. Ville étrangle qui nous évitera un choc de civilisations, des images trop lorites et pernicieuses, qui nous rend au cantuple notre univers apprivoisé de Guildings, de banques, de banques, de cartes de crédit et de Chinois internationaux. Revizsents idiote avec sa « bienveillante différence : « ici c'est moins cher qu'en face. » Passons sur les calligrammes, estampilles des chinatowns, imaginons plutôt qu'on leur a fait Hongkong comme on Hiroshime, un champignon d'agglomérée vénéneux et figé... Mais l'imagination ne nourrit pas la mémoire.*

## Pluies de secondes

*Il ne reste que ce clou enfoncé : les Seiko à quartz qui partout marquent. Fheure, ce temps précieux et bon marché vendu pour ce qu'il est : de l'argent, ces pluies de secondes aux façades et aux vitrines qui réduisent, tout compte fait, le temps à la simple mesure du temps. Aux étals des marchands il n'y a que les poissons pour garder leurs gueules étranges, pour nous donner enfin un vrai vertige avec leurs écailles bleutées, des volles de jonques sur leur dos et leurs yeux de masques de royaumes conquérants. Crustacés résistants, visibles copies d'armures, carpes troissées, nous n'oublierons pas en vous la tradition qui trétille encore. L'Occidental protestile ne peut rien voir ici de plus chinois.*

*A Macao ce fut le jonque du pêcheur dans l'anse du port, la poupe altière comme celle d'un galion. L'Occident y prend ses droits, le mémoire se brouille, tout le confort de Hongkong bascule dans l'épaisseur de notre histoire. La jonque paisiblement amarrée reflétera pour des siècles la caravelle de Camoens, son aventure de tempêtes en tempêtes jusqu'au herre tellement lointain qu'il faudra la reconstruire un Portugal. Macao, belle comme le courage des hommes, battant sous le ventre énorme de le Chine. Les Macenses parlent le Portugais du XVIe siècle, ils se paient de pastaque, descendants de la faune des marins encore plus déroutants dans ces parages que la faune marine.*

*Déjà l'hydroglisseur nous ramène à Hongkong, à l'asphalte de l'aéroport, eux « lasten seat belt » du retour...*

*Trois mois d'oubliouse mémoire : le tontaine des souvenirs est à sec. Les cartes postales sont expédiées loin des regards, plus rien ne bruit, aucun parfum, depuis longtemps l'encre a ripé dans les cerveaux. Ce n'est plus même le regret d'un flash dans un coin de tête. On n'a pas eu le temps de dessiller, de déller, d'ouvrir grand. Avons-nous vraiment fait ce voyage ? Tout le « made in Hongkong » qui traîne dans le pièce a été acheté à Paris. Plus un nom, plus une photographie qui libère une émotion astoure. Plus rien de cet aller-retour que deux poinçons : la barcasse à la gloire de Luis de Camoens, le poète, et, pour l'antique segesse, pour « le Chinois au cœur limpide et fin », le dos luisant des poissons.*

CHRISTIAN COLOMBANI.

ATHÈNES

# On suffoque

CE ne sont pas seulement les marbres de l'Acropole qui se meurent lentement rongés par les milliénaires, l'air selin et la pollution, mais tous les habitants de la région Athènes-Le Pirée qui se trouvent enveloppés par un nuage glauque qui, périodiquement, fait son apparition. Et ce qui fut la cité des Violettes est devenu la ville la plus polluée du monde, après Los Angeles et Tokyo.

Athènes est blottie au fond d'une cuvette mal aérée, bordée par les monts Hymette, Pentelique et Parnes. Celle qui fut la plus aimable capitale des Balkans est victime d'une véritable agression écologique. Les masses de béton ont couvert les anciens espaces verts et boisés, et il suffit de grimper sur le mont Lycabette pour se rendre compte du pénible spectacle qu'offre la capitale lorsque, attiré par une modification des structures thermiques, le nuage pollué rase les antennes de télévision.

Normalement, une masse d'air froid allant de 10 à 15 mètres jusqu'à 200 à 300 mètres au-dessus de la surface du sol empêche la stagnation d'un air par trop pollué. Lorsque le ciel est sans nuages et que les vents sont faibles (15 à 20 mètres seconde), une masse d'air chaud allant de 15 à 300 mètres se trouve bloquée par les couches froides de l'atmosphère, et freine le passage du nuage.

Les premières apparitions de cette masse datent de 1972, mais dès 1963 des savants avaient dénoncé le danger que représenterait la création d'une zone industrielle au nord-ouest de la capitale, à la tête du couloir d'aération : Elousis, Aigaleo, Scaramanga, etc. En 1978, une commission de savants et d'experts préconise toute une série de mesures contre la pollution qui ne furent pas vraiment appliquées. Aujourd'hui, les mesures et analyses régulièrement effectuées dans la région Athènes-Le Pirée, qui groupe la moitié de la population grecque, indiquent une pollution de l'ordre de sept unités photométriques alors que la cote d'alerte serait de trois unités. Ces analyses indiquent également, et entre autres : 398 microgrammes de bioxyde d'azote, 195 microgrammes de bioxyde sulfureux et 163 microgrammes d'oxyde de carbone par mètre cube d'air. Ces éléments toxiques provoquent des troubles cardiaques et pulmonaires et, en une seule semaine par exemple, plusieurs centaines de personnes indisposées ont été soignées dans les hôpitaux d'Athènes-Le Pirée.

Le gouvernement prend des mesures qui se veulent drastiques pour combattre le nuage pollué, dont la présence risque d'être plus pesante avec les grandes chaleurs de l'été. Les carburants utilisés par la centrale électrique de Kératsini, par les industries lourdes, seront de meilleure qualité et un contrôle sévère sera effectué sur les voitures privées, les camions et les autobus. Enfin, les nombreuses industries installées dans la banlieue d'Athènes et du Pirée devraient veiller à respecter plus scrupuleusement les mesures destinées à combattre la pollution. Et pour pen que les vents apportent eux-aussi leur contribution, le nuage pollué sera moins menaçant pour les Athéniens.

MARC MARCEAU.

NEW-YORK

# BOMBE ART

*Un petit scandale a éclaté à New-York quand le maire, M. Edward Koch, a été avisé que Atlas, le magazine édité par Air France, venait de publier un article sur les distractions new-yorkaises.*

*Parmi ces distractions figuraient le métro et ses graffiti. Le métro new-yorkais est, en effet, un admirable exemple d'art pop, un art exubérant au point d'oblitérer totalement les vitres de certaines rames, au point de rendre périlleuse l'identification de la station où l'on souhaite descendre.*

*L'auteur de l'article conseillait aux touristes français de visiter scrupuleusement ce monument de l'expression contemporaine spontanée et d'y laisser leur marque personnelle.*

*Las ! Pour pittoresques qu'ils soient, les graffiti sont officiellement interdits et leurs auteurs — pris sur le fait — pourmis en justice. M. Koch n'a pas apprécié l'enthousiasme de l'auteur de l'article et a protesté auprès d'Air France, qui s'est excusé.*

*Toujours scrupuleuse, la rédaction de la chaîne de télévision C.B.S. a envoyé l'un de ses reporters vérifier si des passagers d'Air France avaient laissé des traces identifiables dans le métro. Négatif. D'ailleurs, les graffiti en question, contrairement à leurs homologues parisiens, sont rarement lisibles et encore plus rarement obscènes. Mieux encore : aucune des quelque cent personnes récemment arrêtées pour avoir écrit sur les parois des voitures souterraines n'était française.*

NICOLE BERNHEIM.

AVENTURE EN ARDÈCHE
de 13 a17 ans
vélo-canoé-spéléo
320-12-88
Demande de brochure
Nom .....
Adresse .....
Lic. 625 A

Découvrez la douceur de l'été nordique.
Soleil de minuit et soleil de midi sur icebergs et banquise, glaciers immaculés et fjords verdoyants, cascades bouillonnantes et geysers, silence intense, oiseaux du grand Nord, phoques et pingouins, le Nord en été c'est tout cela : un monde magique et insolite.
Croisières au Spitzberg à bord de Mermoz
Arctique et Spitzberg
16 jours au départ de Calais
8 escales en Norvège, les fjords, le Spitzberg.
du 1er au 16 juillet
Le tout compris à partir de 9.990F
Islande et Spitzberg
16 jours au départ de Calais
les Shetland, les Feroé, l'Islande, le Spitzberg, les fjords de Norvège.
du 17 juillet au 2 août
Le tout compris à partir de 9.990F
CROISIÈRES PAQUET

EGYPTE
Profitez des prix d'été
de Rev Vacances
• prix Paris/Paris
pension complète, visites, assurances et même visa égyptien compris
(Prix sujet aux fluctuations monétaires)
Grande croisière sur le Nil
14 jours dont 8 de croisière 6980 F*
La fabuleuse vallée du Nil
15 jours dont 11 de croisière 8950 F*
La grande traversée de l'Egypte
14 jours en autocar climatisé 5500 F*
Brochure gratuite Rev'Egypte (32 pages) dans toutes les agences agréées ou en envoyant le coupon réponse ci-dessous au Supermarché Vacances : 52, rue de Bassano 75008 Paris Tél : 720.21.65 et 10, rue du 4 Septembre 75002 Paris Tél : 296.16.06
Je désire recevoir gratuitement la brochure Rev'Egypte
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code Postal _____

LE TOUR DU MONDE EN GUIDES
AUX EDITIONS JEUNE AFRIQUE
DES SUPER GUIDES "AUJOURD'HUI" TOUT EN COULEUR
L'Aquitaine. L'Auvergne. La Bourgogne, le Beaujolais, Lyon. La Bretagne. La Corse, Paris. La Provence. La Val de Loire. La Normandie. L'Alsace. La Suisse. La Portugal. Les Antilles. La Chine. L'Espagne, les Canaries, les Baleares. La Grande-Bretagne. La Grèce. La Hollande. L'Iran. Le Japon. La Mecque. l'Islam. Moscou, Leningrad. La Scandinavie, le Groenland, l'Islande. La Sicile. La Syrie. La Yougoslavie. Le Canada. New York. L'Inde. L'Afrique Noire francophone. L'Algérie. Le Cameroun. La Côte-d'Ivoire. L'Egypte. Le Gabon. Madagascar. Le Maroc. Le Sénégal. Les Seychelles. Le Togo. La Tunisie.
A paraître : L'Indonésie. Le Brésil.
les éditions jeune afrique

RÉSIDENCES secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne
Le BERRY 650, à 300 km de PARIS. Envoyons listes de maisons et terrains (avec photocopies, photos). Mise à jour mensuelle. Possibilité crédit 100 %. S.C.I. 95, avenue Marcel-Haegelen, 18000 BOURGES. Tél. : (48) 50-56-00.
Antibes. Superbe 2 Pièces neuf de petite résid. gd standing : parc, piscine, tennis. 310 000 F.
Agence Maud Coffin.
27, bd Foch, 06600 Antibes.
Tél. (93) 34-70-72

Paris-Londres 180F HOVERLLOYD 278.75.05
Et 157 F pour les jeunes, les étudiants, le troisième âge. Car et Hovercraft par Calais et Ramsgate. Jusqu'à 5 départs par jour. Renseignements et réservations dans les agences de voyages et à Hoverlloyd, 24, rue de Saint-Quentin, 75010 Paris.

LA SANTÉ ET LES VACANCES À MONTEGROTTO TERME
Centre de cure de renommée mondiale! On y soigne avec bains de boue: rhumatismes, arthrites, sciatiques, reliquats de fractures. Situation idéale aux pieds des collines euganéennes a 50 Km. de Venice et 10 Km. de Padoue.
MONTEGROTTO TERME
Pour informations et renseignements:
Casella Postale ASSOCIAZIONE ALBERGATORI
35036 MONTEGROTTO TERME (PD) ITALIE

## CAMPING DANS LE VAR

# Le confort minimum n'est pas au rendez-vous

L'ETE risque à nouveau d'être chaud pour le camping dans le Var. Le préfet du département, M. Jean Manière, est le premier à l'admettre. « *Nous devons nous attendre, une fois de plus*, a-t-il déclaré, *à une saison riche avec des moments difficiles.* » Champion de l'« hôtellerie verte » en France, le Var avait, l'an dernier, pulvérisé ses records de fréquentation avec 17 millions de nuitées représentant 21,4 % d'augmentation par rapport à 1979. Et l'écart entre la demande et l'offre s'était encore creusé. Port-Grimaud, Fréjus, Hyères : autant de Woodstock sur mer ou de Sarcelles sous toile. L'Europe se bousculant pour une place au soleil. Des terrains sursaturés. Le camping sauvage endémique...

Impossible d'accepter sans rien faire la perpétuation d'une telle situation. Pas question non plus d'accroître indéfiniment les capacités d'accueil pour les ajuster à d'éphémères pointes de fréquentation. Un objectif raisonnable : maîtriser le phénomène pour ne plus avoir à le subir. Avant le début de la saison, l'administration a ainsi élaboré, en concertation avec la profession et les élus du département un « *plan d'accueil touristique* » qui tente de conjurer plusieurs solutions. Première mesure annoncée : la création de 25 000 à 30 000 lits supplémentaires dont 10 000 lits en camping organisé, 10 000 à 12 000 lits en « *extensions provisoires* », 3 000 à 4 000 lits en « *offres de repos et d'accueil* » et

2 000 lits en camping à la ferme, de façon à moduler l'offre dans l'espace et dans le temps. Ces prévisions étaient cependant très inférieures aux propositions formulées par la profession et reprises dans le rapport du député (U.D.F.) du Rhône, M. Roger Fenech : création de 100 000 lits supplémentaires sur cinq ans et de 30 000 lits en « *terrains d'attente* ». Elle apparaît, de plus, théorique. « *La moitié des lits en terrains homologués et camping à la ferme et le tiers de ceux concernant les extensions provisoires* » ne sont que des régularisations, relève M. Aimé Borgetto, président du syndicat départemental de l'hôtellerie de plein air. « *Ils étaient officiellement disponibles la saison dernière.* »

Un accident de parcours a, par ailleurs, anéanti, pour des raisons de financement, le projet de création des aires de repos. Un seul terrain (1 000 lits) sera en définitive ouvert à Fréjus, au lieu de trois prévus sur le littoral. Une remise en cause regrettable, car le principe de ces aires de repos était séduisant. Sommairement aménagées aux abords des bureaux de camping-guidage, elles devaient, en effet, jouer un rôle de « tampon » en période de super-pointe on aux heures tardives de la journée. Les campeurs sans gîte y auraient été accueillis une ou deux nuits en acquittant un tarif spécial avec un kilométrage pour une place réservée en priorité dans un camping normal.

Si l'on retranche les quelques terrains disparus depuis l'an dernier (trois sur le littoral), la capacité des campings varois ne devrait donc être augmentée réellement que de moins de 15 000 lits, la moitié en « *extensions provisoires* », comportant un confort minimum.

Aux mesures décidées pour créer de nouveaux emplacements s'est ajouté, il est vrai, le renforcement du dispositif de

(Dessin de PLANTU.)

camping - guidage expérimenté avec succès ces deux dernières années. Sept bureaux d'information, dont quatre sur le littoral, soit au total deux de plus qu'en 1980, seront en service cet été.

Gérés par la profession, ils sont un peu l'étoile du berger des vacanciers désorientés que des hôteesses renseignent quotidiennement (dimanche et jours fériés compris), des premières heures de la matinée jusqu'à la nuit venue. Toutes ces antennes de camping-guidage sont en liaison permanente avec un P.C. départemental (1), qui vérifie deux à trois fois par jour l'état des places disponibles et le transmet — une nouveauté cette année, — à l'ordinateur de France-Informations-Loisirs (FIL) sur le plan national. L'Etat, le département et la profession participent conjointement aux frais de l'opération (environ 800 000 francs). Les bureaux de camping-guidage seront reçu 43 000 visiteurs en 1979 et 70 000 en 1980 (dont 31 000 pour le seul poste de Port-Grimaud, situé dans la zone littorale où s'exercent les plus fortes pressions). Leur efficacité devrait être sensiblement accrue et permettre, on l'espère, une meilleure répartition des campeurs sur l'ensemble du département, l'un des principaux buts visés avec la lutte contre le « camping sauvage ».

Si, en dépit de ces dispositions jugées par la profession « tardives et ponctuelles », la saturation du littoral est prévisible, on ne redoute pas moins l'afflux des campeurs sur les rives du lac de Sainte-Croix, dans l'arrière-pays. Depuis deux ou trois ans, les bords du Verdon ont attiré des milliers de vacanciers épris de nature et de liberté mais dont la présence a créé, faute de structures d'accueil suffisantes, un grave problème de sécurité et de pollution. La situation ne s'est guère améliorée cet été, et les conflits qui, la saison dernière, ont opposé les campeurs sauvages aux défenseurs du site et à certains élus risquent fort de se rallumer. « *Pas de camping sauvage cet été sur le lac*, a pourtant averti le préfet du Var, *la marée-chaussée verbalisera sans faiblesse... et sans illusion.* »

### Le Verdon interdit

« *Il faudrait être bien naïf*, commente ironiquement le maire d'Aiguines, M. Persoglio, *pour garder 15 kilomètres de rives inviolées quand on sait que la plupart des terrains sont des propriétés privées et que les gens se passent aussi bien d'autorisation que du chemin pour y accéder...* » Là où il y a des chemins, tout au moins, on a placé des chaînes et creusé des fossés...

L'exemple de Sainte-Croix est en fait particulièrement significatif des difficultés à concilier le tourisme de masse avec la protection de la nature et le développement économique. Rien de plus normal que la beauté et le caractère du pays attirent de plus en plus de monde. Mais le Verdon *constitue un milieu naturel et humain fragile*. L'agriculture traditionnelle a périclité, les villages se sont dépeuplés. Le tourisme ? Une chance certaine de réanimation. Encore qu'il ne faille pas se leurrer sur l'apport économique réel de ce type d'activité saisonnière.

Aiguines, une commune d'à peine cent habitants permanents, réputée jadis pour sa production de boules cloutées en buis, a tenté de jouer le jeu en aménageant un camping de trois cents lits. Coût de l'opération : 6 millions de francs (y compris la charge foncière), soit plus de vingt fois son budget annuel. Et, malgré toutes les subventions obtenues, une impasse de 200 000 francs... « *Pour quarante-cinq à soixante jours d'ouverture, la rentabilité directe est inexistante*, reconnaît le maire. *Mais le commerce local profite les retombées, l'animation, et souvenirs, l'essence...* » Une politique globale d'aménagement a pourtant tenté d'être entreprise auprès d'E.D.F., qui a effectivement rétrocédé aux communes les lais du lac qui permettront de créer de véritables places de loisirs.

Sur le littoral également, les exploitants de campings aident de l'administration et des élus des choix décisifs jusqu'ici toujours retardés. Conscients des difficultés des communes, ils sont d'accord pour le relèvement de la taxe de séjour — inchangée depuis 1958 — de 3 centimes à 1 franc. Mais ils réclament aussi la révision des POS « aberratifs » qui sont l'obstacle le plus important au développement de l'hôtellerie de plein air. Ils souhaitent, en bref, que le camping soit considéré pour ce qu'il est : le premier mode d'hébergement dans le département (plus de 50 % du total des nuitées). Un phénomène social, mais aussi économique, qui devrait, pensent-ils, être mieux compris dans les nouvelles sphères gouvernementales.

GUY PORTE.

(1) Tél. : (94) 38-74-23.


GRATUIT !
LE CREDIT CAMPEUR*
LE CREDIT MARIN*

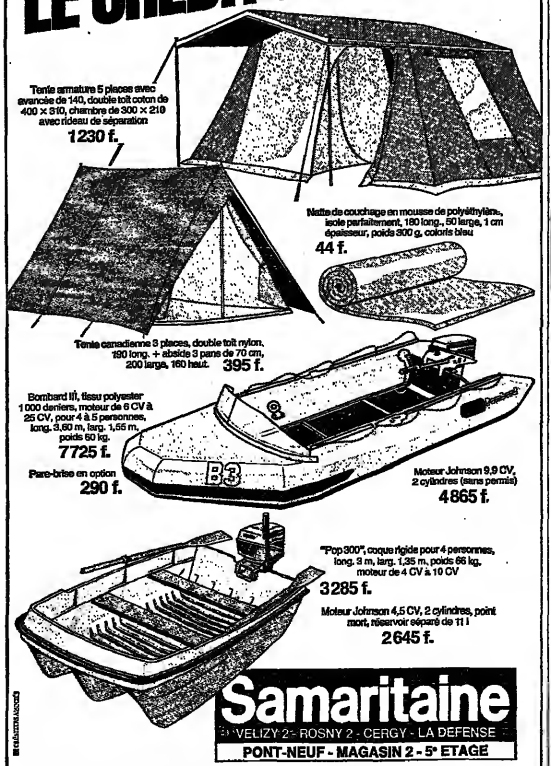

Tente armature 5 places avec avancée de 140, double toit coton de 400 × 310, chambre de 300 × 210 avec rideau de séparation
1230 f.

Natte de couchage en mousse de polyéthylène, isole parfaitement, 180 long., 50 large, 1 cm épaisseur, poids 300 g, coloris bleu
44 f.

Tente canadienne 3 places, double toit nylon, 190 long. + abside 3 pans de 70 cm, 200 large, 160 haut.
395 f.

Bombard III, tissu polyester 1 000 deniers, moteur de 6 CV à 25 CV, pour 4 à 5 personnes, long. 3,60 m, larg. 1,55 m, poids 50 kg.
7725 f.

Pare-brise en option
290 f.

Moteur Johnson 9,9 CV, 2 cylindres (sans permis)
4 865 f.

"Pop 300", coque rigide pour 4 personnes, long. 3 m, larg. 1,35 m, poids 65 kg, moteur de 4 CV à 10 CV
3285 f.

Moteur Johnson 4,5 CV, 2 cylindres, point mort, réservoir séparé de 11 l
2645 f.

Samaritaine
3 VELIZY 2 - ROSNY 2 - CERGY - LA DEFENSE
PONT-NEUF - MAGASIN 2 - 5e ETAGE

*du 18 juin au 31 juillet. Crédit gratuit 9 mois, 20 % comptant, sur tout le camping et le nautisme. Crédit Samaritaine de Paris, à partir de 1 000 f. d'achats, sauf sur les articles marqués d'un point orange et les articles avec remises. Après acceptation du dossier. Tous frais supportés par la Samaritaine.

Le Monde aux PHILATÉLISTES
L'HEBDOMADAIRE DE LA PHILATÉLIE
Dans le numéro de juin (76 pages)
« ... Alors, j'ai fait de la gravure... »
A. Decaris.
LES TIMBRES FRANÇAIS RÉALISÉS PAR MAITRE DECARIS
En vente dans les kiosques : 9 francs
1 bis, bd Haussmann, 75009 Paris. Tél. (1) 246-72-23

RECTIFICATIF. — Les Ateliers de la Salle-Cumègre, 24240 Sigoulès, qui organisent des stages de deux semaines de sculpture, de gravure, de dinture, de tapisserie et de tissage dans le Bergeracois peuvent être joints au téléphone en composant le (53) 58-43-32 et non le (53) 58-53-82 comme il l'a été indiqué par erreur (*le Monde* du 23 mai).

ANGLETERRE ÉTATS-UNIS
CHOMES CULTURELS ET LINGUISTIQUES dirigés par des membres de l'enseignement
4 SEMAINES ETE 1981
PARIS-PARIS
à partir de 2 800 francs T.T.C. Hébergement à familles. Voyage Hébergement. Cours. Excursions. Activités sportives.
Notre 1 : STUDES ET LOISIRS, 7, rue Sainte-Beuve - 75006 PARIS. Tél. : 548-38-08 ou (3) 004-15-88.

GUIDES HORAY
un tourisme différent
Ne partez pas sans le
Guide des arènes en voyage
Guide touristique de l'industrie en France
Guide des champs de bataille en France

(derniers parus)
demandez la documentation à
Pierre Horay Editeur
22 bis, Passage Dauphine 75006 Paris

Atelier de poterie
IL CRÉE ET LE CUIT
accueille en groupe les amateurs de 3 à 83 ans
3, RUE LACEPEDE, PARIS-5e
Tél. : 707-07-07

Au cœur du Midi vert, dans le Tarn, camping ferme d'accueil, gîtes ruraux disponibles Juil., Sep. En Août chambres d'hôtes pour vacances à la ferme. Rens. ATTEE B.P. 80. 81003 ALBI (63) 54-39-81

A trois heures de Paris une rencontre inoubliable
La Turquie
Un pays, deux continents
8000 km de côtes douces ou sauvages
300 jours de soleil
9000 ans d'histoire
Une vingtaine de civilisations prestigieuses
Deux des sept merveilles du monde
Tout cela dans l'hospitalité traditionnelle
L'Office de Tourisme de Turquie vous aidera à préparer votre voyage au 102 Champs-Élysées. Tél. 562.78.68 et 79.84
La Turquie par Turkish Airlines et par Air France

l'Eden turc à des prix de rêves
1350 Fr Turquie en liberté
vol aller-retour Istanbul + transfert + 1 nuit d'hôtel
Club Eden
11 rue Molière 75001 Paris - tél. : 296.21.37
Je désire recevoir la brochure Eden Turquie (voir circuits, séjours)
Nom
Adresse
Tél.
LO A 1480 Prix abonnés au 15/8/81

# Moins de Robinson au Frioul

LA venue de M. Pierre Mauroy à Marseille, le 12 juin, a été l'occasion pour le premier ministre, qui est aussi président de la Fédération Léo-Lagrange, qui regroupe cent cinquante mille adhérents, d'inaugurer en présence de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, maire de Marseille, le centre de vacances Léo-Lagrange implanté sur les îles du Frioul, en rade de Marseille.

Cet archipel de deux îles — Pomègues et Ratonneau — ancré à 2 kilomètres du littoral marseillais, dont la réunion par une digue construite en 1821 ménage un plan d'eau comparable en superficie (32 hectares) à celle du Vieux Port, ce sont 200 hectares de terre en liberté et 25 kilomètres de criques et de calanques, de sable ou de rochers.

L'archipel, à qui fut longtemps dévolu le rôle de port de quarantaine destiné à préserver Marseille des miasmes exotiques ramenés par les bateaux au temps de sa splendeur coloniale, resta longtemps terre étrangère aux Marseillais.

Depuis quinze ans, la municipalité, prenant conscience du potentiel touristique de l'archipel à portée du moindre bateau de plaisance, a négocié son amodiation à la marine nationale en 1970 et a conçu un projet d'aménagement avec l'impératif catégorique d'ouvrir le Frioul à toutes les catégories sociales et de faire de l'archipel un quartier maritime de la ville, avec une animation permanente des commerces et un village autour d'un port de plaisance de mille cinq cents bateaux. Ce « village », Port-Frioul, dont la première pierre a été posée en août 1974, a été réalisé par tranches successives sous forme de ZAC (zone d'aménagement concerté) concentrées sur un espace restreint de 17 hectares étagés en bordure du port, et dont l'allure générale est celle d'une cité de pêcheurs, où toute circulation autre que piétonne est bannie. Il reste donc 185 hectares de terres vierges parcourues par 15 kilomètres de (mauvais) chemins, qui sont livrés aux visiteurs au bout d'une minicroisière de vingt-cinq minutes avec les soixante criques capables de supporter l'assaut de vingt mille baigneurs.

Le centre Léo-Lagrange du Frioul, situé à 100 mètres de la mer, à proximité de l'embarcadère, est à la fois un centre de vacances et de séjours sportifs et de loisirs. Il peut accueillir cent soixante-dix personnes dans des chambres à six lits. Une extension est prévue qui porterait cette capacité à deux cent cinquante lits. Il est destiné à recevoir des enfants et des adolescents pendant toute l'année afin de leur faciliter la pratique d'activités de plein air, d'initiation aux loisirs nautiques (dériveurs, planches à voile, plongée sous-marine) ainsi qu'à la découverte et à la protection du milieu naturel.

Le centre lui-même, fait de bâtiments aux lignes basses et sobres, est équipé de salles d'activités et de réunions afin d'accueillir notamment des classes transplantées (classes de mer). Il comporte deux salles de restaurant de deux cents couverts chacune. Cette capacité exceptionnelle permet d'admettre, en plus des résidents en séjour, des groupes à la journée (notamment du troisième âge), l'établissement jouant alors à la fois le rôle de centre de séjour scolaire, de séjour sportif, d'accueil de stages et de séminaires et de base de loisirs périurbaine. Les activités proprement nautiques sont placées sous la responsabilité de l'U.C.P.A.

JEAN CONTRUCCI.

AU BORD DU LAC LEMAN

de 7 à 13 ans voile et découverte

320-12-88

Demande de brochure

Nom .....

Adresse .....

Lic. 625 A

POUR MARCHEURS ET ALPINISTES

# LE POIDS DEVIENT PLUME

*FINIS les K-Way qui condensent, les duvets qui prennent l'eau, les chaussures qui font mal aux pieds, les sacs à dos qui ne sont pas à la taille. Ou presque... Au cours de ces dernières années, le matériel de montagne s'est considérablement amélioré. Pour répondre aux besoins croissants des marcheurs et des alpinistes dont le principal ennemi est le poids, les fabricants rivalisent d'ingéniosité pour créer de nouveaux modèles à la fois confortables et légers. Seuls ombre au tableau : le prix de ces articles demeure assez élevé.*

*Le « coupe-vent » imperméable presque idéal paraît être aujourd'hui le Plastex. Ce vêtement avec induction de silicone et non plus de polyuréthane s'avère à la fois plus compact, moins lourd et surtout plus imperméable que le K-Way. Là où le K-Way cesse de pleurer, perdant de son étanchéité, le Plastex, plus souple, résiste, tenant une fois plié, à l'intérieur d'une poche, de pantalon. Il coûte malheureusement deux fois plus cher (veste de K-Way : 90 F ; un Plastex : 180 F), et ne résout pas le problème de la condensation intérieure.*

*A cet inconvénient, la solution a été apportée par le Gortex, dont la texture laisse pénétrer les molécules d'air sans livrer le passage aux gouttes d'eau. Ce vêtement parfaitement imperméable et anti-transpirant s'avérerait donc être la formule idéale si la veste seule ne coûtait 500 F. Alors, entre deux maux, on peut se rabattre sur le pélerine en Plastex qui, pour 200 F, couvrira efficacement le sac et le marcheur en laissant circuler une aération indispensable.*

*Contre le froid, le « fourrure polaire » vient concurrencer très sérieusement le classique « doudoune » : veste en duvet très chaude, mais problématique si par malheur elle est mouillée ! Initialement conçue à l'usage des marins, la fourrure polaire fut la première toile utilisée en montagne par les Anglais, au cours d'expéditions en Himalaya. Depuis cinq ans, les Français l'ont adoptée. Il s'agit d'un tricot ayant l'apparence d'une bouclette de Dralon qui emmagasine l'air, le réchauffe et sèche très vite, lorsqu'elle est humide. Même mouillée, une veste en fourrure polaire tient chaud : elle ne coûte que 300 F, mais... elle est perméable au vent ! Inconvénient majeur puisqu'un vent froid fait chuter la température du corps de plusieurs degrés, annihilant les bienfaits de la fourrure.*

*Arrive le Thinsulate, une libre creuse captant l'air, comparable à de la laine de verre, dont on nappe l'intérieur des nouvelles vestes de montagne. Isolant idéal contre le vent et le froid, le Thinsulate s'avère plus chaud que le duvet, et trois fois moins épais. Ne conservant que 1 % d'humidité, mouillé ou sec, il pèse sensiblement le même poids, soit 1 kilo en moyenne. L'idéal étant de choisir le veste dessus Gortex, isolant Thinsulate et doublage coton, au prix malheureusement prohibitif de 1 000 F !*

*Quant aux sacs, les derniers-nés de chez Mille concurrencent, cette année, leurs petits frères Karrimort et Bergnes. Trois tailles, variant de 5 à 9 centimètres pour la hauteur du dos, entre le bas et le point d'ancrage des bretelles. Cette fois, les petits gabarits ne subiront pas forcément un sac qui, même réglé au minimum, leur battait de toute façon, les fesses ! Pour les armatures, trois positions également, qui épouseront la forme du dos, quels que soient l'attitude et les besoins du porteur en marche à plat, en montée et en escalade. Agréable surprise : ces innovations ne pèsent pas sur le prix des sacs, qui ont augmenté de 10 % seulement depuis l'an dernier. Pour une différence de prix de 50 F et un excédent de poids de 200 grammes par rapport aux sacs en nylon, les sacs en coutil, fibre de nylon traitée par des procédés thermiques, retissée et enduits, se font deux fois plus solides.*

## Les belles godasses

*Et pour les pieds, si douloureux lorsqu'ils sont mal chaussés, qu'ont prévu les fabricants ? A la demande des marcheurs sensibles, des tennis améliorés avec semelles Vibram antidérapante, dessus nylon ou même Gortex très souples, légères et sans aucun entretien : 300 F la paire. D'agréables chaussures en terrain facile, qui ne rivaliseront pas avec le bonne grosse godasse en cuir épais, pour descendre un glacier ! A l'intérieur, plus de problèmes de voûte plantaire mal soutenue ou de déformations douloureuses. Les fameuses semelles de tennis thermoformables, que l'on adapte à chaud, en appui sur un coussin de mousse, à la forme du dessous de pied, exploitent ses défauts, comblant les vides et isolant les bosses. Recouvertes d'une mollesse épaisseur de colon bouclette, elles dispensent un confort supplémentaire raisonnablement payé : 100 F la paire.*

*L'innovation de le saison demeure cependant la chaussure d'escalade. Que les adeptes de Fontainebleau se réjouissent ! Ils pourront, cet été, garder leurs Super-Gretton aux pieds, même au cours des marches d'approche. Pour 600 F, le trappeur a sorti une coque plastique, lacée, semelles Vibram, moitié moins lourde que la chaussure en cuir, dans laquelle le chausson intérieur est l'équivalent de le Super-Gretton. Un compromis intéressant pour les longues approches dans la neige et les escalades fines, qui ne tient pas compte cependant de la transpiration. Seul, le cuir respire...*

*Les randonneurs au dos fragile peuvent également se frotter les mains ! Thermarest existe : un matelas mousse qui se gonfle et se dégonfle automatiquement. Aussi confortable qu'un matelas pneumatique, il est, de plus, imperméable, mais... il coûte 350 F et pèse trois fois plus lourd que le simple Karrimat : soit 1 kilo.*

*Toujours à propos de bivouac. Vites montées, légères et peu encombrantes, deux tentes à signaler : la tente igloo à arceaux qui s'emboîtent les uns dans les autres. On la monte n'importe où, en deux minutes et sans sardines : elle tient au sol par le propre poids de ses occupants. Elle pèse 3 kilos, mesure 50 centimètres une fois pliée, mais coûte 1 000 F. Quant à la canadienne en Gortex, elle est imperméable à l'eau et se passe donc de double toit : un avantage à double tranchant puisqu'elle n'assure aucune protection thermique contre le vent et nécessite donc un matériel de couchage très chaud. Tente à deux places : 840 F.*

*Deux nouveautés pour les alpinistes :*

*— un nouveau casque (Face nord) comparable à l'ancien Decmeison mais 50 grammes plus lourd, amélioré d'une nervure centrale lui conférant une meilleure aération et une plus grande solidité ;*

*— les Friend : de nouveaux coinceurs automatiques en aluminium, d'utilisation rapide, spécialement conçus pour les fissures évasées, ils couvrent en trois tailles le gamme des douze coinceurs classiques.*

*Des améliorations, certes, qui ne sont malheureusement pas encore à la portée des petits budgets. Espérons qu'elles le deviendront.*

CAROLINE GROSS.

Trois adresses à Paris :

★ Fnac-Sports, Forum des Halles.

★ Au Vieux Campeur, 48, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : 329-12-52.

★ Le Fana-Montagne, 29, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris, tél. : 357-08-47.

Du 20 juin au 4 juillet

Adams Alain Bossant Alain Chausseur Alexandra Andiamo Angelo Tarlazzi Arc en Ciel Bally Benetton Brummell Byron Cacharel Caroll Charles Jourdan Chaussetia Claude Litz Clou Courir Daniel Corot Demi-Teinte Descamps Descente Deux Fois Deux Dominique Cassegrain Dorothée Bis Edelweiss Emily Etoffe et Maison Exopotamie Hervé Monsigny Jacqueline Riu

FORUM DES HALLES SOLDES

Jean Rimbaud J.J. Garella Laure de Berns Mac Keen Manfield Manoukian Max Mara Mendys Mic Mac Minelli Nicole Saint-Gilles Olive Orinelle-Lingerie Ouragan Pantashop Petit Faune Philippe Salvet Pinet Renoma Rodier Saint-Laurent Seize Singer-Musique Torrente T. Zen Vera Finbert Vitos Vivaldi

Le chic et le fou, le cher et le sage, tout ce qu'on ose et tout ce qu'on porte.

Forum des Halles de Paris

CET ETE, LOUEZ
UN TROIS ETOILES A VOILES.

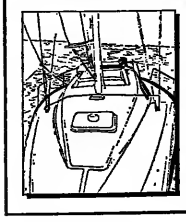

L'été arrive, l'été est là.
Changez de vie en vous installant confortablement à bord d'un voilier Hexavoile, et vivez au rythme du soleil, des vagues et du vent.
Vous voulez en savoir plus ? alors téléphonez ou écrivez à Reine.

HEXAVOILE
Les spécialistes d'une chaîne d'hôtels 3 étoiles.
17 Bd de Sébastopol 75001 Paris
Tél. : (1) 236.52.84
Télex : HEXALFC 230 831 E

publicité

TOURISME
HÔTELS SÉLECTIONNÉS

Mer

Hôtel BEAU RIVAGE
BRÉHEC PLAGE
22580 PLOUHA
Tél. 16 (96) 22-34-19
16 (3) 978-53-12
Terrasse couverte
Vue mer, tout confort, silence,
Ouvert toute l'année

Montagne

HOTEL DU BOLLENBERG ** NN
et son restaurant
AU VIEUX PRESSOIR
Tél. : (89) 49-62-47
49-60-04
CHAMBRES TOUT CONFORT 1981. Salles pour séminaires 65 chambres
CUISINE BOURGEOISE
Spécialités régionales
Calme, détente. Situé en plein milieu du vignoble alsacien. Dégustation et vente de vin de la propriété. A 30 km de Colmar, 25 km de Mulhouse.
Carte Michelin 87, Pli 18
68511 BOLLENBERG-WESTHALTEN

GERARDMER
GRAND HOTEL BRAGARD ***
Tél. : (29) 63-08-31
Place du Tilleul
88400 GERARDMER
« Le Fleuron des Vosges »
CALME - REPOS - DETENTE
Chambres spacieuses et agréables, toutes avec salle de bains et W.-c. séparés.
Restaurant
« AU GRAND CERF »
(1* Michelin)
Piscine, sauna,
salles de conférences, salles de jeux
05400 SAINT-VERAN (Hautes-Alpes)

LES CHALETS DU VILLARD. T. (92) 45-82-08 - Ch et duplex avec cuisinette 2 à 5 pers. Tarif spécial juin.

Paris

GAMBETTA
Hôtel PYRENEES-GAMBETTA ** N.N. 12 avenues du Père-Lachaise (20e). 366-32-47 et 797-76-27, entièrement rénové, calme et confortable, situé dans un quartier sûr RARE à PARIS. Accès direct Mo Gambetta. Proximité périph. Autor. A 3 [P]e de Bagnolet, direction : place Gambetta)

MONTPARNASSE
GRAND HOTEL LITTRE ***
9, rue Littré, 75006 Paris. T. 544-38-68. Télex 203-852 Litotel Paris. 126 chbres. Même administration

HOTEL VICTORIA PALACE ***
6, rue Blaise-Desgoffe, 75006 Paris
Tél. 544.38-19 Télex. 270.597 Holivi
Paris. 120 chbres Garage Restaurant

Station thermale

LE BOULOU (Pyr. Orient.) 66160
Le station des voies digestives
Troubles hépato-vésiculaires, allergies urticaire, eczéma, migraines, sédentarité, séquelles hépatite virale goutte diabète
Hôtel des Sources** NN (68) 83-02-81
Rés du Grillon d'Or** NN (68) 83-02-80
Hôtel du Canigou*NN (68) 83-15-39

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE et des ARTISTES (près du théâtre la Fenice) 5 minutes à pied de la place Saint-Marc Atmosphère intime, tout confort Prix modérés.
Réservation 41-37-333 Venise Télex 411150 FENICE I
Directeur : Dante Appollonia

Suisse

3612 ASCONA
ASCONA, MONTE VERITA ***
Maison renommée Situation magnifique et tranquille Piscine chauffée Tennis. Tél. : (941/93/33-12-81.

CH 3963 - CRANS-SUR-SIERRE (Valais)
(Valais)
Hôtel des ALPES ***
Tél. : (941/27/41 27 24
Situation ensoleillée en bordure du golf Cuisine soignée Chambre bain, bain, W.-c., radio, tél. Prix pension complète : 70 F par personne. Service compris. Avant et après saison, 60 F.S.

CH 3963 CRANS-MONT. (Valais)
HOTEL CRANS AMBASSADOR ***
Tél 941/27/41 52 22 TX 38 178
50 chambres et suites tout confort. Piscine couverte - sauna - bar - grill-room Situation plein sud à la croisée des promenades en forêt. Tennis - golf - squash - pêche - ski d'été - pat. J. Rey, propr ; membre de Chaîne des Hôteliers-rois, marveilleux.

LEYSIN (Alpes vaudoises)
Alt. 1.350 m 25 km de Montreux. Climat vivifiant 60 km promenades Piscine patinoire tennis, minigolf
GRATUIT
1/2 Pens dès 36 FF
Forfait-promenades ou forfait-tennis dès 700 FF
Offres détail par Office Tourisme CH-1854 LEYSIN
Tél. : 025/34 22 66

PAR LE TUNNEL

DU GRAND-SAINT-BERNARD
une seule adresse
Hôtel-Restaurant
Au Rivage de Napoléon
CH-1921 Bourg-Saint-Pierre
Tél. : 1941/26-4-91-23

# HIPPISME LE GALOP DANS LES «BOITES» DE LA GAUCHE

On galope dans la morosité. La question est : « *Les courses peuvent-elles survivre, en temps de crise économique mondiale, dans un système politique de gauche* ? » Il s'agit, bien entendu, des courses de galop ; celles de trot, directement rattachées à une activité agricole, ne semblent pas plus menacées que les concours de charolais ou de vaches normandes.

Quelques observations liminaires, qui conduisent d'ailleurs à des approches opposées : les courses de galop ont disparu, ou quelment disparu, des pays qui se sont donnés longtemps des gouvernements de gauche (Egypte, Hongrie, U.R.S.S. bien sûr, Suède, Autriche, Inde, Cuba) ; mais, sauf l'Egypte et la Hongrie, ces pays n'avaient pas de véritable tradition hippique. En France, au contraire, les courses ont déjà tait hon ménage avec la gauche : c'est sous le Front populaire — presque uniquement, il est vrai, par le fait d'un seul homme, Marcel Boussac — qu'elles ont, pour la première fois, atteint un niveau international, et c'est sous les gouvernements Mandès France et Mollet que, dans les années 50, le tiercé a pris son élan.

Lorsqu'il n'était encore que candidat, le président de la République s'est voulu rassurant à l'égard de l'activité hippique. *On sait* les limites du crédit à accorder aux déclarations des candidats en période de campagne électorale, quand ils sont pour tout ce qui est pour et tout ce qui est contre. On n'en relit pas moins avec intérêt une note que M. François Mitterrand a fait remettre, en avril dernier, à Guy de la Brosse, rédacteur en chef de *l'Actualité hippique* : « *La nationalisation pure et simple des pouraux serait une erreur puisque l'on peut considérer aujourd'hui comme suffisants les pouvoirs des ministres de tutelle... Il est exclu de tendre à la suppression d'un jeu qui intéresse des millions de Français (...), mais la développement exagéré des jeux d'argent est peu souhaitable (...). Je ne vois pas plus de raisons à l'interdiction de nos champs de courses aux chevaux étrangers qu'à l'interdiction des meilleurs joueurs de tennis étrangers sur l'ourois de Roland-Garros (...). En revanche, les sociétés de courses pourraient utilement proposer des programmes réservant de façon plus importante certains prix aux chevaux nés et élevés en France...* »

## Inventer un nouveau cheval

Pas d'hostilité de principe, on le constate. Mais pour que les courses de galop continuent, il ne suffit pas qu'elles soient assurées de la neutralité bienveillante du gouvernement. Il faut que continuent de se manifester des hommes prêts à assurer leur financement, globalement déficitaire.

Quelques chiffres. En 1980, l'entretien et l'entraînement d'un pursang (notamment mobilisateur de deux heures de main-d'œuvre par jour) ont coûté 50 000 francs. La moyenne des gains, par cheval, a été de 29 683 francs en plat, de 24 155 francs en obstacles. Ne comptons la moins-value annuelle par sujet que : 10 000 francs. Cette somme est modeste. Certes, quelques sujets valent plus cher, pour la reproduction, en fin de carrière qu'au début. Quelques-uns atteignent même, alors, à des valeurs potentielles de millions de dollars sur le marché international. Mais il ne s'agit que d'exceptions. 90 % des yearlings (*pays* en moyenne, à Deauville, l'an passé, 112 483 francs) *ne* représentent plus que le valeur d'un cheval de selle (environ 10 000 francs) deux à trois ans après. En définitive, chaque cheval a coûté, en moyenne, à son propriétaire, l'an passé, en frais d'entretien et moins-value, environ 3[illegible] 000 francs. Neuf mille chevaux environ ont fouté les pistes de la région parisienne et des hippodromes de province, sous les couleurs de trois mille propriétaires. Chacun de ceux-ci a donc perdu, toujours en moyenne, trois fois 35 000 francs, soit environ 105 000 francs.

Trouvera-t-on encore demain, alors que sont annoncés des impôts supplémentaires sur les gros revenus et les grosses fortunes, trois mille hommes pouvant perdre 105 000 francs par an et disposés à le faire ostensiblement ?

La réponse est probablement non.

Une première solution semble être alors de s'orienter vers des propriétaires étrangers, échappant aux futures charges fiscales françaises. C'est le solution qu'ont déjà choisie outre-Atlantique les sociétés de courses depuis plusieurs années. Solution dangereuse, car si demain, comme on leur en prête l'intention, les écuries étrangères, inquiètes de l'évolution politique, plient bagage, il ne resterait que des panneaux d'affichage vides.

D'évidence, c'est à la solution d'écuries étrangères qu'a songé M. Mitterrand (ou son conseiller en matière *hippique*) en écrivant *ne pas « voir de raisons à l'interdiction de nos champs de courses aux chevaux étrangers »*.

Mais il y aurait dans une telle politique, pour un pouvoir de gauche, d'insupportables contradictions. Les moyens des propriétaires français subsistants étant forcément amoindris, les écuries étrangères accéderaient rapidement à une situation de quasi-monopole. On aurait donc six ou sept millions de Français choisissant, à l'heure du tiercé, avec la bénédiction d'un gouvernement socialiste, entre les cassaques de l'Aga Khan, du milliardaire texan N.-B. Hunt, du « roi » des pronostics anglais Sanester, du beau-frère du prince héritier d'Arabie, du banquier libanais Naher, etc. A supposer encore que, malgré des perspectives mirifiques pour eux, ces propriétaires ne se fassent pas prier pour rester en France, ce que, en tout état de cause, ils n'envisageraient qu'à la condition d'exporter librement les prix gagnés et les chevaux ayant acquis les plus importantes plus-values. Situation impensable. La réduction du nombre et des moyens des propriétaires français ne peut que s'accompagner, parallèlement, d'une limitation de l'emprise des écuries étrangères.

Une autre voie paraît prometteuse. Elle passe par la formation d'écuries d'associations ou de clubs, dotées d'un statut de clubs sportifs. On imagine assez bien tel club hippique, ou de tennis, de golf, de voile, etc., ouvrant une section « courses ». Une initiative voisine, sur laquelle nous reviendrons, vient d'être prise par un groupe de turfistes suisses, réunis autour d'André Savoy, dont le cesaque est déjà bien connu en France. Ces turfistes ont créé une société, Loden Horse, qui offre, à qui satisfait aux enquêtes de solvabilité et d'honorabilité exigées des sociétés de courses à l'égard de nouveaux propriétaires, des participations de 50 000 francs dans une écurie devant comprendre, en fin d'opération, une quinzaine de sujets.

Actionnaire d'une société de courses, comme de Rhône-Poulenc ou de Pechiney... Après tout, les perspectives ne sont pas plus mauvaises qu'elles ne l'ont été, depuis un mois, pour ces deux titres. Mais, à long terme, elles ne sont pas, non plus, meilleures. C'est l'obstacle majeur : les écuries de clubs ou d'associations peuvent aider à résoudre d'autres et de futurs problèmes fiscaux. Elles ce peuvent pas empêcher que ce qui est déficitaire le reste.

A cet égard, la seule solution est probablement celle que nous avons évoquions ici, lors de la première grande crise des courses, en 1975 : il va falloir « inventer » un nouveau cheval, peut-être moins brillant, mais plus résistant, capable de courir quinze fois par an et non 6,64 fois, comme ce fut le cas en moyenne en 1980. Il va falloir aussi réinventer un nouveau programme, peut-être revenir à des distances plus longues mais moins éprouvantes. Bref, les courses de galop risquent d'être placées devant ce dilemme : continuer d'aligner le même nombre de compétiteurs chaque jour avec un effectif global diminué d'un tiers ou de moitié, ou bien laisser la place aux trotteurs.

LOUIS DENIEL.

# CYCLOTOURISME TOUS EN PISTE !

« *La route sans autos* ? » La réponse à ma question frise l'éclat de rire : « *Vous parlez de la rue piétonne* ? » La bourgade en recense quelques dizaines de mètres. Je vais lâcher prise, perdu dans Saint-Symphorien-sur-Coise, au nord-ouest du Lyonnais, à mi-chemin entre Saint-Etienne et la capitale des Gaules, quand une fermière vient à mon secours : « *Par là, à 6 kilomètres* ! »

Enfin, me voici à l'endroit tant rêvé, au croisement des départementales 2 et 97. Je me frotte les yeux : « *Interdit sauf riverains et cycles* », « *Hauteur limitée : 3,50 mètres* ». D'un seul coup, le silence m'enveloppe, seulement troublé (si j'ose l'écrire) par le ruisseau et les oiseaux. Avec les fougères et les orties qui d'en dessous à cœur joie en cette printanière fin de printemps, cela sent bon la vraie campagne française. Sur 7 kilomètres, en direction de Saint-Martin-en-Haut, le tracé d'une ancienne voie de chemin de fer constitue la plus longue piste cyclable d'un département du Rhône qui en compte si peu. Le revêtement est agréable. Je croiserai une seule voiture, mais pas un vélo, à croire que Lyonnais et Stéphanois ignorent l'existence de cette voie.

La pente, si douce, n'oblige même pas à jouer des démulteurs. A 700 mètres d'altitude, je passe devant une petite gare transformée en bloque de fin de semaine : presque un monument historique. La route s'enfonce sous un petit pont métallique reliant une ferme à un pré : et c'est pour les vélos ! Je trouverai âme qui vive au voisinage d'un minuscule village de vacances au bord d'un lac de poche ; les autos y accèdent par une voie détournée. Encore 3 kilomètres, quelques fermes isolées et je reprère l'« entrée » depuis Saint-Martin : sur la D. 122, à droite, rue du 8-Mai-1945, au bout de 500 mètres, elle se métamorphose subitement...

Je n'ai jamais compris pourquoi les inconditionnels de l'auto combattent' les pistes cyclables. Les seul(e)s qui peuvent s'inquiéter d'une obligation de quitter la route sont les cyclistes. Le long de la rive droite du lac d'Annecy, sur 11,2 kilomètres, voitures et poids lourds n'ont plus à redouter le choc avec l'écolier, la ménagère, le cyclo-touriste, ou le coureur à l'entraînement (et vice versa !). L'ancienne voie ferrée Annecy-Albertville déroule un ruban bleu goudronné de 3 mètres de large. Même l'on y accède depuis le chef-lieu de la Haute-Savoie par 2 kilomètres risqués sur la nationale 508 : la place ne manque pourtant point, tantôt pour tracer à la peinture un couloir de 1 mètre minimum, tantôt pour utiliser le trottoir doublé par un cheminement piétonnier le long du lac.

Sur ses bords, outre les usagers du vélo, marcheurs, joggeurs, mères avec poussettes, patineurs, patineuses, tout un peuple en mal d'espace libre et sécuritaire refine sur la piste cyclable. Selon M. Jean Perdoux, animateur du cyclo-tourisme régional, à l'origine de l'ouvrage, ce tronçon encore limité a suscité des centaines de vocations cyclistes pour un coût de 1 000 F en 1976. Alors que d'autres voient surgir une autoroute dans leur jardin, ici, les riverains ont droit à la « *déviorute* » : tant mieux pour le Ca) cycliste qui traverse près jardins à l'anglaise, terrains de camping, longe des guinguettes d'où s'échappent d'alléchantes odeurs de petite friture. En plusieurs endroits, la piste s'élève panemée de barrières : aux carrefours, les autos gardent la priorité...

Des réalisations de ce genre existent ou vont voir le jour : 12 kilomètres entre Compiègne et Pierrefonds (Oise), 8 kilomètres à partir de Toulon-Est, 5 kilomètres à Deauville-Sud, 1 300 mètres à Caen, 2 000 mètres à Penmar'ch (Finistère)... Bordeaux-Lacanau (40 kilomètres) va être aménagé. Clermont-Ferrand a un projet. La Fédération française de cyclo-tourisme appuie un projet du conseil général de l'Ardèche : 70 kilomètres du côté de Lamastre.

On espère que des pistes cyclables ne seront pas créées là où des lignes sont susceptible d'être rouvertes. Cette réserve faite, la formule a de l'avenir. J'imagine vers l'an 2800 ministre du temps enfin libéré et le secrétaire d'Etat aux travaux non inutiles inaugurant une piste dans le Sud-Ouest. Le premier ramasse un bout de ferraille et déclare au second : « *Je m'souvenir, sûrement un vestige de ce qu'ils appelaient le T.G.V.* »

MICHEL DELORE.

(PUBLICITE)

# INDEX DES RESTAURANTS

## Spécialités françaises et étrangères

ALSACIENNES
AUBERGE DE L'ILL, 12, rue du Pr. Montmartre (1e) 770-42-36. LA CHOPE D'ALSACE, 4, Pl.-Montmartre, 524-59-18. Ex c'tait. Spéc. AU GOURMET D'ALSACE, 15, rue Favart (2e). T. 742-71-27/296-49-86. Fermé le dimanche.

ANTILLAISES
LE FLAMBOYANT 0261 ILES, 38, r. N.-D. Lorette 878-09-31. Amb typ. MADIANA, 63, rue Tiquetonne (2e) F. Dim. 233-29-82. Cave voûtée. Ambiance musicale.
LE FLAMBOYANT, 11, rue Boyer-Barret (14e) 561-00-32. F. Dim. soir, lundi, mardi midi.

AUVERGNATES
ARTOIS ISIDORE ROUZEYROL, 12, r. d'Artois 8e 225-01-10. Fra.-C.

BORDELAISES
LA CORNEILLE, 154, r. Montmartre (2e). 261-30-47. Fermé samedi et dimanche. Parking Bourse.

BRETONNES...
...et SUD-OUEST. GITE D'ARMOR, 15, rue Le Peletier (9e) 770-68-22. Fermé dimanche

CHOUCROUTES
AUBERGE GAR, 161, av Malakoff (16e). 500-52-22. Choucroutes, buffet. Tous les jours jusq 2 h mat.

CUISINE DE FEMME
VIOLETTE et MAUVE, 142, r. de Courcelles, 267-13-32. F. lundi. Déj.. Dîners d'affaires.

FRANÇAISES TRADITIONNELLES
RELAIS BELLMAN, 37, r. Franç.-Ier. 723-56-82. Jusq. 22 h. Cadre étag.
LA GALIOTE, 6, rue Combrost 261-42-39. Terrines, plats du jour. LAPEROUSE, 51, quai Gde-Augustins 326-68-04. Cadre anc. authent. LES SALONS, 66, rue Lauriston 727-00-65. Ex. Lasserre.
AU GOURMET D'ALSACE, 15, rue Favart (2e). T. 747-71-27/296-49-86. Fermé le dimanche.
LE BOULOU (Pyr. Orient.) 66160. Le station des voies digestives. Troubles hépato-vésiculaires, allergies urticaire, eczéma, migraines, sédentarité, séquelles hépatite virale goutte diabète
Hôtel des Sources** NN (68) 83-02-81
Rés du Grillon d'Or** NN (68) 83-02-80
Hôtel du Canigou*NN (68) 83-15-39

SUD-OUEST
AU VIEUX PARIS, 2, pl. Panthéon (5e). 326-79-22. PARKING 8a cave P.M.F. 90 F.
LE REPAIRE DE CARTOUCHE, 99, boulevard Filles-du-Calvaire (11e). Fermé le dimanche

TOURANGELLES
L'ESCAPADE EN TOURAINE, 34, r. Traversière. 343-14-96 Spéc. F./dim.

FRUITS DE MER ET POISSONS
LA SONNE TABLE, 43, rue Friant. 538-74-21. Spécialité de poissons BISSAIRE, le meilleur de l'huître. 8, place Pereire. 227-62-14. Coquillages et crustacés. Les préparations de poissons du jour
LE CONGRES, pl. Maillot. 574-17-34. J. p. mat. Baie d'huît. vue sur la Seine.
RIDE, 14, av de Suffren (7e) Fermé août. -dim. Saumon pagellos, Saint-Jacques crues et vapeur 566-53-79
AUBERGE DAB, 161, av. Malakoff (16e) 505-52-52 Choucroutes buffets. Tous les jours jusq 2 h. mat.

PÉRIGOURDINES
LE FRIANT, 40, r. Friant 539-39-66. F./dim Spécial. Périgord Poissons.

SARLADAISES
LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne. 522-23-62. Camoulet. 30 F. Confit, 30 F.

SAVOYARDES
BISTROT SAVOYARD, 26, rue Vergnaud (15e). 828-84-84. F./dim. Fondue, raclette
LA CENTILHOMMIERE, 80, Louvois 10, rue Chabanais. 296-56-88. F./D.

ARMÉNIENNES
LA CAPPADOCE, quai A.-Blanqui (13e). ODYSSEE-VILLE. Tél. : 375-05-30. Dîners dansants, orch. Cappadoce et Yorgang Martan.

BRÉSILIENNES
GUY, 6, rue Mabillon, 6e 354-97-61. Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978.

CHINOISES
PASSY MANDARIN, 6, rue Boissi-le-Vent-1er. 288-12-18. Spéc. à la vap. Boutique : plats à emporter Livr. à domicile. Produits exotiques.
227-62-62 ou 796-82-50.
ELYSEES MANDARIN, 5, r. Colisée, 1er étage. Entrée côté Paramount Tous les jours. Tél. : BAL. 69-72.

DANOISES ET SCANDINAVES
COPENHAGUE — FLORA DANICA JARDIN, 142, av. Champs-Elysées. Tél : ELY. 20-41.

ESPAGNOLES
EL PICADOR, 88, bd Batignolles. 387-38-87 Jusqu'à 100 convertis.

INDIENNES
VISHNOU, 21, r. Daunou. 297-36-96 Fermé D. SPECIAL. REGIONALES.
INDRA, 10, r. Cdt-Rivière. F./Dim. 359-46-40 SPECIAL. TANDOORI

INDO-PAKISTANAISES
MARARADJAH, 72, bd St-Germain, 5e F./lun. midi. 354-26-07. Mo Maubert.

MAROCAINES
ASSIA Ella, 6, r. Ste-Beuve. 548-27-22. De 20 h. à 0 h. 30. F./ D. Thés fin Couscous, Pastilla. Sôs. à part. 17 h.

SUISSES
LA MAISON DU VALAIS, 20, rue Mogador, 5e. 742-65-75. Spécialités régionales. 118 F T.C.

TURQUES
LE BOSPHORE, 5, rue Pierre-Fourier (10e). 624-50-48. Accès : 62, r. Fbg-Saint-Denis, 2e, rue d'Enghien. 17, rue des Petites-Ecuries.

VIETNAMIENNES
NEM 66, 66, r. Lauriston, 16e. 727-74-52. F./ dim. midi. Cuis. légère. Grand choix grillades.

## Salons pour Déjeuners d'affaires et Banquets

LE RUDE, 11, av. Gde-Armée. 500-15-21. F./dim. soir. Menu 48 F T.C.
PIERRE, place Gallion, 225-77-74. Cuis. grande trad. Salon 4-45 pers.
LAPEROUSE, 51, quai Gde-Augustins 326-68-04 De 2 à 30 couverts.
EL PICADOR, 88, bd Batignolles. 387-38-87. Jusqu'à 100 couverts.

## Ouvert après Minuit

GUY, 6, rue Mabillon, 6e 354-97-61. Brésilien Feijoada. Churrasco.
TOUR D'ARGENT, 4, place Bastille (12e). 343-90-90 Grillades, poissons.
LE BOLF, 20, bd Montmartre T.l.j. 770-91-36 Fruits mer. Choucroutes
WEPLER, 14, pl. Clichy 522-53-70 Soc banc d'huîtres, ses poissons
MOUTON DU PANURGE, 17, rue Cholseul. 742-75-49. F.M.R. 120 F.

## Traiteurs et livraisons à domicile

GUY, plats prédélisés sauts, à emporter, 6, r. Mabillon, 6e. 354-97-61.

LE SEYER, carrut. Alésia. 540-63-51. T. les jrs. Fruits de mer, fois gras.
AU PETIT RICHE, 25, r. Le Peletier 770-55-50. Décor authentique 1880. Cuis. bourgeoise. Vins Val de Loire.
ALSACE A PARIS - 326-89-30, 9, pl. St-André-des-Arts, 6e F./mere. Grillad Choux. Poissons. SALONS. Gde terrasse entourée de verdure.

هكذا من الاصل



## Plaisirs de la table

# A Luxembourg

● Déjeuner au restaurant des Empereurs.

Une petite maison, coeure, cuatée. On y imagine ces messieurs des institutions européennes y faire de sages repas de délassement, apprécient le service correct et souriant, l'accueil d'Yves Siegburg et la cuisine de son associé Michel Perrigault. Une cuisine très « sanitère » quelquefois, comme, par exemple, avec ce filet de saint-pierre et crevettes au bourgogne rouge, avec ce gratin d'asperges et jambon de campagne, avec ces noisettes de porc au cidre. Le velouté de homard est au vieil armagnac, le parfait glacé à la cannelle est aux pruneaux au thé. Mais il y a aussi des côtes d'agneau à la menthe et au melon, insolites, et des grillades très simples, un menu « découverte du marché » à 1 550 F.L., une carte des vins permettant la découverte des vins de la Moselle luxembourgeoise comme, par exemple, ce greiweldinger hâtée, riesling élégant et parfumé qui pouvait faire merveille sur la petite assiette de poissons crus au beurre de noisette comme sur le médaillon de foie gras d'oie.

* Restaurant des Empereurs, 11, avenue de la Porte-Neuve (tél. : 283-02 et 03).

● Dîner au restaurant Saint-Michel.

Je ne sais de quand date exactement la maison (dix-septième siècle ?), mais elle est de celles d'autrefois, solides, en rocaille, de vieilles pierres et de poutres apparentes. Un cadre propice, le soir, aux chandelles, aux cristaux, digne enfin d'un relais gourmand. Ici, en cuisine, Pierrick Guillou ; en salle sa gentille Lyslane (vendéenne comme il est breton) et, avec un service parfait, une cuisine de découverte.

La nature a créé des saisons, Pierrick les respecte. Avec amour. Avec humour aussi, sachant que la cuisine est l'art qui éveille le plus de sens. Je me suis enthousiasmé pour sa salade de lapereau et de langoustine à la crème aigre, mais lonchant sur l'assiette voisine : une fondue de saumon à l'huile de noisette et fleur de basilic. J'ai trouvé quelqu'un pour partager la poularde de Bresse cuite à la vapeur de thé et son beurre au jus de truffes, une merveille ! Mais mon voisin se régalait d'un grazin de filets de sole aux nouilles fraîches et foie d'oie... Et puis je regrettais un peu le panaché de poissons Oberweis aux trois sauces... Mais les desserts m'attendaient. En passant, ce M. Oberweis est un des grands pâtissiers de Luxembourg (19, Grande-Rue) dont les « pralinades » sont redommées. Grandes assiettes mais belles portions, ce qui invite à essayer le menu - dégustation (quatre demi-plats) à 1 600 F.L. Belle carte de vins, dans laquelle nous choisirnes un givry.

* Restaurant Saint-Michel, 32, rue de l'Eau (tél. : 223-15).

LA REYNIÈRE.

## MIETTES

● *Chez Coste*, à Langon, dont j'ai souvent signalé les vins de qualité : clos-de-l'hospital, château-reynon, château-beaumont, etc., on vient de réaliser une cuvée de graves rouge. Objectif : obtenir chaque année un vin débordé presque exclusivement de merlot et cabernet-sauvignon produits sur les sols variés du Langonnais. C'est la cuvée Olivier de Pontac (j'ai connu Olivier de Pontac chez « les Copains », du temps du cher Paul Forgerit, et connais son affection pour ces vins). Le prix très honnête (16,23 F le bouteille franco T.T.C. à partir de quarante-huit bouteilles) mérite attention. C'est un rouge à boire, Pierre Coste est de mon avis. A 14-15° C.

● *Le Festival gastronomique de Jersey* a permis de découvrir, cette année, le restaurant *Portelet* et le *Green hill Country Hôtel*. Mais les meilleurs restent les mamies, de *La Capannina* (à Saint-Helier) au *Seacrest* de Petit-Port-Corbières.


# Inde

**Vous aurez toujours de nouvelles splendeurs à découvrir dans ce pays aux merveilles inépuisables**

L'Inde est à 10.000 kilomètres de chez vous. Peut-être même davantage... De l'autre côté de votre univers. Mais sans doute rêvez-vous déjà de vous y rendre...

Car ses villes, ses cultures et ses monuments sont très différents de tous ceux que vous aurez déjà vus. A chaque pas vous serez confronté à des expériences nouvelles et éprouverez des impressions étranges.

L'Inde vous surprendra, vous étonnera, vous amusera, vous emplira de délices, mais par dessus tout, elle vous enveloppera dans son mystère. Les habitants de l'Inde vous réserveront un accueil chaleureux et vous traiteront non pas en touriste, mais en ami.

Longtemps après, lorsque le souvenir des monuments, hauts parfumés, sites de montagnes et bords de mer se sera estompé, vous aurez encore présent à l'esprit l'excellent accueil reçu en Inde.

Réception toute chaleureuse et empreinte de la grande hospitalité de vos vacances indiennes, qui seront pour vous une expérience inoubliable.

Veuillez me faire parvenir des informations détaillées sur les vacances en Inde.

Nom .....

Adresse .....

Profession .....

OFFICE NATIONAL INDIEN DU TOURISME
8, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris, tél. 265-83-86

inde भारत

LM 5



## « LE PISTOU »

J'aime fort cette petite maison de tradition où Fernande, toute ronde et souriante, virevolte de la salle à la cuisine, commentant la carte (qui précise que « les calèches sont remisées au 60, bd Saint-Marcel »), aux spécialités doubles : Provence et Périgord. La soupe au pistou, les escargots « à la saupaille », les poivrons doux grillés au gruyère, les beignets de calamar, les pieds et paquets, mais aussi le foie gras, les rillettes d'oie, la poule au pot à la sauce de Sorges, le nasculet, très amusants fromages « du folklore » et d'abondants desserts « de bonne femme ». Il y a un menu à 68 francs et la carte reste d'un bon rapport qualité-prix, avec des bouteilles entre 50 et 80 francs. Ce qui permet des additions de 150 francs pour des repas tout à la fois copieux, de bonne humeur et de bonne cuisine, dans un cadre qui ne fait ignorer de Michelin comme de MM. Gault-Millau mais lui vaut une marmite savoureuse au Kléber. Lui vaut aussi l'amitié de tous ses clients parce qu'on est ici comme chez soi... Quand on mange bien : chez soi !

◆ LE PISTOU, 5, bd de Port-Royal (13e). Tél. : 707-07-07. Fermé samedi midi et dimanche.

L. R.



**Cet été faites plein de liberté**

en louant un camping-car en France au départ des aéroports ou des gares de Toulon, Marseille, Nice.

**EUROMOBIL**

20, rue Kléber
83000 TOULON
Tél. : (94) 03-20-06
(94) 03-42-99


## Philatélie

N° 1694

**« REPUBLIQUE FRANÇAISE » AU LIEU DE « FRANCE »**

Il y a six ans, afin de gagner un peu plus de surface pour le sujet de nos timbres, l'inscription de sept syllabes prenait trop de place, il fut donc décidé de ne faire figurer que les deux syllabes « France ».

C'est ainsi qu'en 1975 le dernier timbre sur lequel figurait encore la mention « République française » fut celui qui représente Patrick de Georges Pompidou et le premier inaugurant la mention « France », paradoxalement, fut justement celui de la Journée du timbre reproduisant une plaque de facteur de Paris sous la IIe République.

A l'inauguration de l'exposition « Desarts », au musée de la Poste, M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., au cours de son discours, s'annonce qu'à l'avenir nos timbres comporteraient de nouveau la mention « République française ».

Depuis que nos timbres vont, de plus en plus, dans le sens de l'abstrait, il ne sera pas plus mal de voir quelque chose de concret.

**Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires**

◎ 13130 Port Saint-Louis-du-Rhône (Tour Saint-Louis, quai Bonnardel), les 4 et 5 juillet. — Centenaire du port.

◎ 01900 Péronnes (maison des A.C., Chemin de Knoda), le 5 juillet. — Exposition : « Philatélie et droits humains ».

◎ 58300 Pouilly (sérodrome de Noyal), le 5 juillet. — Fête du ciel.

◎ 17270 Montguyon (salle paroissiale, rue de Vaumiel), les 11 et 12 juillet. — IIIe Festival mondial de folklore.

◎ 68700 Aprelle-sur-Mer (à la nouvelle mairie), les 11 et 12 juillet. — Journées philatéliques.

◎ 73011 Chambéry (Base aérienne 725), le 12 juillet. — Journée « portes ouvertes ».

◎ 75017 Paris (Palais des Congrès de la porte Maillot), du 21 au 27 juin. — 15e Congrès de thumatologie.

◎ 93160 Mont-de-Marsan (Base aérienne 118), le 18 juillet. — « Journée portes ouvertes ».

**FRANCE : Championnat du monde d'escrime.**

Le timbre consacré à l'escrime cherche à exprimer « la touche au fleuret », et les P.T.T. désirent : « les différents éléments sont traités par grandes masses dans un style volontairement néo-cubiste, qui restitue paradoxalement l'impression de l'assaut faisant ». Vente générale le 9 juin (30e/21).

1,80 F, noir et bistre. Format 36 × 23 mm. Maquette et gravure de Jacques Jubert. Tirage de sept millions d'exemplaires. Impression taille-douce. Atelier de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

Les 27 et 28 juin, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à la Maison des sports place des Raguies, à Clermont-Ferrand « F.J. ».

— Le 27 juin, de 8 h à 13 h, au bureau de poste de Clermont-Ferrand R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour « F.J. ».

**ANDORRE : « Protection de la nature ».**

La série dédiée à la « Protection de la nature » sera composée de deux valeurs représentant des oiseaux.

Vente générale le 22 juin (4e et 5e/41).

1,20 F, gris bleu, gris clair, brun, noir et beige ; Phyllocscopus Bonelli ;

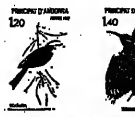


1,40 F, gris bleu, gris clair, rouge, noir et beige ; Tichodroma Muraria.

Format 23 × 36 mm. Impression hélio, d'après H. Bénézat. Atelier de Périgueux.

Tirage : 625 000 exemplaires de chaque valeur.

Mise en vente anticipée :

— Le 26 juin, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « F.J. ».

**En bref...**

● BENIN. — Eliminatoires de la Coupe du monde de football, deux valeurs P.A., 200 et 300 francs. Offset, Edila. Maquettes d'Asenito et Y. Coumbet.

● DJIBOUTI. — Mariage de Son Altesse royale, le prince de Galles. 180 et 300 fr. Offset, Edila, d'après Pierrette Lambert.

● HAUTE-VOLTA. — Cent cinquantième anniversaire de la naissance d'Heinrich von Stephan, 65 fr. Offset, Edila, d'après Béquiet, Del S.C.

● MALAYSIA. — « Exposition 81 a, pour la formation professionnelle. 10, 15, 30 et 75 cents.

● MALI. — Troisième Journée mondiale des télécommunications. 130 fr. Offset, Edila.

● POLYNÉSIE. — « Espace » (P.A.). 200 fr. Offset, Cartor S.A., d'après Claude Andréotto.

● SRI LANKA. — Série « religions », 35, 50 et 75 c. — Saint-Jean-Baptiste de la Salle, 2,00 R. — docteur M. Perera, 50 c.

● SUÈDE. — Année internationale des handicapés, 1,50 et 3,50 kr., en rouleaux. Taille-douce.

● ZAMBIE. — Journées (17 mai 1981) de l'U.I.T. et de l'O.A.L., 8, 15, 20 et 32 ngwes.

ADALBERT VITALYOS.

*La Puglia, en français "Les Pouilles", est une région sauvage et ensoleillée de la botte de l'Italie du Sud, baignée par l'Adriatique et la mer Ionienne. Nous vous offrons des vacances nouvelles à des prix attractifs, avec tout un choix d'hôtels et de village de vacances. Par exemple "La Gattarella" : 1 semaine, bungalow, avion A-R, à partir de 2.710 F.*

*Spécial automobilistes : remboursement dans tous bureaux CIT de 10.000 lires en Juillet-Août et 20.000 lires pour les autres mois.*

*Là où la nature n'est que couleur et où l'été dure 5 mois.*

PUGLIA
CIT 3 Bd des Capucines 75002 Paris
Tél.: 266 00 90

Je souhaite recevoir votre documentation "La Puglia."
Nom :
Adresse :



*Rive gauche*

LECHAUDÉ ST-GERMAIN
TOUS LES JOURS DE MIDI A 2h. DU MATIN
sa formule déjeuner:
MENU : 100 F.
vin, café, service compris
23, rue de l'Echaudé, tél.: 354.79.06

LE PETIT ZINC
LE FURSTEMBERG
Le Muniche
25, rue de Buci • Paris 6e

Restaurant
pour les friands d'huîtres, langoustes, homards, poissons, fruits de mer.
* Toute l'année *
GHEZ HANSI
GRANDE BRASSERIE ALSACIENNE
Cadre exceptionnel
3, place du 18 Juin 1940
face à la Tour Montparnasse
Réservation : 548.96.42

*Rive droite*

AU PIED DE COCHON
6, rue Coquillière, Paris 1er - 236.11.75

LE CORSAIRE
1, bd Exelmans
525.53.25
LE RESTAURANT DU XVIe
MENU 70F (s.c.)
carte et spécialités
une formule qui vous enchantera

LE RESTAURANT DE LA MER
Garnier
111, rue St Lazare
75008 Paris
Tél.: 387.50.40

LA MAISON D'ALSACE
39, Champs-Elysées, Paris 8e - 359.41.24

le grand café
4, Bd des Capucines, Paris 9e - 742.75.71

ANAHI
Spécialités sud-américaines
Empanadas Cebiche, Parrillada, Manchamanteles, Cazuela de Mariscos « Mar del Plata », Musiques d'Amérique latine en r. VOLTA (3e). RAS. 887-48-24
SAUF DIMANCHE

Au carrefour de la vie parisienne
PORTE MAILLOT
LE CONGRÈS 574 17 24
L'AUBERGE DAB 609 32 22 - 36 57
HUITRES
FRUITS de MER toute l'année
les VIANDES grillées au FEU de BOIS
POISSONS
POISSONS ROTISSERIE
CHOUCROUTES
Ouvert tous les jours jusqu'à 2h du matin

BRASSERIE DE L'EST (FACE GARE DE L'EST)
SA FABULEUSE CHOUCROUTE
LE DELICIEUX JARRET DE PORC - CONFIT DE CANARD POMMES SAUTEES
7, rue du 8 Mai 1945 - 10e - 607-09-94 - De 5 H DU MATIN A 2 H DU MATIN

227.82.14. Dessirier 380.50.72.
MAITRE-ECAILLER RESTAURATEUR
9, PLACE DU MARÉCHAL JUIN (ex place Péreire) 17e

POUR LA 1re FOIS EN JUIN
CHEZ CHARLOT, LES POISSONS DE L'ÉTÉ
nouvelles recettes, fraîches, amusantes, sages, folles
CHARLOT 1er
"LES MERVEILLES DES MERS"
128 bis, boulevard de Clichy (18e) - Tél. 522.47.08

LE ROZES
Centre GALAXIE Entrée rue Boinod, 580-66-34 et 35
● SES SPECIALITES ● SES GRILLADES
● SES POISSONS ● SES PLATS DU JOUR ● BANC D'HUITRES
Service continu de 11 heures à 2 heures du matin
Salons de 20 à 300 places • Réceptions • Mariages et banquets
OUVERT TOUS LES JOURS MIDI et SOIR - Parking

restaurant mario
Chez Zeb
LA VERA CUCINA ITALIANA
Fermé le Lundi
7, rue des Ecoles, Paris 5e
Tél. 325.63.39 et 326.83.39


*Environs de Paris*


Au Tarn Enghien
Tél 989-93-71
95 bis, rue du Général de Gaulle - 95 - ENGHIEN-les-BAINS

# Jeux

## échecs N° 922

### UNE TOUR EN SEPTIÈME

(Tournoi international de Moscou, 1981)
Blancs : A. KARPOV
Noirs : E. GELLER
Gambit D

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | d5 | 20. Txc1 (m) | Cd5 |
| 2. c4 | e6 | 21. Cxe2 | Cb4! (n) |
| 3. Cc3 | Fb7 | 22. a3! | Da5! (o) |
| 4. Cf3 | Cf6 | 23. Tc7! (p) | |
| 5. Fg5 | h6 (a) | | Cd5 (q) |
| 6. Fh4 (b) | 0-0 | 24. Tb7! (r) | Ff8 |
| 7. 63 | b6 | 25. Cc5 | Tc8 |
| 8. Tc1 (c) | Fb7 | 26. Cd5! (s) | |
| 9. Fd3 (d) | Cb-d7 | | Fxd5 (t) |
| 10. 0-0 | c5 | 27. dxe5 | |
| 11. Dd2 | Tc8 (e) | | Tc1+ (u) |
| 12. Fg2! (f) | | 28. Rg2!! (v) | Dd8 |
| | cxd4 (g) | 29. Fd3 | Ta1 (w) |
| 13. exd4 | dxp4 | 30. De4! | g6 |
| 14. Fxe6 | Fxf2 | 31. Txf7!! (x) | |
| 15. exf3 (h) | | | Rxf7 |
| | Cb3 (i) | 32. Dxg6+ | |
| 16. Fxf2 | Cxc1 | | Rf8 (y) |
| 17. Dxe2 | Txf (j) | 33. Dxh6+ | |
| 18. Tf-d1 (k) | Cf6 | | abandon. (z) |
| 19. Ch5! | Txc1 (l) | | |

NOTES

a) Posant immédiatement au F-D une question qui, généralement, est attendue quelques coups plus tard.

b) Après 6. Fc2, Fb7 ; 7. 64, Ex64 ; 8. Cx64, Cg6 ; 9. Cx36+, Dxf6 ; 10. Dd3 !, Fd7 (ou 10... 0-0-0 ; 11. De4 et 12. Fd3) ; 11. Fd2, 0-0-0 ; 12. De3 les Blancs ont une bonne position (Taimanov-Bachman, demi-finals du Championnat de l'U.R.S.S., 1960).

c) A ce stade du « système Tartakover », les Blancs ont le choix entre plusieurs continuations : 8. gxd3 ; 8. Fd3 ; 8. Dc2 et 8. Tc1. Le développement de la T-D est considéré par les théoriciens comme peu dangereux pour les Noirs.

d) Ou 9. gxd3, Cxd5 ; 10. Fxe7, Dxe7 ; 11. Cxd5, Fxd5 (ou 11..., axd5 comme dans célèbre partie Petrosian-Spassky de Santa-Monica, 1966) ; 12. Fb3, Tg8 ; 13. 0-0, g5 ; 14. De4, Cd7 ; 15. Da5, Rc8 avec égalité (Najdorf-Szabo, Santa Monica 1966) ou encore 12. Fc6, Fxc3 ; 13. Dxf3, De4+ ; 14. Rd1, Cd7 ; 15. De2, Tf-d8 ; 16. Fb5, Cc5 ; 17. Dc4, Da5 ; 18. Rc2, Dxb5 ; 19. Rxb2, Dd3 ; 20. f4, b5 ; 21. Td1, Dd3+ ; 22. Tc2, Dd5 avec égalité (Gligoric-Portisch, Olympiade de 1966). Une autre idée est 9. Fd3, dxc4 ; 10. Fxc4, c5 ; 11. 0-0, Cb-c7 ; 12. De2.

e) Faut-il renoncer au dégagement bien connu 11... De6 ?

f) Toujours est-il que le champion du monde évite l'échange qui pourrait résulter de la suite 12. Tf-d1, Ce6 ; 13. Fe2, Dd7 et sente de maintenir la pression sur la position centrale.

g) Une sorte d'échange qui a pour but de réduire précisément cette pression et de créer un pion doublé.

h) Un pion ! doublé et un pion d isolé donnant l'impression de graves faiblesses chez les Blancs. En réalité, la position des Blancs n'est point du vue dynamique, est préférable. Le pairs de F9 domine le centre et l'aile ; le pion blanc d'arrière sur cases blanches.

i) Il est nécessaire de supprimer la paire de F, mais voilà qui coûte un temps précieux.

j) Si 17..., Te8 ; 18. Cb5 ! et sur 17..., Ta8 ; 18. Tf-d1, Cf6 les Blancs maintiennent leur domination par 19. c5, Cxd5 ; 20. Cxd5, dxd5 ; 21. Fb7, Te8 ; 22. Fxd5.

k) Menace 19. Cf2 !

l) Et non 18. ..., Tc7 ? ; 20. Tc5. Ou l'avantage positionnel des Blancs est maintenant évident. Le pion sf est attaqué, mais survient l'autre de la T en g7 doit être évitée.

m) Trouvant la seule contre-chance par l'attaque du Fa5, du pion d4 et du pion a2.

n) Et non 23. ..., Dxa6 ; 23. Dxa6, Dxd4 ; 24. Cc5, Dd7 ; 25. Cxb7+, Dxb7 ; 26. Dxb6.

o) Et non 23. Cc6. Fg5 ! et les Noirs gagnent.

p) Si 25. ..., Cxa5 ; 26. Dxa5, Dxc5 ; 27. Txe7 ou 26. ..., Fd5 ; 27. Tb7 ! ; Fb8 ? ; 28. Dxd4 ou 27. ..., Txb8 ; 28. Txb8+, Fxb8 ; 29. Dxd4+, ebo. —

q) 26. Tb7 ne paraît pas à Karpov à cause de 26. ..., Td8 ; 27. Txd8+ (si 28. Db8, Txd7 ; 29. Dxd7, Ff5). Fxd8 ; 29. Db8, Ff6 ; 30. Cc6, Cc7 ; 31. Dxb6, Cxa6 ; 32. b4, Db8 ; 33. Dc7. Pourquoi entrer dans ces complications quand 26. Tb7 est possible ?

r) Menace 27. Cxb7.

s) Si 26..., Cg7 ; 27. Txb6.

t) 27..., b5 ; 28. Dxb5. Cg7 est refusé par 28. De7 ! comme 27..., b5 ; 28. Dxb5. Tg1+ ; 30. Rg2, Cg7 par 30. Tb8+.

u) Il faut bien faire maintenant attention à la méchante variante 28. Rh2, Dd8 ; 29. Fd3, Cb1! et les Noirs gagnent : si 30. g4, Dh4+ ; 31. Rg2, Dh1+ ; 32. Rg3, Tg1 mat.

v) Maintenant si 28..., Cf4 ? ; 29. gxf4, Dh8 ; 31. The mat. 28..., g6 permettait aux Noirs de résister 29. Fe6 ?, Cf4+ ; 31. g3, Dg4. Mais après 30. De2, Txe7 ; 31. Txe7, Dxf7 ; 32. fx suivi de 33. Fe4. les Blancs ont une bonne fin de partie avec un pion de plus.

w) Admirable travail de la T en septième dont le sacrifice force la décision.

x) Si 30..., Re7 ; 32. Dg7+, Rd6 ; 34. Te7 (c5) mat.

y) Si 32..., Re8 ; 34. Dh7+, Rf8 ; 35. Dh8+, Re7 ; 36. De7+, Rd6 ; 37. Fg3 (h5) mat. et si 32..., Rd6 ; 34. Fb5+, Re7 ; 35. De7 mat.

z) Si 33. ..., Cxe5 ; 34. Dxg6, Dxf3 ; 35. Tx67 ou 34. ..., Fd5 ; 35. Tf3 ! ; Fb8 ? ; 36. Dxd4 ou 35. ..., Txb8+ ; 36. Dxb8+, Fxb8 ; 37. Fxb8, Ta1 ; 38. Fc7, Ta2 ; 39. Fb6, Txa3 ; 40. Fxd4, Ta4 ; 41. Fb6, Ta6 ; 42. Fc5, Ta5 ; 43. Fb4, Ta4 ; 44. Fc3, Ta3 ; 45. Fb2, Ta2 ; 46. Fc1, Ta1 ; 47. Fb2, Ta2 ; 48. Fc3, Ta3 ; 49. Fb4, Ta4 ; 50. Fc5, Ta5 ; 51. Fb6, Ta6 ; 52. Fc7, Ta7 ; 53. Fb8, Ta8 ; 54. Fc7, Ta7 ; 55. Fb6, Ta6 ; 56. Fc5, Ta5 ; 57. Fb4, Ta4 ; 58. Fc3, Ta3 ; 59. Fb2, Ta2 ; 60. Fc1, Ta1 ; 61. Fb2, Ta2 ; 62. Fc3, Ta3 ; 63. Fb4, Ta4 ; 64. Fc5, Ta5 ; 65. Fb6, Ta6 ; 66. Fc7, Ta7 ; 67. Fb8, Ta8 ; 68. Fc7, Ta7 ; 69. Fb6, Ta6 ; 70. Fc5, Ta5 ; 71. Fb4, Ta4 ; 72. Fc3, Ta3 ; 73. Fb2, Ta2 ; 74. Fc1, Ta1 ; 75. Fb2, Ta2 ; 76. Fc3, Ta3 ; 77. Fb4, Ta4 ; 78. Fc5, Ta5 ; 79. Fb6, Ta6 ; 80. Fc7, Ta7 ; 81. Fb8, Ta8 ; 82. Fc7, Ta7 ; 83. Fb6, Ta6 ; 84. Fc5, Ta5 ; 85. Fb4, Ta4 ; 86. Fc3, Ta3 ; 87. Fb2, Ta2 ; 88. Fc1, Ta1 ; 89. Fb2, Ta2 ; 90. Fc3, Ta3 ; 91. Fb4, Ta4 ; 92. Fc5, Ta5 ; 93. Fb6, Ta6 ; 94. Fc7, Ta7 ; 95. Fb8, Ta8 ; 96. Fc7, Ta7 ; 97. Fb6, Ta6 ; 98. Fc5, Ta5 ; 99. Fb4, Ta4 ; 100. Fc3, Ta3 ; 101. Fb2, Ta2 ; 102. Fc1, Ta1 ; 103. Fb2, Ta2 ; 104. Fc3, Ta3 ; 105. Fb4, Ta4 ; 106. Fc5, Ta5 ; 107. Fb6, Ta6 ; 108. Fc7, Ta7 ; 109. Fb8, Ta8 ; 110. Fc7, Ta7 ; 111. Fb6, Ta6 ; 112. Fc5, Ta5 ; 113. Fb4, Ta4 ; 114. Fc3, Ta3 ; 115. Fb2, Ta2 ; 116. Fc1, Ta1 ; 117. Fb2, Ta2 ; 118. Fc3, Ta3 ; 119. Fb4, Ta4 ; 120. Fc5, Ta5 ; 121. Fb6, Ta6 ; 122. Fc7, Ta7 ; 123. Fb8, Ta8 ; 124. Fc7, Ta7 ; 125. Fb6, Ta6 ; 126. Fc5, Ta5 ; 127. Fb4, Ta4 ; 128. Fc3, Ta3 ; 129. Fb2, Ta2 ; 130. Fc1, Ta1 ; 131. Fb2, Ta2 ; 132. Fc3, Ta3 ; 133. Fb4, Ta4 ; 134. Fc5, Ta5 ; 135. Fb6, Ta6 ; 136. Fc7, Ta7 ; 137. Fb8, Ta8 ; 138. Fc7, Ta7 ; 139. Fb6, Ta6 ; 140. Fc5, Ta5 ; 141. Fb4, Ta4 ; 142. Fc3, Ta3 ; 143. Fb2, Ta2 ; 144. Fc1, Ta1 ; 145. Fb2, Ta2 ; 146. Fc3, Ta3 ; 147. Fb4, Ta4 ; 148. Fc5, Ta5 ; 149. Fb6, Ta6 ; 150. Fc7, Ta7 ; 151. Fb8, Ta8 ; 152. Fc7, Ta7 ; 153. Fb6, Ta6 ; 154. Fc5, Ta5 ; 155. Fb4, Ta4 ; 156. Fc3, Ta3 ; 157. Fb2, Ta2 ; 158. Fc1, Ta1 ; 159. Fb2, Ta2 ; 160. Fc3, Ta3 ; 161. Fb4, Ta4 ; 162. Fc5, Ta5 ; 163. Fb6, Ta6 ; 164. Fc7, Ta7 ; 165. Fb8, Ta8 ; 166. Fc7, Ta7 ; 167. Fb6, Ta6 ; 168. Fc5, Ta5 ; 169. Fb4, Ta4 ; 170. Fc3, Ta3 ; 171. Fb2, Ta2 ; 172. Fc1, Ta1 ; 173. Fb2, Ta2 ; 174. Fc3, Ta3 ; 175. Fb4, Ta4 ; 176. Fc5, Ta5 ; 177. Fb6, Ta6 ; 178. Fc7, Ta7 ; 179. Fb8, Ta8 ; 180. Fc7, Ta7 ; 181. Fb6, Ta6 ; 182. Fc5, Ta5 ; 183. Fb4, Ta4 ; 184. Fc3, Ta3 ; 185. Fb2, Ta2 ; 186. Fc1, Ta1 ; 187. Fb2, Ta2 ; 188. Fc3, Ta3 ; 189. Fb4, Ta4 ; 190. Fc5, Ta5 ; 191. Fb6, Ta6 ; 192. Fc7, Ta7 ; 193. Fb8, Ta8 ; 194. Fc7, Ta7 ; 195. Fb6, Ta6 ; 196. Fc5, Ta5 ; 197. Fb4, Ta4 ; 198. Fc3, Ta3 ; 199. Fb2, Ta2 ; 200. Fc1, Ta1 ; 201. Fb2, Ta2 ; 202. Fc3, Ta3 ; 203. Fb4, Ta4 ; 204. Fc5, Ta5 ; 205. Fb6, Ta6 ; 206. Fc7, Ta7 ; 207. Fb8, Ta8 ; 208. Fc7, Ta7 ; 209. Fb6, Ta6 ; 210. Fc5, Ta5 ; 211. Fb4, Ta4 ; 212. Fc3, Ta3 ; 213. Fb2, Ta2 ; 214. Fc1, Ta1 ; 215. Fb2, Ta2 ; 216. Fc3, Ta3 ; 217. Fb4, Ta4 ; 218. Fc5, Ta5 ; 219. Fb6, Ta6 ; 220. Fc7, Ta7 ; 221. Fb8, Ta8 ; 222. Fc7, Ta7 ; 223. Fb6, Ta6 ; 224. Fc5, Ta5 ; 225. Fb4, Ta4 ; 226. Fc3, Ta3 ; 227. Fb2, Ta2 ; 228. Fc1, Ta1 ; 229. Fb2, Ta2 ; 230. Fc3, Ta3 ; 231. Fb4, Ta4 ; 232. Fc5, Ta5 ; 233. Fb6, Ta6 ; 234. Fc7, Ta7 ; 235. Fb8, Ta8 ; 236. Fc7, Ta7 ; 237. Fb6, Ta6 ; 238. Fc5, Ta5 ; 239. Fb4, Ta4 ; 240. Fc3, Ta3 ; 241. Fb2, Ta2 ; 242. Fc1, Ta1 ; 243. Fb2, Ta2 ; 244. Fc3, Ta3 ; 245. Fb4, Ta4 ; 246. Fc5, Ta5 ; 247. Fb6, Ta6 ; 248. Fc7, Ta7 ; 249. Fb8, Ta8 ; 250. Fc7, Ta7 ; 251. Fb6, Ta6 ; 252. Fc5, Ta5 ; 253. Fb4, Ta4 ; 254. Fc3, Ta3 ; 255. Fb2, Ta2 ; 256. Fc1, Ta1 ; 257. Fb2, Ta2 ; 258. Fc3, Ta3 ; 259. Fb4, Ta4 ; 260. Fc5, Ta5 ; 261. Fb6, Ta6 ; 262. Fc7, Ta7 ; 263. Fb8, Ta8 ; 264. Fc7, Ta7 ; 265. Fb6, Ta6 ; 266. Fc5, Ta5 ; 267. Fb4, Ta4 ; 268. Fc3, Ta3 ; 269. Fb2, Ta2 ; 270. Fc1, Ta1 ; 271. Fb2, Ta2 ; 272. Fc3, Ta3 ; 273. Fb4, Ta4 ; 274. Fc5, Ta5 ; 275. Fb6, Ta6 ; 276. Fc7, Ta7 ; 277. Fb8, Ta8 ; 278. Fc7, Ta7 ; 279. Fb6, Ta6 ; 280. Fc5, Ta5 ; 281. Fb4, Ta4 ; 282. Fc3, Ta3 ; 283. Fb2, Ta2 ; 284. Fc1, Ta1 ; 285. Fb2, Ta2 ; 286. Fc3, Ta3 ; 287. Fb4, Ta4 ; 288. Fc5, Ta5 ; 289. Fb6, Ta6 ; 290. Fc7, Ta7 ; 291. Fb8, Ta8 ; 292. Fc7, Ta7 ; 293. Fb6, Ta6 ; 294. Fc5, Ta5 ; 295. Fb4, Ta4 ; 296. Fc3, Ta3 ; 297. Fb2, Ta2 ; 298. Fc1, Ta1 ; 299. Fb2, Ta2 ; 300. Fc3, Ta3 ; 301. Fb4, Ta4 ; 302. Fc5, Ta5 ; 303. Fb6, Ta6 ; 304. Fc7, Ta7 ; 305. Fb8, Ta8 ; 306. Fc7, Ta7 ; 307. Fb6, Ta6 ; 308. Fc5, Ta5 ; 309. Fb4, Ta4 ; 310. Fc3, Ta3 ; 311. Fb2, Ta2 ; 312. Fc1, Ta1 ; 313. Fb2, Ta2 ; 314. Fc3, Ta3 ; 315. Fb4, Ta4 ; 316. Fc5, Ta5 ; 317. Fb6, Ta6 ; 318. Fc7, Ta7 ; 319. Fb8, Ta8 ; 320. Fc7, Ta7 ; 321. Fb6, Ta6 ; 322. Fc5, Ta5 ; 323. Fb4, Ta4 ; 324. Fc3, Ta3 ; 325. Fb2, Ta2 ; 326. Fc1, Ta1 ; 327. Fb2, Ta2 ; 328. Fc3, Ta3 ; 329. Fb4, Ta4 ; 330. Fc5, Ta5 ; 331. Fb6, Ta6 ; 332. Fc7, Ta7 ; 333. Fb8, Ta8 ; 334. Fc7, Ta7 ; 335. Fb6, Ta6 ; 336. Fc5, Ta5 ; 337. Fb4, Ta4 ; 338. Fc3, Ta3 ; 339. Fb2, Ta2 ; 340. Fc1, Ta1 ; 341. Fb2, Ta2 ; 342. Fc3, Ta3 ; 343. Fb4, Ta4 ; 344. Fc5, Ta5 ; 345. Fb6, Ta6 ; 346. Fc7, Ta7 ; 347. Fb8, Ta8 ; 348. Fc7, Ta7 ; 349. Fb6, Ta6 ; 350. Fc5, Ta5 ; 351. Fb4, Ta4 ; 352. Fc3, Ta3 ; 353. Fb2, Ta2 ; 354. Fc1, Ta1 ; 355. Fb2, Ta2 ; 356. Fc3, Ta3 ; 357. Fb4, Ta4 ; 358. Fc5, Ta5 ; 359. Fb6, Ta6 ; 360. Fc7, Ta7 ; 361. Fb8, Ta8 ; 362. Fc7, Ta7 ; 363. Fb6, Ta6 ; 364. Fc5, Ta5 ; 365. Fb4, Ta4 ; 366. Fc3, Ta3 ; 367. Fb2, Ta2 ; 368. Fc1, Ta1 ; 369. Fb2, Ta2 ; 370. Fc3, Ta3 ; 371. Fb4, Ta4 ; 372. Fc5, Ta5 ; 373. Fb6, Ta6 ; 374. Fc7, Ta7 ; 375. Fb8, Ta8 ; 376. Fc7, Ta7 ; 377. Fb6, Ta6 ; 378. Fc5, Ta5 ; 379. Fb4, Ta4 ; 380. Fc3, Ta3 ; 381. Fb2, Ta2 ; 382. Fc1, Ta1 ; 383. Fb2, Ta2 ; 384. Fc3, Ta3 ; 385. Fb4, Ta4 ; 386. Fc5, Ta5 ; 387. Fb6, Ta6 ; 388. Fc7, Ta7 ; 389. Fb8, Ta8 ; 390. Fc7, Ta7 ; 391. Fb6, Ta6 ; 392. Fc5, Ta5 ; 393. Fb4, Ta4 ; 394. Fc3, Ta3 ; 395. Fb2, Ta2 ; 396. Fc1, Ta1 ; 397. Fb2, Ta2 ; 398. Fc3, Ta3 ; 399. Fb4, Ta4 ; 400. Fc5, Ta5 ; 401. Fb6, Ta6 ; 402. Fc7, Ta7 ; 403. Fb8, Ta8 ; 404. Fc7, Ta7 ; 405. Fb6, Ta6 ; 406. Fc5, Ta5 ; 407. Fb4, Ta4 ; 408. Fc3, Ta3 ; 409. Fb2, Ta2 ; 410. Fc1, Ta1 ; 411. Fb2, Ta2 ; 412. Fc3, Ta3 ; 413. Fb4, Ta4 ; 414. Fc5, Ta5 ; 415. Fb6, Ta6 ; 416. Fc7, Ta7 ; 417. Fb8, Ta8 ; 418. Fc7, Ta7 ; 419. Fb6, Ta6 ; 420. Fc5, Ta5 ; 421. Fb4, Ta4 ; 422. Fc3, Ta3 ; 423. Fb2, Ta2 ; 424. Fc1, Ta1 ; 425. Fb2, Ta2 ; 426. Fc3, Ta3 ; 427. Fb4, Ta4 ; 428. Fc5, Ta5 ; 429. Fb6, Ta6 ; 430. Fc7, Ta7 ; 431. Fb8, Ta8 ; 432. Fc7, Ta7 ; 433. Fb6, Ta6 ; 434. Fc5, Ta5 ; 435. Fb4, Ta4 ; 436. Fc3, Ta3 ; 437. Fb2, Ta2 ; 438. Fc1, Ta1 ; 439. Fb2, Ta2 ; 440. Fc3, Ta3 ; 441. Fb4, Ta4 ; 442. Fc5, Ta5 ; 443. Fb6, Ta6 ; 444. Fc7, Ta7 ; 445. Fb8, Ta8 ; 446. Fc7, Ta7 ; 447. Fb6, Ta6 ; 448. Fc5, Ta5 ; 449. Fb4, Ta4 ; 450. Fc3, Ta3 ; 451. Fb2, Ta2 ; 452. Fc1, Ta1 ; 453. Fb2, Ta2 ; 454. Fc3, Ta3 ; 455. Fb4, Ta4 ; 456. Fc5, Ta5 ; 457. Fb6, Ta6 ; 458. Fc7, Ta7 ; 459. Fb8, Ta8 ; 460. Fc7, Ta7 ; 461. Fb6, Ta6 ; 462. Fc5, Ta5 ; 463. Fb4, Ta4 ; 464. Fc3, Ta3 ; 465. Fb2, Ta2 ; 466. Fc1, Ta1 ; 467. Fb2, Ta2 ; 468. Fc3, Ta3 ; 469. Fb4, Ta4 ; 470. Fc5, Ta5 ; 471. Fb6, Ta6 ; 472. Fc7, Ta7 ; 473. Fb8, Ta8 ; 474. Fc7, Ta7 ; 475. Fb6, Ta6 ; 476. Fc5, Ta5 ; 477. Fb4, Ta4 ; 478. Fc3, Ta3 ; 479. Fb2, Ta2 ; 480. Fc1, Ta1 ; 481. Fb2, Ta2 ; 482. Fc3, Ta3 ; 483. Fb4, Ta4 ; 484. Fc5, Ta5 ; 485. Fb6, Ta6 ; 486. Fc7, Ta7 ; 487. Fb8, Ta8 ; 488. Fc7, Ta7 ; 489. Fb6, Ta6 ; 490. Fc5, Ta5 ; 491. Fb4, Ta4 ; 492. Fc3, Ta3 ; 493. Fb2, Ta2 ; 494. Fc1, Ta1 ; 495. Fb2, Ta2 ; 496. Fc3, Ta3 ; 497. Fb4, Ta4 ; 498. Fc5, Ta5 ; 499. Fb6, Ta6 ; 500. Fc7, Ta7 ; 501. Fb8, Ta8 ; 502. Fc7, Ta7 ; 503. Fb6, Ta6 ; 504. Fc5, Ta5 ; 505. Fb4, Ta4 ; 506. Fc3, Ta3 ; 507. Fb2, Ta2 ; 508. Fc1, Ta1 ; 509. Fb2, Ta2 ; 510. Fc3, Ta3 ; 511. Fb4, Ta4 ; 512. Fc5, Ta5 ; 513. Fb6, Ta6 ; 514. Fc7, Ta7 ; 515. Fb8, Ta8 ; 516. Fc7, Ta7 ; 517. Fb6, Ta6 ; 518. Fc5, Ta5 ; 519. Fb4, Ta4 ; 520. Fc3, Ta3 ; 521. Fb2, Ta2 ; 522. Fc1, Ta1 ; 523. Fb2, Ta2 ; 524. Fc3, Ta3 ; 525. Fb4, Ta4 ; 526. Fc5, Ta5 ; 527. Fb6, Ta6 ; 528. Fc7, Ta7 ; 529. Fb8, Ta8 ; 530. Fc7, Ta7 ; 531. Fb6, Ta6 ; 532. Fc5, Ta5 ; 533. Fb4, Ta4 ; 534. Fc3, Ta3 ; 535. Fb2, Ta2 ; 536. Fc1, Ta1 ; 537. Fb2, Ta2 ; 538. Fc3, Ta3 ; 539. Fb4, Ta4 ; 540. Fc5, Ta5 ; 541. Fb6, Ta6 ; 542. Fc7, Ta7 ; 543. Fb8, Ta8 ; 544. Fc7, Ta7 ; 545. Fb6, Ta6 ; 546. Fc5, Ta5 ; 547. Fb4, Ta4 ; 548. Fc3, Ta3 ; 549. Fb2, Ta2 ; 550. Fc1, Ta1 ; 551. Fb2, Ta2 ; 552. Fc3, Ta3 ; 553. Fb4, Ta4 ; 554. Fc5, Ta5 ; 555. Fb6, Ta6 ; 556. Fc7, Ta7 ; 557. Fb8, Ta8 ; 558. Fc7, Ta7 ; 559. Fb6, Ta6 ; 560. Fc5, Ta5 ; 561. Fb4, Ta4 ; 562. Fc3, Ta3 ; 563. Fb2, Ta2 ; 564. Fc1, Ta1 ; 565. Fb2, Ta2 ; 566. Fc3, Ta3 ; 567. Fb4, Ta4 ; 568. Fc5, Ta5 ; 569. Fb6, Ta6 ; 570. Fc7, Ta7 ; 571. Fb8, Ta8 ; 572. Fc7, Ta7 ; 573. Fb6, Ta6 ; 574. Fc5, Ta5 ; 575. Fb4, Ta4 ; 576. Fc3, Ta3 ; 577. Fb2, Ta2 ; 578. Fc1, Ta1 ; 579. Fb2, Ta2 ; 580. Fc3, Ta3 ; 581. Fb4, Ta4 ; 582. Fc5, Ta5 ; 583. Fb6, Ta6 ; 584. Fc7, Ta7 ; 585. Fb8, Ta8 ; 586. Fc7, Ta7 ; 587. Fb6, Ta6 ; 588. Fc5, Ta5 ; 589. Fb4, Ta4 ; 590. Fc3, Ta3 ; 591. Fb2, Ta2 ; 592. Fc1, Ta1 ; 593. Fb2, Ta2 ; 594. Fc3, Ta3 ; 595. Fb4, Ta4 ; 596. Fc5, Ta5 ; 597. Fb6, Ta6 ; 598. Fc7, Ta7 ; 599. Fb8, Ta8 ; 600. Fc7, Ta7 ; 601. Fb6, Ta6 ; 602. Fc5, Ta5 ; 603. Fb4, Ta4 ; 604. Fc3, Ta3 ; 605. Fb2, Ta2 ; 606. Fc1, Ta1 ; 607. Fb2, Ta2 ; 608. Fc3, Ta3 ; 609. Fb4, Ta4 ; 610. Fc5, Ta5 ; 611. Fb6, Ta6 ; 612. Fc7, Ta7 ; 613. Fb8, Ta8 ; 614. Fc7, Ta7 ; 615. Fb6, Ta6 ; 616. Fc5, Ta5 ; 617. Fb4, Ta4 ; 618. Fc3, Ta3 ; 619. Fb2, Ta2 ; 620. Fc1, Ta1 ; 621. Fb2, Ta2 ; 622. Fc3, Ta3 ; 623. Fb4, Ta4 ; 624. Fc5, Ta5 ; 625. Fb6, Ta6 ; 626. Fc7, Ta7 ; 627. Fb8, Ta8 ; 628. Fc7, Ta7 ; 629. Fb6, Ta6 ; 630. Fc5, Ta5 ; 631. Fb4, Ta4 ; 632. Fc3, Ta3 ; 633. Fb2, Ta2 ; 634. Fc1, Ta1 ; 635. Fb2, Ta2 ; 636. Fc3, Ta3 ; 637. Fb4, Ta4 ; 638. Fc5, Ta5 ; 639. Fb6, Ta6 ; 640. Fc7, Ta7 ; 641. Fb8, Ta8 ; 642. Fc7, Ta7 ; 643. Fb6, Ta6 ; 644. Fc5, Ta5 ; 645. Fb4, Ta4 ; 646. Fc3, Ta3 ; 647. Fb2, Ta2 ; 648. Fc1, Ta1 ; 649. Fb2, Ta2 ; 650. Fc3, Ta3 ; 651. Fb4, Ta4 ; 652. Fc5, Ta5 ; 653. Fb6, Ta6 ; 654. Fc7, Ta7 ; 655. Fb8, Ta8 ; 656. Fc7, Ta7 ; 657. Fb6, Ta6 ; 658. Fc5, Ta5 ; 659. Fb4, Ta4 ; 660. Fc3, Ta3 ; 661. Fb2, Ta2 ; 662. Fc1, Ta1 ; 663. Fb2, Ta2 ; 664. Fc3, Ta3 ; 665. Fb4, Ta4 ; 666. Fc5, Ta5 ; 667. Fb6, Ta6 ; 668. Fc7, Ta7 ; 669. Fb8, Ta8 ; 670. Fc7, Ta7 ; 671. Fb6, Ta6 ; 672. Fc5, Ta5 ; 673. Fb4, Ta4 ; 674. Fc3, Ta3 ; 675. Fb2, Ta2 ; 676. Fc1, Ta1 ; 677. Fb2, Ta2 ; 678. Fc3, Ta3 ; 679. Fb4, Ta4 ; 680. Fc5, Ta5 ; 681. Fb6, Ta6 ; 682. Fc7, Ta7 ; 683. Fb8, Ta8 ; 684. Fc7, Ta7 ; 685. Fb6, Ta6 ; 686. Fc5, Ta5 ; 687. Fb4, Ta4 ; 688. Fc3, Ta3 ; 689. Fb2, Ta2 ; 690. Fc1, Ta1 ; 691. Fb2, Ta2 ; 692. Fc3, Ta3 ; 693. Fb4, Ta4 ; 694. Fc5, Ta5 ; 695. Fb6, Ta6 ; 696. Fc7, Ta7 ; 697. Fb8, Ta8 ; 698. Fc7, Ta7 ; 699. Fb6, Ta6 ; 700. Fc5, Ta5 ; 701. Fb4, Ta4 ; 702. Fc3, Ta3 ; 703. Fb2, Ta2 ; 704. Fc1, Ta1 ; 705. Fb2, Ta2 ; 706. Fc3, Ta3 ; 707. Fb4, Ta4 ; 708. Fc5, Ta5 ; 709. Fb6, Ta6 ; 710. Fc7, Ta7 ; 711. Fb8, Ta8 ; 712. Fc7, Ta7 ; 713. Fb6, Ta6 ; 714. Fc5, Ta5 ; 715. Fb4, Ta4 ; 716. Fc3, Ta3 ; 717. Fb2, Ta2 ; 718. Fc1, Ta1 ; 719. Fb2, Ta2 ; 720. Fc3, Ta3 ; 721. Fb4, Ta4 ; 722. Fc5, Ta5 ; 723. Fb6, Ta6 ; 724. Fc7, Ta7 ; 725. Fb8, Ta8 ; 726. Fc7, Ta7 ; 727. Fb6, Ta6 ; 728. Fc5, Ta5 ; 729. Fb4, Ta4 ; 730. Fc3, Ta3 ; 731. Fb2, Ta2 ; 732. Fc1, Ta1 ; 733. Fb2, Ta2 ; 734. Fc3, Ta3 ; 735. Fb4, Ta4 ; 736. Fc5, Ta5 ; 737. Fb6, Ta6 ; 738. Fc7, Ta7 ; 739. Fb8, Ta8 ; 740. Fc7, Ta7 ; 741. Fb6, Ta6 ; 742. Fc5, Ta5 ; 743. Fb4, Ta4 ; 744. Fc3, Ta3 ; 745. Fb2, Ta2 ; 746. Fc1, Ta1 ; 747. Fb2, Ta2 ; 748. Fc3, Ta3 ; 749. Fb4, Ta4 ; 750. Fc5, Ta5 ; 751. Fb6, Ta6 ; 752. Fc7, Ta7 ; 753. Fb8, Ta8 ; 754. Fc7, Ta7 ; 755. Fb6, Ta6 ; 756. Fc5, Ta5 ; 757. Fb4, Ta4 ; 758. Fc3, Ta3 ; 759. Fb2, Ta2 ; 760. Fc1, Ta1 ; 761. Fb2, Ta2 ; 762. Fc3, Ta3 ; 763. Fb4, Ta4 ; 764. Fc5, Ta5 ; 765. Fb6, Ta6 ; 766. Fc7, Ta7 ; 767. Fb8, Ta8 ; 768. Fc7, Ta7 ; 769. Fb6, Ta6 ; 770. Fc5, Ta5 ; 771. Fb4, Ta4 ; 772. Fc3, Ta3 ; 773. Fb2, Ta2 ; 774. Fc1, Ta1 ; 775. Fb2, Ta2 ; 776. Fc3, Ta3 ; 777. Fb4, Ta4 ; 778. Fc5, Ta5 ; 779. Fb6, Ta6 ; 780. Fc7, Ta7 ; 781. Fb8, Ta8 ; 782. Fc7, Ta7 ; 783. Fb6, Ta6 ; 784. Fc5, Ta5 ; 785. Fb4, Ta4 ; 786. Fc3, Ta3 ; 787. Fb2, Ta2 ; 788. Fc1, Ta1 ; 789. Fb2, Ta2 ; 790. Fc3, Ta3 ; 791. Fb4, Ta4 ; 792. Fc5, Ta5 ; 793. Fb6, Ta6 ; 794. Fc7, Ta7 ; 795. Fb8, Ta8 ; 796. Fc7, Ta7 ; 797. Fb6, Ta6 ; 798. Fc5, Ta5 ; 799. Fb4, Ta4 ; 800. Fc3, Ta3 ; 801. Fb2, Ta2 ; 802. Fc1, Ta1 ; 803. Fb2, Ta2 ; 804. Fc3, Ta3 ; 805. Fb4, Ta4 ; 806. Fc5, Ta5 ; 807. Fb6, Ta6 ; 808. Fc7, Ta7 ; 809. Fb8, Ta8 ; 810. Fc7, Ta7 ; 811. Fb6, Ta6 ; 812. Fc5, Ta5 ; 813. Fb4, Ta4 ; 814. Fc3, Ta3 ; 815. Fb2, Ta2 ; 816. Fc1, Ta1 ; 817. Fb2, Ta2 ; 818. Fc3, Ta3 ; 819. Fb4, Ta4 ; 820. Fc5, Ta5 ; 821. Fb6, Ta6 ; 822. Fc7, Ta7 ; 823. Fb8, Ta8 ; 824. Fc7, Ta7 ; 825. Fb6, Ta6 ; 826. Fc5, Ta5 ; 827. Fb4, Ta4 ; 828. Fc3, Ta3 ; 829. Fb2, Ta2 ; 830. Fc1, Ta1 ; 831. Fb2, Ta2 ; 832. Fc3, Ta3 ; 833. Fb4, Ta4 ; 834. Fc5, Ta5 ; 835. Fb6, Ta6 ; 836. Fc7, Ta7 ; 837. Fb8, Ta8 ; 838. Fc7, Ta7 ; 839. Fb6, Ta6 ; 840. Fc5, Ta5 ; 841. Fb4, Ta4 ; 842. Fc3, Ta3 ; 843. Fb2, Ta2 ; 844. Fc1, Ta1 ; 845. Fb2, Ta2 ; 846. Fc3, Ta3 ; 847. Fb4, Ta4 ; 848. Fc5, Ta5 ; 849. Fb6, Ta6 ; 850. Fc7, Ta7 ; 851. Fb8, Ta8 ; 852. Fc7, Ta7 ; 853. Fb6, Ta6 ; 854. Fc5, Ta5 ; 855. Fb4, Ta4 ; 856. Fc3, Ta3 ; 857. Fb2, Ta2 ; 858. Fc1, Ta1 ; 859. Fb2, Ta2 ; 860. Fc3, Ta3 ; 861. Fb4, Ta4 ; 862. Fc5, Ta5 ; 863. Fb6, Ta6 ; 864. Fc7, Ta7 ; 865. Fb8, Ta8 ; 866. Fc7, Ta7 ; 867. Fb6, Ta6 ; 868. Fc5, Ta5 ; 869. Fb4, Ta4 ; 870. Fc3, Ta3 ; 871. Fb2, Ta2 ; 872. Fc1, Ta1 ; 873. Fb2, Ta2 ; 874. Fc3, Ta3 ; 875. Fb4, Ta4 ; 876. Fc5, Ta5 ; 877. Fb6, Ta6 ; 878. Fc7, Ta7 ; 879. Fb8, Ta8 ; 880. Fc7, Ta7 ; 881. Fb6, Ta6 ; 882. Fc5, Ta5 ; 883. Fb4, Ta

هكذا من الاصل



# CARNET

## Réceptions

— L'ambassadeur d'Irlande, qui se trouve atteint par la limite d'âge, et Mme Hugh McCann ont donné une réception jeudi pour prendre congé des nombreux amis que leur avaient valu, pendant leur séjour à Paris, leur finesse et leur affabilité.

## Naissances

— M. Michel BERGUIGER, Mme, née Marianne Bastid, et Ninon, ont la joie de faire part de la naissance de

Clémentine,

Paris, 11 mai 1981.

## Mariages

— Catherine KLEIN

et

Michel LECLERCQ

sont heureux de faire part de leur mariage.

Paris, le 19 juin 1981.

— Mme Catherine LAVAUX

et

M. Jean Michel BLOCH-LAINÉ

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité, le samedi 6 juin 1981, à Paris.

## Décès

— Mme Marc Antoine,
Mlle Catherine Antoine,
Mme Terrasson de Fougières,
M. et Mme Pierre Arlet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

vice-amiral d'escadre
Marc ANTOINE,
grand officier
de la Légion d'honneur,

pieusement décédé à Toulon, le 17 juin 1981, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 22 juin, à 10 h. 15, en la chapelle de l'hôpital Sainte-Anne à Toulon.

Elle sera suivie de l'inhumation à Pont-Saint-Esprit (Gard), dans la caveau de famille, à 17 heures.

9, boulevard de Strasbourg,
83000 Toulon.
7, rue de Crulse,
54000 Nancy.
Ni fleurs ni couronnes.

[Né le 28 août 1900 à Pont-Saint-Esprit (Gard), Marc Antoine entre à l'Ecole navale le 2 février 1919. Il accomplit une partie de sa carrière comme sous-marinier, commandant les sous-marins « Nalade » de 1932 à 1934 et « Ajax » de 1934 à 1936. Au début de la seconde guerre mondiale, il commande successivement le 3e groupe de sous-marins puis le 1er division de sous-marins. Il est à l'état-major de la marine au Maroc de 1942 à 1944. Après la guerre, il dirigera le personnel militaire avant de devenir chef d'état-major des forces maritimes d'Extrême-Orient (1952-1954). De 1955 à 1958, il commande le littoral du Maroc, et de 1958 à 1960, la base stratégique de Bizerte. Contre-amiral le 1er mai 1954, Marc Antoine était devenu vice-amiral le 1er août 1958 et vice-amiral d'escadre le 1er juillet 1960.]

— Mme Henri Chevat, née Denise Domenlio,
Bernard, Jean-Marc, Jacques Chevat et leurs épouses, ainsi que leurs enfants,
M. et Mme Maurice Chevat ;
Les familles Chevat, Dumoulin, Baldegroun, Boureau, Barbey, Boddiestone, Gaudin, Contal, Millington, Velade et Mouler,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur lors du décès du

docteur Henri Marcel CHEVAT,

médecin-colonel honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien attaché consultant
de cardiologie au C.E.S. de Lille,
et chargé d'enseignement à la faculté de médecine de Lille,

survenu le 8 juin 1981, à Lille.

Inhumation au nouveau cimetière de la Croix-Rousse, à Lyon, le 12 juin.

— Mme Bernard Olivier Farge,
son épouse,
Mlle Caroline Farge,
sa fille,
Mme Yves Farge,
sa mère,
Sa famille et ses amis,
ont la chagrin de faire part du décès accidental de

Bernard Olivier FARGE,

survenu le 14 juin 1981.

Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu à Paris, dans la plus stricte intimité.

51, rue Froidevaux,
75014 Paris.
8, rue Racine,
75006 Paris.

— M. Charles Marguerite (ancien député et conseiller général du Calvados) et Mme,
M. et Mme Bernard Marguerite et leur fils,
M. et Mme Marc Richard et leurs enfants,
Béatrice, Gilles, Pascal et Olivier Marguerite,
Les familles Bertrand, Hervieu, Toquet, Mullois,
Et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alphonse MARGUERITTE,
née Léonie Ferdinand,

survenu à Bayeux, le 18 juin 1981, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 20 juin 1981, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean du Cann.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le retour à la maison du Père de

Mme Louis POUPINEL,
née Marie Rabier,

le 17 juin 1981, à l'âge de quatre-vingt-un ans, au Moulin de Chasvenon.

De la part de :
Mlle Marie-Madeleine Poupinel,
M. et Mme Michel Mesnier,
M. et Mme Henry Poupinel,
Mlle Colette Poupinel, de la Communauté Saint-François-Xavier,
ses enfants,
Isabelle, Rémy, Antoine, Blandine, Cécile Poupinel,
ses petits-enfants,
Des familles Rabier et Louvrier.

Les obsèques auront lieu le samedi 20 juin, à 10 h. 30, en l'église d'Auvers-Saint-Georges.

« Moulin de Chagrenon »,
Auvers-Saint-Georges,
91580 Etrechy.

## Remerciements

— M. Jacques Lux,
Ses enfants et petits-enfants,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de

M. Philippe LUX,

prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Cécile Lumbroso et ses enfants Paul et Marc
remercient leurs parents et amis de la chaleureuse amitié qu'ils leur ont témoignée lors du décès de

David LUMBROSO.

Une prière sera dite le samedi 20 juin à la synagogue de la rue Copernic, à 10 h. 30.

## Anniversaire

— Il y a dix ans aujourd'hui,

Camille BARON

quittait les siens.

Sa famille demande, en ce jour anniversaire, une pieuse pensée à ceux qui ne l'ont pas oubliée.

— 18 juin 1981,

André BLUM,
conservateur
au musée du Louvre,
professeur
à l'Ecole du Louvre,

aurait cent ans.

En souvenir de lui, de sa femme et collaboratrice,

De la part de :
Ses enfants, Suzanne et Robert Klein, avocats à la cour de Paris,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Son frère et ses belles-sœurs.

— L'Association cultuelle israélite française du Québec rappelle, avec émotion et fidélité, le souvenir du

grand rabbin
docteur David FEUERWERKER
ZT"L

(2 octobre 1912 - 20 juin 1980),
officier de la Légion d'honneur,
héros de la Résistance,
lauréat de l'Académie française,
ancien rabbin des Tournelles,
fondateur-directeur
du Cercle d'études du Marais.
Auteur de « l'Emancipation des juifs en France de l'Ancien Régime à la fin du Second Empire ». Il introduisit l'hébreu, langue vivante, au baccalauréat français.

— Il y a quatre ans disparaissait

Hélène GARÇHON.

Les siens remercient ceux qui l'ont aimée d'avoir pour elle une pensée.

— Pour le quatrième anniversaire de la disparition de

Daniel SLAMA,
X. 67,

une pensée est demandée par sa famille à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

## Communications diverses

— La fête nationale du Québec sera célébrée le mercredi 24 juin, place Saint-Sulpice (6e arrondissement). Les festivités se dérouleront de 16 heures à 22 heures environ.

## Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-I, lundi 22 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean Fiori : « Chevalerie et idéologie chevaleresque ; étude de la formation du concept de la chevalerie jusqu'au début du treizième siècle ».

— Université de Paris-I, jeudi 25 juin, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Gillardot : « La Grande Sologne ».

— Université de Paris-I, vendredi 26 juin, à 14 h. 30, salle des commissions (centre Panthéon), M. Pierre-Marie Gome : « L'imposition des bénéfices industriels et commerciaux dans les pays de l'union douanière et économique de l'Afrique centrale ».


MADAME DESACHY
Mariages réussis depuis 40 ans
4, place de l'Opéra, 75002 PARIS
Tél. : 742.09.39

ROBLOT S.A.
227-90-20
ORGANISATION D'OBSÈQUES

Le Monde
DIMANCHE
Au sommaire du numéro du 21 juin

- Les chasseurs de trésors.
- Le Léman au bord de l'asphyxie.
- Malaparte, entre fascisme et communisme.

— Charités bien ordonnées.
— Refraîne dorée pour chevaux du troisième âge.
— Intégrisme et vie quotidienne dans le monde arabe.
— Bernard Franck et le mystère japonais.
— Walter Lippmann, le plus redouté des « columnists ».

L'ÉTÉ DU *MONDE DIMANCHE*
- *Géographie vécue* : L'Atlas, par Nedim Gursel.
- *Conversations* : « Un patron a tous les droits ».
- *Paris à croquer* : Pas-traverse sur la Petite Ceinture (Pierre Christin - Enki Bilal).
- *Mondovisions* : Comès.
- *Sports d'été* : Escalades.
- *Le feuilleton des douze* : *A quatre pas du Soleil.*

Chapitre I : Z sur la droite deux fois, par Henri Troyat.

torrente
Homme
ligne de vêtements masculins

15.000 TAPIS D'ORIENT
avec certificat d'origine
Crédit gratuit et immédiat sur demande
ouvert tous les jours de 10 à 19 h sauf dimanche
5, RUE FLACHET LYON VILLEURBANNE Tél. (16) (7) 868 22 20
15 R DIEU 75010 PARIS T. 239.32.00 Mo République

S.T. Dupont
Boutique 84 Faubourg Saint-Honoré Paris 8e
BRIQUETS, STYLOS, MAROQUINERIE.

SOLDES
début le 15 juin 81
GUY LAROCHE
BOUTIQUES
Prêt à Porter FEMININ
29, avenue Montaigne • 30 faubourg Saint-Honoré • 47, rue de Rennes
MONSIEUR
30, faubourg Saint-Honoré

Se perfectionner, ou apprendre la langue aussi possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
5, rue de Berri - 75008 Paris

PHOTO : OBJECTIF PRIX !

MAMIYA NC 1000
Objectif f 1.7/50 mm et sac TP.
Automatique débrayable.
Priorité à la vitesse.
869 F

FUJICA AX 3
Objectif Fujinon f 1.6/50 mm.
Automatique, débrayable, motorisable. Priorité au diaphragme.
1498 F

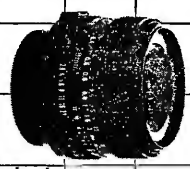

CANON grand angle.
f 2.8/28 mm.
749 F

VIVITAR ZOOM Série 1
f 3.5/70 - 210 mm Macro. Montures Olympus - Nikon - Canon - Minolta.
1395 F

Tous nos boîtiers 24 x 36 réflex sont garantis 2 ans.
* Prix valables jusqu'au 30 juin 81.

AUCHAN
Casser les prix, c'est notre métier.
LA DÉFENSE
Centre Commercial des Quatre Temps. Puteaux
FONTENAY-S/BOIS
Avenue Maréchal Joffre. RER Val de Fontenay

Le Monde

# régions

## Centre

*M. Alain Bombard est passé par-là...*

### Nouveau sursis pour la halle aux grains de Blois

De notre correspondante

Blois. — Quatre personnes ont passé la nuit du dimanche 14 au lundi 15 juin sous une tente dressée devant la vieille halle aux grains de Blois. A l'aube, une trentaine de membres du comité de défense de la halle sont venus les rejoindre. Tous ont attendu de pied ferme les bulldozers qui devaient commencer la destruction de l'édifice, mais les démolisseurs ne sont pas venus. La décision du préfet de Loir-et-Cher de ne pas faire intervenir la force publique entre les deux tours des élections législatives, même en cas de manifestation ou d'occupation de la halle, a conduit la municipalité à renoncer.

Ce n'est pas la première fois. Depuis 1968, deux municipalités successives avaient condamné la halle aux grains, qui doit laisser la place à un « centre de culture et de congrès ». La décision, sans cesse remise depuis douze ans, allait être exécutée, lorsque M. Alain Bombard, secrétaire d'Etat à l'environnement, de passage à Blois, jugea que la belle méritait d'être conservée. Bien entendu, M. Pierre Sudreau, maire de Blois, s'indigna de ce qu'un ministre soit venu *« s'immiscer dans la gestion d'une ville à laquelle il ne connaît rien »*.

Mais, pour le comité de défense créé au début du mois de juin, et groupant, notamment, des écologistes et des membres du parti socialiste, la venue de M. Bombard servit de détonateur. A ce jour, le comité a recueilli près de trois mille signatures au bas d'une pétition, a fait expédier trois cents télégrammes à Paris au ministre de la culture, M. Jack Lang, et a dépêché des messages au chef de l'Etat lui-même.

La halle aux grains, qui date de la fin du dix-neuvième siècle, est un bâtiment sans grâce, coincé au cœur de la vieille ville entre la préfecture, la palais de justice et une halle maraîchère moderne, mais la vieille bâtisse est chère au souvenir de nombreux Blésois, qui allaient naguère y faire leur marché, assister à des spectacles ou participer à des réunions politiques. Depuis cinq ans, la halle est fermée pour des raisons de sécurité.

La municipalité de Blois affirme que la décision de détruire est maintenue même si l'exécution en est différée. Le comité de défense, de son côté, est prêt, à veiller vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour ne pas rater le premier coup de pioche. Il espère surtout gagner du temps jusqu'à ce qu'un ministre prenne l'affaire en main et amène les autorités blésoises à renoncer à leur projet.

BÉATRICE HOUCHARD.

## Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Cent soixante associations réunies à Saint-Laurent-du-Var

### La «Côte» n'est pas vouée au pire

**Saint-Laurent-du-Var. — Parce qu'elles veulent dire des vérités qui dérangent, l'anathème sera-t-il lancé sur les quelque cent soixante associations des Alpes-Maritimes regroupées dans le GADSECA (1) ? Oser parler ici de pollution des plages ou des risques de tremblement de terre, n'est-ce pas porter atteinte à l'ordre de l'empire du tourisme — et de ses empereurs ? Que le consul d'Algérie vienne, par exemple, raconter des horreurs sur le dernier séisme, n'est-ce pas parler de corde dans la maison d'un pendu quand, dans cette région menacée, on construit sans souci des règles parasismiques et quand il n'existe pas de plan Orsec en cas de malheur ? « Oiseau de malheur », pour certains, le GADSECA demande qu'on regarde en face ce qui n'est pas toujours sûr.**

De notre envoyé spécial

An cours de cette « journée », organisée il y a peu à Saint-Laurent-du-Var, beaucoup d'attitudes, d'opinions, de décisions des divers pouvoirs publics ont été vigoureusement secouées. Face à des exigences économiques, ou à des frénésies d'expansion « gratuite », cette Fédération oppose un souci de défense de la nature et de la qualité de vie. Des montagnes à la mer, de ports de plaisance en bétonnages, la tâche ne manque pas dans cette région fascinante, poule aux œufs d'or qu'on tue lentement et sûrement.

Au fil de l'ordre du jour ont défilé des projets perçus comme autant de nouvelles blessures qu'on veut lui infliger : carrière et concassage à Gourdon — quand le GADSECA propose le site d'Anvare ; nouveau port de Golfe-Juan, que repousse l'étude d'impact demandée à l'U.R.V.N. ; épi de Théoule, qui prépare sournoisement un nouveau port ; ruée sur Menton de constructions *« légales mais scandaleuses »* élevées à la faveur des ZAC, lesquelles sont, *« un béton juridique dans lequel il faut trouver une faille »* ; etc. La dernière audace des « aménageurs » ne manque pas d'air ! Tranquillement, durant tout l'hiver — à l'abri d'une autorisation d'« engraissement de plage » qui n'a rien à voir là-dedans, — des matériaux de déblaiement ont été déversés de telle façon que la surface d'endigage autorisée — déjà douteuse en ce site « protégé » — s'en est trouvée doublée. A partir de quoi on se propose maintenant d'y construire l'une de ces fameuses Siestas !

Encore tout cela n'est-il que l'aspect « facile » de la lutte du GADSECA. *« Il existe en France une législation très poussée. Il faut se battre pour la faire appliquer, et, au besoin, trouver les « failles »*. Mille moyens pour une telle action. Mais un écueil majeur : *« La voix des associations doit cesser d'être seulement consultative dans les commissions. Dans la mesure où nos avis et nos études ne sont pas pris en compte, nous serons parfois de caution. »*

Mais il y a plus difficile encore. Cette sacrée vérité, toujours bonne à dire, ne se laisse pas toujours cerner aisément. « croire que, même « scientifique », elle serait inutilisée et même contredisible... Ainsi, quand tant d'égouts rejettent encore directement à la mer, il serait faux de prétendre qu'un effort considérable n'a pas été entrepris pour la création de stations d'épuration. Mais, outre que beaucoup sont encore en projet, nous voilà maintenant au deuxième stade, infiniment complexe : quelles stations, quels procédés d'épuration ? Non pas ceux que leurs fabricants et constructeurs savent le mieux vendre, mais les plus capables de rejeter à la mer une eau « propre », non seulement bactériologiquement, mais débarrassée des métalloïdes dangereux... voire des produits d'épuration. Là-dessus s'affrontent cette fois intérêts mais aussi des écoles. Où est la vérité ? Le séduisant lagunage n'est pas souvent applicable dans ce département où les espaces libres se font rares — encore que les zones, désormais « humides », qu'on leur consacrerait seraient définitivement défendues contre le bétonnage. Parmi d'autres solutions, face à la saturation des stations qui « lâchent les vannes » au moment précisément de la plus grande affluence des baigneurs, on a longuement parlé à Saint-Laurent, du procédé d'un ingénieur niçois, actuellement étudié par le CERBOM. Du cœur même du mal aurait surgi le remède ? On l'a déjà vu. Mais il faudra étudier aussi les moyens de désinfecter non plus l'eau mais la plage, le sable que pollue la concentration des baigneurs eux-mêmes, porteurs de virus...

Des notes fraîches, quand même, dans ces tableaux noirs : d'abord, la bataille pour la création d'une « réserve naturelle des collines et monts niçois ». Il s'agit d'un projet *« réaliste et non contraignant »* pour protéger 1 416 hectares répartis sur la colline de la Paix, les monts Boron, Alban, Vinaigrier, Gros, Leuze, Chauve d'Aspremont et de Tourrette. Enfin, peut-être une promesse pour demain : la Promenade des Anglais rendue à sa vocation — à son nom — de promenade, c'est-à-dire libérée du flot dominateur de la circulation automobile. Un jeune ingénieur, M. Herrera, a fait de ce projet son diplôme. On y voit la promenade des Anglais rendue au piéton parmi des jardins et des « espaces pour la fête », et l'accès à la mer n'est plus coupé. Un coup de baguette magique a-t-il fait disparaître la reine voiture ? Non. Elle circule sous le plateau de la promenade, mais nullement enfermée dans un tunnel aveugle, grâce à une voie ouverte sur la baie des Anges, et débarrassée des gaz d'échappement sans que la plage en pâtisse. Un rêve ? *« Non. Une étude solide »*, répond le GADSECA, qui a pris le projet en charge. Il se dit même que la municipalité, qui songe depuis longtemps à la « restructuration » de la promenade, tendrait l'oreille. Un casino flottant libérant la plage et de style résolument vingtième siècle, compléterait l'ensemble.

JEAN RAMBAUD.

(1) Groupement des associations de défense des sites et de l'environnement de la Côte d'Azur, résidence Nice-Plage Cap-3000, 06700 Saint-Laurent-du-Var. Le GADSECA est affilié à l'U.R.V.N.

15.000 TAPIS D'ORIENT
avec certificat d'origine
Crédit gratuit et immédiat sur demande
ouvert tous les jours de 10 à 19 h sauf dimanche
5, RUE FLACHET LYON-VILLEURBANNE Tél. 16(7) 858 22 80
15 R. DIEU 75010 PARIS T. 239.32.00 Mo République

*Rentrée : Septembre 1981*
**Seconde - Première - Terminales**
BAC A.B.C.D.G
EXTERNAT - DEMI-PENSION
NADAUD enseignement
Etablissement laïque privé
18/22, rue Tiphaine 75015 PARIS
Métro La Motte Picquet Grenelle
Tél. 579.82.37 - 337.71.16 +

Cours d'anglais de vacances d'été aux U.S.A.
Venez visiter la Nouvelle - Angleterre et apprendre l'anglais grâce aux cours St. Gilles à l'Université de Massachusetts. Forfait tout compris : voyage, transferts, séjour avec tous les repas, excursions. Dates : 5 et 31 juillet, 2 et 28 août.
*Pour plus amples détails,*
écrire à :
The Director (S.V.C. U.S.A.)
St. Gilles Collège
51 Shepherds Hill, Londres N. 6

Mlle JEANINE LEFEBVRE.
"Elle est parfois un peu bête ma sœur. Elle se fait un drame de tout. Tenez, l'an dernier, en Italie, chaque fois que nous allions à la plage, elle restait des heures au bord de l'eau à se demander si la mer n'était pas trop froide, s'il n'était pas trop tôt après le repas, s'il n'y avait pas de méduses, etc.

Aujourd'hui, avec la carte de paiement Eurocard, c'est pareil. Lucie hésite encore, elle se tâte, elle tergiverse. Moi, évidemment, j'ai déjà foncé. J'ai la manière. Alors paiement, je lui montre. Je l'entraîne avec moi dans les magasins. Et là, elle voit bien comme c'est simple. Pas de chèque à remplir, pas de monnaie à attendre. La simplicité dans toute sa simplicité.

Et puis pour notre voyage de l'an prochain en Espagne, à l'hôtel, dans les aéroports, dans les restaurants, avec ma carte de paiement Eurocard, je pourrai régler sans problèmes, moi.

Oui, il faudrait bien que Lucie se décide à vivre avec son temps."

Mlle LUCIE LEFEBVRE.
"Ma sœur, souvent, je la trouve complètement folle. Sa dernière trouvaille, c'était de me faire prendre au Crédit Agricole, une carte de paiement Eurocard. A mon âge!

En fait, l'air de rien, je me suis renseignée, c'est très bien. Ça limite considérablement la somme d'argent que l'on doit transporter sur soi : il y a plein d'endroits où l'on peut payer avec. Moi qui au contraire de ma sœur, n'ai pas commencé à apprendre le judo, je trouve cela très rassurant. Et puis quand vous avez besoin d'argent liquide, hop, un petit saut au distributeur de billets de banque, et à n'importe quelle heure, vous pouvez retirer des sous.

En plus, chaque fois que vous payez quelque chose avec cette carte, on vous remet un reçu. Cela aussi, je trouve que c'est tranquillisant. On peut toujours savoir où l'on en est. Bon, je vais la prendre cette Eurocard. Pour une fois que Jeanine a une idée raisonnable."

*La liste des établissements qui acceptent Eurocard est à votre disposition dans les bureaux du Crédit Agricole.*

Eurocard du Crédit Agricole, tout compte fait, c'est très bien.

هكذا من الأصل



ACHEVÉ A LA FIN DE 1983

## Le nouveau Palais des congrès de Nice coûtera 500 millions de francs

*Après avoir connu divers avatars liés notamment au choix du site, le nouveau Palais des congrès et de la musique de Nice, dont la construction vient de commencer au nord de la place Masséna, devrait être achevé à la fin de 1983. Second en importance par sa capacité (deux mille cinq cents places) après celui de la porte Maillot à Paris, il nécessitera un investissement de l'ordre de 500 millions de francs. Le député (P.S.) et maire de Nice, M. Médecin, qui en a présenté la maquette le jeudi 18 juin à la presse et aux professionnels du tourisme, a écarté les critiques émises sur le caractère « trop ambitieux » du projet. Il n'est aussi prononcé contre « une concurrence qui serait mortelle » avec les villes voisines de Monaco, déjà équipée d'un centre de congrès auditorium de douze cents places, et de Cannes, qui disposera l'an prochain, d'un second Palais des congrès et des festivals de deux mille quatre cents places.*

De notre correspondant régional

Cannes. — Plus long que l'ancien paquebot *France*, (333 mètres), d'une largeur moyenne de 86 mètres et d'une hauteur de 31 mètres, le futur palais des congrès et de la musique de Nice représentera une surface de plancher hors d'œuvre de 54 000 mètres carrés et un volume bâti de 330 000 mètres cubes.

Conçu par une équipe d'architectes niçois, MM. Buzzi, Bernasconi et Baptiste, et installé à 900 mètres en amont de la place Masséna sur la couverture du tunnel le Paillon, il comprendra deux parties situées de part et d'autre d'une « rotule » d'accueil et de liaison : un auditorium de deux mille cinq cents places et un ensemble « congrès » sur trois niveaux avec plusieurs salles de conférences et de commissions d'une capacité totale d'environ deux mille places, une immense salle des fêtes de 2 600 mètres carrés, une cinémathèque, une brasserie, un bowling de vingt-quatre pistes et 2 200 mètres carrés de locaux d'exposition. L'ensemble des bâtiments sera chauffé et réfrigéré grâce à l'énergie thermique produite par l'usine d'incinération de la ville, sans aucune pollution.

Estimés à 230 millions de francs à fin 1978, le dépense atteindrait, après réactualisation, un montant « *proche de 500 millions de francs* », valeur 1983. Il convient de l'augmenter d'une somme de 200 millions de francs pour les travaux de restructuration du quartier, au chapitre desquels sont prévues la construction d'un parc de stationnement de plus de deux mille places intégré dans un important complexe sportif ainsi que la création d'une voie souterraine sous un boulevard longeant le palais et partiellement transformé en zone piétonne.

Le financement de l'opération sera assuré à 80 % par la Caisse des dépôts et consignations et à 20 % par le Crédit mutuel sous forme d'emprunts à des taux compris entre 10,5 % et 14,5 %. M. Médecin a indiqué que les frais de construction du futur palais n'aggraveraient en rien de façon insupportable l'endettement de la ville qui était, au début de cette année, de 1,8 milliard de francs, soit approximativement 3 000 F par habitant.

Reste à faire fonctionner cette énorme machine dont la taille et le coût ont été vivement critiqués par les élus de gauche et écologistes du conseil municipal. Un palais des congrès est, normalement déficitaire, mais encore faut-il en assurer le meilleur remplissage et l'on veut, d'une part, réduire les charges d'exploitation (ses effectifs permanents seront d'environ cent cinquante personnes) et, d'autre part, qu'il contribue effectivement au développement attendu de l'économie touristique.

Or Nice, qui espère accueillir sept cents congrès par an au lieu de deux cents actuellement, devra entrer en compétition avec Monaco et Cannes puisque ces deux villes voisines l'ont devancée pour leurs équipements. « *Il ne faut pas que se crée entre nous une concurrence qui serait mortelle* », a affirmé M. Médecin, « *elle doit être complémentaire et pour cela nous avons prévu de nous spécialiser dans les congrès-expositions. Grâce à notre palais actuel de 14 000 mètres carrés et à nos futures installations, nous serons imbattables en France dans ce créneau.* »

Le maire de Nice a cependant perdu sa sérénité quand il a fustigé les « *associations à répétition qui sont contre tout ce que l'on fait* ». Cinq associations de défense de l'environnement ont introduit récemment un recours devant le tribunal administratif pour obtenir l'annulation du permis de construire du nouveau palais des congrès niçois.

GUY PORTE.

## Faits et projets

### LES ARCHITECTES ET LA LIBERTÉ.

La « liberté pour l'architecture » sera le thème du congrès de l'Union nationale des syndicats français d'architectes, qui se réunira, à Biarritz, du 25 au 28 juin prochains. M. Joseph Bérimont, président sortant de l'UNSFA, réclame « *davantage de liberté pour les concepteurs face à tous les obstacles administratifs et financiers, et à la concurrence déloyale des services publics, et davantage de liberté pour les habitants dans le choix de leur lieu de vie, face à la publicité qui propose un nombre restreint de modèles, dans la raison individuelle notamment* ».

Les dirigeants de l'UNSFA, qui déclarent compter de trois mille à quatre mille adhérents dans les syndicats départementaux, sont favorables au maintien de l'ordre des architectes (*le Monde* du 4 juin) ou « *toute organisation qui porterait un autre nom mais jouerait un rôle moralisateur au sein d'une profession appelée à assurer une mission d'intérêt public* » (signatures de complaisance, vigilance sur les contrats, adaptation des moyens des agences à la commande). Favorables à la création d'ateliers publics d'architecture « réunissant des professionnels, des élus et des habitants pour mieux définir les programmes, ils n'acceptaient pas que les ateliers soient autorisés aussi à construire eux-mêmes.

Enfin, inquiets de la disparition des responsabilités ministérielles tenant à l'architecture, ils demandent la création d'une conférence permanente du cadre de vie pour contrôler les points de vue des différentes administrations et des organisations professionnelles.

De son côté, le syndicat de l'architecture (qui ne fait pas partie de l'UNSFA) est, lui aussi, insatisfait de l'organisation des gouvernement, et demande la création d'une délégation interministérielle pour l'architecture.

### POUR LES VICTIMES D'ENTEBBE.

Soixante-neuf citoyens israéliens, qui se trouvaient à bord de l'airbus d'Air France détourné sur Entebbe (Ouganda), en juin 1976, par un commando palestinien, vont être indemnisés par la compagnie aérienne française. Cette dernière versera 1 518 000 dollars (environ 3,4 millions de francs) à ces soixante-neuf passagers qui l'avaient attaquée en justice, lorsqu'ils s'avoir pas pris toutes les mesures susceptibles de prévenir un détournement.

Selon la radio israélienne, une somme de 60 000 dollars sera versée au Fonds de défense d'Israël qui se consacre aux activités éducatives de l'armée, et les passagers anti-israël recevront de verser une somme à M. Shmuel Hersko, le soldat israélien blessé et atteint de paralysie qui avait permis leur libération. (*A.F.P.*)


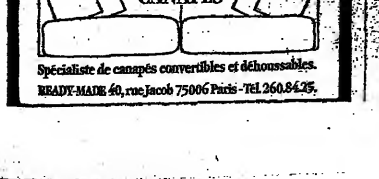
READY-MADE CANAPÉS
Spécialiste de canapés convertibles et déhoussables.
READY-MADE 40, rue Jacob 75006 Paris - Tél. 260.84.25.


## Des socialistes aux commandes

## M. Chandernagor en Creuse : un fonceur dans le désert

De notre envoyé spécial

Y a-t-il une façon socialiste de gérer la chose publique ? Pour répondre à cette question, Georges Sauer a présenté, dans « le Monde » du 19 juin, l'action de M. Pierre Mauroy dans le Nord-Pas-de-Calais, dont il est président du conseil régional. Thierry Brehier, lui, s'est déplacé en Creuse pour voir M. André Chandernagor aux commandes.

Guéret. — La Creuse a enfin « son » ministre. Cela ne lui était pas arrivé depuis si longtemps. Avant M. André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures dans le premier gouvernement Mauroy, il faut remonter à 1936 (sont un symbole) lorsqu'Albert Rivière, député de Grand-Bourg, était ministre des pensions pour retrouver un tel homme.

La Creuse a pourtant bien besoin d'être défendue à Paris par un homme de poids et d'autorité. Plus petit département de la plus petite région, creuse, le Limousin, elle a l'impression — pas toujours à tort — d'être trop souvent oubliée par les bureaux parisiens dispensateurs de prébendes, de crédits et d'emplois. L'exode rural y a été plus rapide qu'ailleurs. La terre est si pauvre que les Creusois ont, depuis des siècles, pris l'habitude de s'expatrier, notamment pour aller offrir leurs bras aux bâtisseurs des grandes villes. La Creuse avait encore plus de deux cent cinquante mille habitants en 1900, elle n'en compte plus aujourd'hui que cent quarante mille et continue d'en perdre mille cinq cents par an.

M. André Chandernagor est l'homme fort de la Creuse : le département, c'est lui. Pas depuis très longtemps. Il est vrai. Maire de Martroux, petit village dont son épouse est originaire, il est depuis 1958 député de la deuxième circonscription de la Creuse. Mais s'il entre au conseil général en 1963, pour y représenter le canton de Bourganeuf, l'essentiel de sa carrière se passe alors à Paris, pas à Guéret.

Personnalité importante du petit socialiste dès le début de la V^e République, il y est président d'une politique d'alliance avec le centre — plus que d'une province. Mais quand au début des années 1970, les socialistes choisissent de s'allier aux communistes, et que lui-même est sanctionné par la direction de son parti pour des engagements centristes trop marqués, il lui faut, puisqu'il choisit, rester fidèle aux engagements de sa jeunesse, se replier sur « ses terres ». Justement en 1973, M. Paul Pauly, sénateur, abandonne la présidence du conseil général ; elle revient tout naturellement à M. Chandernagor. Immédiatement, il se met au travail.

Pas question pour lui d'être un « président-potiche », se contentant d'inaugurer les chrysanthèmes en laissant les préfet mener sa politique à sa guise. Bien vite les représentants du gouvernement apprendront que la Creuse le « patron » ce n'est pas eux mais le président du conseil général, qui a décidé à lui seul toutes les prérogatives — et elles sont plus nombreuses qu'on ne le pense généralement — que lui offre la loi de 1871.

Le président de l'assemblée départementale a ainsi le droit d'assister aux réunions de la commission départementale — qui centralise entre les mains le travail de l'administration — pour être entendu sur un dossier. « *Sur quoi voulez-vous être entendu ?* », lui demanda la première fois le préfet. « *Tout* », répondit M. Chandernagor. L'affaire était réglée. Et désormais la commission joue pleinement son rôle en séchant de près les comptes de la préfecture.

Il fallait surtout s'attaquer aux grands dossiers, les moyens financiers n'étaient guère importants : peu d'habitants, peu d'entreprises ; le taux de la taxe professionnelle le plus faible en Creuse (5,61 au lieu de 5,07 en moyenne), les impôts par rapport au P.I.B. que 40 millions alors pourtant que depuis 1973 ils augmentent en général de plus de 13 %. Et, dans ce budget de 328 millions de francs, en 1981, il faut en glisser 40 % à l'aide sociale.

Première tâche : désenclaver le département et l'équiper par un réseau routier moderne. Puisque l'Etat ne voulait plus s'occuper de nombreuses routes nationales, M. André Chandernagor fit accepter ce « cadeau » par son conseil général. La maigre subvention accordée par l'Etat en échange de la responsabilité de l'entretien des routes nationales servirait à payer les annuités d'un emprunt émis par le département pour lancer un programme propre. Résultat : la Creuse est maintenant coupée par deux « verticales » et deux « horizontales » qui ne se contentent plus de serpenter péniblement au milieu des prairies et des forêts.

### L'avion à la campagne

Ce n'est pas encore enfilant. Le rail ayant peu à peu abandonné la Creuse, restait à jouer la carte de l'avion. « *Même le Loubre a son aéroport ; la Corrèze en a deux ; pourquoi serions-nous les seuls à ne pas en avoir ?* », demande-t-on à Guéret. Mais, pour la petite Creuse, c'était une bien lourde charge. M. André Chandernagor trouve la solution : installer ses pistes — c'est pratiquement terminé — à Lépaud, en Creuse, mais à 20 kilomètres de Montluçon. Ainsi l'Aller a pu aller aux forces à celles de la Creuse, les deux chambres de commerce mettront la main à la pâte, le Limousin et l'Auvergne apportant chacun son écot. Lepaud aura coûté près de 25 millions de francs, mais les Creusois n'auront en à débourser que 3 millions de francs.

L'équipement est une chose, la culture en est une autre. Pour cela aussi la Creuse était un désert. Vexation des vexations, Beauvais et Aubusson, « villes veuves » de la tapisserie, ont de splendides musées consacrés à cet art. Aubusson n'en avait aucun de « sérieux ». Avec l'appui de Paris et de la région (M. Chandernagor est aussi président du conseil régional du Limousin), le département va ouvrir cet été le centre culturel et artistique d'Aubusson, baptisé Jean-Lurçat, qui allient musée, salle de spectacles et animation.

Dans toutes ces actions, le conseil général s'est révélé un bon instrument. Sans pour autant que son administration ne « dorme » : les services de la préfecture ; le secrétaire du conseil ne comprend que trois personnes dont deux secrétaires. Mais, pour tenter de promouvoir le développement économique, il fallait un outil plus souple. M. André Chandernagor décide de redonner vie au comité d'expansion. Pendant cinq ans. Il en assume la présidence : le conseil général vote des crédits (sur un budget en 1981 d'un peu plus d'un million de francs, l'assemblée départementale en fournit plus de 850 000) ; un dynamique délégué général fut embauché. L'objectif était ambitieux : mettre fin à l'état de « colonisation » dans lequel vivait la Creuse qui exporte sa main-d'œuvre et ses matières premières (ses arbres et ses bovins) sans savoir les exploiter elle-même.

La tâche était presque impossible : comment attirer des usines quand la main-d'œuvre manque ? Pourtant, en jouant des avantages de la formule l'« usine à la campagne », en visant les petites opérations plus que les grosses affaires, en accordant aux entreprises — le maximum (voire au-delà) des aides possibles, qu'elles viennent de l'Etat, de la région, ou du département et des communes (deux moyens, ont été créés adhérents au comité d'expansion), cent cinquante emplois par an, en moyenne, ont été créés depuis 1974. C'est encore insuffisant. Il en faudrait au moins quatre cents pour endiguer l'exode rural et le vieillissement de la population (le quart des Creusois ont plus de soixante ans). Mais comment la pauvre Creuse, dont la principale ville, Guéret, a tout juste dix-sept mille habitants, alors que le département est même peuplé que la seule ville de Limoges, pourrait-elle se sortir d'affaire toute seule ?

Reste, bien entendu, le tourisme. Le comité d'expansion est ainsi devenu le comité d'expansion économique et touristique ». Mais, là aussi, la carte à jouer n'est pas de « vendre » la Creuse. Le relief de la Creuse, ce n'est pas les gorges du Tarn, et le lac de Vassivière n'est qu'une pâle copie de celui, paradoxe, les amoureux du département viennent y chercher un calme qu'une affluence de touristes ferait disparaître. S'il ne peut à lui seul permettre de développer la région, petite et grande, à toutes les formes d'hébergement rural se prêtent une hideuse campagne de promotion.

M. André Chandernagor en a personnellement profité. Il s'est fait élire député à la première circonscription dès 1958, et il est toujours imbattable. Surtout, il n'accepte guère la critique, voire la contestation. Toutes les décisions importantes sont prises par lui. C'est le « patron » ; mais pas du tout dans le style, par exemple, de son voisin de Corrèze, M. Jacques Chirac. Les grandes réunions parisiennes avec tapes dans le dos ne l'attirent guère, ce qui risque parfois de décevoir les militants socialistes à la veille d'élections difficiles.

Paradoxalement, il est apprécié par ses adversaires. Il est dû à la présidence du conseil général (où la gauche a dix-sept sièges sur vingt-sept) par vingt-six voix sur vingt-sept... et son budget est facilement adopté. Seul M. Jean-Claude Pasty, jusqu'à ce jour député R.P.R. de la première circonscription, fait figure d'opposant irréductible. Il reproche à M. Chandernagor son « *goût de la grandeur* », « *Lepaud était inutile, il n'y aura jamais un trafic suffisant pour le rentabiliser. Quant au centre d'Aubusson, c'est un Beaubourg dont l'entretien et le fonctionnement seront hors des moyens du département.* »

Surtout, le député R.P.R., fin des campagnes, reproche à la majorité socialiste d'oublier le monde rural. Il est vrai que M. Chandernagor pense que ce n'est pas l'agriculture qui pourra retenir la population en Creuse et dans une région où la tiers de la population vit du travail de la terre, on ne compte pas un seul agriculteur au conseil général, entièrement dominé par les médecins et les « instituteurs » et les professeurs).

Dans les milieux patronaux, en revanche, on ne tarit pas d'éloges sur le président du conseil régional, y compris à la chambre de commerce, qui, pourtant, n'apprécie guère le comité d'expansion, accusé de marcher sur les plates-bandes de ses organismes consulaires. « *Il a fait tout ce qu'il a pu* », a c'est un bon *socialiste* », « *il agit comme un capitaliste libéral* », « *quand il est avec nous, il n'est pas socialiste* », vous dirent des patrons sans se faire prier.

Même écho à la C.G.T. « *La politique qu'il a suivie a été bonne ; il avait la volonté évidente de faire quelque chose, ce sont les moyens qui ont manqué.* » Pourtant, le syndicat, largement majoritaire en Creuse, doit bien constater que M. André Chandernagor ne l'aide guère dans son action syndicale. Quant au parti communiste, qui a longtemps et durement combattu l'élu socialiste, il refuse — pour l'instant — de donner son jugement sur les activités creusoises du ministre.

M. Chandernagor lui-même ne sait pas trop quoi répondre quand on lui demande si sa manière de faire à la tête du conseil général aurait été différente s'il n'avait pas été socialiste. « *Le fait d'être socialiste n'a pas joué beaucoup* », reconnaît-il, avant d'ajouter : « *Sauf peut-être sur le plan culturel : la droite n'aurait pas fait Aubusson.* » Et si tout simplement le fait de ne pas baisser les bras devant ce qui apparaissait aux yeux de beaucoup comme une fatalité était une attitude de gauche ? En Creuse, c'était — et c'est encore — la seule possible, même pour la droite, si elle ne veut pas assister passive à la mort du département.

Bref, tous les Creusois sont montés dans le train tiré avec autorité par la locomotive « Chandernagor », en espérant que l'arrivée du nouveau ministre à Paris, même si c'est pour s'occuper de l'Europe, aura des retombées à Guéret...

THIERRY BREHIER.


Acheter votre appareil neuf à un prix aligné
Revendre votre ancien matériel au meilleur prix
c'est acheter moins cher

BEAULIEU 1.028 XL 4870 F
... et votre reprise viendra encore en déduction
Caméra sonore, chargeur 15 m et 90 m, livrés avec micro et écouteur.
Le magasin des reprises à visiter en premier avant d'acheter
PHOTO-CINE DU Cirque
9-9 bis, bd des Filles du Calvaire (entre Bastille et République)
75003 PARIS - 887.66.58



Pour téléphoner sans fil de votre jardin !

Poste supplémentaire de poche pour appeler ou recevoir vos communications jusqu'à 500 m de votre base téléphone (sonnerie très puissante). Liste (sans engagement) avec notice 2 x 1,40 F. Envoi aux tarifs doux toute la France.
Amera 7
7, rue La Feyette, PARIS 9e - 878.37.25



CRÉATEURS D'ENTREPRISE ET EXPORTATEURS
Votre siège à Paris ou à Londres
de 30 à 300 F par mois
Constitution de Sociétés
G.E.I.C.A. 36 bis, rue du Louvre, 75002 PARIS
Tél. 296-42-12 +



DERNIERS JOURS
LIQUIDATION TOTALE pour cessation d'activité
(Par autorisation préfectorale, selon la loi du 30 décembre 1926)
de la Société Fargeon & Cie Import Export Tapis d'Orient (anciennement magasin sous douane cabinet n° 320)
TAPIS D'ORIENT
Toutes Origines vendus avec certificat d'origine - Crédit gratuit
VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS SUIVANTS - 10 H 19 H 30
71, Avenue des Ternes 75017 PARIS
VENTE JUSQU'A EFFONDREMENT DU STOCK
Tél. 574.60.32 - Métro : TERNES - ETOILE - MAILLOT

Le Monde

# culture

## DANSE

### *LA PROCHAINE SAISON DU THÉATRE DE LA VILLE*

## Les coups de cœur de Jean Mercure

Depuis treize ans, à chaque première du Théâtre de la Ville, Jean Mercure, le directeur — costume gris et chandail à col roulé, — vient s'asseoir au septième rang, prélndant rituellement à l'extinction des lumières. Les soirs de ballets, il est particulièrement vigilant : avec la danse, on ne sait jamais ce qui peut se passer.

Le public est là, ronronnant comme un gros chat, et il faut soudain se fécharner contre les artistes, en des termes pas toujours courtois. Alors on voit Jean Mercure, en apparence demi-sommeillant, s'énerver, s'indigner, et contre-attaquer en applaudissant vigoureusement. La danse, c'est sa danseuse, et il tient à ce que l'on partage ses coups de cœur.

« Savez-vous ce que l'on m'a demandé à la télévision ?, *dit Jean Mercure*, si je programmais la danse pour boucher les trous ! J'ai toujours été on passionné de danse Je n'ai pas connu la grande époque de Diaghilev, la révélation m'est venue par Massine. Quand j'ai été nommé à la direction du Théâtre de la Ville, je suis parti d'une idée chère à Jean Vilar, qui est de ne pas se limiter à un genre. La danse n'était pas prévue dans mon cahier des charges et mon initiative n'a pas toujours été appréciée. Un monsieur qui s'occupe de tout, ça ne fait pas sérieux.

» La première année, il y a eu une seule troupe, le Ballet de Hollande dirigé par un grand gaillard. Van Manen, maintenant, on présente sept à huit compagnies par saison. Dès le début, j'ai inclu la danse dans les séances d'une heure à 18 h. 30, car j'ai pensé que le public sortant des bureaux ou des écoles était particulièrement disponible. La première fois, j'ai choisi Roland Petit qui a donné sa chance à un jeune chorégraphe de sa compagnie, Félix Blaska. Il a eu un grand succès. il est devenu l'enfant chéri de la maison. Nous l'avons aidé et en 1969, il est revenu avec ses propres danseurs.

» Nous étions dans la bonne voie car depuis, la danse a connu un essor imprévisible. Je me suis pris au jeu avec la découverte de la modern dance américaine. On peut dire que nous avons révélé à un public non spécialisé toutes les tendances actuelles : Nikolais, Paul Taylor, Murray Louis, le Ballet du Mexique, le London Contemporary et le Ballet Rambert, les Baldrich, la danse allemande, la Batsheva. Notre salle est trop restreinte pour les grands machines de béjart, mais il nous a confié quelques œuvres comme *Stimmung* et *le Marteau sans maître*.

» Avec les années, les découvertes se font plus rares. Je vais chaque année à New-York où je vois un nombre incalculable de troupes. Il existe aussi le bouche à oreille. En 1971, Kurt Jooss m'avait signalé une toute jeune chorégraphe, Pina Bausch. Parfois je me heurte à un problème d'argent. Je dois renoncer à certaines compagnies parce que leur coût élevé risquerait de compromettre le budget de la saison. Pina Pausch, justement, ne concevait pas de donner *les péchés capitaux* sans la participation de l'orchestre de Wuppertal. Et la bourgeoisie de Hambourg s'est pratiquement cotisée pour permettre la venue de Neumeier.

» Au début, je travaillais en coup par coup, mais très vite avec Gérard Violette (1), nous avons ressenti la nécessité de souligner des courants et de donner à un public stable un panorama évolutif de la danse contemporaine. La saison prochaine par exemple nous invitons Nikolais, mais aussi Murray Louis, Carolyn Carlson et Susan Buirge qui ont travaillé chez lui. et ont tous subi son influence.

— *Prenez-vous des risques ?*

— Notre public est comme nous l'avons formé, ouvert et curieux de tout. Mais à aucun moment nous ne cherchons à le provoquer. Notre action doit être dosée. Lorsque nous trouvons quelque chose de fort, d'exceptionnel, mais qui pourrait dérouter, nous annonçons la couleur avant les abonnements ; attention, ce spectacle sera difficile ou violent. Les gens ont été préparés à Pina Bausch ; elle va revenir pour la troisième fois. Peggy Lyman, que j'avais adorée à New-York a été a glissée » entre les ballets de Gigi Caciuleann : le public l'a adoptée. Nous pourrons l'inviter dans une séance de 18 h. 30. Pour Key Takei aussi nous avions expliqué que c'était spécial. Beaucoup d'abonnés sont venus quand même. Certains sont partis en cours de représentation, je le regrette pour eux et aussi parce qu'ils ont pris la place de spectateurs concernés par cette danse. Lindsey Kemp, lui, est connu dans toute l'Europe sauf en France. Nous avons bien prévenu qu'il s'agissait d'une œuvre parfois violente, sur le thème de l'homosexualité.

*On vous reproche de ne pas assez promouvoir la jeune danse française.*

— Nous avons pratiquement révélé Blaska et accueilli le Ballet-Théâtre Contemporain et Carolyn Carlson. L'an dernier s'était François Guilbard et Maguy Marin, cette année le Groupe de recherches de l'Opéra. Avec un théâtre de mille places, nous ne pouvons pas être un théâtre d'essai. Il faudrait une petite salle supplémentaire. Et puis ce n'est pas notre vocation. Gérard Violette peut y peu près tout ce qui se passe du côté de la jeune danse. mais il existe pour nous un impératif, le professionnalisme. Le public nous fait confiance depuis treize ans, et nous nous devons de lui présenter des œuvres abouties. C'est valable également pour les troupes étrangères.

» En janvier, la révélation la prochaine saison ce sera deux jeunes troupes françaises, celle de Jean-Claude Gallotta avec *Ulysse* et celle de Susan Buirge avec *Tamix*. J'aimerais bien aussi présenter quelque chose venant d'Italie où des pays de l'Est mais de ce côté-là rien de nouveau. On retrouvera donc Pina Bausch avec *la Légende de la chasteté*, Michèle Efrati, le Théâtre du silence, Nikolais, Dennis Wane et sa compagnie new-yorkaise et parmi les nouveautés, Shankal Juku et la danse Butô, le Ballet-Théâtre de l'Opéra de Mexico, dirigé par Michel Descombey, le groupe Momix, animé par deux acrobates du Pilobolus, Moses Pendleton et Martha Clarke et le Ballet gitan Mario Maya. »

Propos recueillis par
MARCELLE MICHEL.

(1) Gérard Violette est administrateur général du Théâtre de la Ville.

## CINÉMA

## « DOMINIQUE », de Michael Anderson

Une femme de la grande bourgeoisie se pend dans la serre de son manoir. Ce sont les manigances de son mari qui l'ont poussée au suicide. Mais la défunte est rancunière et, dès le lendemain de l'enterrement, le veuf se trouve confronté à des *phénomènes* mystérieux, annonciateurs d'une vengeance d'outre-tombe. Appels nocturnes, messages sibyllins, apparitions de plus en plus fréquentes et menaces de plus en plus précises transforment sa vie en cauchemar. Pris au piège de sa maison hantée, le malheureux se débat en vain contre l'inéluctable : il sera présent au rendez-vous mortel qui lui a été fixé.

On croit ou on ne croit pas aux histoires de fantômes. N'y croyant pas, Michael Anderson, le réalisateur de *Dominique*, s'évertue dans les dernières minutes du film à nous fournir une explication logique des événements. Les passions humaines et les gadgets électroniques prennent alors le relais de l'irrationnel, et une étrange mécanisation est dévoilée, sans que la vraisemblance gagne beaucoup au change.

Pau importe d'ailleurs ce retour au réel. Imaginaires ou non, seules comptent, dans ce récit, les activités *post mortem* de la suicidée. Activités qui distillent, selon le loi du genre, le trouble, l'inquiétude et l'angoisse. D'une stèle funéraire érigée par des mains inconnues, d'un cercueil vidé de son cadavre, de l'omniprésence d'un spectre mélomane, et qui semble perfide curieusement vivant, le cinéaste tire des *effets* éprouvants pour les nerfs. Très travaillée, le bande-son contribue à créer le climat de terreur, tandis que les interprètes soutiennent avec conviction le redoutable duplicité de leurs personneges.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

## MISE EN PLACE DE COMITÉS DE RÉFLEXION AU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Les services du Centre national de la cinématographie, que dirige M. Pierre Viot, travaillent à établir les organigrammes correspondant à trois aspects du projet socialiste pour le cinéma, tel qu'il avait été énoncé dans la réponse de M. François Mitterrand à un questionnaire de *Film français* du 17 avril 1981, à la veille de l'élection présidentielle.

M. Viot a relevé trois priorités : les circuits, l'implantation des salles et le fonds de soutien. Plus tard sera abordé le problème essentiel de la réforme du C.N.C. lui-même.

Dans l'immédiat, M. Jack Lang, ministre de la culture, vient d'autoriser aux moins de dix-huit ans le film d'Arrabal *Vivo la muerte*, malgré l'avis contraire de la commission de contrôle des films, qui proposait « *le maintien de l'interdiction aux mineurs* ». Seule l'interdiction aux moins de treize ans est maintenue. Les réalisateurs de *Neige*, primé en dernier Festival de Cannes, Juliet Berto et Jean-Henri Roger, ont de leur côté écrit à M. Jack Lang pour que soit levée l'interdiction de leur film aux moins de dix-huit ans.

Aucune décision n'a été prise en ce qui les concerne.

Le ministre de la culture a décidé la création d'un groupe de réflexion, parallèle à l'actuelle commission de contrôle, avec pour mission d'« *en assurer une meilleure adaptation à l'évolution des mœurs, des mentalités et de la société* », M. Jean-François Théry, président de la commission de contrôle, présidera également ce comité. Par ailleurs M. Jack Lang a annoncé la création, conjointement avec le ministre de la communication, M. Georges Fillioud, d'un comité de réflexion sur le cinéma et la télévision.

Une sous-commission d'une quinzaine de membres désignés par le nard socialiste, présidé par le réalisateur Serge Moati, s'est déjà mise au travail pour préparer un projet de loi concernant les problèmes de l'audiovisuel et de la communication, en particulier ceux des télédiffusions et des radios locales. M. Filliond, semble-t-il, garderait le contrôle de l'INA (Institut national de l'audiovisuel), que certains auraient souhaité voir relever de la compétence du ministère de la culture.

L. M.

## FIN DU CONGRÈS DES EXPLOITANTS A GRENOBLE

Au terme de son congrès, le 15 juin à Grenoble, la Fédération nationale des cinémas français a préconisé un ministère unique du cinéma et de la télévision. Elle a réaffirmé ses revendications traditionnelles de libération du prix des places des salles de cinéma et demandé la limitation des films de cinéma pour le petit écran à quatre cents maximum. Elle se déclare d'accord avec les propositions de M. Mitterrand au *Film français* visant à porter la proportion des films français à l'antenne, cinéma et télévision réunis, à 60 %.

Dans un message aux congressistes de Grenoble, M. Jack Lang a demandé aux quatre mille deux cents membres de la F.N.C.C. de lui transmettre leurs suggestions « *pour une reconquête du public populaire tout particulièrement dans les banlieues, les petites villes et les zones rurales* ».

Président adjoint du circuit Parafrance, M. Serge Stritzky, prendrait le succession de M. Jean-Charles Bielinx, décédé, directeur général de la Société nouvelle de cinématographie (*le Monde* du 18 juin).

## « CHARULATA » de Satyajit Ray

*(Suite de la première page.)*

Bhupati, éditeur du journal *The Sentinel*, sacrifie toute vie personnelle à la défense de la bonne cause, et d'abord la timide, la pudique Charulata, venue de la campagne à la ville. Le film s'ouvre sur des images révélatrices de l'exil féminin, de l'asservissement aux exigences du foyer. Charulata brode un B, l'initiale de son mari. Elle observe à la lorgnette les passants dans la rue, une réalité dont elle semble coupée. Elle glisse dans la bibliothèque. Un jour le mari, comme saisi de remords, jette sur son chemin un jeune cousin venu étudier, ameteur d'art et de poésie, avec mission de distraire la tendre créature.

Le badinage ne prend que trop bien, Charulata saisit la chance au vol, s'ouvre à la vie, à l'art, aux ailleurs. Amal, son partenaire, lui renvoie la balle, mais, effrayé, s'éclipse au moment où il va devoir répondre à la passion naissante de Charulata. Entre-temps, la fortune a mal tourné pour Bhupati, escroqué par un proche parent et découvrant au même moment le drame vécu par son épouse. Une conclusion comme immobile, arrêtée, où les images se figent, laisse entrevoir que le couple se reforme, sans trop d'illusions.

*Charulata* est l'adaptation d'une nouvelle de Tagore, filmée en noir et blanc, un noir et blanc oryseux, qui rend les vêtues plus sensuels, les corps plus présents. Le décor dans un tel film joue un rôle prépondérant, et d'abord cet immense lit en bois qui symbolise le confort d'existences non accomplies. Aucune société coloniale, ou plus exactement colonisée, n'a probablement poussé aussi loin le mimétisme des us et coutumes de son modèle. Et pourtant toute servilité est absente : par un désir de perfection, d'absolu, l'élite bengali se '.ice un défi.

Que le spectateur moderne reste perplexe, une fois surmontée l'émotion engendrée par ce triangle classique sur toile de fond indienne, n'enlève rien à la vérité du film. C'est un peu la colonisation inglèse, son art de la conquête en douceur, qui mériterait e n e i y e e. L'art du cinéaste, Satyajit Ray, si occidental, fascinant touche de nous, de notre sensibilité, nous dérange. Nous admirons cette merveilleuse broderie, ce pèlerinage aux sources d'une culture et d'un milieu qui lui la sien, tout en étant légèrement rétifs, devant cet hommage santi à la tradition du récit à l'anglo-saxonne, comme Hollywood ne sait plus le pratiquer.

Subsiste un décalage, un masque permanent, qui donnent son ton particulier au travail de Ray : le metteur en scène s'arrête toujours à la seconde précise où les situations deviendraient trop évidentes, où le flou des sentiments déboucherait sur la violence des passions, où Tchekhov, si l'on veut, rejoindrait Strindberg. Nous sompons au bord du gouffre : signe d'un malaise, non surmonté ?

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

## MAISONS DE LA CULTURE

## Georges Lavaudant à Grenoble

### *La création d'abord*

Depuis son élection, le 2 juin, à la tête de la Maison de la culture de Grenoble, Georges Lavaudant, codirecteur du Centre national dramatique des Alpes (C.N.D.A.), Treteilla à réorganiser une « maison » qui semblait dans la quasi-indifférence de la population. De la prestigieuse institution culturelle inaugurée en 1968 par André Malraux ne parvenaient aux oreilles grenobloises que les lamentations du personnel et les déclarations des candidats au poste de directeur.

Après la grave crise de confiance qui a frappé la Maison de la culture, Georges Lavaudant va s'efforcer de rétablir le contact « entre celle-ci et son public, puis de lui donner, à travers les manifestations qu'il organisera, dès le mois d'octobre, un nouveau souffle. « *La création d'abord* », a souligné avec force, mercredi 17 juin, au cours d'une conférence de presse, le metteur en scène, qui met en application le plan de son prédécesseur, M. Bernard Gilman. Celui-ci prévoit le départ de tous les animateurs de la maison et d'un certain nombre de salariés. Ce sont un total quatorze postes sur trente-cinq-environ qui libéreront ainsi 1 000 000 de francs, exclusivement consacrés aux activités artistiques. Georges Lavaudant a constitué autour de lui une équipe de créateurs composée de Jean-Claude Gallotta, qui dirige le groupe de danse Emile Dubois, le musicien Gérard Maimone, et Jean-Marie Boiglin. L'objectif du nouveau « patron » est de mettre en place dès la rentrée des cellules de production (danse, musique et théâtre).

« *Je dirigerai la Maison de la culture depuis le plateau* », note encore Georges Lavaudant qui entend continuer son propre travail de création à scène du C.N.D.A. et y faire triompher ses choix artistiques. Mais en même temps le directeur de la Maison de la culture s'efforce de rassurer ses détracteurs. Il affirme tenir compte « d'un certain nombre de *forces culturelles qui existent dans la ville* » et envisage d'accueillir des spectacles avec lesquels il pourrait être « *en désaccord sur le plan artistique* ».

D'autre part, l'élection de Georges Lavandant va transformer considérablement les conditions d'existence du Centre national dramatique des Alpes. Paradoxalement, cette troupe, dirigée par le seul Gallotta, est la seule qui apparu au cours des dix dernières années dans la vie culturelle grenobloise, ne disposait d'aucun instrument de travail. Le Centre était seulement « toléré » dans le vaste bâtiment de la Maison de la culture.

« *Pourtant*, dit Georges Lavaudant, *le travail que nous avons effectué à Grenoble n'aurait pas pu se faire ailleurs. C'est une irontisanre précise — à savoir les trois salles de la Maison de la culture — qui a promu une esthétique et un théâtre. Ainsi le Lorenzaccio que j'ai monté en 1976 est inconcevable hors du théâtre mobile qui a lui-même fabriqué le spectacle. Les acteurs du C.N.D.A. et moi-même avons commencé à intégrer son architecture dans notre travail. Il existe entre ce lieu et nous un lien organique* » à partir de la saison 1982-1983, sa troupe, qui disposera désormais d'un « outil », sera beaucoup plus souvent présente à Grenoble et dans la région qu'autrefois.

CLAUDE FRANCILLON.

## THÉATRE

## « LE PIÈGE DE MÉDUSE », d'Erik Satie au Festival du Marais

### *LE SINGE COMPLÉMENTAIRE*

Embusqué dans un abri-laboratoire en compagnie de son seul ami, un orang-outang synthétique, le baron Méduse perfectionne le bec de cane et le syphon en de instruments de musique d'une étendue de trente octaves, « abolissant toutes les » interdits par l'Etat.

Le temps que dure cette courte pièce d'Erik Satie, Méduse ne cessera de jeter dehors les trois seuls personnages qui persistent à entrer : le valet Polycarpe, très grossier et traitant son maître comme un chien ; la fausse fille de Méduse, appelée Priscilla et le fiancé de celle-ci, Astolfe, grand costaud en petit costume marin.

L'action se limite à des embrassades déchaînées et des échanges d'apparents entre le baron Méduse, le valet, et le futur gendre — l'homosexualité semblant régner ici en maître. L'orang-outang lui-même devra calmer la libido du baron, après le baisser du rideau.

Le charme de cette comédie lyrique » repose sur l'extraordinaire drôlerie des bêtises que disent les acteurs. Cela n'a ni queue ni tête : ce n'est pas du calembour, c'est du gag lexical pur.

La pièce, écrite par Erick Satie en 1913, est quand même un peu courte, dans les deux sens du mot, mais les acteurs de la Compagnie de l'Eden l'ont complétée par une quantité de plaisanteries prises dans d'autres œuvres de Satie, par des poèmes de Léon-Paul Fargue mis en musique par Satie, par des pages de musiciens notamment une Gymnopédie, que le baron Méduse interprète au piano, et par des chansons de Caf-conc, un genre où Satie excellait, à ses heures creuses.

Décor et mise en scène de Deny Lavoyer. Mise en scène amusante d'Eric Laborey. Marc Chikly est très drôle en Méduse, Jean Servais dans le rôle du baron Méduse. Anne Marbeau, Claude Thevelin, Sylvain Lemarie, Serge Bauval, l'entourent au mieux. Un spectacle complètement fou, incassable, qui ne vend rien ; rien dans son genre, une presque perfection.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Essaion, 20 h. 15.

■ Mikis Théodorakis et Alexandre Myrat dirigeront le 20 juin, à 20 heures, au Palais des Sports, un concert en profit de l'association Solidarités Internationales. Outre son orchestre, qui interprétera Penatorio « Canto general », sur le poème de Pablo Neruda, le musicien grec conduira la chorale Sankt Jacob.

■ Le sitariste bengali Kishor Ghosh donnera un récital le 20 juin de 21 heures à l'aube au centre Mandapa (6, rue Wurtz, Paris, 13e).

■ RECTIFICATIF : De faux numéro de téléphone a été attribué à la Grande Parade du jazz à Nice dans notre tableau des festivals (« le Monde » du 21 mai). Il convient d'appeler la manifestation au (93) 21-50-24.

## A Avignon du 29 juin au 2 août

### Radio-France lance Radio-Festival

Radio-France lance Radio-Festival, qui émettre d'Avignon du 29 juin au 2 août. Selon Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio - France, cette initiative renforce l'alliance déjà ancienne entre le Festival d'Avignon et France-Culture, et s'intègre dans la politique de création des radios locales, thématiques ou temporaires de la société. Radio-Festival s'adressera aux quelque cent mille personnes qui forment les rangs du public festivalier, sans négliger toutefois les touristes de passage et la population locale. De 9 heures jusqu'à minuit, quotidiennement, la station avignonnaise déversera ses programmes dans une zone d'un rayon de 30 kilomètres, l'émetteur étant installé sur une tour du palais des Papes.

Quatre missions essentielles seront dévolues à cette radio, « *beaucoup plus écologique* », selon le directeur du Festival, M. Pierre d'Arcier que les cent mille tracts distribués l'an dernier : des informations pratiques (spectacles, logement, météo), régionales, des émissions « de réflexion », en travail de création radiophonique enfin avec la participation de plusieurs artistes associés à Radio-Festival, tels Georges Lavandan, Gérard Géine, le Théâtre de l'unité et le Théâtre de-l'Aquarium.

Au moment où les radios libres prolifèrent, l'initiative de Radio-France peut revêtir aux yeux de certains une allure de provocation. Pour Mme Baudrier, ces deux types de radios « peuvent se compléter ». — A.C.

★ Radio-Festival, sur 98,9 MHz.

UGC BIARRITZ - REX - CAMEO - UGC ODEON
UGC ROTONDE MONTPARNASSE - PARAMOUNT MONTMARTRE
UGC GARE DE LYON - 3 SECRETAN - 3 MURAT
CYRANO Versailles - CARREFOUR Pantin - ARTEL Nogent - ARTEL Créteil
ALPHA Argenteuil - DOMINO Mantes - 9 DEFENSE-4 TEMPS
ROBERT KUPERBERG et JEAN-PIERRE LABRANDE présentent
Dr JEKYLL ET LES FEMMES
FILM DE WALERIAN
BOROWCZYK
UDO KIER • MARINA PIERRO
dans Dr JEKYLL et les FEMMES (The Strange case of Dr JEKYLL and Miss OSBOURNE)
un film de WALERIAN BOROWCZYK
avec PATRICK MAGEE • BERARD ZALCBERG • HOWARD VERNON • CLEMENT HARARI
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

THÉATRE BOUFFES-PARISIENS
BOUFFES PARISIENS
Diable d'homme!
ROBLATS
PREMIÈRE EXCEPTIONNELLE
PREMIÈRE MONDIALE
SHAKESPEARE et les RUSSES
et les autres
Burton Taylor

هكذا من الاصل



# SPECTACLES

## théâtres

**NOUVEAUX SPECTACLES**

Marie la Louve : Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30.
Boulevard du Crime, 19 h., la Strada, 23 h., Carreau du Temple (274-22-11).
Le Nuit juste avant les forêts : Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30.
Fauve Franc : Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45.
Le Journal d'Anne Frank : Mondon, Théâtre (252-97-15), 20 h. 45.
Stanislas Michel : Théâtre Présent (606-02-52), 21 h.

### *Les salles subventionnées et municipales*

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Misanthrope.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Calderon ; salle Gémier, 20 h. 30 : le Médecin.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Théâtre d'Images. Cie F. Guilbert.
Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Compagnie le Four solaire.
Centre Pompidou (277-12-33) : Journée de culture marocaine ; débat, 15 h. ; Art moderne et américain ; cinéma, 19 h. ; Cinéma interdit.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Quartetto Cedron ; 20 h. 30 : Lindsay Kemp Company.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Ballet folklorique de Moscou.
Carré Silvia Monfort (531-26-24), 20 h. 30 : Rencontres avec l'école de mime.

### *Les autres salles*

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Artistic-Athénaïns (285 - 27 - 22), 20 h. 30 : l'Orage.
Artistic-Théâtre (265-24-21), 22 h. 30 : l'Occasion ; le Chat et l'Encre.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 22 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : le Carnaval.
Carrefour-Rive. Théâtre de la Tempête (328-36-50), 20 h. 30 : D'un Céline l'autre. — Chandron (228-97-04), 20 h. 30 : Demeter II.
Centre d'art celtique (226-27-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Rezéau André.
Centre culturel Cevaer (337-03-49), 20 h. 30 : le Retable des merveilles ; le Vieillard jaloux.
Cité internationale universitaire (589-33-69), Resserre, 20 h. 30 : Conversation chez les Stein sur M. Goethe absent. — Gelerie, 20 h. 30 : Lotte A Weimar. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Comédie des Champs-Elysées (720-37-27), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : la Mère confidente.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : Vertu Superstar.
Cour-Jardin (272-39-06), 22 h. : la Vie jumaine ; 22 h. 15 : Mamaschari.
Bruit des abattoirs de Vangirard (538-26-70), 21 h. : la Dynastie des malpropres.
Espace Cardin (256-17-30), 21 h. : Andromaque.
Espace-Café (327-28-96), 21 h. 45 : Irma pour vivre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
**70.47.0.29 (lignes groupées) et 727.42.34**
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

### *Vendredi 19 juin*

Espace-Marais (271-10-19), 22 h. : The Last Laugh.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (560-62-27), 20 h. 45 : Avis de rencontre.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Amateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle rote des mains pendant ; 22 h. : Tranches de vie.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Bocuse Daniel ; 20 h. 30 : les Amis, 22 h. 45 : Ondo de Dieu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Mlle Telegrammes ; 22 h. 30 : Shéhérazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Maison des Amandiers (797-19-99), 21 h. : Diabolquement vôtre.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino.
Salle Gabriel (359-53-70), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Mme sans Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dîtera ni lit.
Michodière (742-95-22), 21 h. : les Mystères de l'amour.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Amérique.
Poche Montparnasse (548 - 92 - 97), 20 h. 45 : Anecdotes vos vicieux.
Roquette (308-78-51), 20 h. : Pamphlogones ; 21 h. 45 : Auguste ; 22 h. 30 : San Antonio ; 22 h. 15 : le Pédophiliste.
Studio des Champs-Elysées (725-10-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI Théâtre d'Essai (378-10-29), 18 h. 30 : l'Objet aimé ; 20 h. 30 : l'Homme des jours.
Théâtre-Atelier (071-51-50), 20 h. : l'Evangile selon Barabbas.
Théâtre d'Orsay (723-11-02), 20 h. 30 : Je quoi j'me jumelle ; 22 h. : Nous, on fait ça on nous dit de faire.
Théâtre de Marais (272-02-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Euphorie poubelle ; 21 h. : la Marelle.
Théâtre de la Mer (380 - 09 - 22), 20 h. 30 : Toi et tes nuages.
Théâtre de Plaisance (326-00-00), 20 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre Présent (606-02-52), 20 h. 30 : le mime Fradel.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. : l'Amour, la fumée, l'argent.
Tij, 20 h. 30 : la Mort d'Ivan Illitch.
Théâtre Saint-Médard (783-58-99), 20 h. 30 : Ubu président.
Théâtre 13 (262-16-88), 20 h. 45 : George Dandin.
Théâtre Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : le Français né malin.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : Ithime.

### *Les concerts*

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra ; soliste Perahia et B. Hendricks (Mozart).
Radio-France, studio 106, 20 h. 30 : Les jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire.
Ranelagh, 20 h. : Orchestre de la Cima (Lutfi, Rheindel, Gluck, Mozart).
Théâtre de la Ville, 21 h. : les Honnêtes Curieux (Telemann, Cima...).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : A. Adar (Beethoven, Brahms, Debussy...).
Hôtel Mézmet, 20 h. 45 : A. Grosi, S. Lee-Fagan (Mozart).
Forum des Halles, 20 h. 30 : Ateliers UPIU - Kanakis (Xenakis, Bloy, Mache...).
Institut britannique, 21 h. : Ensemble Webern (Webern, Laporte...).
Palais-Royal, 21 h. : Orchestre d'harmonie de la police nationale, dir. P. Bigot (Bennett, Tomasi, Beethoven...).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Ensemble de chambre de Paris, dir. A. Myrat ; sol. R. Choimards (de Falla, Jolivet, Schubert, Grieg).

### *Le music-hall*

Aire libre (322-70-75) : 20 h. 30 ; J.-L. Debatisse ; 22 h. 15 : J.-Y. Donnay.
Casino Saint-Martin (208 - 21 - 03), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 23 h. : Génération Hollywood.
Centre Mandapa (580 - 01 - 09), 20 h. 45 : chanteuse Bauls du Bengale.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Sylvia Joly.
Médrano (874-10-72), 20 h. 45 : le Chant du monde (sur essai).
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Magic Disco.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Jean Ferrat.
Plaza Beaubourg (272-45-98), 21 h. : Elizabel ; A. Kremski.
Montparnasse (322-77-30), 22 h. : Papa de Cordoba.

### *Jazz, pop, rock, folk*

Bus Palladium (874-54-99), 20 h. : B. Hina.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : G. Badini Swing Machine.
Chapelle des Lombards (354-34-34), 20 h. 30 : C. Barthélémy Trio ; 23 h. : Les Elles del Rey.
Clofaux des Lombards (233-54-09), 20 h. 30 : M. Revenu, M. Beaumont, P. Paganotti ; 22 h. 30 : Attention.
Drehen (323-48-46), 21 h. 30 : Kenny Drew, A. Cullaz, A. Levitz, Great Star.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Doudou Gouleo.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : B. Depardieu, F. Barnbaum, G. Gibau, 0700-78-73, 23 h. : Romantic rock.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : Philly Joe Jones Quartet.
Olympia : 742-25-49, 21 h. : Odeurs.
Palace (246-10-87), 20 h. : Echo and the Bunnymen.
Petit Opportun (326-01-38), 23 h. : René Urtreger Trio.
Slow Club (238-94-30), 21 h. 30 : C. Luter Sextet.
Théâtre de la Potinière (742-54-76), 21 h. : Bratsch.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *Le Cinémathèque*

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Hommes préhistoriques, de R. Oswald ; 18 h. : Tag Balloon, de R. Lambert ; Anna Luna, de R. Kramarsky ; les Rues du début, de S. Fraser ; Ne me parlez plus jamais d'amour, de S. Madigan ; Chansons souvenirs, de R. Salis ; la Forêt d'émeraudes, de J. Boorteller ; 21 h. : la Femme au vaillant, de C. Bernhard.

BEAUBOURG (278-35-57)

12 h. : Paris qui dort, de R. Clair ; 17 h. et 19 h. : Le cinéma, art contemporain (1re h. : Fox Baron, de T. Netas ; Avalo, de S. Mota, de N. Papathanassiou ; 19 h. : Chansons, verre ou cuisine, de Y. Marazzi).

### *Les exclusivités*

LES ADIEUX DE LA COLONIE (Fr.) : Quintette, P. (534-35-40).
ALLEMAGNE, MERE SLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNEES LUMIERE (Sues.), v. angl. : Studio Cité-Le Coeur, 5e (325-80-25). — Balzac-Olympic, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, P. (742-60-33) ; Rimabel, 5e (633-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-12-12), Wepler, 18e (522-46-01), Tourelles, 20e (364-51-98).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse, 6e (325-78-50).
BREAKING GLASS (Ang., v.o.) : Caumont-Halles, 1er (297-49-70), Français, 9e (770-33-88), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
DES CENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), Marignan, 8e (359-92-82).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 8e (325-59-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIE KINDER AUS N° 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DIVA (Fr.) : Daumont-Halles, 1er (297-49-70).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Mar. J. - Ambassade, 8e (359-19-08) à part. du V. — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e, (326-79-17).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Spée de Bois, 5e (337-57-47), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Marignan, 8e (359-92-82).
FOU ET NOIR (a., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap. v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; V.f. : Helder, 9e (770-11-24), Normandie, 8e (359-41-18) ; Mistville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Dare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 5e (325-60-34).
LA GUERRE DES FEUX (A., v.f.) : Ciné-Beaubourg, 3e (274-52-74), Ciné-Opéra, 2e (296-50-32), Ciné-Bastille, 11e (357-90-81).
UN GHOUM NOCTE ET CONSUMERUR IGNI (It.) : Studio de la Contrescarpe, 5e, (325-78-37).
HAGENBURGA (Jap., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).
LABYRINTHE (Fr.) (P. Ryder) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All. v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45). — V. f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-12-12), Mar. J.
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Ciné-Opéra, 2e (296-62-56) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (539-52-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
NEIGE (Fr), (v) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (742-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (539-52-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).


JOURNÉES CULTURELLES MEXICAINES
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SAMEDI 20 et DIM. 21 JUIN de 15 h à 20 h
PROJECTIONS DE FILMS
Longs métrages :
• Cadena perpetua », d'Arthur Rispstein.
• La guerra santa », de Taboada.
• Raices de sangre », de Trevino
• Los indolentes », de José Estrada.
• El lugar sin limites », d'Arthur Rispstein.
Moyens et courts métrages :
• Maria-Sabina », c Tenguinida », • Sikuri T e m p o », de Nicolas Echavarria.
Entrée libre

l'Ensemble Kol Aviv
chante et danse du neuf et d'israël
avec la chanteuse
Tsilila
Théâtre Gymnase-Marie Bell
(au bd Bonne Nouvelle Paris 10e - tél. : 246-79-79)

Erratum : le récital de ITZHAK PEELMAN a bien lieu le mardi 23 juin, à 20 h. 30, au Théâtre des Champs-Elysées, et le récital de MARGARET PRICE le jeudi 25 juin, à 20 h. 30 au Théâtre des Champs-Elysées.

DECARIS
400 GRAVURES & AQUARELLES
du 13 juin au 13 septembre
MUSÉE DE LA POSTE
34 bd de Vaugirard - Paris 15e

New York 80...
MAYA
« La curiosité du programme du FESTIVAL était MAYA... »
Thomas Q. Curtis
HERALD TRIBUNE
un film de Berta Dominguez D.
STUDIO DE LA HARPE

MAISON DES ARTS
ANDRÉ-MALRAUX
CRETEIL
**saison 81/82**
**abonnement**
5 spectacles au choix
OCTOBRE CHANSON
CLAUDE NOUGARO
CRÉATION NOVEMBRE THÉÂTRE
PANTAGRUEL
Rabelais
Centre Dramatique de la Courneuve et le Théâtre de Liberté
mise en scène
MICHEL BLOCH
CRÉATION DÉCEMBRE LYRIQUE
L'OPÉRA DE PARIS
LE BARBIER DE SEVILLE
de Rossini
mise en scène
MAURICE HINCHON
CRÉATION JANVIER THÉÂTRE
ANTOINE ET CLEOPATRE
Tragédie Musicale d'après Shakespeare par le Scarface Ensemble 1
mise en scène
BERNARD BLOCH
FÉVRIER CHANSON
ALAIN SOUCHON
CRÉATION MARS THÉÂTRE
ANDROMAQUE
de Jean Racine
créé au Festival d'Avignon 81 par le Kiki-Théâtre
mise en scène
STUART SEIDE
AVRIL/MAI MUSIQUE
3 GRANDS CONCERTS
5 spectacles
150 F (165 F si vous avez choisi l'Opéra)
125 F (140 F si vous avez choisi l'Opéra)
pour les — 25 ans, + 60 ans, collect.
payable en 3 fois par prélèvement automatique
renseignez-vous 899.94.50

THÉÂTRE DE LA VILLE
ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCURE
20 h 30
places 28 F et 48 F
jusqu'au 28 juin
matinées 14 h 30
samedis 20-27 dimanches 21-28
saison de danse
dernières
un spectacle unique, sublime... un triomphe dans le monde entier
lindsay kemp company
"Flowers"
d'après Jean Genet
location
caisses et tél. 274.11.24

CENTRE CULTUREL CANADIEN
5, rue de Constantine (7e) 551-35-73
Métro Invalides
CINÉMA
MARDI 23 JUIN
à 18 h 30 et à 20 h 30
CAP AU NORD
Réalisateurs : Jacques Fezigeau et Marie-Eve Thibault
Dans le Grand Nord Canadien, des explorateurs fraîchissent le PASSAGE DU NORD-OUEST.
De Montréal à Vancouver, en partie de 28 mois à travers le froid, les glaces et les paysages du Cercle Arctic.
Entrée libre

COURS RENÉ SIMON
Dir. Rosine Margot
AUDITION PUBLIQUE
Promotion 81
Scènes modernes
Lundi 22 juin, à 20 h. 15
THEATRE
BOUFFES-PARISIENS
4, RUE MONSIGNY
Public : entrée libre
A partir de 19 h. 45.

RÉOUVERTURE LE 24
BOUFFES PARISIENS
Directrice : NICKY NANCEL
Marthe MERCADIER - Robert LAMOUREUX
...Diable d'homme!
COMÉDIE DE ROBERT LAMOUREUX
avec Claude NICOT et Pascale ROBERTS
4, rue Monsigny - 75002 PARIS - 74e : 508.80.94 - Location : Théâtre et Agences
Soirées : 21 h - dimanche : 15 h et 21 h 30 - Relâche lundi

UN SPECTACLE EXCEPTIONNEL
PREMIÈRE MONDIALE
COSMOS
SHAKESPEARE ...et les Russes
OTHELLO de Serge Youtkevitch
LE ROI LEAR de Kozintsev
HAMLET de Kozintsev
LA MEGERE APPRIVOISEE de Kolossov
(1ère vision en Europe)
...et les autres
HAMLET de et avec Laurence Olivier (sur grand écran)
LA MEGERE APPRIVOISEE de Zeffirelli
avec Richard Burton et Liz Taylor

OLYMPIC BALZAC ÉLYSÉES - SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
14-JUILLET BASTILLE - 14-JUILLET PARNASSE
après "LE SALON DE MUSIQUE"
Charulata
un film de Satyajit Ray
NEF DIFFUSION

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
LE MEILLEUR FILM DE CLAUDE LELOUCH
LES UNS ET LES AUTRES

BOBINO
du 23 au 27 juin à 20 h 45
UN CITOYEN RECHANTE
DICK ANNEGARN
Nouvel album RCA
1re partie : Cyril LEFEBVRE et Marie DELBECQ
Location : Théâtre, tél. 328.74.54 / 3 FNAC / Ruggia / Clémentine.

WEA
MIKE OLDFIELD
EN FRANCE
24 juin : Paris Palais des Sports.
30 juin Strasbourg Hall Tivoli 25 juin Lille St Sauveur 28 juin Le Mans Stade 29 juin Lyon Bourse du Travail 27 juin Concarneau Centre Culturel
Retrouvez le dans
EPISODES
un Disque à tirage limité qui réunit les grands thèmes musicaux de MIKE OLDFIELD dont : TUBULAR BELLS et PORTSMOUTH
Virgin
Disponible en K7

GAUMONT CHAMPS ELYSEES VO • HAUTEFEUILLE PATHE VO
GAUMONT LES HALLES VO • FRANÇAIS PATHE VF • MONTPARNASSE PATHE VF
WEPLER PATHE VF • CAUMONT GAMBETTA VF • GAUMONT SUD VF
TRICYCLE Asnières • GAUMONT Evry
BELLE EPINE Pathé • PATHE Champigny • C2L Versailles

... un film à voir absolument...tel qu'on se propose même de revoir.
(MICHEL PEREZ - LE MATIN)
... le film est superbe.
(CLAUDE BAIGNERES - LE FIGARO)
Un pari superbe - et un pari gagné...
(ROBERT BENAYOUN - LE POINT)
...la vision épique d'un cinéaste inspiré.
(FRANÇOIS FORESTIER - L'EXPRESS)

UN FILM DE JOHN BOORMAN
EXCALIBUR
FESTIVAL DE CANNES 1981

La Fondation Philip Morris pour le cinéma présente:
Du 16 au 20 juin
Aspects du cinéma français des années 80.
• Rencontres de jeunes cinéastes français, des films de Jean-François Thévenin, Marcel Hanoun, Marie-Claude Treilhou.
• Rétrospective de Maillé avec Fromont de jazz.
• Nuit de cinéma dans l'atmosphère...
A l'Escurial, 11 bd de Port Royal, Metro Gobelins.
LA FONDATION — PHILIP MORRIS — POUR LE CINEMA

OLYMPIC BALZAC ÉLYSÉES
FORUM LES HALLES
ST-GERMAIN HUCHETTE
LA PAGODE - 7 PARNASSIENS
L'AGE D'OR de luis bunuel
Gaumont

VITTORIO GASSMAN ET MARIO MONICELLI VOUS INVITENT A GOUTER AUX DELICES INTERDITS DE LA
CHAMBRE D'HOTEL
MERCREDI 24 JUIN
1007
Gaumont

HAUTEFEUILLE PATHÉ, v.o. - GAUMONT COLISÉE - SAINT-LAZARE PASQUIER - IMPÉRIAL PATHÉ - GAUMOND SUD
MONTPARNASSE PATHÉ - NATION - GAUMONT OUEST - GAUMONT ÉVRY
COUSINE Je t'aime
LE SEUL FILM D'AMOUR OU L'ON NE DIT JAMAIS JE T'AIME
OSCAR LADOIRE PAULA MOLINA
UN FILM DE FERNANDO TRUEBA

MARIGNAN PATHÉ VO • OUINTETTE PATHÉ VO • GAUMONT LES HALLES VO • LES 7 PARNASSIENS VO • BERLITZ VF • LE REX VF • MONTPARNASSE 83 VF
CLUNY PALACE VF • CLICHY PATHÉ VF • GAUMONT CONVENTION VF • FAUVETTE VF • NATION VF • VICTOR HUGO VF • ATHENA VF
GAUMONT Evry • BELLE EPINE Pathé • PARLY II • CLUB Colombes • ALPHA Argenteuil • PATHÉ Champigny • AVIATIC Le Bourget • ARTEL Rosny • GAUMONT OUEST Boulogne
4 TEMPS La Défense • ARTEL Villeneuve St-Georges • UGC Conflans • LES ULIS Orsay • 3 VINCENNES Vincennes • UGC Poissy • ARTEL Rosny
PAUL NEWMAN
LE POLICEMAN
"Il est admirable." J. Siclier - Le Monde

# SPECTACLES

LA NUIT DES EXTRA-TERRESTRES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e. (742-56-31).
OUT OF THE BLUE (A., v.o., ee) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE POLICEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (296-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnasse 3, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA PORTE DD PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (325-52-20) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mer. J. Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé, 18e (522-46-01).
POURQUOI PAS NOUS ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
PULSIONS (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; O.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). —

## FILMS NOUVEAUX

CHABULAYA, film indien de Satyajit Ray. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (387-90-81).
O: JEKYLL ET LES FEMMES, film français de Walerian Borowczyk (**). — Rex, 2e (236-83-93). — U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
OOMINIQUE, film américain de Michael Anderson. — V.o. : George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).
LE GUEPIOT, film français de Joska Pilsky. — A.B.O., 2e (236-83-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Nimmanelle, 3e (272-41-10) ; Montparnos, 14e (327-37-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
HOLOMAKER (Les temps du rock and roll), film américain de Taylor Hackford. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
VIVA, film U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mexxéville, 9e (770-72-86) ; O.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MONSTRE OU TRAIN, film américain de Roger Spottiswoode. — V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
COUSINE JE T'AIME, film espagnol de Fernando Trueba. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (326-42-34) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE MAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Le Royale, 8e (265-39-66), Napoléon, 17e (380-41-46).
LES BRONZES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CASABLANCA (A., v.o.) : Studio J. Cocteau, 5e (354-47-62).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (322-87-23), Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHAMOUN MANQUANT (Fr.-Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).
LA FETE DES FEMMES (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CRIME ET CHATIMENT (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SOUS LES TOITS DE PARIS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnos, 14e (327-52-37). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) (**) : Nation, (372-94-48).
SAINT MICHEL (A., v.o.) (*) : Studio Médicis (633-25-97).
FALSTAFF (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
FRANKENSTEIN Jr. (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Cluny-Palace, 18e (522-46-01).
FUREZ (A., v.o.) : Nickel-Odéon, 6e (633-25-13).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES HEROINES DU MAL (Fr.-Pol., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (354-15-04).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Actus-Champo, 5e (354-51-60).
L'ECONOMIE DES HEROS (Pol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LOLITA (A., v.o.) (*) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MANHATTAN (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche, Saint-Germain 6e (633-10-82).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
POURQUOI ? (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SOLDAT BLEU (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Movies-Halles, 1er (260-43-99). — V.f. : Ciné Italiens, 2e (296-80-27).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
THE GROOP TUBE (E.-U., v.o.) : Reuil-Ciné, 4e (272-52-78).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : O.G.C. Opéra, 2e (307-50-32) ; O.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
VIVA LA MUERTA (Esp., v.o.) (*) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Montmartre, 14e (606-34-25) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

### Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — E. Sp.
L'AGE D'OR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (325-22-17), Pagoda, 7e (705-12-15), Balzac-Olympic, 8e (561-10-60), Parnasiens, 14e (329-83-11).
AU REVOIR JERRY (A., v.o.) : Boutons, 2e (296-46-11), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Bastille, 3e (325-74-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

# RADIO

## Un film sur Lorraine Cœur d'Acier

C'était la première fois — le 22 mai dernier — que les habitants de Longwy voyaient *Une radio dans le rifle*, le film réalisé par Alban Poirier et Jean Serres sur « leur » radio, un précieux document sur l'expérience la plus étonnante de l'histoire récente des radios libres en France (on peut même dire la seule vraiment intéressante). Mais aussi un film plein de l'esprit — cette chaleur un peu austère des Lorrains, — et de la beauté particulière, étrange, de cette ville sombre qui vous saisit dès qu'on arrive, avec ses maisons grises, son paysage sidérurgique de métal, d'explosions, de flammes. Un film qui raconte en même temps que la politique, cette grande histoire d'amour (certains ont parlé de ferveur) entre une population et sa radio.

Quand elle est lancée en mars 1979, sur l'initiative de la C.G.T. Lorraine, Cœur d'acier se veut une radio qui défende la sidérurgie de la région et même un combat sur des positions de classe. Elle se veut une radio « ouverte », « démocratique », conforme aux orientations définies par le 40e congrès de la C.G.T. Les responsables syndicaux comme les non-syndiqués, jeunes, vieux, femmes, immigrés, Krivine et Cohn-Bendit, Françoise Giroud et Jean-Jacques Serran-Schreiber sont invités à s'y exprimer (à défendre leurs idées, ils sont critiqués). Pas de sujet tabou, pas de censure, tout le monde parle en direct. Deux journalistes professionnels (appartenant à la C.G.T.) animent les débats, et le droit de réponse est une règle.

En l'espace de quelques mois, « L.C.A. » devient le lieu d'un forum permanent. Non seulement tout le monde (ou presque) (la radio est installé à la mairie, communiste), mais la population la prend en charge : une association « les Amis de la L.C.A. » (où il n'y a pas que des syndiqués) la soutient financièrement et participe à part entière, à côté du syndicat, au fonctionnement et à l'élaboration des programmes. Ce n'est plus une radio, c'est la démocratie en action, un dévenement de vie (et de vie). Lorraine, humour, critiques et contre-critiques, elle bouscule tout sur son passage (y compris la vie privée des gens), elle bouleverse le langage radiophonique (au point qu'il est difficile enquête de s'intéresser à une autre radio). Radio authentiquement populaire, militante, elle est capable de mobiliser mille à deux mille personnes pour une manifestation en une demi-heure. Le 17 mai 1980, quand elle est brouillée, c'est l'émeute !

### Un regard douloureux

Mais la Confédération de la C.G.T. à Paris s'inquiète. Est-ce parce qu'elle craint de ne plus la contrôler ? Est-ce parce que, effectivement, les positions syndicales y sont discutées (et parfois critiquées) plutôt qu'imposées ou la nature ou le ton de certains sujets (comme, par exemple, des émissions sur les pays socialistes) ont déplu en haut lieu ? Est-ce parce que la radio a remis en cause la délégation de pouvoir dont bénéficiant traditionnellement les dirigeants et les élus ? Alban Poirier et Jean Serres, les réalisateurs du film, posent la question. Après une lutte violente entre deux lignes, le secteur propagande de la C.G.T. s'appuyant sur l'union départementale et quelques militants de la C.G.T. à Longwy, décide d'arrêter l'expérience contre l'avis de l'union locale et de l'ensemble de la population.

Jean Serres et Alban Poirier montrent extraordinaire mouvement qui s'est développé à partir d'une pratique démocratique. Ils ont interrogé ceux et celles qui y ont participé (avec leur enthousiasme, leurs réserves). On peut leur reprocher d'avoir passé un peu rapidement sur les aspects négatifs de l'aventure mais le document est honnête, indispensable et le regard chaleureux.

Quand la lumière s'est rallumée dans la salle, les gorges étaient nouées. Plus tard, au cours de la petite fête qui a suivi, on a vu aussi que les gens étaient toujours divisés. Pour d'un côté les partisans de la « remise en ordre » (à peine une dizaine ce soir-là) de l'autre, les partisans d'une démocratie en action (plusieurs centaines). Les discussions ont duré presque toute la nuit par petits groupes, pour certains toute la journée du lendemain. Le secrétaire de l'union locale C.G.T. qui s'était désinvesti (officiellement pour raisons de santé, en réalité parce qu'il défendait la ligne démocratique) est redevenu aujourd'hui ouvrier. Amertume, colère, la « remise en pas » imposée par la confédération a fait des ravages (et pas seulement à l'intérieur du syndicat). A Longwy.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Une projection du film aura lieu la samedi 20 juin, à 16 h. 30, dans le cadre de la « Nuit blanche du cinéma rouge », organisée par Iskra, au Saint-Séverin, 3, rue des Martyrs, 75018 Paris. tél. 281-83-09.

## Un entretien avec M. G

هكذا من الأصل



# Un entretien avec M. Georges Fillioud

*(Suite de la première page.)*

» Cela signifie que mes fonctions ne concernent pas que le service public de la radiotélévision, mais couvrent tout ce qui est du domaine de la transmission de la pensée et des œuvres. C'est une ambition infiniment plus vaste.

*— Qui emploie toutes les formes de média ?*

— Absolument. Mais pour ce qui concerne l'écrit, il ne s'agit plus de intelle : c'est une fonction d'observation, d'aide, d'organisation de l'intervention des pouvoirs publics en application de nos principes, fondés sur le pluralisme de l'expression. Mes responsabilités couvrent encore les techniques nouvelles, tout ce qui aujourd'hui bouillonne ou s'annonce pour demain. Nous assistons au début d'une ère nouvelle et, bientôt, les façons de communiquer entre les hommes seront bouleversées.

*— De quoi espérer la fin des tutelles ?*

— Dans une société idéale, les fonctions qui me sont dévolues se trouveraient totalement transformées. Je ce crois pas pouvoir dant qu'on puisse. A l'échéance rapprochée imaginer qu'elles disparaissent. Vous dites « tutelle » : le mot est dans la loi, mais je ne le prends pas, quant à moi, dans mon acception étroite. Il faut bien, simplement, qu'il y ait un lieu de rencontre où puissent s'élaborer des perspectives nouvelles. Sinon, la concurrence des intérêts et des ambitions, d'argent et de pouvoir, nous fera passer à côté de la formidable chance d'une organisation cohérente de la communication au service de la collectivité nationale.

## « Non, ça ne recommencera pas ! »

*— Certains de vos propos récents paraissent pourtant donner à l'idée de tutelle une résonance plus traditionnelle, et, par là, plus inquiétante. Dans les rédactions de l'audiovisuel, vous avez même provoqué des journalistes qui, plus que d'autres, ont hier, « fait les frais » des pressions du pouvoir... Ça a dû, on s'en tendre des « ça recommence... » un peu désabusés.*

— Je maintiens tout ce que j'ai dit, mais je vais m'expliquer plus avant sur le fond. « Ça recommencera ?... » Non, ça n'a pas recommencé, ça ne recommence pas, ça ne recommencera pas. Il n'est pas dans nos intentions d'agir selon les méthodes employées jusqu'ici et que nous avons dénoncées. L'Etat giscardien considérait l'appareil d'information nationale comme sa propriété, et le mettait au service du clan au pouvoir. Nous devons rompre avec de telles conceptions.

» D'où vient le vice du système que nous avons si longtemps subi ? Il y a les structures et il y a les hommes. Le précédent pouvoir a d'abord modifié la loi pour établir sa mainmise, sur l'appareil d'information, puis il a systématiquement mis en place des hommes choisis non pas seulement en raison de leur compétence professionnelle, mais aussi — et surtout — en raison de leur fidélité à une fraction politique. Comment imaginer que des journalistes désignés au conseil des ministres ne soient pas choisis en fonction de la loyauté politique que l'on attend d'eux ? Et ce système a prévalu non seulement au sommet — à l'échelon des P.-D.G. — mais encore dans l'ensemble de la hiérarchie, notamment pour les journalistes qui exercent des responsabilités importantes : direction de l'information, commentaires politiques, éditoriaux. Voilà du quoi nous héritions.

» Nous avions donc diverses façons d'agir. La première aurait pu consister à mettre fin, immédiatement, au mandat des P.-D.G. Nous l'avons exclue. Deuxième hypothèse : ces responsables, prenant en compte la situation nouvelle et entendant les critiques que je leur ai exprimées individuellement, auraient pu décider de partir. Sur la plan de la conscience, j'aurais, pour ma part, considéré que c'eût été un reflexe normal. Mais aucun d'eux n'a réagi de cette sorte.

*— Vous escomptiez leur départ volontaire...*

— Je n'avais pas à leur proposer de partir. J'aurais outrepassé mes pouvoirs. Je leur ai fait les observations nécessaires sur leur conception de la mission qu'ils ont en charge. La neutralité politique et le pluralisme n'avaient pas été respectés et je leur ai dit.

## « Un constat de divergence » :

*— Ils s'en sont défendus ?*

— Ils n'en sont défendus, certes, tant d'expliquer qu'ils avaient agi selon leur conscience et qu'ils étaient couverts par leurs conseils d'administration. J'ai donc constaté qu'il y avait bien différence de conception dans l'accomplissement de la mission de service public. C'est devant ce constat de divergences fondamentales qu'ils auraient pu partir.

*— A Romans vous êtes donc revenu à la charge...*

— Mettez-vous à ma place. Ils ne se sont pas retirés. Je les ai donc invités, poliment, mais fermement, à faire en sorte que neutralité et pluralisme soient désormais scrupuleusement respectés. Or, je constate, deux semaines plus tard, que je n'ai pas été entendu comme je l'aurais souhaité. J'ai bien noté quelques changements d'attitude ou de ton mais il n'y a pas encore, à mes yeux, conformité entre les principes et leur application.

*— Si nous mesurerons toutes ces propositions à l'aune de votre propre projet, celui du parti socialiste ?*

— Non. Nous n'avons pas l'intention de confier la rédaction de la loi à cinq ou six fonctionnaires qui travailleraient quelques semaines « en chambre ». Un groupe de travail sera constitué pour recueillir tous les apports. La contribution du parti socialiste, sera l'un des éléments de la réflexion, mais il ne s'agit pas de traduire le projet socialiste en projet de loi. Notre ambition est plus vaste...

*— Trois mois, c'est peu pour changer une chose lourde machine...*

— Il faudra que le texte soit prêt dans les délais que j'ai dit, même s'ils sont courts. Car l'urgence est grande. Il faut accélérer le mouvement, tout en privilégiant la concertation, la réalité, tout l'été et demander à tous ceux que cela intéresse un effort particulier pendant cette période. On s'aperçevra très vite — je l'ai déjà constaté — qu'il y a identité de vue sur les grands principes. Il sera donc moins difficile qu'on pourrait le croire d'aboutir à la mise en forme d'un projet sur lequel se retrouveront le plus grand nombre.

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC ENGLANIN
et DOMINIQUE POUCHIN.

### POUR M. R. HANIN RADIO-MONTE-CARLO N'A PAS LE DROIT D'UTILISER SON ÉMETTEUR DE ROUMOULES

● L'acteur Roger Hanin, beau-frère de M. François Mitterrand, a été reçu, le 18 juin, par la radio libre Oblique FM (91,4 MHz) dans le cadre de l'émission « Pleine Lune ». Il y a notamment parlé sur ses activités artistiques, en tant que directeur du Festival de Fau, il a longuement exalté le problème des radios libres :

*« Il est vrai qu'il faut les favoriser, a-t-il notamment déclaré, mais à conditions. (...) Il faudrait qu'il y ait beaucoup de studios de radio, beaucoup de fournisseurs, beaucoup de femmes et d'hommes qui puissent s'exprimer au niveau régional et non pas lâcher, n'importe où, n'importe quand, des émissions (...).*

» Je ne crois pas que l'autorisation des radios libres sans aucun contrôle, sans aucune réflexion, soit intéressant (...).

» Il faut multiplier la concurrence mais écrire que l'argent, tout d'un coup, fasse en sorte que cette belle chose murisse mal. C'est mon opinion. Mais je dis tout de même que je ne suis pas représentant du gouvernement. »

» Radio-Monte-Carlo devrait tomber sous le coup de la loi, a également précisé M. Hanin. Ils n'ont pas le droit d'émettre (1) et on ne les brouille pas ; il faudrait brouiller Radio-Monte-Carlo tout de suite, si la loi est la même pour tout le monde... »

(1) M. Hanin fait allusion à l'émetteur de Roumoules, en territoire français (*le Monde* du 19 juin).

### CENSURE A FR 3 ?

● L'Intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel (S.N.J., C.F.D.T., F.O., C.G.T.) a publié, le 16 mai, un communiqué dans lequel elle proteste « contre la décision de FR 3 qui interdit aux journalistes du magazine d'actualité hebdomadaire, Hebdo-jeunes, de parler des élections à la présidence de censure flagrant ». Selon l'Intersyndicale, le sujet, prévu le 11 mai sur l'élection présidentielle aurait été déprogrammé sur l'ordre de M. Jacques Pilhan, directeur général de FR 3, et diffusé plus tard hors de son contexte.

De son côté, la direction de FR 3 entend démentir formellement « avoir procédé à la déprogrammation d'un sujet sur les élections présidentielles dans le magazine Hebdo-jeunes à, rappelant que tous les animateurs « doivent respecter strictement les règles d'objectivité et d'impartialité » pour ne pas revêtir un « aspect de propagande ».

D'autre part, un reportage de FR 3 Lille sur la troisième circonscription du Nord, comprenant une interview des deux candidats du second tour, n'a pas été présenté dans son intégralité au journal télévisé régional. La direction de FR 3, se référant à une décision du conseil d'administration, s'est opposée à la diffusion des interviews des deux candidats.

## Vendredi 19 juin

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
21 h Au théâtre ce soir : « Silence, on situe ».
De M. Lemaître ; réalisation : P. Sabbagh, mise en scène : M. Bloch. Avec J. Barney, D. Provence, S. Alama, R. Comtesse.
*Un jeune couple, un cambrioleur, une mère abusive et les aspects cauchemar...*
22 h 40 Journal et cinq jours en Bourse.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 35 Journal.
20 h 15 Campagne électorale.
20 h 35 Feuilleton : Les fils de la liberté.
De L. Caron. Réal. G. Boisset. Avec G. Rinaldi, S. Faucher, B. Blay, C. Gai.
*Troisième épisode. Tandis que Symeonide Bellerose part avec Marie Mottet à la recherche de son fils enlevé par le curé, les élections s'annoncent amères et politiques dans un village du Bas-Canada, au XIXe siècle.*
21 h 55 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Des livres dont les presses sont des enfants. Avec J. Cau (le Grand Soleil), E. *Charles-Roux* (Une enfance sicilienne), *Mme Renaton* (la Dame sans porte), *F. Sabatier* (la Chambre de Goethe), *A. Audouard* (Abellios, vous avez changé de maître) et *G. Daniel* (pour Ayala, l'enfant de la honte, de *J.-M. Auel*).
23 h 5 Journal.
23 h 15 Ciné-club (l'amour à vingt ans) : « Antoine et Colette ».
*Antoine Doinel, adolescent, s'éprend d'une jeune fille rencontrée aux concerts des Jeunesses musicales.*
*Le sketch représentant la participation française d'un film international, l'Amour à vingt ans. En tout, une « nouvelle » empreinte de romantisme et d'humour, que apparaît en son Antoine Doinel, entre les Quatre Cents Coups et Baisers volés.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 45 Les Jazz.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Le nouveau vendredi : Psychiatrie sans garde-fous, ou le folie absolue.
*Une émission abbaye des Alpes-Maritimes a été consacrée au rôle du traitement de la maladie mentale. Une expérience dont les résultats restent à démontrer.*
21 h 55 Téléfilm : Et meurent ki : génie.
D'après L.-P. Cauda. Réal. P. Vincent. Avec P. Raynal, D. Dimay, O. Robichon, etc.
*En rentrant chez les gens ses dans tournée de travail, un vous hommes aperçoit les gens qui s'enfuient hors de la ville. Début d'un conte bâti sur une tradition qui se poursuit à Québec depuis quatre sent cinquante et un ans et ressemble chaque année le 5 juillet, au douzième de métiers de Beaussevaux.*
22 h 30 Journal.
23 h 30 Magazine : Thalassa.

### FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La navette spatiale ouvre son premier vol.
20 h, Médiale : Les pèlerins de la Mer Morte ; Le second sourire (en liaison avec TF 1).
21 h 30, Black and blue : Grand Orgue.
22 h 30, Nuits magnétiques : Vivre et rêver (redif.).

### FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Enfando », de Bloch ; « Concerto pour violon et orchestre n° 2 », de Shostakovitch ; « Une vie de héros », poème symphonique de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. E. Kord, avec Wanda Wilkomirska, violon.
22 h 15, Portrait par petites touches : E. Schumann, par B Bigatto ; 23 h 5, Vieilles cires : Barbet von Karajan et l'Orchestre philharmonique de Vienne, 1946-1948 (Beethoven) ; 0 h 5, Jazz forum.

"Bombay"
MICHEL DELPECH
45T Barclay 100143
...et le 28 Juin aux Nouveaux Rendez-Vous
LEM

## Samedi 20 juin

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Émissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Forum-éducation.
Les handicapés.
18 h Journal.
18 h 30 Le monde de l'accordéon.
19 h 45 Au plaisir du samedi.
19 h 15 Trente millions d'amis.
19 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 50 Six minutes pour vous défendre (de l'I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Mini-chroniques.
Brioniaque.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Numéro un.
Au cœur d'Enrico Macias.
21 h 30 Série : Delias.
de R. Down, real. L. Martinson.
22 h 30 Télécoré 1.
*Championnat de France, Coupe d'Europe, Coupe de France, matches internationaux : les meilleurs moments.*
23 h 30 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 40 Retransmission du Collège de France.
Exposé du professeur J.-O. Fecker sur « La controverse cosmologique ».
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Sardines au vinaigre : Boulle de poupon.
12 h 15 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Entre deux mares.
14 h 20 Les jeux de stade.
Athlétisme ; Cyclisme : Tennis.
17 h 20 Récré A 2.
18 h 5 Chorus : Southside Johnny.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Top-club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les fils de la liberté.
de L. Caron. réal. G. Boisset. Avec G. Rinaldi, S. Faucher, B. Blay, R. Hirt.
*Quatrième épisode. Symeonide Bellerose, chassé de chez Marie Mottet, s'évade comme bûcheron dans le Nord, mais un incident inattendu lui fera comprendre qu'il aime la jeune femme. Il revient et découvre que la révolution gronde. Presages sociaux et politiques de la paysannerie canadienne francophone, au dix-neuvième siècle.*
21 h 35 Variétés : Suivez Lecocq.
22 h 30 Frontières de l'inconnu.
*Le concombre des eaux blessées en sérotiserie : la remontée des rapides de l'Orénoque, de Gempe, sur les pas d'un autre, en effet, de nouvelles voies de l'exploration.*
23 h 30 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Trait d'union.
Magazine sur l'islam.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'odyssée du Scout Hunter : Destination : l'invisible (l'art).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : les Misérables.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Grèce à la musique : Bela Bartok.
*L'histoire, vue à travers l'œil de Francou Berchenbach, d'un musicien sensible et douloureux pour tous ce qu'il a vu et vécu de sa naissance à sa mort, à New-York, en 1945.*
22 h 30 Journal.
22 h 50 Ciné-regards : Train et cinéma.

### FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... J.-M. Brohm : L'illusion olympique.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (Studios...).
12 h 3, Le pont des Arts.
14 h, Sons : Islam.
15 h 30, La vie sous voile.
16 h 25, Livre d'or : A ces Orgue, violon, M. Delberte, piano (Schubert, Debussy).
17 h 30, Feux mémoire : L'autre scène ou les vivants et les dieux (le verbe interdit).
19 h 25, Jazz à Fancienne.
19 h 30, Radio Canada présente : Le bruit d'une ville, Montréal.
20 h, Carte blanche : Les fleurs de Syrielé, de M. Mare. Avec J. Topart, F. Timmermann, etc.
21 h 25, Dramas : Poèmes, pensées, sonnèteux : Le grand-père, de M. Toesca, 10 par D. Cecaldi.
21 h 55, Ad Lib, avec M. de Brotcuil.
22 h 5, La rogue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

De 9 h à 1 h du matin : Viande, par Alfred Brendel.
9 h, Ouverture.
9 h 30, « Sonate en sol majeur pour violon et piano » de Brahms ; « Impromptus » de Schubert, avec A. Brendel ; Commentaires sur Alfred Brendel.
10 h, « Scènes d'enfants » de R. Schumann, avec A. Brendel ; « La poète parle... » ; A. Brendel ; « Quatuor en sol majeur », de F. Schubert, par le Quatuor Busch.
12 h, « Concerto pour piano et orchestre » de Schönberg, par l'Orchestre de la B.B.C., dir. B. Madorna ; « Airs de concert » dir. O Seidl ; Lauryne III ; de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Stockholm ; Commentaires sur Alfred Brendel.
12 h, « Sonate pour trio » de J Haydn, avec A. Brendel ; « Tristan et Isolde » de R. Wagner ; « Concerto pour piano K 482 en mi bémol majeur » de Mozart, par l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields, dir. N. Marriner, avec A. Brendel.
13 h, Extraits de « Médée » de Charubini, avec Maria Callas ; « Concerto pour piano n° 6 de Saint-Saëns », par l'Orchestre des nouveaux du Conservatoire, dir. Ch. Münch, avec A. Cortot ; « La poète parle... » ; Alfred Brendel ; « Quintette à deux violoncelles » de Schubert ; « Sonate en si pour piano » de Liszt, avec A. Brendel ; Commentaires sur Alfred Brendel ; « Concerto brandebourgeois n° 5 » de Bach, avec A. Cortot et les solistes de la schola Cantorum de Paris.
16 h, Œuvres de Wagner, dir. B. Walter, avec L. Lehmann ; « Le poète parle... » ; A. Brendel ; « Concerto pour violon » de Berg, par l'Orchestre philharmonique de Stockholm ; « Danses slaves » de Dvorak, avec A. Brendel.
17 h, « Symphonie n° 10 » de Mahler, par l'Orchestre symphonique de Bournemouth, dir. S. Rattle ; Commentaires sur Alfred Brendel.
17 h 30, Concert (en direct de la salle Gaveau à Paris) : « Variations pour clavier en fa mineur » de Haydn ; « Sonate pour piano n° 3 » de Beethoven, par le Quatuor Talich, avec Imogen Cooper au piano.
19 h, « Concerto pour piano et orchestre » de Schönberg, par l'Orchestre de la B.B.C., dir. P. Boulez ; « Sonate pour piano » de Schobert, avec A. Brendel ; Commentaires sur A. Brendel ; 20 h 5, « Paraphrase sur Souvenirs Celtini » de Liszt, avec A. Brendel ; « Le poète parle... » ; A. Brendel ; « Lieder » de Schubert, avec E. Schwarzkopf, E. Fischer, piano.
20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Symphonie n° 33 », « Concerto pour piano et orchestre K 271 », « Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre » de Mozart ; « Paraphes pour piano : quatre mains D 940 », et « Lieder », de F Schubert ; « Quatre chants sérieux » de Brahms ; « Symphonie funèbre » de J Haydn, par l'Orchestre de chambre de la Philharmonie de Berlin, dir. D. Fischer-Dieskau, avec A. Brendel, Imogen Cooper au piano, Pierre Amoyal au violon, et G Causse, alto.
23 h 15, « Lieder ohne Fahrenden Gesellen » de Mahler ; « Le poète parle » A Brendel ; « la Grande Fugue pour piano à quatre mains » de Beethoven, avec A. Brendel et D. Barenboim ; 0 h 5, « Symphonie inachevée » de Schubert, dir. Furtwängler ; « Rondo en ré majeur pour piano et orchestre » de Mozart, dir N Marriner.

boîtes à musique
chez anna joliet
jardin du palais-royal
9, rue de beaujolais
75001 paris . 296-55-13

Porto
OFFLEY
Distribué par St-Raphaël

REPRODUCTION INTERDITE

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 65,00 | 76,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 17,00 | 20,00 |
| IMMOBILIER | 43,00 | 50,57 |
| AUTOMOBILES | 43,00 | 50,57 |
| AGENDA | 43,00 | 50,57 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 120,00 | 141,12 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col. | Le mm/col. T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 37,00 | 43,52 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,76 |
| IMMOBILIER | 28,00 | 32,93 |
| AUTOMOBILES | 28,00 | 32,93 |
| AGENDA | 28,00 | 32,93 |

## emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

SOCIETE DE CONSULTANTS GENIE CIVIL

recherche

pour un pays du Moyen - Orient

### Directeur technique

L'activité concerne la direction et la surveillance de travaux de grandes infrastructures routières urbaines et extra-urboines.

L'effectif est d'environ 200 techniciens.

On demande un ingénieur grande école, 15 ans d'expérience minimum, ayant déjà assumé ces responsabilités chez un consultant ou dans une entreprise, mais toujours dans le domaine routier.

Bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

Le salaire net et sans impôt sera fonction des capacités et de l'expérience du candidat. Il est de l'ordre de 400.000 francs. Nombreux et importants avantages en nature.

*Adresser C.V. sous référence CD/27 à :* **PROFILS**
*Immeuble Périsud*
*5, rue Louis Lejeune - 92128 MONTROUGE*

PROFILS

Agissant au nom de la fondation autonome créée récemment par l'Université de Lausanne, l'Etat de Vaud et l'Ecole polytechnique fédérale, le Conseil de fondation pour un Institut de Hautes Études en administration publique (IDHEAP) ouvre une inscription en vue de pourvoir le poste de

### DIRECTEUR DE L'INSTITUT

Appelé à créer, puis à diriger et développer un centre d'enseignement et de recherche opérant au niveau post-gradué (et s'adressant essentiellement aux cadres moyens et supérieurs des administrations publiques suisses et étrangères), ce responsable sera chargé de l'ensemble des tâches relevant d'un tel mandat.
Le Conseil de fondation souhaite s'attacher les services d'une personnalité au bénéfice d'une formation universitaire (doctorat), d'une expérience de la gestion en milieu universitaire ou administratif et de bonnes connaissances linguistiques (français, anglais, allemand).
Les intéressés sont invités à adresser leurs offres complètes à M. Olivier Long, président du Conseil de fondation de l'IDHEAP, Rectorat de l'Université, 4, place de la Cathédrale, Case postale 611, 1000 Lausanne 17 SUISSE.
*Les dossiers reçus seront traités avec toute la discrétion qui s'impose en pareil cas.*

## Emplois régionaux

SOCIETÉ D'EXPERTISE COMPTABLE recrt. pour son bureau de SENS collaborat. confirmé. Expérience cabinet souhaitée, position cadre, et prét., lav. auc. Ecr. avec C.V. au n° 8805 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

## secrétaires

CENTRE DE RECLASSEMENT PROFESSIONNEL PARIS recherche

**SECRÉTAIRE SOCIALE**

Ayant bonne connaissance en sténodactylo et législation sociale. Poste à pourvoir à partir de 3 août 1981 (term. pour congés annuels de 3 au 31 juillet).
Tél. : 340-23-46, poste 81.

## DEMANDES D'EMPLOIS

H. cinquantaine, bonne présentation, recherche place dans restauration pour seconder patron, sérieuses références. Ballanger. Tél. 808-07-44, à partir de 18 h.

## OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- INGENIEUR ELECTRONICIEN — Réf. VM 4209 N
  Documentation technique
- ORGANISATION-INFORMATIQUE — Réf. VM 11525
  Vernon (27)
- INGENIEUR CONTROLE QUALITE — Réf. VM 17502 A
  Alsace
- ACHETEUR TECHNIQUE — Réf. VM 5441 J

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris

Organisme à gestion paritaire recherche pour renforcer son équipe de chargés de mission et d'études

**JEUNE DIPLOMÉ (E)**

- Enseignement sup. (gestion, économes, droit...), débutant ou première expérience.
- Connaissance du secteur agro-alimentaire et de la formation appréciée
- Sens aigu des contacts.
- Relations avec entreprises impliquant fréquents déplacements en France.

Adr. let. man. C.V., ph. et prét. a/n° T 027.466 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Importante firme d'installations de stands recherche

**2 CONCEPTEURS MAQUETTISTES**
CONFIRMÉS

pour création de stands d'expositions. Ne pas se présenter. Ecr avec C.V., références et prétent. + photo (retour assuré). Structures internationales. Boîte postale 101, 83102 Marcoule Cedex.

SOCIÉTÉ NORBERT BEYRARD FRANCE
Études économiques financières informatiques spécialisées dans assistance technique aux pays en voie de développement recherche
1) Ingénieur System pouvant être Chef d'Exploitation d'un centre de calcul, ayant une bonne connaissance de PL1.
2) Un Analyste Programmeur spécialisés des chaînes de traitement, ayant une bonne connaissance de PL1.
Tous deux pouvant accepter missions longue durée en Afrique francophone.
Ecrire avec curriculum vitae à la Société Norbert Beyrard France, 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e.

La municipalité de Malakoff recherche d'urgence une puéricultrice D.E. pour poste de directrice crèche familiale.
Écrire à M. le Maire Place du 11-Novembre, 92240 Malakoff.

Commune de Jouars-Pontchartrain (78760), recherche Animateur expérimenté pour son foyer rural. Adresser candidature avec C.V., à M. le Maire.

INSTITUT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR recherche pour Paris

**DIRECTEUR DIRECTRICE D'ÉTABLISSEMENT**

Pour direction des études, planning et organisation. Doit avoir impérativement — déjà dirigé les études d'un institut ou Ecole privée.

Ecr. C.V. a/n° 868.593 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Très import. Sté industrielle cherche pour Paris

**CONTROLEUR DE GESTION**

*Le candidat retenu pourrait être un ingénieur ayant une expér. industrielle préalable.*
Env. lettre et C.V. en rappelant la réf. 347 à O.S.P. Serv. D, 7, rue Ste-Anne, Paris (1er), qui transmettra.

L'Association Jeunesse Culture Loisirs et Techniques propose des offres d'éducateurs spécialisés, d'éducateurs spécialisées, de Moniteurs éducateurs et de Monitrices éducatrices pour les établissements suivants :
a FOYER DE PARIS 18e
Foyer pour scolaires, apprentis et jeunes travailleurs adolescents ou adultes.
ETABLISSEMENT de 35 lits
4 postes : 6 hommes et 1 femme
a DÉPARTEMENT de L'OISE
BEAUVAIS : Foyer en appartement pour adolescents ou adolescentes en formation professionnelle scolaire.
ETABLISSEMENT de 30 LITS
2 postes : 1 homme et 1 femme
BEAUVAIS : Foyer en appartements pour adolescents ou adolescentes scolaires, apprentis et en formation professionnelle extérieure.
ETABLISSEMENT de 30 LITS
2 postes : 1 homme et 1 femme
NIVILLIERS (8 km de BEAUVAIS)
Établissement pour adolescents ou adolescentes en formation professionnelle à l'extérieur.
ETABLISSEMENT de 70 LITS
5 postes : 3 hommes et 2 femmes
Poste à pourvoir dans l'immédiat ou début septembre (6 départs).
Adresser les demandes d'emploi avec curriculum vitae et photo à J.C.L.T., 17, rue Gabert, 75015 PARIS
Commissaires aux comptes recherche
**COLLABORATEURS**
ayant bonne expérience révision comptable.
Ecr. n/n° 7027792 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

## capitaux propositions commerciales

Entreprise d'exportat. et de distribut. ch. produits franç. pour distribut. et vente en Suisse. Faire offre ss. Boîte postale 15, 1245, Genève (Suisse).

## fonctions commerciales

Création de poste — 140 000 F +

### Directeur des Ventes
**France**

Nous sommes une entreprise de production de CERAMIQUE (350 personnes, 83 millions de CA) filiale d'un groupe français aux activités internationales.
— Vous êtes un homme de terrain expérimenté et connaissez particulièrement le milieu des négociants en matériaux de construction.
— Vous désirez créer et faire évoluer un poste dont les perspectives de développement sont intéressantes.
— Vous souhaitez être basé à Paris mais êtes disponible pour de fréquents déplacements de courte durée en province.
Nous vous proposons :
•d'animer un réseau de 10 agents répartis sur l'ensemble du territoire
•de promouvoir de nouveaux produits
•d'élargir notre clientèle
•de participer enfin de manière active à la définition de la politique commerciale de notre société.

sélé CEGOS

Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et prétentions à Claudine FERRY-CLEMENT, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX sous référence 3005/M.
Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis

Discrétion de rigueur

## information divers

Pour faire circuler votre roman FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

## automobiles

### ventes

**de 5 à 7 C.V.**

Part. vds G.S.A. CLUB 2e main, 38.000 km, avril 80, RIC, Vert mistral. Tr. bon état. Px Argus. Tél. 609-67-78.

Vds ass. (coll.) PANHARD 17 24 M, 1971, 127.000 km d'origine. Px 14.500 F. A voir. 370-43-51.

### achats

**FRANCE AUTOS**
recherche pour OPÉRATION TITRE MARQUES
**VÉHICULES 74 à 80**
PAIEMENT COMPT 1re QUALITÉ
LA SOCIÉTÉ FAIT
Achats-ventes-échange-dépôt
**368-08-75.**

## boxes - parking

PARKING BRISTOL
106, r. du Fg-St-Honoré, Paris-8e. Ouvert ts les jrs 24 h/24. Places dispon. à louer au mois ou à l'année. Pour le mois, 266-91-48.

# l'agenda du Monde

## Offres de particuliers

PARTICULIER vend (pas mis au terrasse) I. living PAUSSANDRE DE RIO + table + 4 chaises, le tt très b. éc., disponible fin AOUT. Tél. du lundi au vend. (juin-juill.) après 18 heures : 378-61-22.

## Antiquités

C'EST AU DÉPOT VENTE DE PARIS, que vous vendrez au mieux vos antiquités, matériaux d'occasion, voir la décorer que vous envisagez. 2.000 m² d'exposition. 61, rue de Lagny, Paris-20e. Tél. : 372-13-91.

## Beauté

BRONZAGE RAPIDE UVA Sauna, douche au jet « Club Soleil », 542-91-05.

## Bijoux

BIJOUX SUR MESURE Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS ! dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses authentiques, perles, émeraudes. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. 320-88-09.

BIJOUX ANCIENS SAGESSE ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 15, rue d'Amsterdam, 9e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

## Carrelages

LES PLUS BEAUX
Direct usines
Vente particulière
113, av. Parmentier (11e)
**Tél. : 357-09-46 ++**

## Détectives

**DUBLY** 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUÊTES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.39
Consultations gratuites

## Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + cuisson + frigo + rangements)
En 3 m 2.300,00 F Pertx.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. OUVERT LE SAMEDI. Tél. 222-44-44.

## Chasse

A vendre à amateur
**TROPHÉE SANGLIER**
120 kg, naturalisé avril 1981. Prix : 1.700 F.
Tél. : 227-41-09 heures repas.

## Enseignement

Apprendre l'américain à
**L'AMERICAN CENTER**
261, bd Raspail, PARIS 75014.
**633-67-28**
Session intensive de 29 juin au 10 juillet pour :
- Lycéens
- Lycéens-en mal d'Anglais touristes.

Méthode orale, cours dans la journée et le soir. Inscriptions de 9 ou 25 juin.

## Mode

**30/40 % moins cher**
COSTUMES - VESTES
Les marques de tous à qualité/prix. 5, pass. de Villiers-17e. Métro Villiers.

## Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
**50 %**
de sa valeur
Téléphone : 842-42-62, 260-41-88.

**INCROYABLE**
30.000 m²
**DE MOQUETTE**
en stock à liquider. Pure laine et synthétique, prix de gros, pose assurée.
Renseignements 757-19-19.

## Peinture

TRAVAUX DE PEINTURE et papier peint, par ouvrier, bonne expérience, travail soigné. Prix modérés. 961-83-58.

## Prêt-à-porter

**« L'HOMME »**
habille les HOMMES
Vêtements sur mesure et prêt-à-porter
77, rue Rivoli, 75018 Paris
Tél. : 607-41-08
Mr Marx-Dormoy.

## Psychologie

**VIDÉO-THÉRAPIE**
Se voir pour évoluer.
Groupes. Séances individuelles et formation 1981-82.
C.E.N.T.R.E., 82, rue de Vernueil, 75007 Paris. Tél. 261-18-44.

## Stages

**LA PELOUSE CLUB VERT**
Nature, Equitation, Tennis.
Piscine.
20 JUIN - 20 SEPTEMBRE.
MONTFRAIS, 20 km Laval (R.N. 61). 903-50-90, 940-32-39.

Former, certifiée, Cours intensifs ALLEMAND en AOUT ESPAGNOL en septembre. Nouvelle pédagogie très efficace. Détente et plaisir d'apprendre. Tél. 326-20-43.

Juil., août, sept., stage de cuisine de 12 jours en Provence. Départ Paris. 1.890 F, séjour compris. Ecrire à Mme Cammarel, Calendrycuisine, Saint-Theodorit, 30260. Tél. : (66) 77-43-86.

## Soins de beauté

**LABORATOIRES CAPILLAIRES**
recherchent jeunes femmes, jeunes filles aux yeux et cheveux naturels ou colorés pour soirées rémunérées.
Appeler 758-97-62
10 h-12 h et 15 h-18 h 30.

## Vidéo

**JUKE-BOX**
Loisirs club vidéo
UHC BETA
1000 titres (RCI, Warner Bros, Rank Charisma)
Vente 450 F, loc. 48 h., 95 F.
8, bd des Capucines, 75008 Paris
85, rue d'Alésia, 75020 Paris. Téléphone : 373-29-04.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**296-15-01**

## Vacances - Tourisme - Loisirs

**Vacances à CHAMONIX**
Location à la semaine studios, 2-4 pers., 2 pièces, 5-8 pers., entièrement équipés, dans résidence standing personnes.
LOCATIONS ORION
28, rue de Surène
75008 Paris. 266-33-26.

**VACANCES SUR LES CANAUX BRETONS**
En bonne boats de 6 personnes. TOURISME FLUVIAL BRETON, sa. (99) 90-54-99, B.P. 32, Le Roche Bd. 56130.

Loue juillet, Gironde prox. océan, villa tt cft 75 m. parc, forestier. Tél. : (56) 41-40-29.

50400 Granville, plage Saint-Nicolas, Au Bon Accueil. Tél. (33) 50-06-86, hôtel-restaurant tous confts.

A louer juillet dans la Drôme (rieur village), très belle maison avec cft et tél. Pour renseignements appeler entre 18 h ou 260-71-82.

A louer JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE, grand studio 40 m² meublé, près Gabriel Lelin et Jardin des Plantes. Immeuble standing tout confort. 2.500 F par mois ou 7.000 F pour 3 mois. Scr. r/r n° 6.742 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75008 Paris.

Animatrice atelier des enfants, Beaubourg, recrutée enfants 5 à 10 a. de matéon. 140 bis rue de Paris, Juil./août, 380 F par sem. Tél. : 16 (33) 33-85-88.

Vacances à **ANTIBES**
Location à la semaine studios 2-4 personnes, tout confort, entièrement équipés, standing. Résidence LE PARC.
66, rue de Sharon, 75008 Paris.
Téléphone : 266-09-26.

**EXCEPTIONNEL** du 15 au 20 juin, grande promotion tournante s'est organisée par : AGOUDAL Maritime, 18 (56) 28-92-73, spr. 21 h.

**GASPILLEZ LE SOLEIL PAS VOTRE ARGENT**
2 semaines de rêve le long du golfe de Cavi en CORSE tout compris + repas avec table de plus de 40 spécialités. Bungalows le long de la plage, animation, Deux semaines, voyage aviion tout compris à partir de : 2.380 F, départ Paris. 1.890 F, départ Marseille. Encore quelques places disponibles pour le départ de 27 juin. Documentation gratuite : CLUB OLYMPIQUE, 2, r. de Echelle, 75001 Paris. 260-31-62 (lic. d'Etat 438).

LOCATION CAMPING-CAR
3 pl., env., 1.900, m., 3.900, gar., 5h-885-40-28, 7 325-42-28.

Bloque de fraîcheur archéologique pour les 18-30 ans à CAEN (Normandie) du 18 au 29 juillet. Travail et initiation sur un chantier gallo-romain, et NAVIGATION.
Renseignements et inscriptions : Direction départementale jeunesse et sports de votre département ou au 16 (31) 76-04-28.

A LOUER VILLA PR TOUT CONFORT (92) SAINT-MAXIMIN, LA-STE-BAUME, JUILLET, TEL. (91) 78-18-62.

100 km PARIS (autoroute du Sud) maison 2 pièces, juillet, août, septembre dans vaste domaine boisé, pleine, sports, équitation, golf, 4.500 F par mois.
Tél. : 747-14-05 bureau, 704-94-80 domicile.

**ÉTÉ 1981**
LES SABLES D'OLONNE (Vendée)
Station été-hiver 1.500 m appartements à louer
2 à 6 pièces
Nombr. activités et animations sportives.
Renseignements : (1) 771-31-43, (79) 31-31-44.

AQUITAINE, proximité mer, BELLES VILLAS à louer, gd. gar. sur dom. : (66) 28-86-90.

LE LAVANDOU, à louer appart 4 pers., 1re saison, juill.-août-sept. Téléphone : (8) 707-12-16.

Loue à LESCONIL, Finistère-Sud, à 200 m. de la plage, appartement tout confort pour 4-5 personnes, juin, septembre 1.500 F ; juillet : 2.200 F. Odette Boennec, 14, r. Lebrun, 22198 Lamballe. Tél. : (96) 47-83-81.

**MONTRÉAL**
Canada, belle APPARTEMENT 6 PIÈCES, MEUBLÉ, 4 à 6 personnes ou au choix.
Rens. Canada 19-(514)274-19-08

BRETAGNE : Propriété ver. belle villa à louer. Dpc. gd. sur dom. : (98) 56-46-81.

SÉJOUR A LA CARTE DANS LE PARC DU QUEYRAS en demi-pension, 62 F. Tél. : (92) 46-70-82 ou 338-37-46.

Rendez-vous en été au Pérou et la conduites de Thierry Renard, un des meilleurs spécialistes des Andes. PÉRIPLES, 77, av. E.-Zola-15e, 577-50-00.

Vacances inoubliables, randonnées pédestres en Grande Kabylie à la découverte du Massif de DJURDJURA. PÉRIPLES, 77, av. Emile-Zola-15e, 577-50-00.

**STE-MAXIME** 1re ville nord. Vue mer, VILLA, 6 pièces, gd. cft, 1 km plage. Tél. (54) 78-28-56.

A louer, 15-31 août, appart., sept., tout cft, 4.500 F. CAP-D'AGDE, Tél. (231) 96-08-35.

PORT-GRIMAUD, Clé locative et plage, 2 p., belle vue, cft, sem. du 1er au 22 août, 707-97-11.

Petite station prés des Alpes, loc appartement 7-8 pers., tout cft, gd balcon, mid. Tél. 567-84-10.

PORT-BARCARÈS. 8 pièces, grande terrasse dimensionnée sur jardin privé pour vous jouer nautiques, tennis, juillet, août, 6.000 F par mois.
Tél. : 704-14-02 bureau, 704-34-69 domicile.

55 km Narbonne, dans parc de loisirs (piscine), juill. à sept., home-maisil - Tél. : 370-43-81.

Près Grasse, vieux mas, plaine nature, calme, 2 ch., cft, juillet. Tél. : (93) 77-22-41 ( matin).

JUAN-LES-PINS. A louer dans ville « Les Noyers d'Or », avec jardin, verdure, très calme, chambres très confortables. Juin, juillet, août, septembre. Tél. : (93) 74-12-76.

Vacances enfants/jeunes places disponibles en juillet et août. Accueil de 4-8 17 ans en différentes régions de France.

Séjours à dominante sportive ou culturelle, à partir de 13 ans.

Tél. : V.V.L., 681-02-20, de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h, samedi excepté.

Loue Le Lavandou (Var) 2e quartier, 2e étage, ascenseur, résidence avec jardin 700 m de la plage pour mois ou quinzaine, vue bleu ciel.
Ec. a/n° 8.674 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75008 Paris.

L'été à **DEAUVILLE**
Location à la semaine, studios 2-4 personnes, tout confort, 5 minutes de la plage, immédiat.
LOCATIONS ORION
28, rue de Surène, 75008 Paris.
Téléphone : 266-33-26.

هذا من الأصل

# RELIGION

## Les travaux du conseil permanent de l'épiscopat français

### Valeur et limite de l'action catholique

Réuni à Paris du 15 au 17 juin, le Conseil permanent de l'épiscopat a traité principalement de l'Action catholique des milieux indépendants (A.C.I.) et des missions extérieures.

● L'ACTION CATHOLIQUE

Le cardinal Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale, a notamment déclaré que les évêques étaient « proches » des milieux de l'A.C.I., qu'ils connaissaient bien, « au point *d'être portés à leur donner spirituellement davantage* ce qu'ils *demandent par instinct ou par tradition que ce dont ils ont besoin face aux situations* ».

Le Conseil a observé « un *émiettement dans la pastorale des milieux indépendants* », la commission *ad hoc* se proposant d'élaborer un « projet pastoral ».

Dans un document sur l'action catholique en général à l'usage de l'épiscopat, le Père Pierre Molin, secrétaire général de l'épiscopat pour l'apostolat des laïcs, affirme : « *Une Eglise entièrement construite sur la seule Action catholique pourrait risquer de devenir une Eglise marquée trop exclusivement par le modèle d'apôtre qui est celui de militant. En revanche, une Eglise qui ne ferait pas une place centrale au type de présence de l'Action catholique ne pourrait être qu'une Eglise gravement mutilée.* »

● LES MISSIONS

Le cardinal Etchegaray estime « *pesants et hésitants* » la démarche missionnaire à l'intérieur de l'hexagone qui devrait trouver un stimulant dans le renouveau de la mission à l'extérieur. Il a souligné « *les responsabilités religieuses* » des touristes français, « *l'urgence de l'Evangile, à-t-il conclu, ne pourra plus s'appuyer sur la supériorité de l'Occident chrétien.* »

Les prêtres français qui exercent leur ministère en Afrique, en Asie et dans les DOM-TOM sont au nombre de trois cent vingt. Cent deux demandes provenant de pays étrangers sont en instance, qui seront particulièrement difficiles à honorer.

Depuis la création du *comité France-Amérique latine* par Mgr Riobé, cent quatorze prêtres remplissent leur tâche sur ce continent.

Dans le sillage de la Pentecôte œcuménique organisée par Jean-Paul II à Rome (*le Monde* du 9 juin), le cardinal Etchegaray a invité, le 16 juin, les représentants de l'orthodoxie à un dîner suivi d'un échange autour du Père Yves Congar, puis à une prière commune (credo de Constantinople, etc.) dans une des chapelles de la rue de Sèvres à Paris. C'est la première fois que s'est tenue une réunion de cette ampleur et de cette formule. — H. F.

## LE MOUVEMENT DROITS ET LIBERTÉS DANS LES ÉGLISES LANCE UN APPEL À TOUS LES CHRÉTIENS DE FRANCE.

Le mouvement Droits et libertés dans les Eglises lance un appel à « *tous les chrétiens de France pour qu'ils prennent part à la réflexion d'une « charte » des droits dans l'Eglise catholique* ».

Ce mouvement est issu du Comité pour la défense des droits des chrétiens, qui avait pris, l'an dernier, diverses initiatives, notamment l'invitation « à Paris, pour une conférence publique en avril 1980, du théologien suisse Hans Küng.

L'appel reprend l'initiative du mouvement américain *Association for the rights of catholics in the Church* (Association pour les droits des catholiques dans l'Eglise), fondé en 1980 « *pour contribuer à un changement fondamental de structures dans l'Eglise catholique* ».

« *Il s'agit donc, pratiquement*, soulignent l'appel, *d'interroger notre expérience ecclésiale, individuelle et communautaire, la plus concrète et, à partir d'elle, de présenter des projets de listes de « droits dans l'Eglise* », en insistant sur *les libertés qui nous semblent insuffisamment reconnues ou même violées et qu'il nous paraît indispensable, aujourd'hui, de promouvoir et de garantir pour un meilleur exercice de ces droits et de notre responsabilité de baptisés* ».

(1) Ces projets de rédaction, doivent être adressés à Droits et Libertés dans l'Eglise, 14, rue Saint-Benoît, 75006 Paris.

# SCIENCES

## Le troisième lancement de la fusée Ariane a été un succès

Le troisième lancement de la fusée Ariane a été un succès, malgré un compte à rebours émaillé d'incidents. La mise à feu n'a pas eu effet, avoir lieu à 23 h. 20 (heure de Paris) comme prévu, mais à 14 h. 33, avec près d'une heure quinze minutes de retard.

Après un premier arrêt du compte à rebours dû à une mauvaise commutation électrique empêchant le fonctionnement d'une valve du système d'attitude (orientation) du troisième étage de la fusée, une désynchronisation du radar de Cayenne chargé de suivre la première partie du vol a prolongé l'interruption du compte à rebours.

Après allumage successif des trois étages, les deux « passagers » d'Ariane, les satellites Météosat-2 et Apple, ont été mis en orbite.

Sous réserve de vérifications à faire sur l'orbite stable, ce second succès qualifie la lanceur pour des tirs opérationnels. On peut espérer qu'il entraînera la transformation de plusieurs options en commandes fermes.

La préparation du tir s'était opérée sans difficultés particulières. Vers 8 heures (5 heures, heure locale) avait eu lieu le retrait de la tour abritant le lanceur et permettant son montage. Ariane était alors apparue dans la lumière des projecteurs, dressée sur sa table de lancement. Vers 10 h. 20, avait commencé une opération délicate : le remplissage du troisième étage en hydrogène et oxygène liquides. La météorologie était favorable, le plafond de nuages plus que suffisamment haut pour permettre un suivi optique du lancement. Et l'« hypothèse australienne » était levée.

On avait craint, en effet, jeudi soir, de devoir retarder le lancement à cause d'une grève des P.T.T. australiens. Le suivi du satellite indien Apple, qu'Ariane devait emporter en plus du satellite européen Meteosat-2, devait être assuré par la station indienne de Shar, dont les liaisons avec Kourou passent par l'Australie. Mais, ce vendredi matin, une liaison par télex avait pu être mise en place et le tir pouvait donc avoir lieu.

## Au moindre «hoquet» du lanceur...

Kourou. — « *Nous n'avons laissé dans l'ombre aucun problème technique* », déclarait le directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), M. Yves Sillard, à la veille du tir. Formule lapidaire certes, mais qui, comme toutes les formules, ne vaut que par ce qu'elle sous-entend : un an de recherches, d'analyses et d'essais menés pour identifier et palier les causes de l'échec essuyé en mai 1980 par la fusée européenne en raison du mauvais fonctionnement d'un moteur du premier étage d'Ariane. Des dizaines de millions de francs ont été dépensés à cette fin et pas moins de cent soixante-quinze essais de ce moteur (dont quatre unités équipent le premier étage et une seulement le second) ont été menés en Europe pour aboutir à ce lancement très important pour l'avenir de la fusée européenne;

« *Tout a été mis en œuvre pour réussir* », disait-on au Centre spatial guyanais de Kourou, tant il est vrai, comme l'a fait remarquer le directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), M. Erik Quistgaard, que « *l'Europe a besoin d'un succès* ». Mais l'enjeu politique et économique est tel que chacune des parties impliquées dans ce programme (environ 3 milliards de francs, dont plus de 60 % supportés par la France) était attentive, au-delà de ce qui est normal, au moindre « hoquet » du lanceur. Au point que quelques équipements donnant entière satisfaction en Guyane ont été changés, simplement parce qu'en métropole certains modèles avaient donné lieu à quelques inquiétudes (il s'agit notamment du système de contrôle d'attitude et de route du troisième étage et des boîtiers électriques). D'autres, et c'est plus naturel, ont aussi été remplacés non parce qu'ils mettaient en cause le lancement mais simplement parce qu'ils présentaient des performances très légèrement différentes de celles fixées par le cahier des charges.

De même, mais là il s'agissait d'une nécessité, le prise d'alimentation du deuxième étage en peroxyde d'azote, un des liquides brûlés par le moteur, a été changée à cause d'une fuite. Sécurité d'abord, donc ; même si, comme le disait un des responsables du lancement, « *ce ne sont pas des incidents de ce genre qui nous donnent des états d'âme* », on veut « *assurer le coup au maximum* ».

Comme pour n'importe quel tir, on a donc vérifié et revérifié, mais, pas avec cette sérénité de ceux qui sont habitués à la routine. Ariane est trop jeune encore, et nombreux sont ceux qui, à la veille du lancement, déclarent que leur sommeil était bien léger.

Et pourtant, que de garde-fous supplémentaires mis en place pour ce tir. Témoin, cette campagne de préparation au lancement qui a été un peu plus longue que prévu. Témoins ces quatre-vingt-dix minutes qui ont été ajoutées au compte à rebours — et consommées en partie pour changer la prise d'alimentation du deuxième étage — pour parer à l'inattendu. Témoin, enfin, cette décision de longue date de faire fonctionner les moteurs d'Ariane à une « pression foyer » inférieure d'une atmosphère à celle retenue pour le précédent tir.

Certes, le parte en performance est relativement nette — diminution de 30 à 50 kilos de la charge mise sur orbite, — mais l'on espérait, à Kourou, que les excellents résultats obtenus en décembre 1979 avec le premier Ariane permettraient de contrebalancer ces effets d'n'atteindraient pas, pour ce tir, les conditions de vol des deux passagers d'Ariane : le satellite météorologique européen Météosat-2 et le satellite de télécommunications indien Apple.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

# SPORTS

## RELANCE DE LA CAMPAGNE CONTRE LES RELATIONS AVEC L'AFRIQUE DU SUD

Les ministres des affaires étrangères des pays africains membres du Commonwealth, qui viennent de se réunir à Nairobi (Kenya), ont lancé un appel au gouvernement néo-zélandais afin qu'il prenne des mesures pour faire annuler la tournée de rugby que doit effectuer dans ce pays l'équipe sud-africaine, les Springboks.

Les ministres ont souligné que le « *régime raciste d'Afrique du Sud* » attachait une grande signification politique à ses contacts dans le domaine du rugby et qu'il utilisait les sports pour sortir de son isolement sur le plan international.

Les ministres africains anglophones ont souligné que cette tournée, si elle avait lieu, mettrait « *sérieusement en péril* » la tenue de la réunion des ministres des finances du Commonwealth à Auckland cette année et les jeux du Commonwealth en 1982 à Brisbane (Australie).

Ranimée par la publication de la « liste noire » des sportifs « compromis » avec l'Afrique du Sud (*le Monde* du 25 mars) et par la polémique déclenchée autour de la récente tournée dans ce pays de l'équipe irlandaise, la lutte contre la politique sportive de Pretoria, éclipsée au moment des Jeux de Moscou par les problèmes du boycottage, connaît de nouveau développement.

En Australie, M. Malcom Fraser, premier ministre, s'refusé d'organiser une réception en l'honneur de l'équipe de France actuellement en tournée parce que plusieurs « tricolores » ont joué en Afrique du Sud l'année dernière et parce que la Fédération française de rugby est favorable aux relations sportives avec ce pays.

◆ *Sports équestres.* — Le concours de sauts d'obstacles international (C.S.I.O.) de Belgique a débuté le 18 juin par une victoire de l'ancien champion de France, Hervé Godignon, qui s'est imposé sur *Eradicky*, dans la première épreuve disputée au barème « A », avec barrage intégré. Il a devancé l'Allemand de l'Ouest Franke Sloothaak sur *Argonaut IV*, et le Français Hubert Parot sur *Baroudeur*.


# L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

## appartements ventes

**5e arrdt**

PANTHEON-LYCEE HENRI-IV BRULERIE SAINT-JACQUES 2 et 4, rue Lacépède

**2 - 3 - 4 - 5 PIÈCES**

Terrasse - Verdure
Livraison Mai 1982
VENTE EXCLUSIVE 5, av. de l'ESTRAPADE
S/pl. jeudi, vendredi, samedi, de 14 h. 30 à 19 h., ou 30, ou BEGI - 267-42-06.

12 bis, BOUL. PORT-ROYAL Imm. pierre de taille, studio, entrée, bains, w.-c., rez-de-ch., cour, soleil. Prix : 300.000 F. Samedi, de 11 h. à 17 h.

**6e arrdt**

CHERCHE-MIDI - Petit studio, kitchenette, bains, 20 m². GARBI - 507-22-88.

**7e arrdt**

170 m² RUE DE LILLE dans Hôtel XVIIe pour gens de goût. DORESSAY, 548-43-84.

**11e arrdt**

**PARIS-XIe**

Rue Sant-Maur, près République, 4e et saint-dern. ét. (asc.) donnant s/jard. lot. 30 m² 3-pièces (sud). 1 P. + 1 s. de bns + 1 mans. cuis. éq. tt confort. + cave. Fart. ét.st. Apr. 19 h. 750-21-45.

**12e arrdt**

PRÈS AV. SAINT-MANDE 15, RUE MONTGRAS ap. 4e ét. s/ rue/jard., beau 2 P., cuis. équipée, ctr. 345.000 F. Samedi, de 11 h. à 17 h.

**13e arrdt**

**PARC MONTSOURIS**

Prox t., LOFT refait par architecte, 225 m² sur 3 niveaux dont 1/3 utilisable parfaite., au calme. Agréablement tel. et tête, jardin entretenu. 2 parkings. Très original. Tél. 250-67-36 ou 549-63-50.

**15e arrdt**

**LOURMEL** magnifique 4 p., cft, 2 bns, 2 w.-c., 2 parkings, ASCEN. FLEURI, VUE EXCEPTIONNELLE, 1.350.000 F. 577-96-66, 1er, 2.

22, AVENUE EMILE-ZOLA Charmant immeuble 4 p. récent. Parking. Sam./mardi, 14-17 h. 623-29-17.

Part.-vd, 45 r. Dutot, 2 p., bain, tt cft, lib. 1er sam. apr. 450.000 F. Samedi : 10-12 h., 17-18 h.

**MÉTRO PASTEUR** Sur jardin SUR bains, PIÈCE DE TAILLE GD LIV., entrée, gde chambre, BUREAU, cuisine, bains, w.-c. PRIX INTÉRESSANT, BALCON. 199, rue de Vaugirard. Samedi, dim., lundi 10 à 18 h.

**Mo CONVENTION** récent, TT CFT, 4 PIÈCES, LOGGIA, SÉJOUR, 3 CHAMBRES, entrée, cellier, w.-c. douche. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. 264, rue Lecourbe. Samedi, dimanche 15 à 18 h.

**Mo VOLONTAIRES** 6e ét. calme (asc.), RÉCENT, tout cft, 3 PIÈCES entrée, cuisine, bains, toilettes. PRIX INTÉRESSANT. 75, RUE DUTOT. Samedi, dim., lundi 15 à 16 h.

**16e arrdt**

16e SUD, 2e étage, asc., bon imm., liv., dble, 2 ch., bns, 730 000 F - 288-84-01.

**Mo RANELAGH** 'o. R. T. F. Imm. récent, tout cft. 10e étage. Liv. + s. à manger, 2 chambres, entrée, cuisine, bains. SALGON. PRIX INTÉRESSANT. Gde. 11, rue de Boulainvilliers, asc. Samedi, dim., lundi 15 à 18 h.

MOLITOR Récent standing. GRAND SÉJOUR, 2 CHAMBRES. Loggia fleurie. DÉCORATION. Prix : 990.000 F. 288.64.01

**17e arrdt**

**SPÉCIAL PLACEMENT**

Lemoine Neuilly, pour Mme et 17e s/Levallois. Rénovés. Imm. en pierre, 6 studios et petite 2 p. EN DUPLEX équipés tt cft. Gest. ass. par nous grand Nord d'emploi 5 ans. Le propriétaire EUROVIM 722-41-00.

**19e arrdt**

**BUTTES-CHAUMONT** sur 3 p. gde rangement, parking. Sam./lun. 14-18 h. 35, r. Manin.

**20e arrdt**

118, av. Pasteur. Les Tilleuls, groupe vd 11 2 p., cuis., bns, 230.000 F. 3 p., cuis., bns, 288.000 F. immédiate. 15.20, bd. Sébast. Sam. dim., lundi 15 à 20 h.

Métro BUZENVAL, imm. 74, gd studio, kitchenette, excellent état. 2e ét., asc., vue dégagée. 240.000. MICOT 344-43-87.

**91 - Essonne**

Verrières-Le-Buisson, F3 dt part, 67 m², loggias + gren. parking. Px 240.000 F. Tél. 920-42-45.

**92 - Hauts-de-Seine**

Meudon centre 80 m² 4 p. 4e ét. dern. ét. ss asc. cuis. éq., loggia, park., vend. cause. 626-39-30.

**BOURG-LA-REINE** Mo Magnif. living, dble terrasse SUD + 2 ch., gd cft. JARDINET. Px. 690 000 F - 660-44-66.

## Province

CHATEL : ÉTÉ-HIVER Studio 4 pers., 26 m² + balcon, avec 40.000 cpt + crédit, 2-3 p., location ses. GRG, 76, Champs-Elysées, PARIS-8e. (1) 359-68-04/ (50) 71-76-49.

EVIAN. Très beau studio dans résidence neuf, panoramique lac et casino, grand balcon avec jolie vue. Tél. 75-12-58.

DEAUVILLE

Emplacement exceptionnel, quartier calme et résidentiel, plein sud, dans une belle pierre maison récente avec jardin privatif.
— Studio ..... 190.000 F
— 2 pièces ..... 231 000 F
— 4 pièces ..... 323.000 F
17, av. des Prairies, DEAUVILLE

Groupe Chatius, Palace des Bonnets, blanc. SALGON. 78600 Houen. (35) 98-56-84.

Appt 140 m² habitables + 60 m² terrasse, vue sur mer, impeccable, piscine, à CASSIS CENTRE, avec garage + cave. Téléphone : (94) 26-12-96.

## Etranger

A vendre Espagne, près Alicante Torrevieja, villa neuve 4 p./mer 110.000 F. Tel. avant 8 h. après 20 h. + 267-43-52.

## appartements achats

ACHÈTE Direct. URGENT. PARIS, 2 à 4 PIÈCES. VISITE. CFT CASH. NOTAIRE. BON GUARTIER. - 873-23-59.

## hôtels particuliers

URGENT recherche HOTEL PARTICULIER de PRESTIGE NEUILLY, 16e ou 8e, avec jardin. Très belles réceptions, 5 à 8 chambres de maître + salles de bains. 6 chambres de service. Tél. : 725-78-09. M. LEDOUX.

## fonds de commerce

Part. vd en Savoie, murs, fonds bar-rest., hôtel + appart. rest. peut se louer. Station, jardin, ac. 42 km les Bouvart, prix 700.000 F. Tél. 47-53-51-11 ou week-end (79) 65-25-76.

Vds Hôtellerie Familiale bord mer, 50400 GRANVILLE SAINT-PAIR. (33) 50-06-86 - 50-06-31.

## bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS, sièges centraux, bns services

**BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e**

**ASPAC** PARIS-8e votre SIÈGE SOCIAL

SIÈGES DE SOCIÉTÉS ou secrétariat, tél., télex. CRÉATIONS D'ENTREPRISES

**ACTE S.A. 261-80-88 +**

NOUVEAU ! PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24 h. sur 24 - Siège de Stés TOUS SERVICES CONTACTS 2000 - 548-49-82.

CONSTITUTION DE S.A.R.L. Secrétariat téléphonique et commerciaux. Tous services 355-17-50

**8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES**

Domiciliation RM. RS. SARL. A partir de 190 F. SOCIÉTÉS SOCIÉTÉS Tél., télex, toutes démarches 623 - 562-43-12

VILLA D'ORNANO XVIIe dans bel immeuble pierre, r.-de-ch., 134 m², tout confort. AGENCE DE LA GARE PIERRETTE. Tél. 626-24-43.

## immobilier information

INVESTISSEMENT FONCIER, GISSEMENT POTENTIEL DE PÉTROLE ET GAZ U.S.A. Magnif. parc formée d'un plateau (62.8 ha), sect. montagneux, West-Virginie (U.S.A.), près, bois, grande maison, prairies, animaux, commod., sur cour, eaux, routes. Vue magnif. sur forêt nat., pr passer ski et chasses de loisirs, env. 2 h. Washington (D.C.) et New-York. Mat : 1 510.000 $ U.S. Prix et condit. négoc. Ecrire sous référence 1 bis, rue Saint-Augustin, 75002 Paris.

## locations non meublées demandées

Paris

PPTAIRES Louez vos appts sans garanties sous 24 heures Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, résidences pour CADRES. Durée 2 4 6 ans - 283-87-02.

## propriétés

**POIGNY-LA-FORET**

VILLA 200 m² + dépendance sur 3.000 m² de terrain bois, excellent état, tout confort, 1.150.000 F. Visite samedi de 14 h 80 à 17 h. « Le Bohème », rue Bt-Léger ou 908-38-10.

BOURGOGNE Près Gambais SPLENDIDE MAISON Vaste séjour-salle à manger, cheminée, salle d'armes, bibliothèque, 5/6 chambres, tt cft, 4.000 m² terrain, maison gardien 2.200.000 F. GARBI 567-22-88.

Propriétaire vend demeure à restaurer complètement. 4 ha 1/2 — 100 km Ouest Paris. Tél. 851-61-01.

Espagne - Javea, à vendre

**PROPRIÉTÉ**

2.000 m² de terrain avec vue panoramique et imprenable sur mer. Belle villa avec piscine, (grand living avec cheminée et sol en marbre, 4 chambres 4 coucher, 3 bains, cuisine équipée, garage, cave, grande terrasse couverte). Conviendrait pour grande famille. Prix de vente : Fr. S. 265.000 Event. meublée : Fr. S. 280.000 Entre sous chiffre 17-60635, PUBLICITAS - C-1630 BULLE.

TOURAINE RÉGION AMBOISE Belle propriété parfait état. Prix intéressant. Tél. : 16 (54) 77-17-81.

## locations non meublées offres

Paris

Mo Vaugirard. Loue pièce indép., usage professionnel, cft cent., sec., 450 F par mois + charges. 532-28-45, av. 8 h et ap. 20 h.

15e, vue sur Seine, 3 p. 110 m², cuis. équipée, parking, bus, tout con. Reprise très justifiée. Avec ou sans mobilier 5.000 F/mois. Téléphone le matin : 575-56-49.

LEDRU-ROLLIN - Beau 2 P., tt cft, soleil, 1.800 F s/rue/cour, 13 h. 30 à 16 h., 1, rue KELLER. Téléphone : 885-41-20.

75, RUE DU BAC. 5e ét. ss asc. 2/3 P., soleil, balcon, tt cft, cuis. meublée, 3.000 F + ch. Vis. ven. 20 de 9 à 20 à 12 h.

## locations meublées offres

Paris

NATION de stan. obl. 3e ét. asc. 75 m². Lib. juillet-août 2.300 F/mois, c.c. 370-43-61.

MONTPARNASSE - Libre sept., 3 P., gde, bains, 2.900 F + ch. Tél. : 320-33-66 mat.-soir.

VENOS MAISON RENOVÉE RÉGION NANÇOISE Tél. : 10 (03) 50-09-57.

YONNE, mons de 2 h de Paris par autoroute Sud, région étang, forêt, ferme de hameau, vend très belle ferme Payeuteux, 8 pièces, cuisine, s. de bns, tél., 2 cheminées, peintre, parquet, sur 1200 m² terrain, 500.000 F. Tél. à DE GOUBERVILLE 37-11-56, P. 34-17. - 374-32-81 le soir.

80 km Paris-Ouest. Propr.vend de rare maison de maître de chasse, maison ancienne complètement restaurée, tt cft, 6 pces princ., 2 bns, jard. terre. 1200 m² 825.000 F. Tél. (37) 82-31-93.

SAINT-LEGER YVELINES Luxueuse propriété 378 Pièces. 400 m², sur terrain 2 ha, étang, tennis. Prix 2.300.000 f. Vis. samedi 14 h 30 à 17 h. Autres dates à Nogent ou Tél. 706-39-10.

MENTON, propriété dans parc clos, 400 mètres mer, 1 000 m² 20 pièces, plus 1 villa 6 pièces, sur 3.200 m², calme parfait, sans vis-à-vis, le tout divisible en appart. Ecr. ou tél. Me Devoos, chez Me Malric, notaire, 5, rue Auber, 75009 Paris. Téléphone 742-07-03.

## maisons de campagne

Particulier vd maison avec étage, 7 p. + gd gar., ds hameau, 2 km lac Bourget, pas de jardin, près abbaye Hautecombe. 220.000 F. Tél. 1741 53-21-11, le matin ou Pelebeler, 38 Villette-de-Vienne.

127 km DE PARIS-OUEST Fermette à colombages, début XIXe, 4 pièces tout confort + grange adjacente, le tout sur terrain 5000 m² bords d'un étang. Propriété très pittoresque, calme. Visite 21 juin. Prix : 680.000 F. Téléphone : 16 (37) 22-18-85 ou 43-40-04.

ORME-SUC, maison unique BOURDEAUX, 8 P., 2 appts, jardin. 280.000. (75) 79-31-39.

90 km de PARIS-OUEST, dans joli village rural, très agréable JOLIE DEMEURE, ANCIENNE XVIIIe, cuis. 18 m² pouture, séjour pouires, colombs., chenen, 3/5 m² env., très bel escal. desservant : — un 1er étage avec une grande chambre + 1 moyenne + salle de bains + w.-c. — 2e ét. avec 2 petites chbres mansard. (ds l'une lavabo). Chauffage central gaz naturel, bûcher et barbecue dans jardin clos de 1200 m² env. Prix : 550.000 F. Agence Le Vésinet-Immobilier, 16, rue Dame-de-Pavlers, 78260 ANET. - (371 64-81-19.

ANET 80 km Particulier vd belle maison, env. relais de chevaux, restaurés, cft, cent., tél., 6/5 chbres, 2 gds séjours, loggia, pourres apparentes, 2 s. de bns, cuisine, 3000 m² terrain, communs habitables. Pour « Arts et Décorations » en exclusivité. Tél. (321 37-38-41.

**YVETTE**

Près Hauts de Bures) 6 P., 180 m² habitables, 4 chambres, séj. dble, cheminée, cuis. équipée, 3 bains, gar. dble, 560 m² terrain, 850.000 F TTC dont 300.000 F de P.C. Cessible. Tél. 928-08-00.

## terrains

*En Roussillon, sur la ligne des Albères*

**LES CHARTREUSES DU BOULOU**

*TERRAINS à BÂTIR de 1000 à 3000 m²*
de 50 F à 120 F le m²
*et quelques 2 et 3 pièces disponibles dans petits collectifs de 5 appartements,*
*dans un cadre naturel de forêt méditerranéenne avec tennis, piscine, restaurant de classe.*

Documentation : S.I. de MOULAS S.A. Les Chartreuses du Boulou, 66160 Le Boulou. Tél.68/83 17.66

## pavillons

Cherche à acheter pavillon avec jardin, accepte travaux. Genlieux sud-est uniquement vers Marne-la-Vallée, proche moyen transport. Ecr. s/m° à 5.143 « Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

**ANTONY**

Part. vend pavillon sur sous-sol, grand séjour + 3 chbres, tt cft, terrain 550 m². Prix 850.000 F. Téléphone : 845-22-94.

Faire offre au n° 8.123, *le Monde Publicité*, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Particulier vend en Normandie 3 belles parcelles viabilisées de 1 450 m env. dans agréable village près ors. Andelys (Eure) 100 km de Paris. 25 km de Rouen. Proximité autoroute. Tél. (47) 05-20-21 (47) 27-21-76

LE MESNIL ST-DENIS pav. récent, séjour dble, avec cheminée, 3 chbres, 2 bains, cuis. installée, garage, jardin. Prix 595.000 F. Tél. 050-28-15.

CHEVREUSE luxueux pav. living triple, 4 chbres, bur., cuis. installée, garage, jardin, 600 m². Prix 995 000 F. MONAL 050-28-15.

BURES / YVETTE 1000 m² clos, vds 5 P. 205 m² habitables.

4 chbres, 2 bains, séjour, 45 m² chambres, cuis. aménagée, par. double. 1 200 000 F. Tél. 928-88-00.

IGNY

Prox. 8 P., 4 chbres, sér. dble, dans 120 m² habitables + mezz. de jeux, s/sol complet 560 m² terrain, par. 4 voit. 850 000 F. Tél. 928-58-00.

PALAISEAU

Prox. Mo Lozère, pav. 5 P. s/sol complet 456 m² terrain. 890 000 F. Contemporain et d'entrepreneur. 926-60-00.

BURES / YVETTE

Pav. 6 P. 3/4 chbres, séj., S. à manger, 2 bains, bureau, s/sol complet, gar. dble, 640 m² terrain 940 000 F. Tél. 528-68-00.

BURES / YVETTE

Les Hauts de Bures) 6 P., 180 m² habitables, 4 chambres, séj. dble, cheminée, cuis. équipée, 3 bains, gar. dble, 560 m² terrain, 850.000 F TTC dont 300.000 F de P.C. Cessible. Tél. 928-08-00.

**COLOMBES**

**GARE DES VALLÉES**

10 SAINT-LAZARE
QUARTIER RÉSIDENTIEL

**GRANDE MAISON 9 P.**

3 BAINS. Chauffage central JOLIE 600 m² environ. Poss. DIVISER EN 2 APPARTS

**PRIX 1.000.000 F**

Vendred., Samedi de 14 à 18 h.
RUE DES LILAS
18, ou TEL. 723-98-05.

**BOURG-LA-REINE**

calme pav. et. imposc. sél. dble, living 4 ch., bur., cuis. équipée, 2 SDB, 600 m² AGENCE DU MARCHÉ 663-05-05

## villas

GRIMAUD 2 km village villa plain etable par A. Lurcat arch. 4 gdes pces, + 100 m² terrass, séjour 45 m² dble, parro 80 m² s/ sol aménagés, par. double, + bureau terrain 6 000 m². Prix 1 200 000 F. GRIMAUD (16) 94-43-23-50

COTE D'AZUR — CROIX-VALMER dans lotissement 4 villas style provençal récent, + de 180 m² habitables, 4 chambres, 3 salles de bains avec w.-c., salle séjour, cuisine, cellier, cave, piscine, terrain 2600 m². Vue sur la mer. Téléphone : 261-61-54.

**RUEIL-MALMAISON** près. **RUEIL** LYCÉE et SABLES

Solide maison 7 pces, grand jardin ombragé. CLEIN SUD, 206 m² habit. Parc 1500 m². IDÉAL PROFESSION LIBÉRALE ou CO-HABITATION plusieurs MÉNAGES. LIBRE IMMÉDIAT. 1.600.000 F. Tél. 751-55-57.

## châteaux

20 km en sud de ROUEN, un bord de Seine, CHATEAU 18-19e siècle, 600 m² habitables, parc 3 ha. Tél. (16 36) 23-80-65 de 17 à 21 h.

Le Monde

# économie

## CONJONCTURE

### UNE ENQUÊTE DE L'INSEE AUPRÈS DES MÉNAGES

## Incertitudes et regain d'optimisme

Incertitude plus grande qu'à l'accoutumée et optimisme renaissant : telles sont les deux conclusions, assez contradictoires, d'une enquête que publie l'INSEE, après avoir interrogé les ménages en mai.

Cette enquête a été menée entre le 25 avril et le 15 mai. La plupart des ménages ont été interrogés entre les deux tours de l'élection présidentielle. Cette période explique probablement les caractéristiques de l'enquête : l'annonce par les deux candidats de mesures de relance a rendu optimistes certains ménages, alors que d'autres restaient sceptiques. Voici les principaux résultats de l'enquête :

● *Situation financière personnelle :* les réponses faites témoignent d'un sentiment de légère amélioration, mais surtout d'un optimisme nouveau dans les appréciations portées sur les mois à venir. Une chose est remarquable : pour la première fois depuis deux ans, aucune des réponses faites à l'INSEE ne fait apparaître de dégradation du moral des personnes interrogées sur leur situation personnelle. Ce retournement de climat n'est vrai que pour les commerçants et les industriels. Les ménages arrivent n'en font pas état.

● *Prix, emploi, niveau de vie :* le sentiment d'un ralentissement de hausse de prix apparu en novembre 1980 (mais qui avait semblé s'interrompre en janvier dernier) se confirme. Pourtant, beaucoup de personnes interrogées ont refusé de se prononcer pour les mois à venir.

Incertitude également quant à l'évolution de l'emploi, quoique dans ce domaine aussi les réponses faites par les ménages aient été les plus optimistes de toutes celles enregistrées depuis deux ans.

L'appréciation du niveau de vie et de son évolution est marquée par la même ambivalence : le taux de non-réponses double par rapport à la précédente enquête. Mais les ménages qui acceptent de répondre font preuve d'un assez net optimisme.

● *Consommation et épargne :* l'enquête ne fait apparaître aucun regain en faveur de la consommation. En fait, les ménages éprouvent une *« tendance accrue à la fois envers les achats importants et envers l'épargne. Mais le mouvement est beaucoup plus défavorable à la consommation qu'à l'épargne ».*

● *Automobiles :* les intentions d'achat d'ici à la fin de l'année sont un peu moins nombreuses en mai 1981 qu'en mai 1980 (— 4,7 %). Le nombre des immatriculations pourrait approcher 1 850 000 en 1981, conclut l'INSEE.

---

● *La consommation des ménages* en France, brusquement augmentée en mai, passant de 18,14 milliards de francs à 18,31 milliards de francs (+ 0,9 %). En contrepartie, la consommation de produits industriels du commerce (dont sont exclus l'automobile, la pharmacie, le tabac et les travaux publics) a régressé de 1,9 % en un mois. Cette différence d'évolution s'explique par la bonne tenue des ventes d'automobiles, de meubles et d'appareils de radio et de télévision (le textile se comportant, lui, très mal).

Sur un an (mai 1981 comparé à mai 1980), la consommation est pratiquement stagnante.

## AFFAIRES

## Fabriquer des besoins ?

*(Suite de la première page.)*

Un sondage réalisé en Allemagne en juillet-août 1979 sur un échantillon de deux mille personnes montre que seule une fraction relativement faible du grand public est prête à accepter de se lancer dans cette sono d'achats. 30 % des personnes en moyenne ont une attitude positive et 70 % d'entre elles restent neutres ou rejettent ces technologies de pointe (1).

Il est vraisemblable qu'un même sondage réalisé en France conduirait à des résultats proches. *« Rien d'étonnant »*, disent les promoteurs de ces services nouveaux : *« il faut que le grand public soit à même d'apprécier directement ces appareils, comme les enfants ont appris — très vite — à jouer avec les micro-ordinateurs. »*

D'où l'idée de distribuer des terminaux « intervès » par le *téléphone* (vidéotexte) à tous les habitants d'une agglomération afin qu'ils puissent en manipulant quelques boutons voir apparaître sur leur écran les réponses aux demandes variées qu'ils peuvent faire concernant la météo, les stocks d'information, des locations pour le théâtre, des places de train ou d'avion, etc. C'est à Vélizy que démarre l'expérience et l'on saura bientôt comment évoluera le comportement de ces cobayes.

De même, l'ancien gouvernement avait-il décidé de lancer, en Ille-et-Vilaine, l'« annuaire électronique ». C'est sur un écran et non plus sur papier que seront livrées les informations indispensables pour appeler un correspondant par téléphone. Et comme cette expérience sera gratuite pour l'usager, comme à Vélizy (350 000 « annuaires » sont prévus), on espère que le climat ainsi créé autour de la télématique sera « porteur » et ouvrira de nouvelles chances à l'industrie.

Dans l'incertitude où nous sommes encore de l'attente du public, le nouveau gouvernement sera beaucoup plus prudent. Les objections ne manquent pas. Les plus connues sont venues des directeurs de journaux de la presse écrite qui voient dans ces nouvelles machines, bientôt capables de pomper des informations dans les banques de données et de la publicité chez les annonceurs, d'heureux concurrents redoutables. Mais ce ne sont pas les critiques les plus solides.

Ne va-t-on pas enrichir une nouvelle « civilisation du gadget », se demande-t-on ici et là, qui conduira de plus en plus les individus à dialoguer chez eux avec leur terminal plutôt qu'avec leurs semblables, à refermer sur le foyer apparemment de plus en plus solidement l'horizon du citoyen ? L'argument est intéressant, car la tendance au narcissisme se développe — notamment aux États-Unis. Le temps n'est plus très loin où les consommateurs pourront passer commande d'un article vu sur écran en se branchant via leur terminal vidéo sur l'ordinateur du vendeur. Déjà la firme numéro un de vente par correspondance, Sears and Roebuck, a édité une version sur vidéotexte de son catalogue d'été (2).

Des critiques ont également été portées contre l'annuaire électronique par les auteurs du rapport Dondoux-du Castel qui n'a pas été rendu public (3). Outre le coût de l'annuaire électronique (qui ne peut être recyclé comme l'annuaire papier), le risque est grand d'une sorte de quadrillage de la population. Comme pour Concorde, la mise en œuvre ne repose pas sur le jugement de la concurrence, ni sur un marché, mais sur une contrainte exercée par l'État sur des particuliers.

Telle ne sera pas l'orientation du nouveau gouvernement. M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., déclarait encore au *Monde* (4) : *« Je tiens absolument... à respecter le libre choix des usagers... Je ne prendrai aucune décision d'extension de ces expériences* (il s'agit de celles de Vélizy et de l'annuaire électronique (N.D.L.R.), *si géographique, si à d'autres applications que celles jusqu'ici prévues, avant d'avoir créé les conditions d'un débat démocratique dans l'opinion et au Parlement, et d'une concertation avec la presse, directement concernée. »*

### Gavage ?

Est-ce parce qu'on enrage de voir les particuliers trop passifs devant les innovations technologiques qu'il faut les gaver comme des oies ? Il est certain que la vidéo, dans tous les domaines nouveaux, de préjuger les réactions du public. Ainsi le visiophone a complètement échoué, malgré des essais de lancement vers 1970 aux États-Unis. Qu'en sera-t-il des appareils d'autosurveillance, qui font leur apparition en France ? Avec eux, on peut prendre soi-même sa tension, contrôler son rythme cardiaque, en attendant l'arrivée des micro-analyseurs biologiques qui permettront à un « patient » de ne plus avoir recours aux laboratoires. Or, ce marché ne se développe pas du tout comme on s'aurait pu le penser. Il est certainement difficile, dans tous les domaines nouveaux, de préjuger les réactions du public. Ainsi le visiophone a complètement échoué, malgré des essais de lancement vers 1970 aux États-Unis. Qu'en sera-t-il des appareils d'autosurveillance, qui font leur apparition en France ? Avec eux, on peut prendre soi-même sa tension, contrôler son rythme cardiaque, en attendant l'arrivée des micro-analyseurs biologiques qui permettront à un « patient » de ne plus avoir recours aux laboratoires. Or, ce marché ne se développe pas du tout comme on s'aurait pu le penser. Il est certainement le souhaiteraient les producteurs.

Autre surprise : on aurait pu croire que l'installation progressive des robots dans l'industrie allait déclencher une sorte de révolte du type « canuts lyonnais ». Ce n'est pas le cas. Les syndicats sont beaucoup plus sensibles au développement des matériels informatiques et électroniques, dévoreurs d'emplois dans les services. Comment s'expliquer ce comportement ?

Peut-être la manière dont le Japon, « pays des robots », se développe a-t-il rassuré ? Comme il avait peu de main-d'œuvre immigrée, il lui a bien fallu compter de plus en plus sur la machine. Mais il n'en serait pas de même dans les pays européens, et, au reste, la régulation de l'emploi, du fait de l'automatisation, ne s'est pas opérée sans douleur, même au pays du Soleil-Levant. De nombreuses femmes, des travailleurs âgés, des travailleurs précaires, ont dû quitter leur emploi.

### Le « walkman » et le « cibiste »

La compensation a été généralement une réduction de la durée du travail, et cet aspect des choses n'a pas échappé aux salariés des « pays industriels qui cherchent un peu partout les moyens de ramener la semaine de travail à trente-cinq heures sans que soit réduite la production, et, si possible, la rémunération. Or, rien de tel qu'un robot pour manipuler la nuit son endurance.

Il ne faut toutefois pas oublier que, dans certains secteurs, hélas ! comme la métallurgie, ce sont les postes de travail les plus qualifiés qui seront supprimés par l'automatisation, comme l'a montré une enquête poursuivie chez Hitachi (5).

L'accueil des technologies avancées par les consommateurs ou les travailleurs ne peut donc qu'être très varié, parce qu'on entre à toute vitesse dans un monde qui donne le vertige, et que les implications socio-économiques sont encore mal connues. Trois axes de réflexion se dessinent pourtant, dès maintenant, de façon assez claire :

1) Les produits des techniques les plus avancées ne semblent pas portées d'un *fort* taux de croissance et d'emplois. Sans remonter à la machine à vapeur, si l'on compare les coups de fouet donnés à l'industrie par l'invention de l'automobile, de la radio, du réfrigérateur, du nylon, de la télévision, ce qui apparaît aujourd'hui dans le champ « télématique », sont extraordinaires que soient les performances enregistrées, ne laisse pas espérer la même poussée industrielle. On pourrait épiloguer longuement sur les raisons, parler du « ressentiment décroissant de la technologie », comme MM. Giarini et Lourberge (6), des consommations de haut de gamme d'une utilité discutable, bien que d'un coût relativement faible, de saturation du temps disponible, etc.

2) Le fléau de la balance penchera-t-il vers le « réseau » ou l'« autonomie », vers le raccordement de tous aux gros ordinateurs, aux gros serveurs des banques de données, ou vers ce que M. Lussato appelle la « privatique », c'est-à-dire la décentralisation opérationnelle de l'électronique, dont le vidéodisque est l'instrument le plus élaboré ? La politique des « télécoms » avant l'arrivée de M. Mitterrand était dans le premier sens. Il ne pourrait que les choses changent avec le nouveau gouvernement. De toute façon, il ne peut s'agir de choisir l'un ou l'autre des systèmes. Tout est une question de dosage, mais les deux sont indispensables : les « réseaux », notamment, pour les usages professionnels, recherche scientifique et technique ; le vidéodisque pour le grand public.

3) De plus en plus, on se rend compte que les choix technologiques ne relèvent plus des spécialistes, ni même seulement des « politiques », mais des citoyens. Comme l'écrivait fort justement M. J.-J. Salomon (7) : *« Le monopole de représentation et d'expression des élites, qu'elles soient scientifiques ou politiques, est battu en brèche par des sources nouvelles de légitimité : la demande de participation ne reflète pas seulement une méfiance croissante de l'opinion publique à l'égard des experts et de l'administration, elle signale aussi un décalage croissant entre la volonté des représentés et le comportement des représentants. »*

Comment s'en sortir autrement ? Jamais la demande n'a été plus diversifiée, contradictoire. Un exemple ? L'opposition du « walkman », qui recherche dans la rue, dans le métro, etc., à s'isoler derrière ses écouteurs, et du « cibiste », qui, dans sa voiture, grâce à son poste émetteur-récepteur, entend communiquer avec ses compagnons de route. Narcissisme et convivialité, les deux plus fortes pulsions du moment.

PIERRE DROUIN.

(1) *Problèmes audiovisuels*, n° 1, mai-juin 1981, INA Publications. La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris.

(2) *Innovation et produits nouveaux*, juin 1981, 1, rue Paul-Bonnetin, 92190 Meudon.

(3) *Le Monde* du 17 février 1981.

(4) *Le Monde* daté 16-15 juin 1981.

(5) *Le Monde* du 18 novembre 1980. Article de MM. Gérs et Ginsburger : « Les progrès de l'automation n'ont pas produit de remède. »

(6) *La civilisation technicienne à la dérive*, Dunod 1979.

(7) Communication à la conférence d'Helsinki organisée par le Conseil de l'Europe (3-5 juin 1981).

## AGRICULTURE

## La F.N.S.E.A. nie la représentativité des organisations syndicales qui contestent son monopole

**Après avoir été reçue successivement par le chef de l'État, le premier ministre et le ministre de l'agriculture, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles a réuni, jeudi 18 juin, son conseil d'administration. Occasion pour les dirigeants de la centrale syndicale de faire le point.**

De ces entretiens, il ressort que la prochaine conférence annuelle se tiendra en novembre et sera précédée de la phase traditionnelle, dite de la rue de Varenne. Selon M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., M. Mitterrand se serait engagé à ce qu'elle se déroule avec les interlocuteurs traditionnels des pouvoirs publics. Une autre rencontre aura lieu, en septembre, afin d'examiner les conséquences de l'impact de la politique économique et sociale du gouvernement sur la situation des agriculteurs.

Au cours d'une conférence de presse, M. Guillaume a précisé les positions de la F.N.S.E.A. sur divers points :

● *La représentativité syndicale :* Selon M. Guillaume, le ministre de l'agriculture devra se limiter à écouter les organisations qui contestent le monopole syndical de la F.N.S.E.A. L'une (la F.F.A.) *« ne représente rien »*. L'autre (la C.N.S.T.P.) *« a été créée pour la circonstance »*. La troisième (le MODEF) est *« le courroie de transmission d'un parti politique »*. Le président de la F.N.S.E.A. ne comprendrait pas que, en souhaitant la concertation la plus approfondie, les pouvoirs publics interdisent les autres organisations à la table des négociations. *« Ce ne serait plus le même type de conversations, mais la surenchère permanente. La démocratie, ce n'est pas le forum, au contraire »*. M. Guillaume conteste la représentativité de ces organisations, qui, selon lui, ne juge en fonction de critères établies en 1946, de critères numériques et, enfin, du *« service dans les propositions »*. Il conteste encore la qualité d'agriculteurs à certains des dirigeants de ces organisations. Pour faire bonne mesure, M. Guillaume ne voit pas pourquoi les salariés de l'agriculture seraient associés à la conférence annuelle, comme ils en ont exprimé le désir, *« car alors on ira jusqu'au bout, et c'est la participation au sens plein, avec un intéressement très large des salariés aux résultats des entreprises. Certains y auraient peut-être intérêt, mais pas le plus grand nombre »*.

A propos de représentativité encore, M. Guillaume a évoqué la création d'un comité d'opposants de l'intérieur de la F.N.S.E.A., appelé *« l'interpaysanne »*. « Le ministre de l'agriculture les aurait reçus, a-t-il déclaré. *Ce n'est pas cela la démocratie. Un gouvernement n'a pas à favoriser la division au sein d'une organisation syndicale.* Ce comité-là, qui était contre toutes les propositions du gouvernement précédent, a des chances d'être pour toutes les propositions actuelles. Ce n'est pas notre conception du syndicalisme. »

● *Le relèvement des aides au revenu pour 1982.* — *« Les 500 millions étaient perdus. Ils sont retrouvés »*, a déclaré M. Guillaume. Conformément au vœu exprimé par Mme Cresson, la F.N.S.E.A. lui proposera de les affecter en subventions pour les cotisations mises en difficulté par l'affaire du veau notamment, pour l'interprofession laitière et viande (INTERBEV) et pour l'organisation de la production de lait de chèvre.

Cette somme provient des mesures décidées pour rééquilibrer le prix du lait entre les régions. L'ensemble des crédits affectés aux aides directes au revenu et à la prise en charge des cotisations des jeunes agriculteurs n'avaient pas été épuisés. A son arrivée au ministère, Mme Cresson avait affirmé qu'ils avaient été affectés avant sa nomination à des actions dont le financement n'était pas prévu. Du fond de sa campagne électorale, M. Méhaignerie s'était offert de l'aider à retrouver ces crédits.

### Les offices fonciers

● *Les quants :* Selon la F.N.S.E.A., il y a *« contradiction entre le quantum « maintien de la France dans l'Europe et l'expansion de l'agriculture française. D'autres organisations professionnelles sont comme nous opposées à cette notion de quantum »*. La F.N.S.E.A. a rappelé sa position au ministre, mais *« la discussion a été brève »*, et il faut voir *« avec précision le contenu réel des mots »*.

● *Les offices fonciers : « Nous croyons avoir convaincu le président de la République et peut-être Mme Cresson, que ce qui avait été fait, avec les SAFER, quoique important, n'était pas négatif. Nous avons invité le ministre de l'agriculture à venir se rendre compte dans la SAFER de son choix du travail effectué. Une chose est sûre : les sociétés d'aménagement foncier manquent de moyens financiers. »* M. Guillaume a rappelé qu'en matière foncière la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. avaient fait des propositions hardies qu'il souhaiterait voir accepter par le Parlement, *« mais de là à avoir des offices propriétaires des terres pour une longue durée... »*

● *Le prix du lait :* Les producteurs estiment que la hausse de 12,6 % du prix indicatif obtenu à Bruxelles soit intégralement répercutée sur le prix payé par les laiteries, lesquelles affirment ne pas pouvoir y parvenir compte tenu des exigences de la distribution. Mme Cresson a reçu mercredi 17 juin les représentants des producteurs et des transformateurs, en l'absence des distributeurs qu'elle doit rencontrer. Selon M. Guillaume, le gouvernement a pour mission de rétablir les déséquilibres et de faire en sorte que la distribution n'écrase pas les autres secteurs.

Toutefois, la F.N.S.E.A. envisage une opération syndicale directe, si le problème n'était pas réglé après la réunion que, avec les producteurs de lait elle prévoit de réunir les entreprises laitières tant privées que coopératives sinon qu'eux distributeurs.

● *Cahier des revendications :* La F.N.S.E.A. reconnaît au travail des objectifs définis lors de ses précédents congrès, les revendications sur lesquelles elle n'a jusqu'alors pas obtenu satisfaction. Elle établira une priorité en fonction, d'une part, de son intérêt et de son évolution, également des chances qu'elle a d'obtenir satisfaction. Ce recueil de revendications devra être prêt pour l'entrevue de septembre prévue avec le premier ministre. — J. G.

### Devant les producteurs de blé français

## LE PRÉSIDENT DES CÉRÉALIERS AMÉRICAINS S'OPPOSE AUX SUBVENTIONS À L'EXPORTATION

Les politiques d'exportation ont été au centre des débats de l'assemblée générale des producteurs de blé qui s'est tenue les 17 et 18 juin à Brian. Rappelant que les céréales constituent la seconde source de devises pour la France (17,7 milliards de francs à l'exportation en 1980), l'A. G. P. B. (Association générale des producteurs de blé) a demandé au gouvernement la mise en place d'une *« véritable politique d'exportation »*. Elle a condamné l'attitude des États-Unis, motivée par le seul souci de gagner des marchés déjà pris par la C.E.E.

Intervenant dans cette assemblée, M. Jim Billington, président de l'Association des producteurs de blé des États-Unis, a indiqué qu'un système exceptionnel de subventions aux exportations pourrait être appliqué par mesure de rétorsion, au cas où des pays viendraient à aider leurs exportateurs. *« Les céréaliers américains approuvent sans réserve le gouvernement, car ils tiennent à ce que la compétition internationale reste forte »*, a-t-il ajouté. Il a estimé que la prochaine récolte atteindra un niveau record aux États-Unis, que ses disponibilités s'élèveront à 100 millions de tonnes en août, ce qui pèsera sur les cours et les revenus des producteurs.

D'autre part, l'A.G.P.B. entend repousser énergiquement toute discussion sur le principe de coresponsabilité à la Pilcolais aux céréales, et plus encore sur son application pour la campagne 1979-1985, comme l'accord sur les prix de 1981 l'aurait prévu.

● *Mission agricole américaine en Chine.* Une mission commerciale dirigée par le sous-secrétaire américain à l'agriculture, M. Richard Lyng, se rendra en Chine le 20 juin. Elle examinera avec les Chinois des projets d'aide technique, des programmes de crédit, et déterminera les quantités de céréales américaines susceptibles d'être vendues en Chine. Plusieurs exportateurs doivent accompagner M. Lyng, qui se rendra ensuite en Corée du Sud et au Japon.

● *1 300 tonnes de pommes de terre détruites.* — Dans les Côtes-du-Nord, les producteurs ont décidé de dégager le marché, dont l'offre était excédentaire, en détruisant en vingt-quatre heures, le mercredi 17 juin, 1 300 tonnes de pommes de terre. Le 18 juin, en effet, 1 300 des 3 000 tonnes présentées sur les marchés n'avaient pu être négociées.

● *Aide exceptionnelle pour les producteurs de cerises.* — Une aide de 5 millions de francs vient d'être accordée aux producteurs de cerises destinées à la transformation. Elle avait été sollicitée par les représentants de la région Provence-Côte d'Azur, en raison des prix trop bas proposés par les industriels aux producteurs.

● *Élevage : les industriels de l'alimentation demandent des mesures de soutien.* — Le 17 juin, le Syndicat national des industriels de l'alimentation animale propose *« une ristourne de T.V.A. pour les productions animales non parasitées dont la différence entre les coûts de revient et les cours des produits démontrerait une marge brute négative pendant une période déterminée »*. Les industriels estiment que l'augmentation des coûts qu'ils supportent se structure par un accroissement des charges pour les éleveurs d'eu moins 5 milliards de francs en 1981. Ils proposent en conséquence des mesures concernant la politique céréalière, la production des protéines, la fabrication d'allments à la ferme et la relance des productions régionales.


Appel d'offres pour des machines de construction

VOEST-ALPINE AG achètera pour un client en Afrique orientale les machines de construction suivantes :

2 chargeuses à roues, benne 1,25 m³

10 camions avec commande de toutes les roues, charge utile 10 t

1 chargeuse sur chenilles, benne 1,5 m³

Des fournisseurs qualifiés, intéressés à offrir des machines susmentionnées, sont invités de contacter VOEST-ALPINE AG, Boîte Postale 2, A-4010 Linz, Autriche, Sans Nr. ABS 5, No. de télex 21421-5 VAL, référence: CAPROC, avant le 26 juin 1981.

La publication des documents de l'appel d'offres aura lieu quelques jours après la date précitée.



L'AVENIR. C'EST LA FLORIDE

**Les extraordinaires avantages d'une résidence secondaire à Orlando, à 15 minutes de Disneyworld.**

Garantie du 1er constructeur U.S. de Floride (coté à la bourse de New York) Notre référence : plus de 11 000 maisons construites en 10 ans à Orlando. Gestion efficace et entretien assurés par contrat.

Demandez la brochure Orlando 3 : FIDUGEST S.A. 10 A, Rd de la Foire 1528 J LUXEMBOURG.



A Mexico

Olivetti

## AFFAIRES

### A Mexico

# Les représentants de plus de vingt pays vont examiner le problème de l'informatisation du tiers-monde

Lundi 22 et mardi 23 juin, une trentaine de personnes, ministres, experts, hauts fonctionnaires, venus de plus de vingt pays, se réuniront à Mexico, sous la présidence de M. Lopez Portillo, président du Mexique, afin de réfléchir sur le problème de l'informatisation du tiers-monde. Cette réunion, organisée par l'IBI (Bureau intergouvernemental pour l'informatique), est destinée à préparer la seconde conférence mondiale sur les stratégies et les politiques en informatique prévue pour juin 1983 à La Havane (Cuba).

L'IBI, qui a vu le jour en 1961, a pour objectif d' « *assister en permanence les hommes dans le domaine de l'informatique afin de les aider à mieux comprendre son influence sur la société et à tirer le meilleur profit de ses possibilités* ». Au-delà de cette déclaration de principe, l'IBI doit permettre aux Etats membres de se concerter sur les problèmes posés par les politiques nationales d'informatique des pays du tiers-monde et les transferts de technologie qu'elles impliquent.

### Changement d'attitude

La France, l'Espagne, l'Italie, les pays francophones et hispanisants, certains Etats du Proche-Orient, ont été à l'origine de l'IBI, qui a connu des hauts et des bas depuis vingt ans. Les pays anglo-saxons l'ont longtemps boudé. Aujourd'hui encore ils n'en sont pas membres, certains y voyant une « *machine de guerre anti-américaine, voire anti-I.B.M.* ».

Après une certaine mise en sommeil entre 1974 et 1978, l'IBI a connu un regain d'activité ces dernières années, grâce notamment au changement d'attitude de la France. Celle-ci, qui en avait été la moteur au début des années 70, s'en était quelque peu désintéressée lorsque la délégation à l'informatique a été supprimée en 1974. Depuis trois ans, l'IBI a grandi et trente-deux pays en sont officiellement membres.

L'organisation, qui a son siège à Rome, et dont le directeur général est un Argentin, M. Bernasconi, a mis au point un modèle de programmes d'actions conjointes entre pays membres en matière d'informatisation des structures administratives nationales. Elle finance des projets pilotes dont la réalisation est appelée à être reprodiuite dans les pays membres d'une même région. En outre, l'IBI consacre une partie de son activité à organiser des conférences mondiales de haut niveau sur les grands thèmes de l'informatique.

La réunion de Mexico devrait entendre plusieurs messages de chefs d'Etat dont un de M. Mitterrand. Les discussions tourneront autour de l'impact sur le tiers-monde de l'information. A l'IBI, on espère que sera lancé un appel en faveur d'un vaste programme de développement de l'informatique dans ces pays.

Il ne s'agit pas de favoriser n'importe quelle informatisation ni de placer des micro-ordinateurs dans les zones les plus retirées, mais plutôt de susciter une prise de conscience sur la nécessité pour le tiers-monde de se doter d'infrastructures de gestion moderne, ce que seule l'informatique permet.

A terme, c'est-à-dire lors de la conférence de La Havane, l'objectif de l'IBI est de parvenir à la mise sur pied et au lancement d'un programme quinquennal d'un milliard de dollars pour l'informatisation du tiers-monde. Les pays pétroliers apporteraient une importante contribution financière et certains Etats industrialisés leur technologie. — *J. M. Q.*

## SOCIAL

# Assurance-chômage : 6 milliards de F à trouver

Le voyant rouge du strutr-casse de l'UNEDIC est allumé. La trésorerie de cet organisme, qui regroupe les ASSEDIC, caisses d'assurance-chômage, ne supportera pas, d'ici à la fin de l'année, le double choc de la très forte progression du nombre de chômeurs secourus (qui était de 1 316 518 au 31 mai, soit + 42,3 % en un an) et de la revalorisation automatique des indemnités de chômage, qui doit intervenir au 1er octobre prochain après celle du 1er avril dernier.

Un rythme accru des versements de prestations, l'indemnisation du chômage avoisinera en 1981 les 50 milliards de francs — contre 34 milliards en 1980 — et, selon M. René Bernasconi, président de l'UNEDIC, il manquera, en bout de course, 6 milliards de francs, soit environ un mois et demi d'allocations.

### Demander à l'Etat un financement accru

Il n'y a guère que deux solutions, qui, selon M. André Bergeron, vice-président de l'UNEDIC, pourraient être conjuguées pour renflouer la trésorerie : augmenter les cotisations et demander à l'Etat, qui, actuellement, participe pour environ un tiers, un financement accru. La cotisation salariale, qui n'a pas été relevée depuis le 1er avril 1979, est de 3,60 % (0,76 % à la charge des employeurs, 0,84 % à celle des salariés). Mais peut-on, dans le contexte économique et social, demander aux entreprises un lourd sacrifice ? Le conseil d'administration de l'UNEDIC, qui se réunit le 1er juillet, examinera la question, et il paraît effectivement souhaitable que l'Etat épaule mieux les ASSEDIC.

Il reste une troisième solution, qui est dans l'air du temps de la solidarité nationale : étendre le nombre des cotisants à la fonction publique et aux entreprises nationalisées. Outre qu'elle suscite l'hostilité des fédérations de fonctionnaires, cette idée n'est pas très prisée dans les milieux gouvernementaux, où l'on fait remarquer qu'elle est, par principe, contraire au sous[illegible] premier, qui est de lutter pour l'emploi. Mais, l'on pense aussi que, s'il fallait se rallier à cette formule, tout le monde devrait participer à cet effort de solidarité, c'est-à-dire aussi les non-salariés (commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs, etc.).

Le gouvernement préfère, encore une fois, mettre l'accent sur l'emploi, en rappelant que, 100 000 chômeurs de moins, c'est 1,5 milliard de francs de recettes supplémentaires pour la Sécurité sociale. Mais, il y a, dans tous les cas, une situation ponctuelle à régler, sachant que les déficits cumulés de l'assurance-chômage et de la Sécurité sociale pourraient atteindre cette année 12 milliards de francs. — M. C.

### Boussac - Saint-Frères

## LE COMITÉ D'ENTREPRISE REFUSE LE PLAN DE RÉORGANISATION

*(De notre correspondant.)*

Lille. — Le comité central d'entreprise de Boussac - Saint-Frères refuse la réorganisation du groupe décidée par les frères Willot, et présentée le jeudi 18 juin, à Wambrechies (Nord). L'organisation nouvelle décidée par le conseil d'administration se traduit par une scission, étalée dans le temps, de la société en branches d'activité, qui seraient confiées à des sociétés filiales. Les neuf sociétés produisant des articles d'hygiène (surtout Peau douce) seraient regroupées au sein d'une société industrielle et commerciale de produits hygiéniques (SICOPHY) (*le Monde* du 2 juin 1981).

Les représentants syndicaux au comité central C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. ont tous manifesté leur opposition. Les syndicats redoutent surtout la naissance de la SICOPHY, qui rassemblerait les neuf usines les plus rentables du groupe Boussac - Saint-Frères. Ces usines réalisent près du quart du chiffre d'affaires avec seulement 10 % du personnel. La C.G.T. a demandé que toute la clarté soit faite sur les comptes financiers. Elle accuse le groupe Willot d'avoir puisé de l'argent dans les secteurs industriels pour l'injecter dans la distribution et l'ingénierie au détriment des branches textile et habillement.

G. S.

### La conférence internationale du travail

## « LE CHOMAGE EST LA PLUS CHOQUANTE DES INÉGALITÉS » déclare M. Jean Auroux

*(De notre correspondante)*

Genève. — « *Je ne vois guère de différence, à l'égard de la dignité des hommes, entre le chômage obligatoire et le travail forcé* », a déclaré jeudi 18 juin M. Jean Auroux, ministre français du travail, à la soixante-septième conférence internationale du travail réunie à Genève. Devant mille huit cent trente représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de cent trente-sept pays, M. Auroux, après avoir évoqué « *la notion de solidarité remise en honneur, et avec quelle flamme, dans un pays ami du nôtre* » — allusion à la Pologne. — s'est empressé de préciser qu'une société solidaire ne saurait être confondue avec une société assistée. Rappelant les décisions prises par le gouvernement français dans le sens de la justice sociale, il a insisté sur « *la lutte en profondeur* » qu'il convient de mener contre le chômage, qui est « *la plus choquante et la plus inadmissible des inégalités* », et s'est montré un défenseur convaincu de la semaine de trente-cinq heures, au sujet de laquelle « *la France a décidé de montrer la voie* ». Cependant, le progrès social, « *pour être durable et réel, ne s'impose pas par le haut ; il se négocie entre partenaires libres, informés et responsables* », et les libertés politiques « *ne peuvent trouver toute leur expression qu'associées aux libertés syndicales* ». — I. V.

● *Le conseil confédéral de la C.F.T.C.* regrette, au sujet des mesures sociales prises par le gouvernement, qu'il n'y ait « *pas plus de cohésion entre le SMIC et les bas salaires et entre le minimum vieillesse et les retraites* ». Il attire l'attention du gouvernement sur la nécessité de contrôler les prix et de relancer la croissance.

● *Des immigrés occupent l'entreprise Coignet* — Quelque six cents salariés de la société de construction Coignet — pour la plupart des immigrés — travaillant, notamment, sur le chantier du futur siège de la C.G.T., à Montreuil (Seine-Saint-Denis), sont en grève depuis le 8 juin et occupent les locaux de leur entreprise depuis jeudi matin 18 juin. Des responsables de l'union régionale de la construction C.G.T., présents sur les lieux de l'occupation, affirment que leur organisation juge « légitimes » les revendications des grévistes (sur les salaires et les congés payés), même si la grève risque de retarder la construction du nouvel immeuble de la C.G.T.

## ÉNERGIE

● *Le président d'Esso-SAF critique le projet de taxation de la production pétrolière.* — M. Kopff président de Esso-SAF, filiale française d'Exxon, a qualifié le 18 juin de « *particulièrement inquiétant et inopportun* » le projet de taxation supplémentaire des activités de production de pétrole prévue par le gouvernement. Esso-SAF, pour un bénéfice consolidé de 397 millions de francs en 1980, a versé à l'Etat un total de 830 millions de francs. M. Kopff a d'autre part jugé « *insuffisante* » la hausse des prix des carburants décidée le 11 juin.


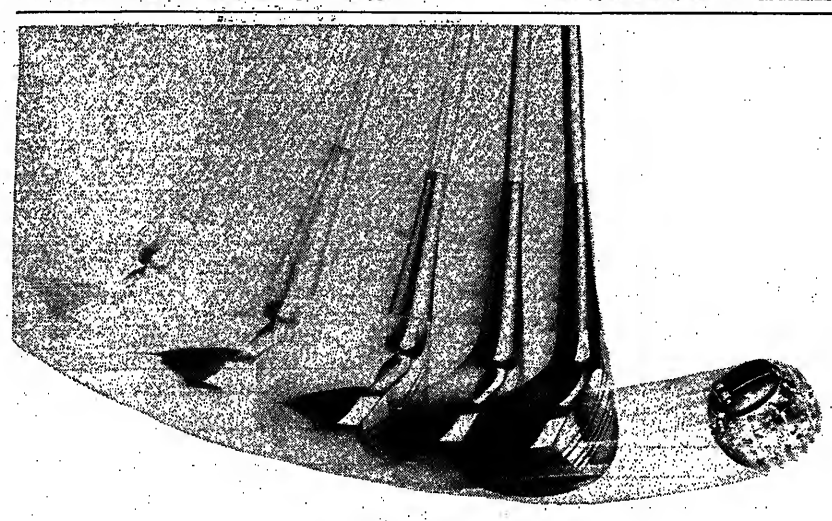

olivetti

FINIE L'ÈRE DE LA BOULE :
LES MACHINES À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUES OLIVETTI RENDENT AUJOURD'HUI CADUQUES TOUTES LES AUTRES TECHNOLOGIES.

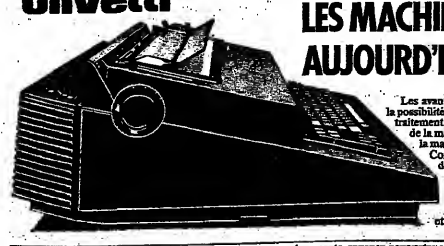

Les avantages uniques de l'imprimante à marguerite, la possibilité d'évoluer tout naturellement vers le traitement de texte, la capacité de connexion, font de la machine à écrire électronique Olivetti la machine performante par excellence.
Comparée aux autres machines au niveau de l'utilisation de tous les jours, elle s'est révélée être la seule à assurer en même temps un gain important de productivité, une très grande capacité d'édition, l'élimination de la fatigue et du brillt.

La famille des machines à écrire électroniques Olivetti n'est pas seulement la plus avancée mais aussi la plus complète.
C'est pourquoi Olivetti est le leader mondial dans ce domaine comme dans d'autres.
Et c'est pour cela aussi qu'en matière de machines à écrire le choix qui s'impose est une machine à écrire électronique Olivetti.
35.000 utilisateurs français l'ont déjà compris.
Olivetti France : 250 points de vente et d'assistance à travers la France.

ET 121 : l'électronique pour tous les bureaux.
ET 221 : l'électronique avec 830 caractères de mémoire et l'écran-ligne.
ET 231 : l'électronique avec 16.000 caractères de mémoire et l'écran-ligne.

Pour tous renseignements, envoyez-nous votre carte de visite à Olivetti, Division Bureautique, 91, rue du faubourg St-Honoré, 75783 Paris Cedex 08

Le camion primeur,
le camion-cirque,
le camion-showbiz,
tout 3 exemples de ce que nous pouvons faire sur mesure.

Savez-vous qu'AVIS est la première société de location en France. Elle permet aux entreprises de louer des camions de 4 heures à 4 ans. Toutes les garanties AVIS sont là : facilités de location, entretien, dépannage.

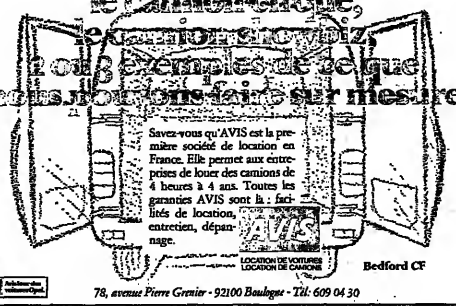

LOCATION DE VOITURES LOCATION DE CAMIONS

Bedford CF

78, avenue Pierre Grenier - 92100 Boulogne - Tél: 609 04 30



1er SALON DES ECONOMIES D'ENERGIE ET DES ENERGIES NOUVELLES

Economies d'énergie et énergies nouvelles sont aujourd'hui une des réponses essentielles au défi pétrolier.

Présenter les techniques et les équipements, réunir les hommes, tels sont les objectifs du SEEN 81 de Pau.

Les techniques : 200 firmes et organismes qui exposent leurs réalisations.

Les hommes : 4 journées d'études et d'échanges d'information avec les responsables de la gestion de l'énergie dans les entreprises et les administrations compétentes.

SEEN 81

PAU 23-27 JUIN

Patronné par le Ministère de l'Industrie, avec le concours :
- du Ministère du Logement
- de l'Agence pour les Economies d'Energie
- du Commissariat à l'Energie Solaire
- de Promocal
- de Cegibat
- des Cahiers Techniques du Bâtiment

Parc des Expositions de Pau - Boulevard Champetier de Ribes 64000 PAU
Renseignements : (59) 32.27.00



AVIS.
De 4 heures à 4 ans.

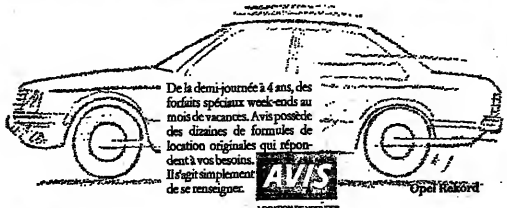

De la demi-journée à 4 ans, des forfaits spéciaux week-ends au mois de vacances. Avis possède des dizaines de formules de location originales qui répondent à vos besoins. Il s'agit simplement de se renseigner.

Opel Rekord

LOCATION DE VOITURES LOCATION DE CAMIONS

5, rue Bixio - Paris 75007 - Tél.: 550 32 51


# PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance PARIS

CONDAMNATION PENALE
POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 17 avril 1980, la 11e Chambre, 2e section, du Tribunal correctionnel de PARIS, a condamné pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures — à la peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 6 000 F d'am-nde, MIZRAHY Simon, né le 17 février 1940 au Caire (Egypte), retraité, de nous domicilié 72, rue Michel-Ange à PARIS 16e.

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement, par extrait ou « Journal officiel » et dans les journaux « LE FIGARO » et « LE MONDE ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition N'Y AYANT APPEL VU AU PARQUET.

---

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance PARIS

CONDAMNATION PENALE
POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 24 avril 1980 le 11e Chambre, 2e section du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale le dénommé LEVYAMIS Jacqueline Maria Mathilde Geneviève épouse DESBORDES, née le 18 janvier 1928 à LOURDES - arr. de TARBES - (Hautes-Pyrénées), demeurant 5 bis, rue des Dames-Augustines à NEUILLY-SUR-SEINE (Hauts-de-Seine), à la peine de 4 mois d'emprisonnement avec sursis et 6 000 francs d'amende.

Le sieur EKMP Henry Charles Robert, né le 23 septembre 1936 à PARIS (14e), agent technique au bâtiment, demeurant 10, rue de Talma, PARIS (16e), à la peine de 15 mois d'emprisonnement avec sursis et 15 000 F d'amende.

Le Tribunal a en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait au « Journal officiel » et dans les journaux « Le Figaro », « Le Monde ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-greffier soussigné, à M le Procureur de la République, sur sa réquisition N'Y AYANT APPEL VU AU PARQUET.

---

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 13 février 1980, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal correctionnel de PARIS, a condamné pour INFRACTIONS AU CODE DU TRAVAIL et pour avoir à PARIS, le 17 janvier 1978, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles :

— en faisant exécuter des travaux par 10 ouvriers près d'ouvertures donnant sur le vide, sans que les garde-corps mis en place aient été rigides et aient eu une section suffisante compte tenu de leur position et des efforts auxquels ils pouvaient être soumis, sans que les planches aient été disposées ; — en faisant exécuter des travaux par 10 ouvriers, alors que les ouvertures existant dans les planchers de la construction n'étaient ni obturées par un garde-corps et une plinthe, ni obturées par un plancher provisoire jointif convenablement fixé ou par un dispositif équivalent ; — en faisant exécuter des travaux par 3 ouvriers alors que la planche de la plate-forme de travail n'avait pas une largeur suffisante pour assurer la sécurité des ouvriers et qu'il reposait sur deux boulins bien que sa longueur ait été supérieure à 1,50 m, à la peine de 25 amendes de 200 F chacune (32 salariés concernés), le sieur BORDONARO François, en réalité BORDONARO Francesco, né le 25 novembre 1907 à Syracuse (Italie), retraité, demeurant 87, avenue Denfert-Rochereau à PARIS (14e).

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-greffier soussigné, à M le Procureur de la République, sur sa réquisition N'Y AYANT APPEL VU AU PARQUET.

---

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance PARIS

CONDAMNATION PENALE
POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire rendu le 12 mai 1980, la 31e Chambre, 1re section, du Tribunal correctionnel de PARIS, a condamné pour INFRACTIONS AU CODE DU TRAVAIL pour avoir, à PARIS, le 26 avril 1979, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, entretenu par une faute personnelle, les dispositions des chapitre I, II et III du titre III du Code du Travail en ne faisant pas procéder à la vérification des installations électriques de l'établissement, à la peine de 2.000 F d'amende, RYCHENKOV Boris, né le 9 juillet 1936 au U.R.S.S., Directeur général de société, demeurant 32, avenue des Champs-Elysées à PARIS (8e).

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition N'Y AYANT APPEL VU AU PARQUET.

---

Extrait des Minutes du Secrétariat Greffe de la Cour d'Appel de VERSAILLES, par arrêt du 3 décembre 1980, la Cour d'Appel de VERSAILLES, a condamné :

PASQUET Victor, docteur en médecine, demeurant à PARIS-9e, 96, rue de la Victoire, à la peine de 2 mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale.

La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné :

— La publication de l'arrêt, par extraits dans le « Journal officiel de la République française », « le Monde » et « le Figaro »

— L'affichage dudit arrêt, par extraits, pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la mairie du 9e arrondissement de PARIS et sur la porte extérieure du laboratoire d'analyses médicales, sis à PARIS (9e), 96, rue de la Victoire.

Pour expédition certifiée conforme
LE GREFFIER EN CHEF
Vu au Parquet général,
LE PROCUREUR GENERAL.

---

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance PARIS

CONDAMNATION PENALE
POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 25 avril 1980, la 31e Chambre du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale — opposition de cessation d'ouvrages à la peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende, BENMOSHA Marc, né le 22 août 1927 à Guelma (ALGERIE), employé, demeurant 71, rue de Vaugirard, PARIS (19e).

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extraits au « Journal officiel » ainsi que dans les quotidiens « l'Aurore » et « le Monde ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-greffier soussigné, à M le Procureur de la République, sur sa réquisition N'Y AYANT APPEL VU AU PARQUET.

---

Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES, Secrétariat-Greffe

Extrait des minutes du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES.

Par jugement contradictoire en date du 17 février 1981, la 9e Chambre correctionnelle de VERSAILLES a condamné :

— M. MOULINIER Fernand, Joseph, Claude, né le 22 avril 1939 à Saint-Yrieix-la-Perche (87), demeurant 69, route Nationale, à MERY (78), gérant de société, à la peine de 4 mois d'emprisonnement avec sursis et 2.000 F d'amende pour fraude fiscale, faits commis courant des années 1974 et 1975.

Le Tribunal a ordonné, en outre, aux frais du condamné :

— à la publication par extraits du présent jugement dans le « Journal officiel » et dans « le Monde ».

— à l'affichage par extraits du présent jugement pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de MERY.

Versailles, le 19 mars 1981.
LE GREFFIER EN CHEF

---

Extrait des minutes du Secrétariat du Greffe de la Cour d'Appel de VERSAILLES. — Par arrêt du 5 février 1980, la Cour d'Appel de VERSAILLES, 7e Chambre, a condamné DJIAN Léon, administrateur de société, 4, rond-point Ste-James à NEUILLY-SUR-SEINE (92), aux peines d'une année d'emprisonnement avec sursis, 20.000 F d'amende, 5 ans d'interdiction d'exercer toute profession industrielle, commerciale ou libérale, pour fraude fiscale.

La Cour a, en outre, ordonné la publication de cet arrêt, par extraits, au « JOURNAL OFFICIEL » et « LE MONDE », « LE FIGARO », l'affichage dudit arrêt, sur les panneaux des publications officielles de NEUILLY-SUR-SEINE. — Pour expédition certifiée conforme, la Greffier en Chef.

---

Par jugement contradictoire du Tribunal correctionnel de CRETEIL, 1re chambre, rendu le 9 septembre 1980, le nommé ADAM Charles, né le 1er janvier 1922 à SOUK EL KEMIS (Tunisie), responsable de magasin, a été déclaré coupable de vente, à SAINT-MAUR DES FOSSES, courant 1976 et 1977, en sont ces depuis temps non couvert par la prescription en sa qualité de gérant de la S.A.R.L. SOPEBAC, frauduleusement soustrait en qualité :

— à l'établissement et au paiement de la taxe sur la valeur ajoutée à la période du 1er décembre 1975 au 31 mars 1976, la dissimulation rendant la dixième de la somme imposable ou le chiffre de 1.000 F

— à l'établissement et au paiement de la participation des employeurs à l'effort de construction au titre des années 1975 et 1976 ;

— à l'établissement et au paiement de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue au titre des années 1975, 1976 et 1977 ;

— au paiement de la taxe sur les véhicules de tourisme des sociétés dus au titre des périodes 1er octobre 1975, 1er septembre 1976, 1er octobre 1976 et 30 septembre 1977,

Faits prévus et réprimés par les articles 1741 et 1750 du Code général des impôts et a été condamné à la peine de 8 mois d'emprisonnement avec sursis et à celle de 2.000 F d'amende.

Le Tribunal a en outre ordonné la publication de la présente décision par extrait dans le « Journal officiel » et le journal « Le Monde » aux frais de ADAM.

---

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement contradictoire en date du 20 mars 1980, la 31e Chambre, 1re section, du Tribunal correctionnel de PARIS, a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL pour avoir, à PARIS, le 19 juillet 1978, étant responsable par délégation du chef d'entreprise, d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux de bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en faisant exécuter des travaux par deux ouvriers sur un échafaudage : 1) alors que des moyens d'accès sûrs n'avaient pas été aménagés ; — 2) alors que des dispositifs de protection n'avaient pas été établis à chaque étage tant que les garde-corps étaient relevés par des échelles ;

— en faisant exécuter des travaux par un ouvrier alors que l'échafaudage utilisé n'était muni sur les côtés extérieurs de plate-forme constituée par 2 lisses placées l'une à 0,45 m, l'autre à 0 mètre du plancher ni de plinthes et qu'à défaut, aucun dispositif d'une efficacité au moins équivalente n'avait été établi ;

— à la peine de 3 amendes de 1.000 F chacune (2 salariés concernés : 2 x 1.000 F) la sieur VESCOVALI Noël, né le 21 décembre 1930 à Khenchela (Algérie), directeur, demeurant 14, rue Pierre Nicole, PARIS (12e).

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition, N'Y AYANT APPEL VU AU PARQUET.


Hilton étonne.

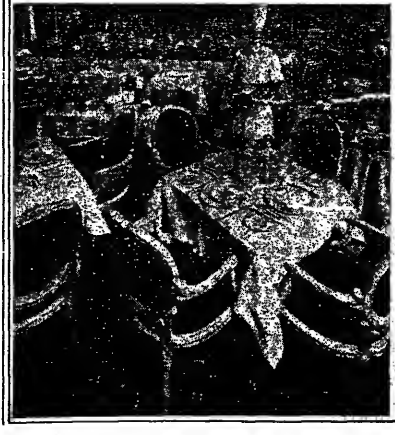

Au pied de la Tour Eiffel : Hilton, un hôtel qui suscite l'étonnement. Grande cuisine et carte originale, vous êtes au "Toit de Paris". Paris est à vos pieds.

Entre ciel et eau, à la lisière des toits, ambiance velours, orchestre et piste de danse, bar et cocktails. Restaurant le "Toit de Paris", dîners et soupers, luxe et fine cuisine.

Au Hilton : des petits et grands services qui étonnent.

Hilton International Paris
18, av. de Suffren 75740 Paris cedex 15 — Tél.:273.02.00.



COMMERCE EXTÉRIEUR

...teurs japonais proposent ... code international ... commerce des automobiles

JAEGER.

GULBTION

points : c'est tout.

régulation : la borne température

Charles a choisi Buick.


هكذا من الاصل

هكذا من الأصل



# COMMERCE EXTÉRIEUR

## Les producteurs japonais proposent l'élaboration d'un code international pour le commerce des automobiles

*Arrivé vendredi matin 19 juin à Paris, en provenance de La Haye, M. Suzuki, le premier ministre japonais, qui termine sa tournée des capitales européennes, a été reçu successivement par MM. Mauroy et Mitterrand.*

*M. Mauroy a annoncé que les deux comités franco-japonais permanents, dont la création avait été décidée en mars, seront prochainement mis en place. Le premier traitera des relations commerciales entre les deux pays, et le second de la coopération industrielle. D'autre part, il a été convenu, entre le premier ministre français et le premier ministre nippon, que les deux gouvernements resteraient en liaison étroite pour préparer le sommet des sept grands pays de l'O.C.D.E. (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Italie, Canada et Japon), à Ottawa, les 20 et 21 juillet.*

*De son côté, M. Thorn, président de la Commission européenne, a déclaré que les Japonais avaient changé de position et semblaient plus disposés à négocier avec la C.E.E. en tant que telle.* « Les Japonais, a dit M. Thorn, semblent avoir réalisé qu'à la longue il vaut mieux, pour eux, négocier avec la Communauté européenne comme seul interlocuteur, plutôt que séparément avec les dix Etats membres. »

Le président de l'association des producteurs d'automobiles japonais, M. Ishihara, qui est aussi le P.-D.G. de Nissan, a proposé, jeudi 18 juin à Tokyo, l'élaboration d'un code international pour le commerce des automobiles. Ce code remplacerait les accords bilatéraux pris au niveau gouvernemental, qui apparemment ne satisfont pas les industriels nippons. Ces accords, tels que ceux intervenus avec les Etats-Unis, la R.F.A., le Canada et les pays du Benelux vont non seulement entraver la liberté du commerce dans le secteur automobile, a déclaré M. Ishihara, mais aussi favoriser des initiatives protectionnistes sur d'autres produits. Selon le P.-D.G. de Nissan, le GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) ne constitue pas un cadre assez contraignant pour permettre aux négociations sur l'automobile de se dérouler sur des bases multilatérales. D'où l'idée d'élaborer un code international spécifique à ce secteur.

L'association des constructeurs japonais a également demandé au gouvernement nippon de relâcher ses contrôles sur les exportations de voitures à destination des Etats-Unis, du fait de l'augmentation de la demande sur ce marché.

# ÉTRANGER

### En Italie

## Le déficit de la balance des paiements s'est sensiblement aggravé en mai

*De notre correspondant*

Rome. — Le balance des paiements italienne a enregistré, en mai, un déficit de 1 661 milliards de lires (environ 8 milliards de francs), le plus important depuis le début de 1981. Selon la Banque d'Italie, qui a fourni ces données provisoires, ce déficit a été couvert pour 469 milliards par l'augmentation de l'endettement à l'étranger et pour 1 172 milliards par l'utilisation des réserves en devises.

Ce déficit record s'explique, pour une bonne part, par la hausse du dollar et ses répercussions sur la facture pétrolière. A ce propos, dans un entretien accordé à un hebdomadaire *Panorama*, *Il Punto*, M. Misbah Al-Wasfarvati, conseiller économique de l'ambassade de Libye à Rome, affirme *« que les autorités de son pays étaient disposées à examiner la possibilité que les fournitures de pétrole soient payées en lires et non plus en dollars »*. Avec 13 millions de tonnes de brut en 1980, couvrant près de 15 % des besoins de l'Italie, la Libye est le second fournisseur pétrolier de la péninsule.

Toutefois, pour le moment, l'ambassade de Libye à Rome n'a pas confirmé les propos tenus par le conseiller économique. L'Union pétrolière italienne, qui regroupe les compagnies opérant dans la péninsule, reste réservée, estimant que, même si le pétrole libyen pouvait être payé en lires, son prix continuerait de varier en fonction du cours du dollar.

Les incertitudes de la situation économique se sont, en tout cas, répercutées, le 18 juin, à la Bourse de Milan, qui a connu une baisse record de 8 %, la plus forte depuis une vingtaine d'années. Certains titres, comme ceux de la Fiat, de la Montedison, du Banco di Roma, ont connu des chutes de plus de 20 % et ont été retirés de la notation. La plupart des observateurs financiers ne dramatisent pas cette situation qui intervient après une hausse de 30 % depuis le début de l'année, et parlent de mouvements irrationnels.

La Bourse de Milan, qui ne regroupe qu'un nombre limité de titres (cent soixante-deux), est en effet extrêmement sensible à toute spéculation. La Consob (Commission de vigilance de la Bourse) a décidé, après ce « mardi noir », de n'autoriser temporairement que les transactions au comptant. Le 17 juin, la situation était renversée à la suite de cette décision d'ordre technique et quarante-sept titres étaient retirés de la cotation pour hausse excessive.

MARC SEMO.

● *Le déficit budgétaire prévu* atteindra quelque 60 milliards de couronnes pour l'exercice 1980-1981 s'achevant en juillet, indique l'Office national des comptes et vérifications. L'impasse est chiffrée à 59 078 millions, pour un total de dépenses de 215 157 millions de couronnes, alors que le projet de budget prévoyait un déficit de 55 milliards. L'office estime que le service de la dette s'élèvera à 22,2 milliards de couronnes pour le même exercice. — (*A.F.P.*)

## MONNAIES

### FORTE REMONTÉE DU DOLLAR : 5,71 F

Le dollar s'est très vivement raffermi sur les marchés des changes à la veille du week-end. A Francfort, son cours est passé de 2,35 DM à 2,39 DM, et à Paris, de 5,68 F à 5,71 F environ, se rapprochant de son plus haut niveau historique (5,75 F), atteint le vendredi 5 juin. Cette forte reprise est imputable à une nette remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui ont dépassé 20 % en jour le jour en raison de l'approche des échéances de fin de mois et de fin de trimestre.

Les autorités monétaires n'ont rien fait, au contraire, pour freiner cette remontée, qui s'est étendue au marché des eurodollars, où l'on a enregistré une progression générale de 0,5 % (19 % à un mois et 17,5 % à six mois).

Le franc a légèrement glissé par rapport au mark, qui valait, vendredi en fin de matinée, 2,38 F contre 2,3826 F jeudi.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. − | | Rep. + ou Dép. − | | Rep. + ou Dép. − | |
| $ E.-U. | 5,7110 | 5,7160 | − 35 | + 18 | − 70 | + 5 | − 75 | + 120 |
| $ can. | 4,6136 | 4,6298 | + 20 | + 70 | + 33 | + 180 | + 40 | + 265 |
| Yen (100) | 2,3779 | 2,3845 | + 220 | + 329 | + 530 | + 690 | +1310 | +1490 |
| DM | 2,3810 | 2,3868 | + 118 | + 136 | + 286 | + 225 | + 378 | + 358 |
| Florin | 2,1410 | 2,1463 | + 105 | + 125 | + 260 | + 230 | + 328 | + 330 |
| F.S. (100) | 96,5535 | 96,8318 | + 415 | + 508 | + 995 | + 790 | +1048 | +1700 |
| F.B. | 2,7388 | 2,7467 | + 196 | + 249 | + 375 | + 480 | + 965 | +1020 |
| L. (1 000) | 4,7216 | 4,7328 | — 258 | — 228 | — 456 | — 536 | —1210 | —1390 |
| F. | 11,1549 | 11,1830 | + 580 | + 685 | + 859 | +1050 | +1925 | +2365 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 11 3/8 | 11 7/8 | 12 5/16 | 12 11/16 | 12 5/16 | 12 11/16 | 12 1/8 | 12 5/8 |
| $ E.-U. | 13 7/8 | 14 3/8 | 15 7/8 | 16 1/4 | 15 1/4 | 15 5/8 | 15 1/4 | 15 5/8 |
| Florin | 11 1/2 | 12 1/4 | 11 5/8 | 12 1/4 | 11 5/8 | 12 1/4 | 11 5/8 | 12 1/4 |
| F.B. (100) | non cotée | | 13 1/8 | 13 1/2 | 14 1/4 | 15 3/4 | 14 1/2 | 15 1/2 |
| F.S. | 3 3/8 | 3 7/8 | 6 7/16 | 6 9/16 | 9 1/4 | 9 7/8 | 8 7/8 | 9 1/2 |
| L. (1 000) | 30 | 35 | 22 | 24 | 23 | 24 | 22 1/4 | 23 3/4 |
| F. | 11 1/8 | 11 7/8 | 11 7/8 | 12 1/8 | 12 1/4 | 12 3/8 | 12 1/4 | 12 1/2 |
| F. français | 19 | 20 1/2 | 19 1/4 | 20 1/4 | 19 | 20 | 18 | 19 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises, tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.


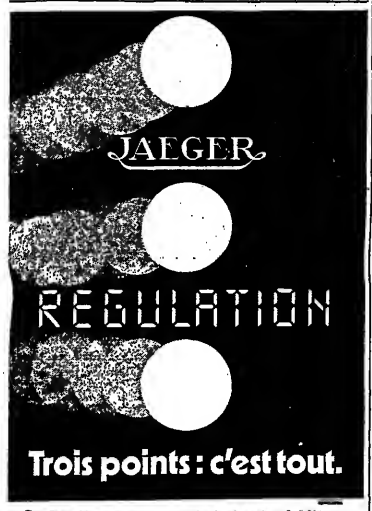


● – Vivre et travailler à la bonne température.
● – Partout, et à tous moments.
● – En dépensant moins.

Voilà ce qu'offre aujourd'hui Jaeger Régulation aux particuliers comme aux entreprises, dans tous les secteurs d'activités. Premier pôle français en régulation de température, Jaeger Régulation met à votre service un important savoir-faire en électronique moderne, en instrumentation fine et en horlogerie. N'hésitez pas à profiter de ces compétences. Consultez-nous d'abord.

**Jaeger Régulation : la bonne température**

JAEGER
REGULATION
8 rue du Parc 92308 Levallois - Tél. : 757.44.00

Jean Charles a choisi Buick.

Le rêve américain devient raisonnable.
Dans les 4,60 m de la Buick Skylark V6 transversal (13 CV) ou 4 cyl. en ligne (9 CV) traction avant, il y a l'espace, le confort, le raffinement et le silence des américaines de GM.

Le Rêve et la Raison.

Modèle SL "Limited" 4XC 69J2

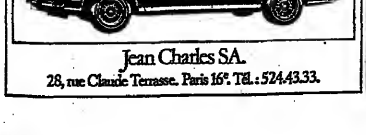

Jean Charles SA.
28, rue Claude Terrasse. Paris 16e. Tél. : 524.43.33.

forfaits
**train + hôtel**

Vacances sur la Côte d'Azur

**Maxima 2000**

au départ de toutes les gares de l'Ile-de-France

**1.832 F** 1 semaine

Ce prix comprend le séjour en chambre double et pension complète (vin compris), dans un hôtel de tourisme *** conçu comme un hôtel-club, sur 9 hectares boisés, ainsi que le voyage en train, aller-retour, en place assise 2e classe réservée.
Il s'agit d'un prix par personne et qui est garanti jusqu'au 11 octobre 1981.
Par ailleurs, vous bénéficiez d'une réduction de 350 F par semaine du 27 septembre au 11 octobre.
Du 5 juillet au 30 août, il est demandé un supplément par semaine de 281 F.
Des conditions analogues vous sont proposées au départ des autres régions de France.

TOURISME SNCF train + hôtel

LAV 17 A 144.81

renseignez-vous dans les Gares et Bureaux de Tourisme SNCF

HI-FI Maison

PRIX **Canon**
*Canon AT 1 Chrome ou Reflex 24 x 36 Semi-automatique.
*Livré avec objectif Canon FD 1,8/50 mm.
*Livré avec téléobjectif Vivitar 2,8/135 mm
*Livré avec fourre-tout souple..... **1690 F**

IM **PIONEER**
Autoradio cassette stéréo Pioneer KP 5900, 2 x 6 W, 6 présélections FM-PO-GO avec hauts parleurs Pioneer TS 167 deux voies amovibles ..... **1445 F**

BAT **Brandt** électronique
Magnétoscope Brandt VK-383 programmation sur 8 jours, ralenti accéléré, arrêt sur image, télécommande ..... **5690 F**

TA **marantz.**
Chaîne Marantz
ampli Marantz PM 410, 2 x 45 W, triple correcteur de loudness hautes performances,
tuner Marantz ST 450 L FM-PO-GO affichage digital,
cassette Marantz SD 3020 deux vitesses, tuner, affichage LED,
platine Sony PST 33 ou Pioneer PL 220, entraînement direct avec cellule,
enceintes Dijon Célestion CS 7 trois voies, 80 W,
ou Sound Research 12000, 80 W - Systèmes protection électronique,
ou Ultralinear B500 trois voies 70 W
ou Elipson 1402 deux voies 60 W ..... **6990 F**

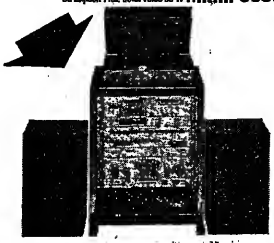

BLE **SONY**
Chaîne Sony
ampli Sony TAF 45, 2 x 45 W. Nombreuses possibilités,
tuner Sony STA 35 L, FM-PO-GO,
platine Pioneer PL 200, entraînement direct semi-auto avec cellule,
enceintes au choix,
Martin 308, trois voies, 60 W,
ou Sound Research 412 trois voies, 80 W, **4390 F**
option cassette Sony TCK 22. **850 F**

photos non contractuelles - pour raisons d'ordre typographique

promotion limitée aux stocks disponibles.

MADISON — 2 et 4 rue du Général-Estienne
(angle 123 rue St-Charles)
75015 PARIS (métro Charles-Michels)
Tél. : 578.81.16

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## SEFIMEG

L'assemblée générale ordinaire de SEFIMEG s'est réunie le 17 juin 1981 sous la présidence de M. Philippe Chavyn.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980, qui font ressortir un résultat d'exploitation de 81 434 862 F à comparer à 74 246 823 F en 1979 et un bénéfice net de 20 918 204 F compte tenu des plus-values réalisées pendant l'exercice à l'occasion de certaines cessions d'immeubles.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 14 F par action dont 2,91 F non déclarables à l'impôt sur le revenu contre 13,50 F pour l'exercice précédent dont 2,70 F non imposables. L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que, dans l'état actuel de la législation fiscale, cette exonération n'est acquise que pour les coupons encaissés avant le 31 décembre 1981.

Le conseil d'administration a fixé au 15 juillet prochain, la date de cette distribution, qui sera faite sur présentation du coupon n° 20 A et B.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a approuvé l'absorption de la société UFIMEG par la société SEFIMEG et l'augmentation consécutive du capital social de 573 572 000 F à 739 577 000 F.

L'assemblée générale extraordinaire d'UFIMEG ayant également approuvé l'opération, le conseil d'administration de SEFIMEG a constaté la réalisation définitive de cette absorption avec effet au 1er janvier 1981 et a fixé les modalités d'échange des 1 499 880 actions nouvelles SEFIMEG, créées en rémunération des apports réalisés par UFIMEG, à raison d'une action SEFIMEG contre deux actions UFIMEG.

Les titres ainsi reçus porteront jouissance à compter du 1er janvier 1981. L'exonération des droits de mutation à l'occasion d'une première mutation à titre gratuit dont bénéficiaient les actions UFIMEG présentées à l'échange sera maintenue pour les actions nouvelles SEFIMEG remises en échange, à la condition que ces dernières soient délivrées sous la forme nominative.

Les opérations d'échange débuteront le 1er septembre 1981 sur présentation des actions UFIMEG, coupon n° 13 A et B attaché, après paiement du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 1980. Les actions nouvelles SEFIMEG seront immédiatement introduites à la cote officielle de la Bourse de Paris.

## L'ÉPARGNE DE FRANCE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 18 juin 1981, sous la présidence de M. Pierre Borel. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui se soldent par un bénéfice après impôts de 23 524 198,52 F sur lequel 19 764 880 F ont été affectés à la réserve des plus-values à long terme.

L'assemblée générale a décidé la mise en distribution d'un dividende net de 10 F par action, auquel s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor de 5 F, soit un dividende global de 15 F.

Ce dividende sera attribué aux 919 038 actions constituant le nouveau capital social, augmenté en 1980 par suite de l'attribution d'une action nouvelle pour douze actions. Compte tenu de cette attribution gratuite, la masse totale distribuée se trouve en augmentation de plus de 20 %. Le dividende sera mis en paiement à compter du 23 juin 1981.

Une assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a décidé de :

— distribuer une action gratuite pour douze actions anciennes après que le société eut racheté en bourse, pour éviter les rompus, deux actions. Le capital étant ainsi porté de 38 927 880 F à 42 171 675 F par prélèvement sur la réserve de réévaluation ;

— procéder, en application de la loi du 24 octobre 1980, à une distribution gratuite au faveur des salariés.

## MUTUABAIL

Le conseil d'administration de Mutuabail vient d'examiner les principales caractéristiques de la production des plus premiers mois de l'exercice. Le montant brut des engagements atteint 306 millions de francs, en augmentation de 20 % sur la période considérée, de 29 millions de francs.

A l'issue du conseil, pour satisfaire aux dispositions de la loi sur les règles de cumul, M. L'Hevéder a remis sa démission de président, ayant été récemment nommé à de nouvelles fonctions.

Le conseil a accepté avec regret cette démission et a rendu hommage à l'action de M. L'Hevéder depuis sa nomination.

Il a, en outre de la même réunion, coopté M. Gérard Alard et a confirmé ses fonctions de président-directeur général.

## UGIMO

Réunie en assemblée générale ordinaire le 15 juin 1981 sous la présidence de M. Michel Caldaguès, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Après flotation de 9 556 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net de l'exercice ressort à 33 388 000 F contre 22 704 000 F en 1979.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 12,50 F par action comprenant une somme de 2,33 F, qui, sous réserve d'un encaissement avant le 31 décembre 1981, est exonérée de l'impôt sur le revenu.

La mise en paiement aura lieu le 15 juillet 1981 sur présentation des coupons n° 16 A et 16 B.

Au cours de son allocution, la présidente a souligné la très bonne tenue du marché locatif, qui se traduit par un taux d'occupation des appartements toujours proche de 100 % et par une évolution des recettes conforme aux prévisions pour le premier semestre de l'exercice en cours.

## SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

L'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de la Société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux, tenue le 17 juin 1981, sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le bénéfice net ressort à 30 291 501, 23 F.

Le revenu global par action a été fixé à 15 F, comprenant un dividende distribué de 12 F et un avoir fiscal de 6 F, et s'appliquant à une augmentation du capital de 20 % par suite de l'augmentation de capital par incorporation de réserves réalisée en octobre 1980.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateur de Mme Claude Russell et de M. Mary-Ange Jeu, et ratifié la nomination en qualité de censeurs de MM. François Bureau, Christian Dadvisard, Emmanuel de Saillenaourt et Harry Bouscasse.

## LAFARGE COPPEE

L'assemblée générale ordinaire réunie le 17 juin 1981 sous la présidence de M. G. Lecerf, Président Directeur Général, a approuvé toutes les résolutions proposées par le conseil.

Le dividende, fixé à 17,25 F par action, ouvrant droit à un avoir fiscal de 8,625 F, sera payé le 7 juillet 1981 (coupon n° 39). Il marque une progression de 15 % sur celui de l'an dernier. Le report à nouveau s'élève à 135 911 694 F.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de MM. Jean Bailly, Evence Coppée et Jean-Maxime Levecque et nommé Mme Philippe Le Hodey en remplacement de M. Pierre Lecoeur cédant par la limite d'âge.

Dans son allocution, le président a indiqué que pour atteindre ses objectifs de développement, Lafarge Coppée devait conserver la liberté d'entreprendre, ce qui signifie : le liberté des prix, la liberté d'investir en France et à l'étranger, la liberté des moyens de financement, la liberté d'organisation industrielle.

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire qui a suivi, ont été adoptées les résolutions relatives à la distribution d'actions gratuites aux salariés de la société. Pour permettre cette distribution, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de la société dans la limite d'un montant maximum de 19 990 800 F, correspondant à 3 % du capital social à la date du 15 février 1981. Toutefois, cette distribution pourra être différée jusqu'au 21 janvier 1982 en attendant que soient levées les incertitudes qui concernent l'application de la loi.

## GROUPE HENKEL

En progrès de 12 % sur l'année précédente, le chiffre d'affaires du groupe chimique Henkel en 1980 s'est élevé à 7,8 milliards de DM, soit 15 milliards de francs.

La progression des filiales étrangères (+ 12 %) est sensiblement supérieure à celle des sociétés allemandes du groupe (+ 4,5 %). Compte tenu du fait que les exportations ont également bien progressé (+ 11 %), la part des ventes hors d'Allemagne représente maintenant le niveau record de 57 % des ventes totales.

Les résultats financiers marquent aussi un progrès en 1980. Pour les seules sociétés allemandes du groupe ils ressortent à 83 millions de DM (contre 82 millions de DM en 1979).

En présentant le bilan de Henkel KGaA, le Dr Konrad Henkel, président du conseil de surveillance, a souligné que le structure financière qu'il fait apparaître est remarquablement solide : « Cela permettra de conserver à notre firme son caractère familial », a-t-il poursuivi.

Au plan mondial, le groupe Henkel emploie l'an passé trente-six mille huit cents collaborateurs, soit mille cent de plus qu'en 1979.

## SOFICOMI

Il est rappelé que le dividende de l'exercice 1980, soit F 28,25 par action, sera mis en paiement à compter du 23 juin 1981.

Le paiement de ce dividende, qui sera assorti à titre exceptionnel d'un avoir fiscal de F 0,05 par action (et non de F 1,31 comme indiqué précédemment), sera assuré par la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit Industriel et Commercial, le Crédit du Nord, la Banque de l'Industrie Française, la Société Equatoriale de Banque et la Banque Générale du Phénix.

## ALSTHOM - ATLANTIQUE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 JUIN 1981

*L'assemblée générale ordinaire d'Alsthom-Atlantique s'est tenue le 18 juin 1981, sous la présidence de M. Roger Sekula, président-directeur général.*

*Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui se soldent par un bénéfice net de 125,2 millions de francs contre une perte de 8 millions lors de l'exercice précédent. Ce bénéfice n'étend notamment après dotation de 282,4 millions aux comptes d'amortissements, de 214,2 millions de la provision pour l'impôt sur les sociétés (0 en 1979) et de 36,2 millions à la réserve de participation des salariés aux fruits de l'expansion (rien versé en 1979).*

*Dans les mêmes conditions, le résultat consolidé du groupe s'élève à 143,4 millions (contre une perte de 8,4 millions l'année précédente), et le chiffre d'affaires consolidé à 11,7 milliards de francs, en progression de 21 %.*

*Il a été décidé de distribuer un dividende de 5 francs par action, soit un total de 125,2 millions de francs contre 3,75 francs au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera payé en échange du coupon n° 17 à partir du 30 juin.*

*L'assemblée a d'autre part complété le conseil en faisant appel à Messieurs Yves Combeau, Jean-Pierre Desgeorges et Claude Jeambrun.*

*L'assemblée générale extraordinaire qui s'était ensuite réunie a prononcé un partage des salariés a pu se tenir faute de quorum, elle fera l'objet d'une nouvelle convocation.*

***

*Au cours de la réunion du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée, M. Roger Sekula, comme il en avait fait part au conseil le 8 avril dernier, a remis son mandat de président-directeur général à la disposition du conseil d'administration.*

*Sur la proposition de M. Sekula, le conseil a nommé vice-président-directeur général M. Yves Combeau.*

*Enfin, M. Jacques Monnier ayant décidé de démissionner de son poste d'administrateur, le conseil a coopté M. Philippe Malet.*

### ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Les résultats d'ensemble de l'exercice 1980 dont nous venons de vous rendre compte marquent le retour à une situation bénéficiaire. Ils constituent, au regard de la compétition internationale, qui constitue notre environnement naturel, une incontestable satisfaction excessive, mais il convient de les apprécier dans la mesure où ils traduisent le redressement de notre Société.

Aujourd'hui, comme la tradition la veut, je vous vous apporter quelques éléments d'appréciation sur l'exercice en cours, dans la mesure où votre Société, toutes activités prises en compte, les premiers mois de 1981 marquent la tendance de 1980. Nous devrions donc assister à une nouvelle progression, en termes réels, du chiffre d'affaires.

J'ores et déjà, je puis vous indiquer quelques faits remarquables qui se sont produits depuis le début de l'année, tant sur la marché intérieur qu'à l'exportation et qui me paraissent avoir une certaine portée pour notre avenir.

Le dernier en date est constitué par la décision d'Electricité de France d'adopter, pour la suite du programme des centrales nucléaires, le modèle de turbogroupe 1 300 MW, de technique purement française, que nous lui avions présenté. Cette décision parachève la francisation complète des techniques mises en œuvre dans le programme électronucléaire français. Elle apporte à votre Société la reconnaissance du résultat des travaux de recherche et développement entrepris qu'elle a menés depuis le regroupement sous son égide de l'ensemble des moyens industriels français dans ce secteur.

A l'étranger, de nombreux succès témoignent de la vitalité de nos équipes et de la renommée de nos fabrications.

Les Chantiers de l'Atlantique ont obtenu les commandes, d'une part, d'un deuxième paquebot de croisière pour la Société Holland America Line et, d'autre part, de trois navires transporteurs de produits pétroliers pour Abou Dhabi.

Dans le secteur de la Construction Ferroviaire, le record du monde de vitesse sur rail établi le 26 février 1981 par le TGV Atlantique à 380 km/h et le 27 G.J. la voie nouvelle Paris-Lyon, illustre de manière exemplaire le capacité d'innovation technique de l'industrie française des transports ferroviaires dont nous assurons le leadership pour ce matériel. Deux succès en Afrique anglophone sont venus par ailleurs confirmer notre place éminente parmi les constructeurs européens de locomotives.

Dans cette partie du monde, il convient également de mentionner la commande, remportée par notre filiale Stein-Industrie, de broyeurs à charbon pour deux chaudières qui équiperont la centrale thermique de Tutuka en Afrique du Sud.

A noter, enfin, la percée de votre Société sur les marchés du Moyen-Orient où nous éprouvons quelques difficultés à nous satisfaire en totalité la demande de turbines à gaz.

Cela dit, je ne crois pas nécessaire de vous rappeler les incertitudes majeures qui caractérisent à le fois la situation intérieure et internationale. Dans ce contexte, nous nous sommes néanmoins donné comme objectif majeur dans ses conditions d'exploitation, les résultats de la Société en 1981 devraient progresser en termes réels et nous marquer un nouveau pas vers le rétablissement d'un niveau de rentabilité comparable à celui de nos grands concurrents étrangers.

Il m'appartient ici de porter témoignage de l'effort accompli par l'ensemble du personnel. Les restructurations successives intervenues ces dernières années ont été l'occasion pour la Société de montrer une aptitude particulière à constituer des équipes efficaces à partir de personnels d'origine, de formation et d'expérience différentes. Ce signe remarquable de vitalité augure bien de l'avenir.

J'ai toujours pensé que la continuité de l'Entreprise était le devoir majeur de ses responsables. Elle implique l'existence d'une politique de développement continue. Votre Société présente désormais une unité, une stabilité, une cohérence qui lui confèrent aujourd'hui une position forte et lui donnent pour l'avenir vocation d'être un pôle de regroupement pour accroître l'efficacité des grandes industrielles où elle opère.

Une conférence qui débouche naturellement sur la synergie des activités. Le meilleur exemple est certainement celui de la centrale hydro-électrique réversible — une première mondiale — qui va être faite dans quelques jours pour les State-Unis. La construction de la structure métallique a été réalisée en Chaudronnerie Naval de Saint-Nazaire où ont été montés tous les équipements mécaniques de cette usine de Bendick : les alternateurs de Belfort-les transformateurs d'Arc-les-Bains, les équipements de manutention d'Orléans et le poste principal 120 kV de Villeurbanne. Sans parler naturellement la contribution de filiales du Groupe C.G.E., Cerchar, Alsthom et SOGREAH, dans lesquelles nous avons d'ailleurs des participations importantes et de notre Société affiliée MEYNIFIC.

C'est certainement à l'importance que ses activités se confortant le plus vous, par exemple, l'omniprésence d'Alsthom-Atlantique dans la production d'énergie électrique, diesel, turbines à gaz, hydraulique, thermique, nucléaire, nouvelles énergies, économies d'énergie.

Cohérence encore, dans la répartition harmonieuse des clients en trois grandes parts : 40 % à l'exportation où elle se trouve engagée plus que jamais dans une guerre économique sans merci ; plus de 35 % dans l'industrie et le tertiaire, et 25 % pour les grands services publics français auprès desquels elle est pour plus de la moitié des cas en position de vive concurrence.

Cohérence enfin de votre Société qui trouve en elle-même les moyens de son propre développement. C'est ainsi que le programme d'effort de recherche qui est financé dans sa quasi-totalité sur fonds propres ou encore de l'effort pour développer nos exportations. Votre Société est, en effet, soumise ici dehors du jeu particulier de la construction navale — au même régime que l'ensemble des exportateurs français. Notamment, le montant des prêts du Trésor dont ont bénéficié certains de nos clients étrangers n'a pas dépassé 3 % des exportations, au cours des trois dernières années.

Le consolidé de l'entreprise, c'est aussi une question d'hommes car l'entreprise n'est rien d'autre. A mon retour à la présidence d'Alsthom-Atlantique, j'avais formé le projet de servir, une nouvelle fois, dès que les conditions auraient été réunies pour un tel changement.

C'est maintenant chose faite.

L'organisation décentralisée a fait la preuve de son efficacité à responsabiliser tous les échelons de commandement et de sa faculté d'adaptation rapide aux évolutions des marchés. C'est en effet une condition impérative de l'efficacité dans l'économie moderne que de donner aux hommes responsables le pouvoir d'agir vite et de prendre des décisions appropriées.

De même, il m'a paru essentiel, en raison de l'esprit et de la tradition de votre Société, qu'après mon départ, la direction soit confiée à une équipe expérimentée et soudée autour de la même ligne. Le comité de direction générale que j'ai mis en place avec les deux directeurs généraux et la secrétaire général apporte l'harmonie qui est commune aux orientations politiques et les décisions importantes. Je fais pleinement confiance à Alsthom pour la composer pour leurs compétences, harmonieusement complémentaires, la qualité de leurs relations et leur valeur morale.

A l'issue de l'Assemblée, il sera proposé à votre Conseil d'administration de nommer M. Jean-Pierre Desgeorges président-directeur général et M. Paul Combeau vice-président-directeur général. Tous deux sont parfaitement préparés pour faire face aux tâches présentes et à venir.

## SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

### Conseil d'administration du 17 juin 1981

Réunie le 17 juin 1981, sous la présidence de M. de Feuilhade de Chauvin, l'assemblée générale annuelle de la Société Foncière Lyonnaise a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Les profits d'exploitation s'établissent, après amortissements et provisions courantes pour un total de F 148 000, à F 27 648 000 contre F 18 122 000 en 1979 (+ 51,61 %). Le compte de pertes et profits enregistre, pour sa part, des plus-values nettes à long terme pour F 8 810 000. Le bénéfice net de l'exercice 1980 s'établit après impôts à F 20 946 000.

Après avoir affecté les plus-values nettes aux réserves, l'assemblée a décidé de distribuer un dividende global d'un montant fiscal de 4,50 francs, soit au total 12,50 francs contre 3,75 francs au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera payé en échange du coupon n° 37 à partir du 30 juin.

L'assemblée a d'autre part complété le conseil en faisant appel à Messieurs Yves Combeau, Jean-Pierre Desgeorges et Claude Jeambrun.

L'assemblée générale extraordinaire qui s'était ensuite réunie a prononcé un partage des salariés a pu se tenir faute de quorum, elle fera l'objet d'une nouvelle convocation.

***

*Au cours de la réunion du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée, M. Roger Sekula, comme il en avait fait part au conseil le 8 avril dernier, a remis son mandat de président-directeur général à la disposition du conseil d'administration.*

*Sur la proposition de M. Sekula, le conseil a nommé vice-président-directeur général M. Yves Combeau.*

*Enfin, M. Jacques Monnier ayant décidé de démissionner de son poste d'administrateur, le conseil a coopté M. Philippe Malet.*

## JAEGER

### Cession des activités dans l'horlogerie domestique

Dans le cadre de la réorientation de sa stratégie de diversification, Jaeger a décidé d'axer ses efforts dans le régulation thermique, domaine dans lequel le groupe a été retenu par les pouvoirs publics comme le premier pôle de développement français, et de céder ses participations dans le secteur de l'horlogerie domestique.

Cette politique, menée en liaison étroite avec la société V.D.O. et la société Matra, associées à parts égales dans la majorité de Jaeger, s'est d'ores et déjà traduite par la vente au groupe Matra des 17 563 actions Jaz détenues par Jaeger et par cela à la société suisse Vacheron - Constantin des participations de Jaeger dans Saphir S.A., société suisse détentrice en particulier de Jaeger-Lecoultre et dont la majorité du capital est détenue par le groupe V.D.O.

Par ailleurs, Jaeger cèdera Jaeger-Horlogerie S.A. au groupe V.D.O. Saphir et l'activité commerciale de la société Hénelle Bayard au groupe Matra, selon des modalités en cours de mise au point.

Enfin, la participation de Jaeger à hauteur de 35 % dans la société Temis International sera reprise à bref délai par le groupe Matra.

L'ensemble de ces opérations sera terminé avant l'automne 1981.

## USINOR

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 18 juin 1981 sous la présidence de M. Claude Richegary, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1980. Cet exercice se solde par une perte nette de 969 298 000 F, après 965 298 000 F de charges financières, déduction faite des produits financiers, aux dotations de 999 778 228 F aux amortissements et une dotation nette de 980 000 772 F aux comptes de provisions.

Si l'on tient compte des charges financières et des amortissements des filiales, et en particulier de Solmer, en France, et de Usiminas, au Brésil, supportés, la marge brute d'autofinancement ressort à 376 millions de francs.

L'assemblée a décidé de reporter à nouveau la perte de l'exercice. Après cette affectation, la situation nette ressort à 567 148 792 F.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Jean Chauvin, Jean-Paul Dupin, Joël Hinc de la Colombe et Pierre Ledoux.


DICTIONNAIRE DU BON FRANÇAIS

Le dictionnaire des difficultés rencontrées en orthographe et en grammaire.
Une partie alphabétique; des annexes très abondantes.
Cent verbes conjugués.
Une petite grammaire pratique.

896 pages: 14,4 x 19,2; cartonné.

ECRIRE SANS FAUTE
Bordas

ÉCONOMISER
L'ÉNERGIE
SANS SE PRIVER.

Un nouveau métier. Le nôtre.

Un exemple:
La Tour Montparnasse.*
En 1974, la Tour n'est occupée qu'à 50 %. "Sa" consommation d'électricité est de 32 millions de KW/h. En 1980, et déjà depuis 4 ans, la Tour est pleine. Sa consommation d'électricité est inférieure à 24 millions de KW/h! Pourtant, aucune restriction de quelque sorte que ce soit n'est imposée aux occupants.
La Cogetom gère près d'un million de m2 de locaux industriels et commerciaux. Des plus grands (300.000 m2) aux plus petits (5.000 m2). Pour ce faire, Cogetom a formé une équipe et mis au point des programmes exclusifs de gestion. En fait Cogetom a inventé un nouveau métier. Pourquoi n'en profiteriez-vous pas?

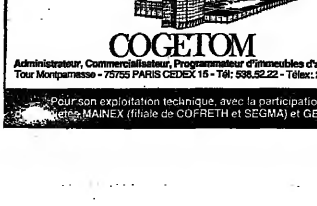


COGETOM
Administrateur, Commercialisateur, Programmateur d'immeubles d'affaires.
Tour Montparnasse - 75755 PARIS CEDEX 15 - Tél: 538.52.22 - Télex: 250 850
Pour son exploitation technique, avec la participation de Sté MAINEX (filiale de COFRETH et SEGIMA) et GESTEC.

POUR
RÉSIDER AUX U.S.A.
Nous sommes AVOCATS AMÉRICAINS spécialisés dans l'obtention de VISAS D'IMMIGRATION pour
LES COMMERÇANTS et HOMMES D'AFFAIRES
BOULD ET RAPPORT
200 SE - 1st St. Suit 401
Miami - Floride - U.S.A. 33131
Tél. à partir de lundi :
(305) 356-86-45
Entrevue à Paris sur R.-V.
705-38-88

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

19 JUIN

### Baisse des valeurs françaises Forte hausse des pièces d'or

*En cette séance de « réponse des primes » qui marque le premier jour des opérations de liquidation, la Bourse de Paris a offert vendredi un visage assez morose-mêle.*

*Sans enregistrer une chute aussi sévère que la semaine précédente à la veille du premier tour des législatives (– 2,1 % en termes d'indice), le marché subit cependant le contrecoup d'une nette prédominance des ventes au fil des compartiments. Ainsi, l'indicateur instantané reflète un repli de 1,3 % environ, pratiquement inchangé sur l'ouverture.*

*La corbeille ne se fait guère d'illusions sur l'issue du scrutin et préfère supputer déjà la composition et les chances de survie du futur gouvernement au vu de la dernière déclaration de M. Mauroy. Le premier ministre vient en effet de démentir formellement toute velléité de démission de son ministre de l'économie et des finances, M. Delors.*

*Cette mise au point n'a pas eu tout à fait l'effet escompté au palais Brongniart, où l'on s'est plutôt étonné de sa solennité alors qu'il y avait déjà beaucoup de rumeurs dont la Bourse n'est guère avare en ce moment, notamment sur l'état de santé du franc...*

*De nombreux titres perdent 7 % à 10 %, tels Cie Midi, P.-M. Labinal, Radiotechnique, Manurhin et Crédit du Nord, après que leur cotation eut été différée en raison d'un excédent de ventes. Par ailleurs, U.C.B. (+ 6,3 %), SADE (+ 5,5 %) et Générale Entreprises (+ 4 %) tirent leur épingle du jeu.*

*Les pièces d'or contrastent par leur fermeté générale, notamment l'Union Latine (+ 10 %) et le napoléon, à 851 F (+ 16 F), alors que semble écartée la menace d'une refrappe de ces pièces. De son côté, le lingot s'adjuge 210 F, à 91.000 F, le métal fin régressant à 457,75 dollars l'once au matin sur la place londonienne.*

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**BRITISH PETROLEUM.** – La compagnie va procéder à la Bourse de Londres à la plus importante émission d'actions jamais effectuée par une société britannique. Cette opération, d'un montant de 600 millions de livres sterling, consistera en l'émission de 226,86 millions d'actions nouvelles, au prix de 275 pence par action, la parité d'échange étant d'une action nouvelle pour sept anciennes. La souscription est prévue en deux temps : 125 pence par titre au moment de l'émission et 150 pence le 2 décembre prochain.

Le gouvernement britannique et la Banque d'Angleterre, qui détiennent respectivement 25,01 % et 19,6 % du capital de B.P., ne feront pas jouer leurs droits de souscription à cette augmentation de capital et leurs participations se trouveront ainsi ramenées à 21,89 % et 17,15 %.

Les rumeurs sur ce projet circulaient depuis plusieurs jours, et le cours de l'action est tombé hier à 322 pence contre 348, précédemment, avant de remonter à 330 pence en clôture. Sur la base de ce dernier cours, le prix offert par B.P. correspond à un « rabais » de 20 % environ.

**ESSO S.A.F.** – Si un système de prix plafonds contrôlés devait subsister quelque temps, il est de la plus extrême urgence que ces prix plafonds soient déterminés par une formule équitable, contractuelle, appliquée régulièrement et avec exactitude, en contrats avec les difficultés du raffinage, a souligné le président M. Michel Kopf, lors de l'assemblée annuelle.

**SCOA.** – Le chiffre d'affaires consolidé de groupe a atteint 3,3 milliards de francs au cours du premier semestre de l'exercice en cours (octobre 1980 à mars 1981), soit une augmentation de 13 % environ sur la période correspondante du précédent exercice.

### INDICES QUOTIDIENS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

| | 17 juin | 18 juin |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 76,6 | 76,4 |
| Valeurs étrangères | 129,9 | 132,4 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

| | 18/6 | 19/6 |
|---|---|---|
| Indice général | 81,5 | 81,3 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés de 19 juin ..... 20 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 18/6 | 19/6 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 223,90 | 223,50 |

## NEW-YORK

### Vif repli

Le regain de tension constaté sur les taux d'intérêt à court terme a entraîné un vif repli des actions à Wall Street, où l'indice Dow Jones des industrielles a enregistré jeudi en clôture la barre des 1 000 pour s'établir à 995,15 points (– 11,43) dans un volume d'affaires nettement contracté puisque seuls 48,20 millions d'actions ont trouvé preneur contre 55,47 millions.

A titre d'exemple, les taux des Fonds fédéraux, qui conditionnent plus ou moins le loyer de l'argent aux États-Unis, se sont établis à quelque 21 % en séance contre 19 3/4 en ouverture, tandis que de nombreux établissements bancaires, Chemical Bank et Chase Manhattan Bank en tête, ont porté à 20 · % ou 21 % leur taux consenti aux courtiers (*broker loan*), contre 19 % précédemment.

Cette série d'informations a entraîné une certaine confusion dans les rangs des boursiers, et la vélléité de reprise manifestée la veille par les pétrolières et les valeurs de haute technologie en fin de séance a été stoppée net, ces mêmes titres condissant la baisse jeudi, suivis, notamment, des constructeurs automobiles, des électroniques et des pharmaceutiques.

Chrysler Corp. figure, cette fois, en tête des valeurs les plus actives avec 967 100 titres, son cours régressant de 1/4 de point, à 7 1/8, suivie de près par Exxon à 34 7/8 (– 3/8). Pour l'ensemble de la cote, 1 104 actions se sont inscrites en repli contre 459 hausses, 335 titres étant inchangés.

| VALEURS | Cours 17 juin | Cours 18 juin |
|---|---|---|
| Alcoa | 30 1/4 | 29 7/8 |
| A.T.T. | 58 3/8 | 57 3/8 |
| Boeing | 32 1/4 | 31 3/4 |
| Caterpillar | 53 1/4 | 50 3/4 |
| Chase Manhattan Bank | 53 7/8 | 52 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 53 7/8 | 52 5/8 |
| Eastman Kodak | 67 1/2 | 66 1/4 |
| Exxon | 35 1/4 | 34 7/8 |
| Ford | 25 1/4 | 23 7/8 |
| General Electric | 86 3/4 | 85 |
| General Foods | 31 1/4 | 31 1/8 |
| General Motors | 58 1/8 | 56 5/8 |
| Goodyear | 19 3/4 | 18 1/2 |
| I.B.M. | 67 1/8 | 67 1/2 |
| I.T.T. | 35 1/8 | 32 |
| Mobil Oil | 57 3/8 | 55 3/4 |
| Pfizer | 48 1/4 | 46 7/8 |
| Schlumberger | 80 3/4 | 88 |
| Sears | 34 7/8 | 34 1/8 |
| U.A.L. Inc. | 26 1/8 | 26 5/8 |
| Union Carbide | 90 | 88 1/4 |
| U.S. Steel | 31 1/4 | 30 1/8 |
| Westinghouse | 31 7/8 | 30 3/4 |
| Xerox Corp. | 55 | 53 7/8 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Crédit Lyonnais | 284 90 | 284 90 |
| Crédit Unbank | 270 | 270 |
| Crédit | 78 10 | 78 20 |
| C. Nat. Roto | 148 | 146 |
| Dumez-Sicap | 864 | 868 |
| Dunlop S.A. | 28 | .... |
| De Dietrich | 300 60 | 311 |
| Degrement | 101 40 | 102 |
| Delalande S.A. | 184 | 148 |
| Docks de France | 228 | 218 |
| Dir. Rép. F.A.C (U) | 114 20 | 118 |
| Didot-Bottin | 280 | 282 |
| Eaux (Cie Gle) | 452 | 284 d |
| Ency. Trav. Pub. | 180 | 182 40 |
| Euro-Disneyland | 276 50 | 280 |
| Eurafrance | 8 60 | 8 70 |
| Esso Stand. Vichy | 835 | 850 |
| Esso Mobil | 422 30 | 438 |
| Eram | 708 | 727 |
| Economats Centre | 411 | 400 |
| Electro-Banque | 104 50 | 108 80 d |
| Electro-Finance | 241 | 241 |
| Electro-Mécanique | 344 30 | .... d |
| F.L.M. Labinal | 348 | 334 d |
| Fonc. Lyon. Alliance | 138 | 134 |
| Fonc. Parisienne | 1010 | 1025 d |
| Française de France | 280 | 286 |
| Fromageries Bel | 30 10 | 30 |
| Français Mines | 180 | 180 |
| Fonc. Assurances | 112 | 112 30 |
| Fermeture Intérieure | 822 | 865 |
| Fonc. Lyon. Assurances | 108 | 110 d |
| Fives-Lille | 780 | 821 |
| Fichet-Bauche | 298 | 297 |
| Filles-Fournitures | 8 85 | 8 05 |
| Finalens | .... | 82 |
| Fin. Paris. | 178 | .... |
| Fonc. | 217 80 | 217 80 |
| Forges d'Hon. cond. | 1300 | 1000 |
| Fonc. Lyon. (Cie) | 136 | .... |
| Fonc. Agache-W. | 348 | 348 |
| Fonc. Lyonnaise | 1250 | 1300 |
| Fonc. Marseille | 108 | 101 |
| Fonc. Paris-Nord | 32 20 | 28 |
| Fonc. Strasbourg | 114 80 | 118 80 |
| Fougerolle | 148 30 | 148 80 |
| Fr. Ent. L.A.D. | 405 | 405 |
| France (La) | 445 | 446 |
| F.B.M. (U) | 70 | .... |
| Gaz et Eaux | 186 90 | 188 10 |
| Gan | 675 | 688 |
| Garnier | 422 | 406 20 |
| Gén. Occidentale Bank | 881 | 887 |
| Gervais | 180 | 180 40 |
| Gén. Ann. Habit. | 13 70 | 13 80 |
| Garbaut (Ly) | 287 | 288 |
| Glaces | 85 50 | 83 20 |
| Gr. Fin. Centre | 148 | 146 |
| Gds Mod. Combat | 135 | 133 |
| Gaulois-Turpin | 180 80 | 184 |
| Gds Moul. Paris | 257 | 267 |
| Gde Tranc. de l'Est | 27 80 | .... |
| Groupe Victoire | 160 10 | 155 10 |
| Guyenne Gascogne | 48 10 | 48 70 |
| Hotel-U.C.F. | 81 20 | .... |
| Hôtels Paris-Fr. | 23 | 23 |
| Hydro-Energie | 18 | .... |
| Hydrac. St-Etoile | 100 | 91 d |
| Hydrac. Sud-Est | 120 | 124 80 |
| Immobanque | 111 80 | .... |
| Immobail | .... | 150 |
| Immob. Phénix | 202 50 | 201 |
| Immob. Marseille | 1270 | 1270 |
| Immobail | 192 | 189 80 |
| Ind. G.-Lang | 8 40 | 8 65 d |
| Industrielle Cie | 170 | 165 |
| Interbail | 162 | 161 |
| Intermobilière | 995 | 995 |
| Jaeger | 93 | 93 |
| Jet S.A. | 17 20 | 17 20 d |
| Kiner S.A. | 205 | 218 50 d |
| Lafuma-Bail | 136 | 141 |
| Lafuma-Nouvelle | 30 | 28 |
| Lambert Frères | 437 | .... |
| Langues | 120 60 | 125 20 |
| Le Phenix Capucin | 118 | 84 |
| Lebon Cie | 305 | 315 |
| Lacay | 81 | 81 |
| Lille-Bonnières | 220 | 215 |
| Locatel Immob. | 231 | 230 |
| Locat-Expansion | 102 | 105 |
| Locat-Investiss. | 114 | .... |
| Locatel | 298 | 287 |
| Lordex (Ny) | 103 20 | 103 20 |
| Louvre | 239 90 | 240 |
| Lucbaire S.A. | 122 | 118 |
| Lyonnaise Immob. | 114 40 | .... |
| Magasins Unionis | 69 90 | 69 |
| Magnetic S.A. | 47 | 47 |
| Maisons Phénix | 74 | 71 |
| Mercedes Cie | 21 10 | 22 d |
| Mercedes Cobal | 240 | 240 |
| Mercier Ets | 26 | .... |
| Métrologie Int. | 330 | 334 |
| Midi Dépôt | 286 | 270 |
| Mic | 180 | .... |
| Mobs | 392 | .... |
| Modala S.A. | 18 10 | 18 85 |
| Moquettes | 100 | 98 |
| Mors | 63 20 | 66 80 d |
| Nouvelle Imm. (ex) | 87 20 | .... |
| Nouvelle Imm. | 480 | 488 |
| Nouvelle Imm. | 1000 | 1000 |
| Nouvelle Imm. | 1000 | 1000 |
| Nouvelle Imm. | 1000 | 1000

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE


IDÉES

2. LES JEUNES DEVANT LES URNES : « Avoir dix-huit ans ce juin 81 », par Renaud Lerner ; « Vers une nouvelle révolution française ? », par André Vollini ; « Jogor sur les résultats », par Thibaut Carrière ; « L'erroseur et la fraternité », par Gabriel Matzneff.

ÉTRANGER

3. AFRIQUE
— La conférence de l'O.U.A. à Nairobi.
3 – 4. EUROPE
— ITALIE : les conséquences du scandale de al loge P 2.
4 à 6. PROCHE-ORIENT
— Les suites du raid israélien sur Tamuz.
6. DIPLOMATIE
6. ASIE
— La réunion, à Manille, des pays de l'ASEAN.
7. TIERS-MONDE
— « Le portage et le don », libre opinion par François de Ravignan.

POLITIQUE

8 à 12. La préparation des élections législatives.

SUPPLÉMENT ÉDUCATION

13 à 15. PENSER UNE AUTRE ÉCOLE :
— Au collège de Chamalières, inventer malgré les contraintes.
— A Vence, le respect de la nature.
— Dans une classe coopérative, une autre répartition du pouvoir.

SOCIÉTÉ

16. JUSTICE.
35. RELIGION.

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

19. TRAIN-TRAIN DE MESURES
20. POINT DE VUE : « Contre une société d'assistance », par François Ascher.
22. CAMPING DANS LE VAR : Le confort minimum n'est pas au rendez-vous.
24 à 26. Hippisme ; Cyclotourisme ; Plaisirs de la table ; Philatélie ; Jeux.

RÉGIONS

28. PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR : la « Côte » n'est pas vouée au pire.
29. DES SOCIALISTES AUX COMMANDES : M. Chaudermagar en Creuse, un foncier dans le désert.

CULTURE

30. DANSE : le prochaine saison du Théâtre de la Ville.
32. RADIO : un film sur Lorraine-Cœur-d'Acier.

ÉCONOMIE

36. AGRICULTURE : la F.N.S.E.A. nie la représentativité des organisations syndicales qui contestent son monopole.
37. SOCIAL : Assurance - chômage : 6 milliards de francs à trouver.
39. ÉTRANGER.

RADIO-TÉLÉVISION (32-33)
INFORMATIONS « SERVICES » (18)
Circulation ; Météorologie ; Loto ; « Journal officiel ».
Annonces classées (34-35) ; Carnet (27) ; Mots croisés (26) ; Programmes spectacles (31-32) ; Bourse (41).



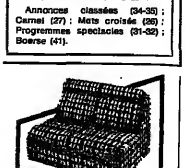
DUCAL
EXPOSITION ET VENTE
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
Réputés pour leurs robustesse et leur faible encombrement
En 1 ou 2 places
(Rème 0,80, 120 et 140)
Grand choix en exposition
37 Av. de la REPUBLIQUE « PARIS 11e »
Métro Parmentier « Parking assuré
Tél. 357.46.35


A B C D E F G

## M. Savary précise ses intentions à l'égard des assistants d'université

Dans un texte envoyé aux recteurs d'académie, le ministre de l'éducation nationale précise à nouveau sa position vis-à-vis des assistants d'université. Ce texte daté du 16 juin est toutefois plus nuancé que le communiqué publié par les services du ministère il y a une semaine (*le Monde* du 13 juin). Reconnaissant que les assistants sont « *dans des situations très diverses et souvent précaires* », le ministre déclare « *rechercher une solution durable* » à ce problème.

Il affirme son intention d'abroger le décret du 20 septembre 1978, qui modifiait le recrutement des assistants et des vacataires de l'enseignement supérieur, de le remplacer par de nouvelles dispositions et de mettre au point « *un plan d'intégration ou d'accès à la fonction publique des assistants non titulaires* ». Une mission d'étude doit être confiée à une personnalité choisie par le ministre, qui, après avoir travaillé en liaison avec les organisations représentatives, devra présenter ses premières conclusions à la fin du mois de septembre.

Prenant argument du laps de temps nécessaire aux travaux de cette commission et à la mise en place d'un plan de carrière, le ministre propose aux recteurs de renouveler, pour deux ans, les contrats des assistants non titulaires qui arrivent à échéance, en précisant que les bénéficiaires de contrats à durée plus longue « *continueront à en bénéficier* ».

Enfin, le ministre « *estime* » que des assistants, en particulier, ceux inscrits sur les listes d'aptitude aux fonctions de maître assistant (L.A.F.M.A., qui existaient avant la création de concours par Mme Alice Saunier-Seïté en août 1979), devraient « *progressivement être nommés maîtres-assistants par transformation de leurs emplois* ». Pour les autres, des solutions devront être recherchées en tenant compte « *des besoins des universités et de la fonction publique* ».

[Ce texte arrive à un moment où l'inquiétude des assistants non titulaires (ils sont quatre mille environ, les autres et quatre mille huit cents en médecine) était grande. Déjà l'Association nationale des assistants (ANA) avait décidé une grève administrative, qui a abouti à des retards et des blocages dans quelques universités. A Bordeaux, nous signale notre correspondant, un assistant interné depuis le 8 juin les cahiers de travaux dirigés contenant les notes d'environ trois cent cinquante étudiants et près de quatre-vingts copies d'examen de première année.

Le texte de ministre comporte un certain nombre de points positifs, notamment le décision, enfin publiquement formulée, d'abroger le décret du 20 septembre 1978. Cependant, il reste silencieux sur le sort des vacataires à titre principal ; le syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) s'étonne que ces décisions aient été prises sans négociations et demande au ministre d'adresser des recommandations pour le réemploi des vacataires à temps plein et surtout que des discussions s'engagent rapidement sur les problèmes d'ensemble des carrières de l'enseignement supérieur.]

## Le nombre des admis au CAPES et à l'agrégation sera augmenté

Le ministère de l'éducation nationale vient de publier un texte précisant les conditions de recrutement et d'affectation des enseignants à la rentrée prochaine, compte tenu de la création de quelque 13 600 « postes prévus au collectif budgétaire qui sera soumis au Parlement en juillet (*le Monde* du 13 juin).

« *De nombreux jeunes*, indique le communiqué de M. Savary, *bénéficieront dans les prochaines semaines de postes offerts aux concours de la session 1981. Il leur est proposé de participer, sous forme de « stages en responsabilité » effectués dès la première année de leur formation, à l'important effort décidé pour la prochaine rentrée (...).* »

« *La mise en place et la répartition des emplois nouveaux* » doivent « *concilier* plusieurs contraintes notamment : « *Les recrutements doivent être faits par la voie nouvelle de concours pour garantir la qualité ; la formation des nouveaux recrutés doit être préservée* », même avec des aménagements ; « *il est nécessaire d'équilibrer les recrutements sur plusieurs générations* ».

« *Les maîtres auxiliaires recevront la garantie qu'ils seront tous réemployés à la rentrée, au minimum dans les mêmes conditions que l'an dernier* », mais pas nécessairement dans le même lieu. Le ministre a, d'autre part, annoncé à leur égard « *l'étude d'un plan de titularisation* ».

Le dispositif prévu pour les nouveaux recrutements est le suivant :

● *Dans l'enseignement secondaire*, les cinq mille postes qui seront créés au collectif « *seront pourvus par une augmentation du nombre des postes offerts aux concours de 1981* », c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de session supplémentaire, mais que la liste des admis sera allongée. C'est ainsi que le nombre de postes déjà offerts sera augmenté de trois cents pour l'agrégation et de deux mille cinq cent soixante pour le CAPES. D'autre part, figurent parmi les cinq mille postes, mille quatre-vingts créations d'emplois de professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) et mille quatre cents dix d'enseignants de lycées d'enseignement professionnel (LEP).

● *Dans l'enseignement primaire*, 5 600 postes nouveaux sont prévus : 3 700 seront répartis dans les départements afin de « *réexaminer les fermetures de classes et suppressions de postes décidées par le ministre précédent* ». D'autre part, 1 900 postes supplémentaires seront mis au concours d'entrée dans les écoles normales.

« *Des dispositions particulières seront adoptées pour pourvoir les 3 700 autres postes.* » On précise, au ministère que ce seront nécessairement aussi des normaliens mais la décision n'a pas encore été prise quant aux conditions de leur recrutement. Le choix devra se faire entre l'allongement de la liste de reçus au concours d'entrée à l'école normale, qui a lieu en septembre, et l'ouverture d'un concours spécial.

De la sorte même, les 5 600 jeunes recrutés en supplément seront, là aussi, mis à première année en « *stages en responsabilité* », et des aménagements seront envisagés pour leur permettre de se former.

## Les banques vont réduire de 3 % pendant deux mois le taux de leurs crédits aux P.M.E.

Répondant à l'appel de M. Delors, ministre de l'économie et des finances et à celui des organisations patronales, les banques vont réduire temporairement le coût de leurs crédits aux petites et moyennes entreprises. Bien que toutes les modalités techniques de cette opération ne soient pas encore définitivement arrêtées, la réduction serait de l'ordre de 3 % sur un coût de crédit à court terme (escompte des traites et découvert) qui s'échelonne actuellement de 18 % à 23 %. Elle ne concernerait que les entreprises d'un chiffre d'affaires ne dépassant pas 90 millions de francs et serait limitée à une période de deux mois, juillet et août 1981.

Annoncant les mesures prises en faveur des entreprises pour pallier les effets dévastateurs de la flambée des taux d'intérêt, M. Delors avait précisé qu'en dehors des aides ponctuelles et limitées dont pourraient bénéficier les P.M.E. par le canal des CODEFI, il incombait aux banques de « *prendre leurs responsabilités* ».

De son côté, le C.N.P.F., par la voix de son vice-président, M. Alain Chevalier, estimant que les mesures décidées par le gouvernement avaient un caractère limité et ne répondaient qu'en partie à la gravité de la situation, attirait l'attention des pouvoirs publics sur les très graves difficultés rencontrées par les entreprises pour faire face aux échéances de fin de mois, du fait de la rigueur de l'encadrement du crédit et de la hausse des taux.

Sur ce dernier point, les banques à guichets, qui recueillent des dépôts dont 40 % ne sont pas rémunérés, peuvent retourner une partie des gains « *faiats* » qu'elles réalisent lorsque le taux de leurs crédits s'élève, mais ce n'est pas le cas pour les banques emprunteuses, qui auront quelques difficultés.

En ce qui concerne l'encadrement, qui « craque » de partout, il va être légèrement et temporairement assoupli (*le Monde* du 17 et 18 juin 1981) : une instruction de la Banque de France relève de 0,5 % les progressions d'encours de crédits au 30 juin 1981 (99 pour les grandes banques, 101,5 pour les moyennes, et 103 pour les petites par une base 100 au 31 décembre 1980).

## LE MANDAT DE M. YVES CANNAC A LA TÊTE DE L'AGENCE HAVAS NE SERA PAS RENOUVELÉ

M. Yves Cannac, P.-D.G. de l'agence Havas, a été informé, mercredi 17 juin, par le directeur de cabinet du président de la République, M. Rousselet, que son mandat qui expire le 28 juin, ne sera pas renouvelé. Selon l'entourage de M. Cannac, M. Rousselet lui a précisé qu'aucune critique d'aucune sorte n'était formulée contre son action pendant trois ans à la tête d'Havas et que sa gestion était jugée excellente.

L'assemblée générale du 29 juin devra ratifier la nomination du successeur de M. Cannac dont le nom n'est pas encore connu. L'Etat est actionnaire majoritaire de l'agence Havas, avec 50,28 % du capital. La participation de l'Etat était de 84,28 % jusqu'en novembre 1980, date à laquelle elle avait été réduite à 81,74 % à l'occasion d'une augmentation de capital ; l'application de la loi sur l'actionnariat des salariés avait, en avril 1981, une nouvelle fois diminué la part de l'Etat.

Ces opérations d'inscrivaient dans une perspective de « privatisation » de l'agence Havas, que souhaitait le gouvernement de M. Giscard d'Estaing.

L'ensemble des sociétés qui composent le groupe Havas ont réalisé en 1980 un chiffre d'affaires cumulé de 7,8 milliards de francs. L'agence Havas réunit de activités de voyage, d'édition et de publicité.

[Né en 1935 à Chartres, M. Cannac, normalien, agrégé d'histoire, ancien élève de l'E.N.A., conseiller d'Etat, a été notamment chargé de missions puis conseiller technique au cabinet de M. Chaban-Delmas, à l'hôtel Matignon, de 1969 à 1972. Il fut directeur adjoint du cabinet de M. Giscard d'Estaing, en 1973 et 1974, au ministère de l'économie et des finances, avant de devenir secrétaire général adjoint de la présidence de la République, jusqu'en juin 1978, date de sa nomination à la tête de l'agence Havas.]

## Mgr PIERRE EYT NOUVEAU RECTEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Mgr Pierre Eyt, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, vient d'être élu recteur de l'Institut catholique de Paris, pour six ans. Il succède à Mgr Paul Poupard, qui a été nommé par le pape responsable du secrétariat pour les non-croyants. Cette élection a été ratifiée par le Saint-Siège. Elle sera effective le 1er octobre.

[Né en 1934 à Laruns (Pyrénées-Atlantiques), Mgr Eyt a fait des études supérieures juridiques à Bordeaux et accomplit ses études ecclésiastiques à l'Institut catholique de Toulouse avec la direction de Mgr de Solages. C'est ce dernier qui, en 1953, l'envoie vers Saint-Louis-des-Français de Rome où l'université grégorienne et l'Angelicum. En 1960, Jean-Paul II l'appelle à la Commission internationale de théologie au Vatican. Mgr Pierre Eyt sollicitera également à l'Nouvelle Revue Théologique (Louvain), ainsi qu'à l'édition française de *Communio*.]

Le numéro du « Monde » daté 19 juin 1981 a été tiré à 614 048 exemplaires.

## M. MAUROY DÉMENT QUE M. DELORS LUI AIT REMIS SA DÉMISSION

M. Pierre Mauroy, qui a poursuivi, vendredi matin 19 juin, sa campagne électorale en province, a fait, avant de quitter l'hôtel Matignon, vers 11 h. 15, la déclaration suivante :

« *On m'informe d'une rumeur selon laquelle Jacques Delors m'aurait remis sa démission. Je ne comprends pas comment de tels bruits peuvent circuler. Le ministre de l'économie et des finances était ce matin à mes côtés pour recevoir le chef du gouvernement japonais. Notre collaboration est particulièrement étroite et l'ajouterai fructueuse. Son rôle dans la défense du franc et dans la mise au point de la politique de relance économique est décisif. Je l'apprécie tout particulièrement. Tout va très bien au sein de l'équipe ministérielle. Jacques Delors n'a pas envisagé une seconde de quitter le gouvernement. J'oppose donc un démenti formel à cette rumeur ridicule.* »

## LA FIN DE LA VISITE DE M. THIAM A PARIS

Le premier ministre du Sénégal, qui avait été reçu à l'hôtel Matignon au début de sa visite en France, le 14 juin, s'est entretenu à nouveau, vendredi matin 19 juin, avec M. Pierre Mauroy, avant de regagner son pays. A la fin de cette visite, l'hôtel Matignon a publié un communiqué commun indiquant notamment :

« *M. Mauroy a déclaré à M. Thiam que le gouvernement français respecterait les engagements découlant de l'amitié franco - sénégalaise et asservirait dès la fin du mois de juillet une contribution financière lui permettant de faire face aux difficultés de la conjoncture. Les modalités de cette contribution seront déterminées sur la base les conclusions d'une mission française qui se rendra à Dakar courant juillet.* »

« *Par ailleurs, la partie française a pris bonne note des négociations devant avoir lieu prochainement avec le Fonds monétaire international ainsi que de la concertation qui pourra avoir lieu avec d'autres partenaires du Sénégal. Elle a marqué son intérêt de voir la partie sénégalaise engager des discussions pour le réaménagement de sa dette dans le cadre du Club de Paris.* »

● *M. Arthur Hartmann, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, a été reçu, lundi 18 juin, pour la première fois, par M. François Mitterrand qui l'a retenu à déjeuner.*

## UN APPEL DE M. CHIRAC AUX PARISIENS

M. Jacques Chirac a lancé, jeudi 18 juin, un appel aux électeurs parisiens en faveur des dix-sept candidats de l'U.N.M. demain dimanche pour le second tour dans la capitale. Le maire de Paris écrit :

« *Le premier tour des élections législatives à Paris a montré la bonne tenue des candidats de l'U.N.M. dont quatre ont été élus ou réélus. Ces résultats confirment la solidité de la majorité municipale dont toutes les tendances ont manifesté depuis 1977 une remarquable cohésion dans la gestion de la capitale pour le plus grand bien des Parisiens. Le second tour, dimanche prochain, pèsera très lourd sur notre avenir. Il faut donc, dans la nouvelle assemblée, des députés capables de défendre, au nom de notre idéal de liberté, l'intérêt général du pays et l'intérêt de Paris.* »


LE PREMIER MAGASIN DE TISSUS, A DROITE, EN REMONTANT LES CHAMPS-ELYSEES...
SOLDES D'ÉTÉ
DE VRAIES TROUVAILLES ET DES BONNES AFFAIRES!
TISSUS "COUTURE"
Soies imprimées, cotons, dessins originaux, toiles, rayures, jerseys, tissus du soir, brochés, lamés, coupons, etc.
Lainages de qualité tweeds légers, carreaux, étamines, coupons, etc.
TISSUS D'AMEUBLEMENT
Toiles et chintz, imprimés "décoration," velours, coupons et fins de séries.
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Pub Saint Lazare
Toute la journée ses savoureuses grillades, service permanent de midi à 2 h du matin.
10 rue de Rome, 8e Tél. 292.16.27

BIBLIOTHÈQUE A COLONNADES
170 combinaisons différentes
Demandez notre documentation LM gratuite
modèles déposés
Fauteuil de bureau RÉGENCY acajou massif et cuir
200 modèles de sièges cuir
10 modèles de rideaux
paringer
PARIS : 12, rue de la Chaise 75007 • Rue de Varenne 75007 Paris
LYON : 69, rue Bellecombe 69006 Lyon Tél. 89.52.09

Le Shopping Anglais
Du petit meuble à l'argenterie, une foule d'idées et de cadeaux à tous les prix dans la plus pure tradition du confort Anglais.
Tables gigogne, 4 pièces du : 1050 F.
MARWAY
Dans la région parisienne.
PARIS : 10 bis 14, rue de Richelieu, 75001 (près du Palais Royal). Tél. 296.23.33
28, rue Bonaparte, 75006 (près de St-Germain-des-Prés). Tél. 354.60.29
MELUN : 94, rue du Général-de-Gaulle (face Lycée J.-Amyot). Tél. 068.20.09
NOGENT-SUR-MARNE : Place du Maréchal-Leclerc (à 200 m de Rolland). Tél. 873.01.04
VERSAILLES : 25, rue de la Paroisse. Tél. 950.09.79

CERRUTI 1881
LIGNE FEMME
PARIS
SOLDES D'ÉTÉ
15 Place de la MADELEINE
39 avenue VICTOR HUGO

Fête des Pères
le DERNIER braun "2000 UNIVERSAL"
SECTEUR ET ACCUS SANS FIL
et tous les RASOIRS électriques
EN VENTE CHEZ les spécialistes depuis 1936
DIDIER-NEVEUR
RÉPARATIONS IMMÉDIATES
Pièces détachées - Accessoires
Service après-vente soigné
38, rue MARBEUF - Tél. : 225.51.70
Av. 29, rue de Pelv, PARIS-8e

Le plus grand choix de marques de Paris.
Les plus larges facilités de crédit.
Venez visiter notre exposition sur 5 étages entièrement rénovés.
Neuf et occasion. Location – vente – achat. Réparation – accord – transport.
hamm
Le piano... et toute la musique
135-139, rue de Rennes - Paris 75006 - tél. : 544.38.66
Parking près gare Montparnasse


هكذا من الأصل